

# JEUNES MAGHREBINS EN FRANCE

DE NE PAS  
RER LES LIVRES  
VOUS-MEMES

contribution à l'étude  
de leur inadaptation

---

## THESE

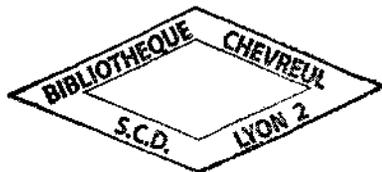
pour le doctorat de troisième cycle .

Université LYON II

lettres et sciences humaines.



Directeur : Monsieur G. AVANZINI



par guy duty . 1977 .

A tous ceux d'Afrique et d'Europe  
que j'appelle par leur prénom.

G. Outey

1

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'INADAPTATION  
DES JEUNES MAGHREBINS EN FRANCE.

ORIGINE DE LA RECHERCHE :

L'attention des équipes lyonnaises spécialisées dans l'observation et le traitement des mineurs de justice a été attirée vers 1970 par le nombre croissant des sujets d'origine nord-africaine. Bien que, depuis leur création, elles aient toujours compté, parmi les jeunes qui leur étaient confiés, quelques enfants arabes, elles n'avaient pas encore été à ce point sollicitées par les jeunes Maghrébins "migrants de la seconde génération".

S'agirait-il d'une fièvre de croissance passagère présentée par une fraction particulièrement inadaptée de la colonie maghrébine dans le Rhône? Etait-ce, au contraire, un phénomène plus général, propre à donner une marque particulière aux années 70, de la même manière, par exemple, que les années d'après guerre avaient eu leur caractère original? Ce malaise est-il une forme particulière du "mal-de-vivre" des jeunes d'aujourd'hui, ou est-il symptôme d'une maladie plus grave qui n'aurait pas reçu de nom? Quelles que soient les réponses données à ces questions, le quotidien a contraint les travailleurs sociaux de la région à affronter ce nouvel aspect des choses. Chacun d'eux s'est appliqué, selon ses capacités, à comprendre mieux pour être plus efficace dans cette entreprise où les difficultés changent à chaque fois de visage.

Le présent travail est celui d'un éducateur qui, confronté à un problème nouveau pour lui, s'est mis à l'écoute particulièrement attentive de la population maghrébine avec la passion d'un explorateur en pays inconnu. Pour mieux comprendre, il a fallu connaître les chemins qu'ont suivis ces jeunes, repérer les carrefours où ils se sont égarés, jauger les obstacles sur lesquels ils ont trébuché, pour évaluer leur douloureuse progression entre des populations indigènes hostiles et des cercles de famille dont l'emprise est à première vue considérable.

o . . o

Certes, il est à constater que les chemins de l'exil ont été tracés par des empreintes nombreuses. Des chariots y ont creusé des

omnières comme des rides sur un visage fatigué. Quelle qu'ait été la première impression, l'anecdote passagère s'est révélée chapitre de l'histoire de la civilisation : toutes les grandes époques historiques, voire préhistoriques, ont été marquées par des migrations originales dont la nature et la forme ont pu, dans une certaine mesure, les caractériser : pacification de la terre par les colons romains, peuplement du Canada français, traite des noirs vers les Amériques, aventures espagnoles en Amérique du Sud. Les hommes en groupe se sont toujours déplacés, non sous l'effet de quelque soif d'errance, mais pressés par le besoin, en quête de nourriture ou de travail, ou seulement soucieux d'améliorer leurs conditions de vie. L'épopée humaine, à l'image des chariots à la conquête de l'Ouest, brinquebale sa cohorte de familles sans foyer, de paysans sans terre et de rêveurs aux réveils douloureux.

Ces mouvements n'obéissent pas au hasard ; à chaque époque ils revêtent des caractères et empruntent des directions correspondant aux circonstances du moment. Les dernières décennies ont vu se produire un renouvellement du courant séculaire de migration. Ce ne sont plus avant tout les pays avancés qui envoient leur surplus de population vers des territoires moins peuplés, ce sont les pays pauvres qui viennent renforcer la main d'oeuvre des nations industrielles.

"La crise de structure dont sont affectées les Sociétés qui se transforment provoque un surpeuplement rural qui fait affluer les hommes que la terre ne nourrit plus vers les villes qui ne leur offrent pas assez d'emplois. Au contraire, les pays industriels, par suite du progrès technique, voient croître la population active, c'est-à-dire le nombre d'emplois, plus vite que la population totale. Il connaissent en outre une élévation considérable du niveau d'instruction qui porte la main d'oeuvre nationale vers le secteur tertiaire et les activités dotées de plus de prestige. Il en résulte une sorte de vide à la base, et des travailleurs étrangers en surnombre chez eux viennent occuper les places ainsi libérées." (1)

Pour eux, et leur famille si elle les accompagne, s'adapter consiste à rattraper dans toute la mesure du possible leur retard culturel par rapport au modèle prestigieux que leur propose la civilisation occidentale. Le problème de leur éducation est posé dans toute sa force.

(1) Alain GIRARD - Où en est l'éducation des travailleurs migrants? p. 389

Nous ne pouvons y échapper, il nous faut prendre la mesure de l'ampleur du phénomène, car le nombre donne à ce problème sa véritable dimension et retentit sur ses aspects qualitatifs. Nous serions moins interpellés s'ils n'étaient pas aussi nombreux.

°  
° °

Nos investigations personnelles ont subi deux mouvements contraires. Dans un premier temps, se sont peu à peu élargis les divers cercles de nos intérêts, comme la pierre qui tombe en eau tranquille dessine des ronds qui finissent par se perdre, tant est grande la surface à explorer. Dans un second temps, il s'est avéré nécessaire de focaliser sur l'objectif de notre étude. Cependant, le problème des jeunes inadaptés fait tellement corps avec celui de la société qu'il faut en quelque sorte faire oeuvre de chirurgien pour le détacher de son contexte. Mais aussi, en le détachant, faut-il prendre garde de ne pas, du même coup, le priver de vie. Aussi bien s'est-il avéré nécessaire d'ajouter quelques informations plus générales, car il n'est pas possible de supposer connu le décor dans lequel se joue le drame des enfants de justice nord-africaine. Or cette connaissance est indispensable.

Nombre de détails paraîtront superflus, mais nous avons désiré les transcrire pour mieux assurer notre démonstration. Il nous a semblé, ailleurs, pouvoir nous permettre des cheminements plus elliptiques. Nous avons toujours eu souci, en un examen souvent difficile, de rapporter l'opinion de nos collègues travailleurs sociaux qui, eux aussi, s'appliquent à "traiter" au mieux leur "client" maghrébin. Leur esprit est bien proche de celui que décrit M. AMADOU MAHTAR M'BOLW parlant de la vocation de l'U.N.E.S.C.O. Cet esprit est de "promouvoir l'application effective du droit à l'éducation et de contribuer par son action à la compréhension internationale et à la paix dans le respect de l'identité culturelle et de la dignité de chaque peuple."

C'est bien d'un problème d'identité culturelle qu'il s'agit ; en effet, sitôt posé, le problème des migrants s'ouvre sur une impossible alternative : ségrégation ou assimilation? Veulent-ils rester Nord-Africains ou devenir Européens? Si la réponse était simple (elle l'est pour certains), ils auraient, dans l'ensemble, répondu depuis longtemps.

4

Les réponses les plus tranchées comportent toujours un "mais", et, à chaque paragraphe de cette étude, se retrouvera ce double attachement, ce tiraillement qui font à la fois l'intérêt et la difficulté de la présente analyse.

°  
°

Or, quels que soient les motifs de haute politique invoqués par les dirigeants de chaque pays, ou les raisons toutes simples de survie quotidienne, le cas des jeunes migrants nord-africains constitue à l'heure actuelle, pour les services de l'Education Surveillée, un problème dont l'ampleur grandissante inquiète vivement les magistrats et les travailleurs sociaux; Il est d'une grande banalité de souligner combien ce fait social est quasi inextricable car il est comme au carrefour d'un bon nombre de problèmes eux-mêmes très complexes. Le jeune Nord-Africain, la jeune Nord-Africaine qui arrivent dans nos services présentent non seulement les difficultés habituelles de la délinquance des jeunes, mais encore les situent dans le cadre quelque peu inhabituel d'une "civilisation" mal connue. Il n'est en effet pas certain que nous connaissions bien la civilisation des couches de population d'où nous viennent nos "clients" habituels d'origine européenne; mais du moins croyons-nous les connaître. Nous sommes plus déconcertés devant les familles nord-africaines dont il nous semble à juste titre qu'elles ne sont pas immédiatement perceptibles à notre œil d'occidental, à notre intelligence de fonctionnaire français, à notre mentalité de colonisateur, à notre sensibilité d'éducateur européen; il faut que le travailleur social mette en œuvre tout son art pour refuser les simplifications hâtives, les apparentes facilités que donne un certain savoir-faire joint au pouvoir d'intimidation que lui confère sa mission officielle. Il lui faut, devant une famille nord-africaine plus encore que pour les autres, repartir chaque fois à zéro et considérer que rien n'est acquis dans ce métier de contact où l'histoire recommence entièrement chaque fois qu'une nouvelle porte s'ouvre sur un spectacle banal dont il faut à chaque fois découvrir l'originalité.

Mais, à toute nouvelle expérience, c'est avec plus de souplesse que l'Assistante Sociale, le Juge des Enfants, l'Éducateur entreront dans le cercle enchanté de la famille par la porte étroite que leur ouvrira.

leur désir de voir cette famille surmonter ses difficultés et s'acheminer vers les objectifs qu'elle s'est tracés. C'est pour cette plus grande souplesse que le travailleur social analyse son expérience, puise aux sources des civilisations qu'il découvre, ajuste ses cadres de référence, interprète les résultats de ses travaux. C'est à ce véritable entraînement spécialisé que se livrent les équipes éducatives des Services d'Education Surveillée du Rhône.(1)

En 1973 une équipe comportant des assistantes, des éducateurs, des psychologues, orientait sa formation sociologique sur la meilleure connaissance du milieu nord-africain sous la direction de René CAILLOT, sociologue à Economie et Humanisme, qui avait dirigé une étude sur l'implantation des migrants dans la région stéphanoise. En 1974, les équipes de l'Institution Spéciale d'Education Surveillée de Saint-Genis-les-Ollières mettaient en place une série d'entretiens avec Mohamed GHORBAL, psychiatre tunisien, centrés sur la psychologie du jeune Maghrébin et destinés à l'ensemble du personnel, chacun ayant à son poste contact avec ces jeunes. Plusieurs membres du personnel assistaient à l'Ecole Nationale de Formation des Personnels de l'Education Surveillée à Toulouse à un stage sur les migrants, dont les répercussions furent importantes par l'intérêt qu'il suscita. De multiples travaux plus modestes doivent être cités ici dans l'inventaire des manifestations de l'intérêt que l'éducateur d'Education Surveillée porte aux travailleurs étrangers, aux migrants Nord-Africains en particulier ; il s'agit des monographies d'élèves qui chaque année sont centrées sur ce sujet, l'abordant soit sur un plan très général, ou focalisant l'intérêt sur un aspect particulier du problème. Citons, par exemple, le travail de Geneviève FRAYSSÉ et Michel BASSO (2). Citons aussi une étude que nous avons proposé à Jean RAMAHALEO en 1960 (3).

Il n'en reste pas moins que le présent travail est celui d'un isolé qui n'a pas disposé du solide appui d'une équipe de chercheurs. La réflexion que nous présentons ici peut s'inscrire utilement dans l'ensemble des essais modestes ou plus ambitieux qui visent à une meilleure connaissance du mineur Nord-Africain et de son milieu de vie où s'affrontent à l'évidence deux civilisations.

(1) Le rédacteur de ces lignes a été longtemps Directeur de ces Services.

(2) La transplantation - Mémoire -

(3) Le dépaysement comme une des causes de délinquance des jeunes Nord-Africains à Lyon - Mémoire -

Or, pour pouvoir poser sans ambiguïté cette affirmation, il nous est nécessaire de préciser le contenu que nous donnons à ce mot de "civilisation". Pillant sans vergogne la définition donnée par Edward B. TYLOR, nous l'entendrons dans son sens ethnographique le plus étendu par lequel on désigne "ce tout complexe" comprenant à la fois les connaissances et les croyances, la morale et la religion vécues, ainsi que les coutumes, génératrices d'habitudes et de réflexes sociaux.

### PROBLEMATIQUE

Notre hypothèse de départ est double : d'une part, les familles des migrants sont marquées par une civilisation rurale et fruste, d'inspiration profondément religieuse, qui les a façonnées dans le creuset d'une tradition omniprésente. D'autre part, elles se confrontent, dans les villes de ce côté-ci de la mare nostrum, à une civilisation industrielle fort différente de celle qu'elles pouvaient imaginer et dans laquelle elles s'anéantissent. Elles ne rencontrent en effet de l'Europe que cette "Autre France" décrite par le cinéaste algérien ALI GHALEM sur un fond de luttes sociales, de ratonnades et de taudis. Deux civilisations ce mais deux civilisations pauvres, voire dégradées.

Notre recherche voudrait s'appliquer à déterminer si ces éléments sont superficiels ou s'ils ont des implications profondes. Conditionnent-ils une inadaptation originale des enfants de migrants, <sup>est</sup> ou au contraire cette inadaptation ne doit-elle rien d'essentiel à l'origine géographique et culturelle de la famille? En d'autres termes, nous aurons à nous demander, ayant en mémoire les options de l'Ecole Culturaliste, si le mode de vie de ces adolescents est effectivement primordial dans la manière dont se façonne leur personnalité délinquante ou, pour le moins, inadaptée à travers les institutions et le système d'éducation, les préjugés et les modèles qui leur sont proposés, voire imposés, par certaines traditions bien établies chez les migrants comme chez leurs hôtes. Nous chercherons d'autre part à évaluer si les conditions très particulières de la vie de nos jeunes n'engendrent pas des conduites elles aussi particulières, celles-ci étant comme le reflet de celle-là. Le problème posé est bien de déterminer dans quelle mesure l'apparente banalité des délits commis trouve ses motivations profondes, ses causes réelles, dans un enracinement qui échappe à un examen superficiel et aux explications habituellement fournies de la délinquance juvénile.

lca  
Aussi bien formulerons-nous notre problématique sous une forme prudente : dans quelle mesure l'appartenance à une double civilisation imprime-t-elle un caractère particulier à l'inadaptation des "mineurs de justice" en France? Ou, pour être plus précis dans nos intentions : Quelle part faut-il faire à cette double appartenance pour ajuster mieux la lecture du tableau de leur inadaptation, qui est comme au carrefour de leur conscience morale et de l'Institution judiciaire française, avec ses composantes qui tiennent aux hommes qui l'animent mais aussi à l'esprit de la société globale qui la secrète.

S'agissant, d'une approche d'éducateur et non de psychologue, l'accent ne sera pas mis sur les facteurs personnels dans la délinquance de ces jeunes. Plus exactement, ces facteurs ne seront pas considérés comme premiers dans le mécanisme de l'inadaptation. Ils laissent le pas dans notre recherche aux conditions globales qui favorisent l'inadaptation des jeunes.

L  
S'agissant, d'autre part, d'une réflexion d'éducateur et non de sociologue, la manière de notre approche ne saurait surprendre : elle voudrait à la fois montrer et démontrer, suggérer plus encore que dire, et faire partager au lecteur une expérience humaine qui va bien plus loin que les mots et les chiffres. C'est plus en décrivant cette inadaptation que nous en dégagerons les caractéristiques essentielles. Cette méthode évitera l'écueil des fausses certitudes issues de généralisations auxquelles répugne le travailleur social. La démonstration sera comme un dessin en arabesque, d'un style un peu inhabituel comme l'est pour nous l'écriture arabe.

Tenant compte des remarques qui précèdent et considérant que causes et conséquences sont souvent étroitement liées, il nous a semblé logique de nous demander si l'inadaptation des jeunes Maghrébins, migrants de la seconde génération, doit beaucoup à l'origine ethnique et géographique de leurs parents.

21  
Cette manière de poser la question a d'emblée suscité une vive opposition chez plusieurs de nos interlocuteurs d'origines diverses, travailleurs sociaux en général, militants syndicalistes en particulier. Pour ceux qui nous ont fait l'amitié de nous exprimer leur désaccord sur cette hypothèse de départ, c'est fausser le problème que de le poser en termes de ségrégation raciale. Pour eux, les travailleurs Maghrébins sont avant tout des "Travailleurs". Leurs enfants ne sont pas des migrants

de la seconde génération mais, avant tout, des fils de prolétaires broyés par un système qui leur ôte, sinon souvent le droit, du moins, la plupart du temps, la possibilité d'exprimer leur dignité conformément à la devise de cette France qui les reçoit sans les accueillir : "Vous les privez, si vous les cantonnez dans leur statut d'étranger et leur psychologie de musulmans, de leur droit d'accès à la contestation, vous les maintenez dans l'esprit de soumission bien commode pour les chefs religieux, les colonisateurs, les patrons..." Cette objection n'est pas vide de sens. C'est vrai que "Islam" ne veut rien dire d'autre que soumission.

Nos émigrés ne l'oublient pas et il ne serait pas possible d'admettre objectivement leur patience si l'on ignorait dans quel contexte religieux elle s'exerce. On juge aussi la difficulté d'une certaine prise de conscience des "travailleurs en lutte". Vous entrez, disent encore ceux qui se refusent à les considérer autrement que comme des travailleurs, dans le jeu traditionnel du capitalisme qui dissocie les travailleurs pour les empêcher de prendre conscience de leur force. Ainsi ils constituent les esclaves des autres travailleurs qui entrent alors plus facilement dans le jeu subtil d'une certaine hiérarchie contraire à la notion de classe. Et il est vrai que le travailleur français n'est pas toujours tendre pour son camarade arabe. Ceci est visible à l'évidence dans la manière dont se constitue la population de nos "grands ensembles".

On nous concèdera volontiers que la sociologie de notre ville nous enseigne le particularisme, subi ou voulu, des Maghrébins. Comme chaque cité industrielle, Lyon à ses quartiers arabes. Mais il semblerait à nos opposants, que l'étude menée sur des populations européennes de revenu identique et de position sociale comparable amènerait à des comparaisons intéressantes : les différences ethniques seraient alors gommées au profit de la trame de vies qui sont identiquement sous-privilegiées; que "ces gens là" (1) s'appellent Ben Salah, Fernandez, Cilel Dipalma ou Fougère.

De ce "pile ou face", nous avons choisi la position la plus productive sur le plan heuristique. Nous nous réservons, dans nos conclusions, d'établir plus solidement une position personnelle qui pourra ouvrir sur des propositions éducatives et nous choisissons l'aventure d'une recherche centrée sur une population que nous dirons plus Nord-Africaine que Prolétaire.

(1) - Titre du livre de Colette PETONNET -

Il nous a paru néanmoins utile de faire une comparaison chiffrée des familles européennes et des familles nord-africaines. Nous avons rapporté nos observations au chapitre II de notre troisième partie qui essaie de cerner la relation entre les travailleurs et "La Société libérale" dans laquelle ils sont, bon gré mal gré, immergés en France.

#### MATERIEL D'ENQUETE - ECHANTILLON

La définition de notre population d'enquête, à la fois stricte et souple, s'est ajustée à plusieurs critères que nous avons retenus comme très impératifs dans notre recherche. Dans un domaine aussi fluctuant que la réalité démographique, il était nécessaire de serrer du plus près possible l'actualité. Ont été retenus des cas signalés dans les années 1973 et 1974. Il ne nous a malheureusement pas été possible de confronter utilement ces chiffres avec ceux du recensement mis en place par les services de l'INSEE en 1975, le dépouillement n'étant pas encore mené à bien.

Nous avons choisi de prendre comme source de renseignements les enquêtes sociales diligentées par les Services Sociaux spécialisés dont les Assistantes formées à une même école, produisent des documents d'une tonalité identique malgré la diversité des Services :

- Service Social de l'Education Surveillée du Rhône - (SSES)
- Service Social de la Sauvegarde de Lyon - (SSSL)
- Service Social de la Sauvegarde de Villefranche - (SSSV)

Cette localisation dans le département du Rhône permettra de confronter utilement nos enquêtes avec les rapports présentés par les Magistrats de protection de l'Enfance dont le secteur est également départemental : Juges des Enfants, Substitut aux Mineurs, Brigade des Mineurs.

Le présent travail ne porte donc que sur les cas étudiés dans les enquêtes sociales demandées par les Magistrats du Rhône. Il ne comporte aucune incursion dans d'autres populations inadaptées (comme celle de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales par exemple). Les renseignements donnés par les enquêtes sociales se sont enrichis du contenu des rapports de consultation et, éventuellement, de diverses interviews des travailleurs sociaux concernés par les cas retenus.

Cette définition de notre population n'est pas très scientifique. En effet, notre choix parmi les dossiers d'enquête a été déterminé par le nom et le prénom des intéressés. Nos chiffres n'ont donc, le plus souvent, qu'une valeur indicative.

Pourtant toutes les fois que cela nous a paru possible, nous avons rapporté des chiffres précis, n'oubliant pas combien ces derniers, comme les autres, doivent être acceptés avec prudence.

Le critère retenu pour déterminer notre échantillon a été le fait pour des mineurs (garçons ou filles) d'avoir été l'objet en 1973 ou 1974 d'une enquête sociale diligentée à la demande d'un Magistrat par une Assistante Sociale spécialisée. Nous nous sommes strictement cantonné à ce matériel, non seulement pour nourrir notre compréhension, mais aussi pour établir les divers portraits par lesquels s'ouvre ce travail et qui constituent en quelque sorte, notre plateforme de réflexion.

Il n'a pas été fait de distinction dans ces diverses manifestations d'inadaptation à l'origine de cette intervention judiciaire : acte de délinquance (ordonnance de 1945) ou inadaptation motivant une mesure d'assistance éducative (ordonnance de 1958 et loi de 1970). En effet, la frontière entre les sujets ayant fait l'objet de ces deux types de mesure est difficile à préciser, pour les filles comme pour les garçons; un certain nombre d'adolescents ou d'adolescentes ayant commis des infractions peu graves font l'objet, non de poursuites judiciaires, (code pénal), mais de mesures de protection judiciaire, (code civil). Par ailleurs, les problèmes spécifiques de ces deux catégories de mineurs sont très généralement les mêmes (les problèmes de double civilisation en particulier) car les actes de délinquance ne font le plus souvent que suivre une période marquée par des manifestations d'inadaptation sociale. Il s'agit donc, en fait, d'un groupe homogène.

Soulignons que tous sont issus de familles elles-mêmes marquées par une transplantation plus ou moins ancienne. L'originalité de cette population réside dans le fait que son inadaptation judiciairement constatée s'inscrit dans le cadre de son appartenance à deux civilisations. Mais peut-être serait-il plus pertinent de parler de son écartèlement entre deux langues et deux modes de pensée, de ses hésitations entre une tradition confuse et un avenir incertain, du choix impossible entre deux genres de vie pareillement hérissés de difficultés. Cette population est comme perdue dans l'espace qui séparerait deux planètes.

Quels que soient les termes que nous emploierons, parlant de nos "clients" comme le font les travailleurs sociaux de l'Ecole du "Case Work", de nos "inadaptés" ou même des "jeunes" sans autre précision, c'est bien aux mineurs de justice objets de notre étude que nous ferons référence. Observons toutefois que, si le groupe étudié est un ensemble bien particulier de mineurs, les familles n'en sont pas exclues. Ces mineurs Maghrébins sont ceux qui ont donné lieu en 1973 et en 1974 à une enquête sociale, mais il va de soi que cette enquête englobe aussi la famille et l'environnement du jeune.

o

o o

Puisqu'il constitue une partie importante du matériel sur lequel nous allons travailler, il n'est peut-être pas inutile de cerner mieux ce qu'est ce rapport appelé "enquête sociale", d'en connaître la justification juridique et aussi d'en préciser le contenu et finalement l'objet. L'enquête sociale est un des éléments d'information mis à la disposition du Magistrat tant au pénal qu'au civil.

L'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante prévoit dans son article 8 que le Juge des Enfants "recueillera par une enquête sociale des renseignements sur la situation matérielle ou morale de la famille, sur le caractère et les antécédents du mineur, sur sa fréquentation scolaire, son attitude à l'école, sur les conditions dans lesquelles il a vécu ou il a été élevé".

La loi du 4 juin 1970 qui modifie la célèbre ordonnance du 23 décembre 1958 reprend les termes par lesquels des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice "si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation sont gravement compromises". Et le Code de procédure civile indique pour le Juge des Enfants cette possibilité de "décider toute mesure d'information et faire notamment procéder à une étude de la personnalité du mineur, en particulier par le moyen d'une enquête sociale, d'exams médicaux, psychiatriques et psychologiques, d'une observation du comportement ou d'un examen d'orientation professionnelle (Art. 888-2).

L'enquête sociale est donc une pièce du "dossier". Véritable

expertise sociologique, elle porte sur la famille mais aussi sur l'environnement. Les enquêtes sociales que nous avons exploitées constituent un matériel particulièrement utilisable. Toutes, en effet, ont été réalisées selon un schéma adopté uniformément par les Services qui travaillent auprès du Tribunal pour Enfants. Ces Services ont mis au point l'armature de ce texte qui en fait un remarquable outil de travail. Cependant, leur forme exclut la rigueur du questionnaire qu'utilise l'enquête sociologique classique. Ce fait explique un certain nombre de manques dans les renseignements fournis ou dans les descriptions de cas.

o  
o o

Nos dossiers ont parfois été complétés par les rapports de synthèses de la "consultation". Il s'agit là de l'expertise multidisciplinaire fournie au Juge qui l'a demandée au "Service de consultation et d'orientation éducative". Cet équipement technique est conçu, d'abord, pour assurer une fonction d'information du Juge sur la personnalité du mineur, sur l'orientation éducative et sur les mesures à prendre. Il groupe un ensemble de spécialistes : éducateurs, assistantes sociales, psychologues, médecins psychiatres, éventuellement conseillers professionnels, qui concourent, chacun selon sa discipline, à l'examen de personnalité. Leurs conclusions sont regroupées dans un bilan général appelé rapport de synthèse qui est présenté au Magistrat. Les bilans partiels de chaque technicien adjoints à ce rapport, sous-tendent lesdites conclusions. (1)

Est-il besoin d'ajouter qu'une élémentaire prudence nous a fait changer les prénoms et les lieux, pour que nul ne puisse repérer une famille à travers le portrait qui en est fait. Néanmoins, nous avons tenu à ne rien ajouter aux renseignements obtenus des travailleurs sociaux eux-mêmes. Leurs écrits sont d'ailleurs une mine extraordinaire, que nous avons pillée, avec le seul embarras de choisir, tant sont riches les récoltes de faits et variées les situations.

(1) - On trouvera en annexe deux dossiers complets de consultation.

## BIBLIOGRAPHIE - DOCUMENTATION

Notre compréhension de ces cas sociaux présentés s'est éclairée par des apports bibliographiques donnant à la réalité étudiée trois éclairages particuliers qui en font valoir les détails et mettent en valeur les multiples facettes.

Notre bibliographie comporte des ouvrages concernant la civilisation arabe et la vie au Maghreb, livres de base écrits par des historiens, des économistes, des psychologues, des sociologues, des philosophes. Une partie d'entre eux traite de la religion musulmane. Le chapitre "civilisation" regroupe également un bon nombre d'articles de revues, de romans, de monographies qui renvoient tous un reflet particulier de la vie au Maghreb.

- Elle inclut une série de travaux concernant les immigrés en France ainsi que l'aspect politique pris par l'existence de ces ressortissants émigrés dans leur pays d'origine (en particulier en Algérie). Nous disposons d'une abondante documentation d'articles de presse. Nous venons à cette partie du dossier des comptes-rendus d'interview de travailleurs étrangers et aussi de militants européens concernés par ces problèmes.

- Elle compte également des ouvrages, articles ou documents concernant les mineurs de justice, en particulier les mineurs Nord-Africains; ce sont des articles empruntés à des revues spécialisées, des thèses d'étudiants, des comptes-rendus de conférences. Ce chapitre regroupe également toutes nos statistiques, celles du Parquet du Rhône, celles de la Direction des Services d'Education Surveillée du Rhône, celles de la Police, celles aussi du Ministère de l'Intérieur. Ce groupe comporte aussi bon nombre de comptes-rendus d'interviews de travailleurs sociaux (Magistrats, Psychologues, Policiers, Assistants Sociaux, Educateurs, etc...).

- Cette étude a été facilitée par l'accès possible à des documents confidentiels touchant les jeunes et leur famille. Nous avons dépouillé 200 enquêtes sociales et consulté un certain nombre de dossiers judiciaires.

- Elle s'appuie sur les chiffres officiels fournis par le Parquet et la Direction de l'Education Surveillée et sur les statistiques du Ministère de l'Intérieur : Préfecture, Police.

- Les contacts anciens et nombreux que nous avons avec des amis du Maghreb sont un garant de la bonne compréhension d'un sujet particulièrement complexe puisqu'il touche à la sociologie, à la psychologie, l'histoire des religions, la criminologie, le droit ... toutes sciences dont nous ne possédons malheureusement que les rudiments. Néanmoins, parlant de jeunes musulmans, il a paru de temps à autre utile de noter un certain nombre d'éléments dont le lecteur voudra bien excuser le rappel.

#### ANNONCE DU PLAN

Notre plan se devait d'adopter le cheminement traditionnel de l'Educateur qui par des faits, essaie de les comprendre et applique enfin son effort dans une Institution.

La première partie comportera une double série de faits plus ou moins complexes. Les premiers seront, en quelque sorte, les points de contact des mineurs Maghrébins avec les éléments de la civilisation islamique en France. En particulier, nous dresserons une série de portraits des immigrants de la première génération qui sont les pères et mères de ces enfants. Ils sont souvent les seuls liens de ces jeunes Maghrébins avec un pays qu'ils n'ont pas connu.

Les seconds retraceront les circonstances dans lesquelles ces jeunes sont touchés par l'autre civilisation : l'école, l'usine ou l'atelier, la rue, les mass média...

Nous serons ainsi en possession du décor et des personnages. Il nous faudra ensuite en quelque sorte prendre conscience de l'originalité des "premiers rôles" dont le destin a fait parfois des délinquants.

Aussi bien, dans un second temps, examinerons-nous le mécanisme de l'inadaptation à la lumière des faits relevés. Plus théorique, cette partie comportera pourtant une comparaison statistique entre la délinquance juvénile des Maghrébins et celle de l'ensemble des jeunes en France. Des chiffres se doubleront comme en miroir d'une comparaison des conditions favorisantes de l'inadaptation des deux groupes de jeunes. Notre étude s'attachera, en particulier, aux diverses formes de rejet.

Il n'y a dans cette inadaptation aucune sombre prédestination dont l'individu serait la victime désignée. Nous pensons au contraire que

la Société globale secrète ses inadaptés et qu'elle se révèle aussi à travers la manière dont elle les traite.

La troisième partie se risquera donc à souligner l'aspect original de l'aventure vécue en France par le groupe de migrants de la seconde génération du fait de sa qualité de groupe d'étrangers à des degrés très divers d'acculturation occidentale. Comment d'autre part "l'institution justice" fonctionne-t-elle pour eux? Quel genre d'éducateurs leur propose la société? Et enfin quel est le devenir de ce problème? C'est dans cette troisième partie qu'un éducateur trouverait les occasions les meilleures de certaines prises de conscience. En effet s'il a besoin d'un complément d'informations (1ère partie) et d'une meilleure compréhension (2ème partie), plus encore doit-il interioriser le problème particulier que lui posent les jeunes Maghrébins.

C'est dans cette dernière partie que l'Educateur trouvera les meilleures raisons d'adapter son action à la clientèle particulière qui fait l'objet de notre étude. Sans doute y puisera-t-il une meilleure compréhension de ses réponses spontanées et aussi de celles de l'Institution. Peut-être ce travail sera-t-il pour lui, comme il l'a été pour son auteur, l'occasion de prises de conscience qui dépassent largement le sujet traité.

Ayant ainsi réalisé un tableau le plus complet possible des éléments en présence, nous espérons que les constatations faites seront une réponse à la question que nous nous posions.

Nous nous risquerons cependant à formuler quelques brèves conclusions qui rappelleront notre cheminement. Elles souligneront, pour finir, que les routes suivies par nos jeunes migrants de la seconde génération, quand bien même elles croisent celles des jeunes européens les plus défavorisés, ne se confondent pas avec elles.

PREMIERE PARTIE

LA TRADITION ARABE TELLE QU'ELLE SE PRESENTE  
EN FRANCE A UN JEUNE MAGHREBIN  
-----

Placé devant un problème nouveau, le travailleur social s'arrête un instant pour choisir un itinéraire. Il cherche à prendre le départ à partir d'une base solide = la religion peut être cette base = Tous nos Maghrébins se disent musulmans.

Les enquêtes sociales ne signalent aucune exception. Pourtant elles ne rendent pas compte du niveau des connaissances et des pratiques religieuses de leurs "clients". Il semble toutefois que, le plus souvent, les immigrés maghrébins méconnaissent la richesse de l'islam. Toute cette richesse, pourtant, les parents de nos jeunes la portent en eux peu ou prou, tant il est vrai que "l'islam n'est pas seulement à appréhender en terme de religion mais en terme d'imprégnation culturelle et sociologique". Persuadé que nous sommes de la fécondité de cette affirmation que nous devons à J. SELOSSE (1), nous nous appliquerons plus tard à essayer de rendre compte du mécanisme par lequel tout cela peut se transmettre et sonner clair encore dans la mémoire collective. Mais d'abord, en une série de courtes séquences, nous voudrions évoquer, voire décrire par des images authentiques, le vécu dans lequel baignent quotidiennement nos jeunes clients et qui est leur seule approche de l'islam

o  
o     o

"La loi musulmane (Fiqh) possède à un haut degré un des caractères des législations primitives où, droit, morale et religion sont intimement confondus. Le Fiqh est toujours religion puisqu'il est l'expression de la volonté insondable d'Allah, il est toujours morale puisque à propos de toutes les matières traitées, il spécifie la qualification légale de l'acte, il est enfin droit, puisqu'une bonne partie des matières dont il traite sont d'ordre juridique ... Ainsi toute la vie publique et privée de l'islam est baignée, au moins en théorie, et souvent en pratique

(1) - Les cadres sociaux de l'acculturation - Vol. 1, page 19.

dans une atmosphère religieuse; il est à cet égard nettement totalitaire". (1)

Notre méthode consistera à tracer deux séries de portraits commentés : cinq d'hommes, cinq de femmes, dont les "cas" - comme disent les travailleurs sociaux - sont caractéristiques d'un problème qui se retrouve communément dans le milieu Nord-Africain en France et, à ce titre, significatifs du paysage "côté arabe" de nos jeunes Maghrébins. Citons, à titre d'exemple, l'intransigeance brutale des pères et l'écrasante succession des maternités pour les mères. Nous essaierons de n'être pas trop monotone. Et puis ne faut-il pas que le Compagnon accepte, pierre après pierre, de voir s'élever son édifice, lentement ... Cela va requérir du lecteur beaucoup de patience.

Nous compléterons cette première partie par d'autres descriptions qui dépeignent les milieux extra-familiaux fréquentés par les jeunes : tableaux de l'école, de la rue ou de l'atelier et aussi de leur grand isolement, qui, malheureusement pour les enfants et les familles de notre échantillon, n'est pas étranger à leur vie : leur Islam est pour eux-mêmes, en France, un refuge.

(1) - G.H. BOUSQUET - Les grandes pratiques rituelles de l'Islam (P. 8 et 9)

## CHAPITRE I - L'HOMME MUSULMAN, CHEF DE FAMILLE EN FRANCE

L'Islam est surtout une religion d'hommes. Nous avons crû devoir participer à cette logique particulière en présentant d'abord quelques portraits au masculin. Chacun d'eux nous révèle une dominante du comportement des pères de nos jeunes clients. Ce sont avant tout des croyants qui sous le regard de Dieu se font leur place au soleil dans la dignité virile d'une famille nombreuse et si possible prospère. Cette ligne d'action se situe résolument dans l'ordre d'une tradition séculaire héritée du Prophète.

### A) - RESPECTER LE CORAN = HISTOIRE DE BRAHIM

Pour aller immédiatement à l'essentiel, nous avons choisi de dire d'abord l'histoire de BRAHIM dont l'intérêt est de permettre de voir vivre un "croyant". Nous n'avons pas voulu choisir un saint homme encore que cela aurait été possible. Celui-ci est plus haut en couleurs mais il n'est pas exceptionnel et se retrouve à de nombreux exemplaires dans l'entourage de nos deux cents familles.

TU EMBRASSES TOUTES CHOSES EN TA MISERICORDE ET TA SCIENCE.  
PARDONNE A CEUX QUI SE SONT CONVERTIS ! EPARGNE LEUR LE TOURMENT DE LA  
FOURNAISE.

SEIGNEUR, DANS LES JARDINS D'EDEN QUE TU LEUR A PROMIS FAIT  
LES ENTRER, AINSI QUE CEUX DE LEURS PERES, DE LEURS EPOUSES ET DE LEUR  
DESCENDANCE QUI AURONT ETE VERTUEUX.

TU ES LE PUISSANT ET LE SAGE. EPARGNE LEUR LES MAUVAISES ACTIONS.(1)

#### (1) Coran (XL. 7,8)

Le texte des citations du Coran a été remis en forme sous notre responsabilité et ne constitue qu'une traduction fidèle à l'esprit (sinon à la lettre) de l'original.

Que le lecteur ne soit pas surpris de nos fréquents appels au Coran, nous pensons avec Mohammed ARKOUN (Professeur à l'Université PARIS VIII, auteur d'essais sur la pensée islamique) que "l'homme musulman se situe toujours dans une "perspective bipolaire" appelé par l'intelligence à la vie d'en haut, à contempler le Dieu Un, et d'autre part sans cesse tiré par son corps vers le bas dans le monde de la multiplicité".

## CHAPITRE I - L'HOMME MUSULMAN, CHEF DE FAMILLE EN FRANCE

L'Islam est surtout une religion d'hommes. Nous avons crû devoir participer à cette logique particulière en présentant d'abord quelques portraits au masculin. Chacun d'eux nous révèle une dominante du comportement des pères de nos jeunes clients. Ce sont avant tout des croyants qui sous le regard de Dieu se font leur place au soleil dans la dignité virile d'une famille nombreuse et si possible prospère. Cette ligne d'action se situe résolument dans l'ordre d'une tradition séculaire héritée du Prophète.

### A) - RESPECTER LE CORAN = HISTOIRE DE BRAHIM

Pour aller immédiatement à l'essentiel, nous avons choisi de dire d'abord l'histoire de BRAHIM dont l'intérêt est de permettre de voir vivre un "croyant". Nous n'avons pas voulu choisir un saint homme encore que cela aurait été possible. Celui-ci est plus haut en couleurs mais il n'est pas exceptionnel et se retrouve à de nombreux exemplaires dans l'entourage de nos deux cents familles.

TU EMBRASSES TOUTES CHOSES EN TA MISERICORDE ET TA SCIENCE.  
PARDONNE A CEUX QUI SE SONT CONVERTIS ! EPARGNE LEUR LE TOURMENT DE LA  
FOURNAISE.

SEIGNEUR, DANS LES JARDINS D'EDEN QUE TU LEUR A PROMIS FAIT  
LES ENTRER, AINSI QUE CEUX DE LEURS PERES, DE LEURS EPOUSES ET DE LEUR  
DESCENDANCE QUI AURONT ETE VERTUEUX.

TU ES LE PUISSANT ET LE SAGE. EPARGNE LEUR LES MAUVAISES ACTIONS.(1)

#### (1) Coran (XL. 7,8)

Le texte des citations du Coran a été remis en forme sous notre responsabilité et ne constitue qu'une traduction fidèle à l'esprit (sinon à la lettre) de l'original.

Que le lecteur ne soit pas surpris de nos fréquents appels au Coran, nous pensons avec Mohammed ARKOUN (Professeur à l'Université PARIS VIII, auteur d'essais sur la pensée islamique) que "l'homme musulman se situe toujours dans une "perspective bipolaire" appelé par l'intelligence à la vie d'en haut, à contempler le Dieu Un, et d'autre part sans cesse tiré par son corps vers le bas dans le monde de la multiplicité".

## Histoire de BRAHIM (SSES 18189)

Brahim est âgé de cinquante quatre ans. De son premier mariage il ne reste pas d'enfant. Une petite fille est morte l'année du divorce de ses parents. Du second mariage sont nés dix enfants dont sept sont encore vivants. Ces dix naissances se sont échelonnées en douze ans. Toutes sont intervenues à Lyon où Brahim et sa jeune épouse sont arrivés en 1951. Celle-ci portait le même nom que son mari : c'était, dit l'enquête sociale, une jeune cousine, de quinze ans sa cadette, que ses parents avaient élevée en vue de ce mariage. Elle avait alors dix-huit ans. Son mari appartient à une famille aisée, son beau-père fut Grand Mufti de Tiaret. Ces cousins sont très attachés à la tradition, aux coutumes, et respectueux de tous les détails de la vie coutumière musulmane. La jeune maman est maintenant orpheline. Elle sait qu'elle ne pourra plus compter sur l'appui de sa propre famille et qu'il lui faudra, quoi qu'il en soit, se satisfaire de son sort. Brahim se comporte, selon la tradition, en tyran domestique, exigeant une totale soumission des siens, n'admettant aucune discussion, n'hésitant pas, le cas échéant, à porter des coups à sa femme et ses enfants. Des sept enfants vivants, trois ont dû être placés tant ils étaient terrorisés et inhibés par la présence du père.

Sur le plan professionnel, Brahim a occupé divers emplois de manoeuvre teinturier. Il aurait été renvoyé de l'un d'eux pour intempérance. En 1968, il fut hospitalisé pour une néphrite tournant à l'urémie. Son état était très grave. Il n'a pas repris le travail depuis. Il perçoit (et d'ailleurs garde pour lui) une pension de la Sécurité Sociale. Sa femme fait vivre la famille avec les allocations et le salaire de quelques ménages qu'elle trouve à faire. Brahim estime très naturelle cette situation, n'accepte aucune remarque venant de sa femme qu'il considère comme sa propriété, qui doit le servir et lui obéir. Toute velléité de résistance, tout obstacle, déclenche sa colère, sa brutalité. Ses principes éducatifs sont étroits et rigides.

Souvent son épouse a pensé à s'enfuir; C'est une petite femme vive, intelligente, très évoluée, soucieuse de l'éducation de ses enfants, qui souffre de l'atmosphère étouffante qui règne dans sa famille. Mariée sans son consentement, elle a envisagé de divorcer mais elle a reculé devant les difficultés et à cause de ses enfants. Tant bien que mal, malgré les coups, elle tient tête à son mari qu'elle a cependant quitté une fois pour huit jours.

Celui-ci est considéré comme un fanatique religieux. Marabout lui-même, il mène chez lui la vie d'un patriarche du Moyen Age. La salle de bain lui est strictement affectée. Il détient les clefs des armoires et placards, garde pour lui sa pension et les dons en espèces et en nature que lui font ses fidèles. En effet, il a loué une petite pièce qu'il appelle sa mosquée où il prie, se repose, reçoit ses coréligionnaires et dispense son enseignement de la religion dans ce qu'elle a de plus sévère. De plus, il fait des "horoscopes" dans la tradition maraboutique. C'est dire qu'il entend les difficultés diverses de ses coréligionnaires à qui il prescrit les remèdes appropriés.

C'est à l'extérieur un homme d'apparence très aimable, onctueux même, mais qui réprime mal ses réactions à certaines questions précises. A dire vrai, il ne communique pas volontiers. L'Assistante Sociale, à cause de sa qualité de femme, n'a pas noué avec lui un réel dialogue.

Il s'est borné à des considérations générales sur la condition de la femme en France et en Algérie, se refusant à donner des détails sur l'éducation de sa fille dont les agissements avec sa mère ont provoqué une mesure d'assistance éducative prononcée par un Magistrat féminin; l'enquête étant faite par une femme, il la supporte mal.

Il est difficile d'évaluer à sa juste mesure les difficultés psychologiques de cet homme brutal et tyrannique, diminué physiquement par la maladie, marqué socialement par la délinquance d'un de ses garçons, la mort de deux filles, la rébellion de son fils aîné et l'opposition de sa femme. Cet homme essaie pourtant de jouer le rôle qu'il sait devoir jouer selon la ligne de sa foi traditionnelle dans laquelle le conforte l'estime de ses coréligionnaires.

C'est maintenant un grand malade, mal remis d'un récent séjour à l'hôpital. L'adversité personnifiée par un voisin méchant a quelque peu rapproché les époux qui essaient de faire front commun. En l'absence du père hospitalisé, le fils aîné sur lequel on comptait, a quitté le foyer. Un autre est détenu. La petite maison que Brahim a achetée à la campagne pour son fils aîné reste vide.

On imagine mal l'humiliation dégradante de cet homme, détruit dans ce qui est son être profond : voilà en effet qu'en contradiction avec le Droit même légué par les anciens, sa femme et sa fille affichent leur désaccord. Plus encore, c'est une femme magistrat et une assistante sociale qui lui demandent des comptes sur ce qui se passe chez lui. Il est atteint dans sa force physique, dans sa dignité d'homme. Ses enfants lui font honte devant la communauté.

Brahim, dit l'enquête sociale, est lui-même "marabout" et "se conduit selon la tradition". Eclairons ceci de quelques commentaires :

Les marabouts étaient à l'origine des ascètes qui consacraient leur vie à l'étude du Coran. La piété populaire entourait ces saints hommes d'une grande vénération. On édifiait pour eux de petits oratoires qui le plus souvent devenaient, après leur mort, lieu de pèlerinage, un saint homme succédant à un autre. Les croyants, les croyantes surtout trouvaient auprès du Marabout la parole de soutien et même le remède aux maux du corps. Un peu médecins des âmes, un peu guérisseurs, les Marabouts demeurent les témoins intransigeants d'une piété rigoureuse et traditionnelle.

Or, traditionnellement, la civilisation islamique est le lieu de "l'éternel masculin" et cela bien avant Mohammad, dans la tradition même du désert : c'est l'assemblée des hommes qui gère et gère encore le clan. La morale sexuelle et conjugale est réglée au profit de l'homme. C'est lui qui est propriétaire des enfants. Tout son entourage est au service des vertus qui font de lui un Homme digne de ce nom :

C'est en premier lieu la virilité, qui est aussi endurance, fécondité, fidélité au groupe. C'est en prouvant par une nombreuse descendance les qualités de géniteur, de son mari que la femme acquiert à ses yeux quelque dignité qu'elle n'a pas si elle demeure stérile. Les enfants reconnaissent la virilité du père en étant dociles, respectueux et réservés.

Viennent ensuite les qualités d'honneur. L'homme arabe connaît ses droits, il sait sa propre valeur et n'admet pas d'être bafoué. La parole donnée est sacrée comme est sacré l'argent prêté. L'éducation s'applique à donner très tôt aux enfants ce sentiment d'honneur ombrageux qui est souvent mal vécu par les éducateurs européens. Le troisième groupe de qualités, centré sur la générosité, incite l'homme musulman à un accueil sans calcul. L'hôte est sacré, tout peut lui être sacrifié avec démesure. L'Arabe sait recevoir en grand seigneur.. et les notions de budget familial ne sont pas au centre de ses préoccupations.

Ces vertus dont il nous faut malheureusement parler trop vite, trouvent leur épanouissement au sein d'une société d'hommes solidement hiérarchisés pour leur valeur personnelle plus que par la place qu'ils s'attribuent dans les institutions. C'est dire l'éminente dignité que possède et entretient Brahim, marabout et maître tout puissant d'une famille où chacun sait qu'il peut tout redouter d'un homme qui n'est généreux qu'à l'extérieur.

A cette occasion, nous voudrions relever quelques notations sociales ou morales au gré des pages du Coran (la parole de Dieu) ou des Hadiths (la tradition).

Soulignons que cette morale est essentiellement religieuse, prescrite par son Créateur et son Maître. Mais l'homme n'y trouve rien qui lui permette de connaître son Dieu car celui-ci se rapporte toujours à sa création. C'est sur elle que doit porter la recherche et l'effort de l'homme : "Méditez sur les créatures de Dieu mais ne portez pas vos méditations sur Son Essence, sinon vous périrez", prescrit un Hadith.

Un article de M. BORMANS paru dans la revue "Comprendre"(1) conclut ainsi : "Le Coran apparaît par là comme une charte de la praxis musulmane et requiert l'adhésion vivante c'est-à-dire l'exécution de ses impératifs, lesquels se présentent souvent comme des impératifs catégoriques dont on n'aurait point à rechercher la raison".(1)

Il est plus souvent question de crainte, de châtement et d'obéissance qu'il n'est fait mention de l'amour. Le Croyant doit avant tout être soumis. Ce trait souligne une différence fondamentale avec la religion chrétienne qui se veut avant tout une religion d'amour par opposition à la religion de crainte des Juifs. "Nous sommes fils et non plus esclaves". "Ainsi donc, tu n'es plus esclave mais fils". (2)

Notre échantillon propose d'autres exemples de croyants plus savants que les autres. Il s'agit en fait d'un portrait assez stéréotypé.

SSES 197.68 - "Le père est un Nord-Africain primitif et traditionnaliste, capable de se montrer violent devant les incartades de ses enfants. Autoritaire, attaché aux coutumes, il lit le Coran à ses coréligionnaires. Il a un rôle de chef spirituel, soucieux de l'avenir de ses enfants, son système d'éducation est rigide et basé sur des interdits. Il travaille à la Communauté Urbaine comme cantonnier et habite avec sa famille dans une grande pièce vétuste au dernier étage d'un vieil immeuble lézardé au fond d'une véritable cour des miracles, derrière le fort de la Vitriolerie".

(1) - Morale islamique et monde moderne P.6. Comprendre n° II6 du I7.XI.1972

(2) - Epître de Paul aux Galates IV.7.

" Le père est une personnalité importante du groupe d'Algériens Musulmans. Il fait partie de l'Amicale dont il est un membre actif et autoritaire. Se présentant avec toujours beaucoup d'allure, il ne permet aucune pénétration dans sa vie privée. Il vit avec deux femmes d'une manière musulmane. Connu comme Musulman très pratiquant, il va chaque jour à la salle de prière du quartier, renforce les traditions et détient le respect de ses coréligionnaires.

Il est employé Municipal. Sa coopération apparente n'est qu'un faux-fuyant à toute intervention plus réaliste de nos Services. "

En contrepoint... SSES 25873

"La mère a une voix frêle et douce, un visage fin, lumineux. Très croyante, quelque peu mystique, elle paraît pure, droite, toute tournée vers Dieu ... souhaitant le bonheur du monde et priant intensément.

Elle pense que ce qui leur arrive par leurs fils a été voulu par Dieu, mais elle ne comprend pas cet acte commis par son fils (violences sexuelles sur une jeune Française de son âge) car il est doux, poli, gentil, sans problème apparent si ce n'est ceux qui sont liés à la scolarité ; et elle pensait lui avoir enseigné le bien et le mal. Elle espère que Dieu pardonnera à son fils.

Les événements courants de la vie lui inspirent des prières qu'elle récite pendant l'entretien, illuminée de joie. Elle s'occupe sur le plan religieux de femmes Nord-Africaines avec lesquelles elle participe, tous les quinze jours, à l'Amicale, à des discussions religieuses."

Tous les pères de notre échantillon sont d'origine Maghrébine.

- Algériens . . . . .	163
- Algériens Français . . . . .	15
- Marocains . . . . .	6
- Tunisiens . . . . .	15
- Pas de renseignements . . . . .	1

---

200

Aucun ne s'est dit Chrétien.

Les problèmes qui se posent à ces croyants ne sont pas théoriques. Voyons d'une manière plus approfondie comme ils vivent, eux et leur famille, cette parole du Prophète :

"O VOUS QUI CROYEZ, le JEÛNE VOUS A ETE PRESCRIT COMME IL A ETE PRESCRIT A CEUX QUI FURENT AVANT VOUS ..." (1)

Le Ramadân est des cinq "piliers de l'islam" le plus connu avec le Pèlerinage. Ce nom est celui d'un mois de l'année lunaire choisi par le Prophète messager de Dieu pour être une période de sanctification. Au cours de ces trente jours spécialement bénis, peuvent chaque année s'épanouir, en une sorte de retraite spirituelle, les trois premières règles de l'islam qui sont de proclamer sa foi, prier Dieu et faire l'aumône.

Chaque année, le jeûne qu'observent, chacun à sa manière, tous les Musulmans du monde, est pour eux signe de leur unité, une proclamation de leur foi, communauté proclamée et réassurée chaque fois, c'est l'Umma des croyants. Elle se retrouve unanime dans l'obéissance à cette prescription fondamentale pendant ce mois où alternent privations diurnes et réjouissances nocturnes dans la perspective commune de mieux vivre l'islam, c'est-à-dire la soumission à Dieu.

La prière en cette période se fait plus vive, plus fervente. On a pu parler à ce sujet d'une véritable guerre sainte intérieure qui se mène dans chaque conscience. La pratique du jeûne elle-même entre dans cet ensemble d'exercices favorables au retour sur soi de chacun. En cela la religion musulmane est toute proche de la religion juive ou de celle des Chrétiens d'Orient qui ont toujours inclus cette ascèse dans leur piété. Le Ramadân est considéré comme une reprise en main personnelle, où chacun recherche scrupuleusement la fidélité aux moindres détails de la pratique religieuse, que ce soit dans la solitude de la maison ou à la Mosquée sous la direction de l'Imam.

Mais le Ramadân est avant tout partage avec les pauvres, que ce soit sur le plan matériel ou sur le plan de la meilleure compréhension par la pratique du jeûne, des souffrances qu'endurent les pauvres, privés habituellement de nourriture ou de commodités matérielles. En ce temps, on partage beaucoup, on échange des plats et des gâteaux, on gâte les enfants, on aime à recevoir des amis ou à faire l'aumône. La vie nocturne prête même à de fréquents excès de table que condamnent les purs, car la fidélité à l'esprit du jeûne diurne ne peut admettre qu'il donne prétexte à une débauche nocturne. En ce temps de pénitence, les pauvres doivent être présents dans tous les esprits. Ainsi les entorses à la loi donnent-elles

(1) - Coran II, 183-185

lieu à une compensation, dont profitent les plus défavorisés de la communauté.

Parallèlement, ce mois est aussi l'objet de bien des joies vécues en famille et en société : la nuit y prend une signification nouvelle, surtout quand elle est célébrée en sa qualité de moment privilégié où la Révélation est faite aux Hommes.

Du moins ce tableau est-il celui de la vie en pays musulman ... Mais comment vivre de telles nuits s'il faut "pointer" dès l'aurore le lendemain, rester sans boire dans une fonderie, prier quand on s'entasse à dix dans une seule pièce, partager quand on n'a pas l'indispensable? Le Ramadân pose à la conscience du migrant une série de problèmes insolubles.

Le journal "La Croix" dans son numéro du 16.9.75 titrait "deux millions de Musulmans en France, déracinés donc menacés dans leur foi". La religion musulmane est numériquement la seconde en France et pourtant elle n'a pas de place particulière dans notre pays. A dire vrai, cette confession n'a pas droit de cité chez nous. Impossible pour ses ressortissants d'exprimer comme ils le font chez eux leur sentiment religieux. Les lieux de Culte sont rares, rares aussi les Chefs religieux. Nos enquêtes témoignent pourtant parfois d'un grand prestige religieux de certains pères de famille ; ce qui prouve une vie religieuse sous-jacente.

L'Orthodoxie recommande la prière cinq fois par jour. Il va de soi qu'un travailleur ne peut pas demander à son patron de quitter son chantier pour aller prier. Il est vrai toutefois qu'il peut regrouper ces cinq temps de prière. Il est facile d'imaginer les difficultés que rencontre le célibataire qui, après sa journée de travail, doit assumer le soir sa toilette, la prière, la préparation du repas, et prendre enfin le repos nécessaire. Beaucoup abandonnent ce qui peut être abandonné sans dommage pour la santé. Les contraintes du Ramadân sont quasi insurmontables pour l'homme seul qui n'est pas soutenu par une communauté familiale. L'exercice du jeûne peut même s'avérer dangereux dans certains postes exigeant une bonne forme physique. Les travailleurs Maghrébins de ce fait se sentent en quelque sorte exclus de la communauté des croyants. Nombreux sont ceux qui cherchent dans les plaisirs faciles une compensation à cette détresse douloureusement ressentie. Nos enquêtes notent souvent l'alcoolisme du père de famille qui colore sa dureté naturelle de méchanceté et le fait tomber souvent dans de regrettables excès.

On peut se demander pourtant jusqu'à quel point les Migrants ne sont pas plus exigeants pour eux-mêmes que ne leur demande leur religion bien comprise. N'est-il pas écrit en effet : "CELUI QUI PARMI NOUS SERA MALADE OU EN DEPLACEMENT (JEÛNERA) UN NOMBRE (EGAL) D'AUTRES JOURS. DIEU VEUT POUR VOUS DE L'AISE ET NE VEUT POINT DE GENE".(1) Il est donc toujours possible de repousser les obligations du Ramadân à des temps meilleurs, pour la retraite ou les congés par exemple. Mais il y a plus : - les travailleurs ont pu être considérés, de même que les voyageurs, comme placés dans de telles conditions que le jeûne leur est épargné - Citons deux extraits du discours de M. BOURGUIBA dans lequel il parle des travailleurs en Tunisie (2):

Le 5 février 1960, il déclarait : "Le Ramadân commence dans trois semaines. Il pose un problème que j'ai examiné attentivement ... J'ai déjà eu plusieurs entretiens sur le sujet avec le Grand Mufti, ici présent ... La mobilisation des énergies se heurte à des considérations que le Peuple considère comme inhérentes à la religion. Pendant le Ramadân le travail s'arrête. Au moment où nous faisons l'impossible pour augmenter la production, comment se résigner à la voir s'effondrer pour tomber à une valeur voisine de zéro? Je conteste que la religion puisse imposer pareille exigence. Il s'agit d'une interprétation abusive de la religion. Quand le jeûne épuise les forces physiques de l'homme au point de le contraindre à cesser toute activité, aucun dogme n'est en mesure de justifier cette carence. La religion est faite pour atténuer les difficultés de la vie et non pour les accroître. Ce qui explique que des dérogations sont prévues pour atténuer la rigueur de certaines pratiques. D'ailleurs, toute notion de pénitence et de rédemption par la souffrance est étrangère à l'esprit de l'Islam... On sait que le voyageur n'est plus tenu au jeûne. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le travailleur?... Je ne demande pas au peuple d'abandonner le jeûne. C'est un commandement qu'il faut respecter. Mais je dis que le jeûne comporte le risque de nuire à votre santé ou d'interrompre votre activité qui est votre raison de vivre et votre gagne-pain. Alors, si Aziz Djaït (le Grand Mufti) est là pour vous autoriser à rompre le jeûne, quitte à récupérer par la suite les journées perdues quand vous serez en congé ou en retraite... Il est impensable que la religion puisse devenir un facteur de stagnation, de faiblesse et de décadence".

(1) - Coran II, 183-185

(2) - (Cité par Maurice BORRMANS dans "Comprendre" n° 122 du 24.10.1973

Dans son discours du 8 Février 1961, le Président BOURGUIBA devait revenir sur la question et préciser sa pensée, après les affrontements du Ramadan de 1960 : "J'ai une conscience. Elle m'impose d'user de mon autorité sur le plan moral et sur le plan légal, pour éclairer ce peuple auquel j'ai voué mon existence... Ma recherche me conduit parfois sur des chemins que certains éprouvent de la réticence à emprunter... Il n'est pas facile de s'attaquer aux causes du sous-développement... J'en appelle donc à l'intelligence de tous... Les premiers dirigeants de l'Islam étaient infiniment plus libres et plus audacieux dans l'application des principes et de l'effort créateur, ainsi que dans l'adaptation aux circonstances... On prétend que je veux supprimer le Ramadan, que je veux imposer aux fonctionnaires l'inobservation du jeûne. Il n'en a jamais été question. Le jeûne du Ramadan est parfaitement concevable. L'institution du jeûne existe d'ailleurs dans toutes les religions. Ses bienfaits sont connus : maîtrise de soi-même, amélioration peut-être de la condition physique, thérapeutique de certaines maladies. La raison admet tout cela et nous y souscrivons. Mais..... nous nous trouvons dans des circonstances bien particulières .... où il nous faut travailler.

Cependant, il nous faut signaler une des conclusions du dixième séminaire sur la pensée islamique (juillet 1976) qui touche au jeûne : Il y a possibilité de rompre cette pratique pour les ouvriers locaux ou émigrés qui travaillent en usine et ne peuvent l'assumer sans préjudice.

Les professeurs, savants, médecins et juristes qui sont intervenus ont fait preuve d'une volonté ferme d'ouverture sur le monde moderne et sur les problèmes spécifiques engendrés par le progrès matériel. Car l'Islam se veut la religion de la paix intérieure et non pas celle de la souffrance et de la contrainte.

Mais il y a plus en l'espèce qu'une simple obligation qu'il est possible de lever.

Un peu comme si en raison de circonstances particulières, on dispensait un Européen de fêter Noël ! Car le Ramadan est aussi une fête que célèbrent ensemble à l'Aïd El Séguir cinq à six cents millions de Croyants de par le monde, en des jours qui rappellent les fêtes de chez nous, autrefois. Célébrations religieuses le plus souvent, ces trêves donnaient quelque répit à nos ancêtres.

B) - AGIR SANS FAIBLESSE - HISTOIRE DE MANSOUR

Sans remonter trop loin dans le passé, il est certain que bien des comportements des familles Nord-Africaines nous rappellent des souvenirs. Les moeurs y sont rudes comme l'étaient celles de nos propres Grands-Pères ruraux : nous pouvons peut-être risquer cette association pour introduire le cas de Mansour, homme rude, brutal même, dont nous contons ici l'histoire.

C'EST DANS LE SEUL BUT DE SUSCITER ENTRE VOUS LA HAINE ET L'AGRESSIVITE POUR VOUS ELOIGNER DE L'INVOCATION D'ALLAH ET DE LA PRIERE QUE LE DEMON VOUS ENCOURAGE AU JEU ET A L'USAGE DES BOISSONS FERMENTEES.

ALORS, ALLEZ VOUS CESSER DE VOUS Y ADONNER !

OBEISSEZ A ALLAH, OBEISSEZ A SON APOTRE - PRENEZ GARDE ! (1)

Histoire de MANSOUR (SSES 25769)

Mansour est originaire de la région de Batna. Il travaillait comme journalier agricole et vivait dans la pauvreté quand il s'engagea en 1947 dans l'armée française. Il avait 22 ans. Le métier des armes le conduisit à la guerre en Indochine. En 1955, il était réformé. Pendant son séjour à l'armée il avait appris à lire et à écrire le français, et aussi à le parler correctement. Après sa démobilisation il retourna chez lui. Il avait 31 ans. Ses parents lui donnèrent pour femme la fille d'un épicier du voisinage de quinze ans sa cadette.

L'an d'après naissait Saïda qui devait mourir trois mois plus tard, puis Nhaktar l'année suivante. Mal réhabitué dans son pays qu'il n'a plus retrouvé avec ses yeux d'autrefois, Mansour décide alors de passer en France. En 1959, il installe sa famille à Pont d'Ain où il trouve un emploi de jardinier chez "Monsieur le Maire". Puis il gagne Lyon, montée de la Grand Côte. Les années passent.... La famille loge maintenant à Vénissieux. Mansour a occupé de nombreux emplois depuis son arrivée. Il a subi un accident qui l'a contraint d'interrompre son travail pendant quinze mois, puis l'an d'après un autre qui le maintint presque un an dans l'oisiveté.

(1) - Coran V - 93.91

C'est au cours du premier arrêt de travail que Mansour fait l'objet d'une enquête par la Brigade des Mineurs pour avoir "corrigé" sévèrement son fils Nhaktar alors âgé de 10 ans. A peu près à la même époque, sa femme, à la suite d'une dispute plus sérieuse que d'habitude, quitte le domicile conjugal pendant trois semaines. Les enfants sont placés à l'Assistance à l'Enfance.

En Mars 1970 au cours de la première enquête concernant Nhaktar qui commence à faire des sottises, l'Assistante constate qu'un des enfants âgé de six ans est hospitalisé pour fracture au fémur. Mansour affirme que c'est en se tournant pour ramasser l'enfant qui était tombé d'une table qu'il lui avait écrasé la cuisse avec le pied... Peut-être? Mais comment savoir la vérité à propos de cet homme dissimulé, excellent comédien, qui a toutes les raisons de refuser toute intrusion dans sa vie privée, et qui en vertu de ces mêmes raisons présente l'aimable façade d'une extrême politesse à l'égard de ses hôtes que sont les travailleurs sociaux.

Physiquement c'est un homme tout en angles, inquiétant par son intransigeance à l'égard de son fils aîné dont il a toujours redouté les frasques même avant qu'il n'en commette. En famille, il est le maître absolu à la façon musulmane. Il semble naturellement violent. Mais il jouit d'une belle réputation car il lit, écrit et parle bien le français qu'il a appris à l'armée. Dans son entourage algérien, il joue à l'homme supérieur dans le quartier populaire de la Montée de la Grand'Côte.

Depuis quelques mois il a pris l'habitude de s'enivrer. Il est de plus en plus violent avec la femme et les enfants, surtout avec l'aîné qui prétend protéger ses 7 frères et soeurs. Un fossé profond sépare le père et le fils. Mansour affirme qu'à cause de ce garçon il n'ose plus regarder les voisins. C'est vrai qu'il a honte.

o  
o o

Nous avons choisi ce portrait à cause de son caractère relativement modéré, nous refusant à exposer trop complaisamment les incroyables excès qui parsèment nos enquêtes. Deux exemples seulement :

SSES 4874 -

"Ne sachant que faire pour empêcher son fils de fuir, il l'a attaché, tondu, mis en pyjama et battu ; mais Tahar a réussi à partir. Sa soeur qui avait fugué deux fois pour aller chez une camarade a été sévèrement punie. Depuis "elle ne pose plus de problème".

SSES 235.73 -

"Le père a très mal pris ce vol. Il a frappé Ahmed avec une chaussure, ce qui a nécessité un séjour en clinique de trois jours."

Et encore, ne pouvons nous rapporter que les faits parvenus à la connaissance des Assistantes. Car il est difficile de relater le quotidien.

Il semble constant que les pères réservent leur tendresse aux plus petits, ceux qui, entièrement dépendants, ne contestent pas l'autorité toute puissante qui est le modèle idéal de père Maghrébin. La dureté, la brutalité souvent, caractérisent un certain nombre des pères de familles. Elle est souvent assortie d'un penchant à la boisson. Celui-ci est noté dans 34 de nos enquêtes (17%). Une cinquantaine de descriptions soulignent la dureté, la sévérité la rigidité du père présenté parfois comme coléreux, exigeant, vindicatif. D'autres qualificatifs sont souvent employés, violent, irracible, brutal, strict. Ils dépeignent de véritables tyrans domestiques qui ne connaissent que le langage des coups soulignant le caractère rustre, la frusticité de cet homme fatigué par sa journée de travail, excédé par ses conditions de vie et pratiquement sans espoir d'un lendemain meilleur. Un homme accablé qui réagit à sa manière en faisant souffrir les autres dans la ligue d'une tradition qui est sans doute plus péniblement ressentie de ce côté ci de la Méditerranée que de l'autre du fait de l'environnement. Car au Maghreb non plus les pères ne sont pas toujours tendres. Là-bas comme ailleurs, c'est par la force que les Fils doivent prendre au Père l'autorité qu'il se refuse à partager.

SSES 574 -

"Tant qu'il n'aura pas 20 ans, il n'a pas à commander et doit se tenir tranquille. Sa place est dans la famille et en cas de mauvaise conduite on le renverra en Algérie".

Ce fils ajoute que son père le battait continuellement en menaçant de le tuer.

Dans le meilleur cas (Extrait du dossier SSES 24970) le Père (...) a un désir très profond de faire atteindre à ses enfants une situation meilleure que la sienne, il souhaite qu'ils réussissent à l'école. Pour lui l'éducation est faite d'autorité à base de coups et de brimades.

Ce comportement peut amener l'entourage à une curieuse conspiration avec l'enfant. En effet, les réactions paternelles sont hors de proportion avec les erreurs commises par l'enfant. Aussi bien la mère s'applique-t-elle à cacher les frasques ou les mauvaises notes. Les Instituteurs (SSES 17473) peuvent être complices et, cherchant eux aussi la juste mesure, sont amenés à minimiser certaines indisciplines ou le mauvais travail des enfants pour les protéger des colères du père.

SSES 673 -

"Quand il apprenait que l'enfant avait été puni, son père lui faisait passer la nuit sur le balcon".

o  
o o  
.

Il convient d'insister sur l'origine paysanne de la plupart des familles de notre échantillon. Dans la moitié des cas cette origine est nettement indiquée, dans 25% des autres, on peut la lire entre les lignes. Dans ce qui nous reste, il est difficile de dire si le séjour en ville est un bref passage et si l'imprégnation est suffisante pour faire oublier la rude vie des douars. Quoi qu'il en soit nous les retrouvons tous en ville, et rarement comme travailleurs agricoles à moins que ce soit à titre temporaire. Les salaires élevés que sont venus chercher les migrants ne sont pas ceux des journaliers de la terre ici comme au Maghreb. "Pris dans l'engrenage de l'économie monétaire moderne (...) le paysan n'a souvent d'autres issues que l'emprunt à des taux usuraires, la vente des terres et l'émigration ou la condition de sous-prolétaire jugé également bon et inapte à tous les emplois, jeté dans la misère matérielle et surtout morale, désocialisé, déshumanisé, atteint en ses valeurs vitales et habité par un sentiment de frustration chronique."(1)

(1) - BOURDIEU - Sociologie de l'Algérie (P.II9)

Soulignons les chocs successifs, toujours difficiles à recevoir pour ces campagnards que sont les migrants. Si difficiles même qu'on ne doit pas se scandaliser à les voir souvent chercher dans l'alcool une assurance, un réconfort provisoire, un oubli momentané d'une condition trop dure.

- Choc campagne-ville avec ce que cela comporte de rupture dans le rythme de travail.
- Choc famille-solitude, car en effet le migrant cherche à ménager des étapes dans la transplantation familiale en venant avant les siens. Il est à même en deux ou trois ans de créer des conditions acceptables sur le plan matériel pour l'arrivée des siens.
- Choc Maghreb-Europe. "Chez vous, clame le prophète qu'est Lakdar Hamina dans les chroniques des Années de braise, chez vous vous étiez malheureux et libres, ici vous n'êtes plus que malheureux". Ce n'est plus la même maison, on n'y vit qu'en famille, pas en communauté. Ce n'est pas la même langue, ni la même mentalité.
- Choc industriel : Passant de la faucille au tour automatique, de la vie de berger à celle d'ouvrier spécialisé, ils découvrent avec brutalité les horaires rigoureux, la discipline, les transports en commun, la monotonie et la répétition des tâches. On ne change pas un homme en un trait de plume, en un ticket d'avion. Beaucoup ne s'habituent pas.
- Choc d'un espoir déçu, d'une dignité blessée. Ils ont tous cru à un pays d'Eldorado où l'argent se trouve facilement, où le plaisir est à portée de la main et le rêve s'effondre vite. Ils ont l'impression vague d'avoir été trompés de s'être trompés eux-mêmes. Ils ne comprennent pas pourquoi on semble les détester. C'est presque un chagrin d'amour.

Il y a aussi, et ce n'est pas le moins important, le choc né des différences de systèmes, attitudes-valeurs qui bouleverse les réflexes sociaux du migrant au détriment parfois de sa santé mentale. Un de nos amis s'est vu interné pour avoir répondu d'une manière "aberrante" à la conduite injurieuse d'un voisin que son honneur lui demandait de tuer.

Que de coups reçus de tous côtés ... Et pourtant à quelques ombres près, ce peuple de fellahs devenus ouvriers ne se laisse pas abatre. Les pères se constituent dans la douleur une nombreuse famille, les mères font chez elles des miracles. Tous manifestent une endurance qui provoque l'admiration des optimistes qui savent que seuls les anges ne sont jamais admirables.

Les pessimistes peuvent se demander ce qu'ils détestent réellement quand ils critiquent le Maghrébin qui se laisse aller à boire, qui est dur avec sa femme et ses enfants, qui se conduit comme un rustre. Une réflexion de DURKHEIM les aidera "Il ne faut pas dire qu'un acte froisse la conscience commune parce qu'il est criminel, mais qu'il est criminel parce qu'il froisse la conscience commune".

Pourquoi ne supportons nous pas leur discours quand il s'exprime autrement que par des mots et qu'il a l'air désespéré? Car en fin de compte, tout ceci n'est qu'un tout petit aspect de l'immense problème de l'alcoolisme et de la violence en France. Ce fléau social ne semble pas émouvoir comme il conviendrait l'homme de la rue. Or il remarque un Musulman qui s'enivre. Peut-être parce que ce comportement "froisse la conscience commune"?

### C) - S'ASSURER UN LOGEMENT = HISTOIRE DE NACER

Les histoires de Brahim et de Mansour nous ont permis de prendre connaissance de la vie des migrants avec un certain recul. Avec l'histoire de Nacer, nous pénétrons dans l'intimité d'une famille dont nous essayons de comprendre les problèmes au niveau du logement.

IL EXAUCERA CEUX QUI CROIENT ET QUI FONT LE BIEN. IL REDOUBLERA DE FAVEUR POUR EUX TANDIS QU'IL INFLIGERA DES TOURMENTS TERRIBLES AUX INFIDELES.

MAIS SI ALLAH AVAIT DISPENSE TROP GENEREUSEMENT SES DONNS A SES SERVITEURS? ILS AURAIENT PU DEVENIR ARROGANTS. ALORS IL FAUT DESCENDRE SUR EUX SEULEMENT CE QU'IL JUGE SUFFISANT CAR IL LES CONNAIT BIEN ET IL SAIT CE QU'IL LEUR EST NECESSAIRE. (1)

SSES 19973 -

Nacer est né quelque part dans la campagne constantinoise il y a 55 ans. Il est depuis plus de 20 ans en France. Il y mène, lui et sa famille, une existence pour le moins difficile, jalonnée par 16 naissances

(1) Coran XLII - 25, 26, 27

espacées de 10 à 26 mois au maximum dont la dernière précède de quelques mois la rédaction de l'enquête sociale ; ce qui laisse l'avenir incertain.

L'histoire de cette famille est aussi celle de ses tribulations dans la région lyonnaise. Contée sous l'angle du logement, on peut y différencier trois étapes. La première qui se termine à Pont-de-Chérury dont on ne sait pas grand chose, mais qui ne fut sans doute pas brillante puisqu'elle se conclut par la décision de vivre dans un bidonville du Boulevard de Ceinture. Cette seconde étape dura sept ans, le temps d'ajouter six enfants aux quatre aînés. La dernière étape se situe dans un des "quartiers Nord-Africains" de Lyon. La famille y occupe un F6 qui regroupe le soir quelque 17 personnes : les parents, deux enfants d'une fille en instance de divorce et treize frères et soeurs issus du ménage de Nacer vivant actuellement sous le même toit.

Comment conter l'histoire d'une famille aussi nombreuse, autrement qu'en disant ses plus grands malheurs? Une enfant de 19 ans est morte cette année, on ne sait trop de quoi. Le fils aîné a été expulsé à la suite de graves délits. Une fillette est atteinte du cancer des os. Le dernier-né est encéphalopathe, un petit est mort à trois mois... De plus, un des enfants est en prison, inculpé de vol.

Nacer gagne mensuellement 1.200 F (en décembre 1973). Ses prestations familiales s'élèvent à 2.380 F par mois. Il paie 650 F de Loyer. Il reste donc par jour 98 F pour les 17 personnes, soit moins de 6 F par personne.

Le chef de famille ne semble pas avoir de la situation une notion bien exacte. C'est un homme de corpulence assez forte, cheveux blancs, visage autoritaire. Il apparaît à tous comme un rustre, assez violent et dur, étroitement enfermé dans ses coutumes.

Lorsqu'il arrive à la maison, il exige de tous le silence ainsi que le veut la tradition. Il n'admet pas que l'on dérange son repos. Seul le petit dernier le préoccupe. On a peine à imaginer comment s'établit le silence parmi cette famille qui compte tant d'enfants en bas âge.

A dire vrai aucune vie spontanée n'est possible en présence du père qui est laissé à l'écart de tout ce qui constitue les affaires de la famille, tenues en main par le clan des femmes regroupées autour de la mère. Celle-ci répond par la ruse aux coups que lui distribue son mari, surtout quand il a bu ou que les événements sont plus contrariants encore

qu'à l'accoutumée. Pas plus que son mari, elle ne semble se rendre compte de la difficulté réelle de la situation et manifeste à l'Assistante Sociale une déconcertante hilarité à la pensée que déjà mère de famille nombreuse elle peut encore donner naissance à d'autres enfants.

Il semble que nulle intrusion éducative, pas plus d'ailleurs que médico-sociale, ne soit possible dans cette famille qui constitue un bloc imperméable.

Les problèmes scolaires, on le conçoit, sont secondaires ; l'hygiène et le vêtement sont le cadet des soucis de cette famille qui pour être le prototype parfait de la famille inadaptée à la vie en France n'en est pas pour autant le seul exemplaire de notre échantillon.

On y trouve souvent des tableaux aussi attristants.

SSES 1078 -

"Leur maison étant démolie depuis peu, ils ont retrouvé 3 pièces dans un vieil immeuble voué à la démolition. M. H, manoeuvre en usine, est peu assidu depuis quelques mois. Il risque le renvoi. Par ailleurs, il fait un usage immodéré de l'alcool. Il est alors violent, coléreux et n'hésite pas à frapper femme et enfants".

SSES 17673 -

"M. S, est travailleur assidu mais sa femme est une malade mentale incapable de tenir la maison et de s'occuper des enfants dont la saleté et le manque d'hygiène ont alerté l'Assistante du secteur. Une fille de 14 ans est en maison maternelle. Le dernier fils se fait remarquer dans le quartier par sa brutalité. Le père se serait depuis peu mis à boire... C'est un homme profondément malheureux".

Un regroupement a pu être fait selon "le statut" de l'occupant des logements :

TABLEAU N°1

- Bénéficiaire d'un logement de transit.....	16
- Occupant d'une maison vouée à la démolition.....	3
- Locataire d'un appartement en ville.....	72
- Locataire d'un logement à la campagne.....	6
- Locataire en H.L.M.....	80
- Propriétaire d'un logement urbain.....	19
- Propriétaire d'une maison à la campagne .....	4
	<u>200</u>

Le nombre d'occupants par pièce nous retiendra par la suite plus longuement. Toute discussion ne peut être sérieuse à ce sujet que si elle tient compte d'un certain nombre de variables pour lesquelles nous ne possédons malheureusement pas les éléments concernant notre échantillon et qui touchent à la surface des pièces ainsi qu'au confort : eau, gaz, standing de l'immeuble. Il est certain que chaque cas mériterait un examen particulier.

Quoi qu'il en soit, le paysage habituel de nos jeunes comporte des logements qui regorgent d'habitants : adultes excédés par le grouillement bruyant des petits, adolescents qui fuient autant qu'ils le peuvent le logis trop étroit où ils n'arrivent pas à trouver leur espace vital ni même le coin de table indispensable pour faire les devoirs et le calme pour apprendre les leçons.

Ce paysage se situe le plus souvent dans un quartier qui regroupe une majorité de Maghrébina, cette population tendant, de fait, à exclure d'autres groupes ethniques. Les Européens fuient en effet certaines habitudes qu'ils proclament indiscrettes et envahissantes, refusant en fait aux autres de conduire leur vie familiale à leur guise.

#### D) - FAIRE VIVRE SA FAMILLE = HISTOIRE DE SALAH

L'histoire suivante, celle de Salah, nous aide à percevoir mieux "l'économie" du plan familial que suivent vaille que vaille les migrants Nords-Africains avec la bénédiction de Dieu.

- Constitution d'une famille nombreuse,
- Etablissement solide de cette famille grâce à une activité professionnelle lucrative,
- Scolarisation des enfants pour leur permettre de faire à leur tour mieux que leur propre père.

EH QUOI! N'ONT-ILS PAS CONSTATE QUE NOUS VERTONS DE L'EAU SUR LES TERRES ARIDES POUR QUE CROISSENT LES MOISSONS DONT ILS SE NOURRISSENT EUX ET LEURS TROUPEAUX.

EH QUOI! SONT-ILS AVEUGLES?(1)

### Histoire de SALAH

SSES 16474 -

L'histoire de Salah est une histoire banale car on y trouve peu ou prou toutes les difficultés et les aspirations auxquelles se confronte un homme mais il s'y ajoute comme il se doit la coloration particulière qu'apporte à cette situation banale la condition de migrant Maghrébin.

Salah a installé sa famille Montée de la Grande Côte, en plein quartier Nord-Africain, dans un petit logement de 3 pièces que partagent ses cinq enfants, le fils de sa femme né d'un précédent mariage (dissous par la mort du premier mari) et aussi sa belle-mère, elle même divorcée, qui assure au foyer de sa fille une présence constante en l'absence de son gendre. Salah est souvent absent car pour accroître ses revenus il fait pour le compte de son employeur de fréquents déplacements d'une semaine, voire d'un mois.

Le fils de la femme de Salah va avoir 20 ans. Il poursuit des études de comptabilité. Son parâtre l'a adopté selon la tradition comme son propre fils et il ne fait aucune différence avec les autres, payant sans rechigner les études de cet enfant qui n'est pas de lui mais qui est maintenant de sa famille.

La Belle-mère de Salah vit à la maison. Il n'est pas impossible de penser que sa présence est due aux nombreuses absences du maître de maison et qu'elle est destinée à assurer une certaine honorabilité à la femme qui vit souvent seule. Rares sont dans les familles nord-africaines

en France les personnes "vivant sous le même toit" parents d'un côté ou de l'autre. L'exiguïté du logement, la transplantation à laquelle se résolvent peu volontiers les vieilles personnes, expliquent cette rupture avec la tradition. En effet, les vieux font réellement partie de la famille au Maghreb. Il est même plus exact de dire que c'est chez eux que vivent les jeunes.

A son retour de déplacement, Salah reçoit de sa femme le compte-rendu de la semaine ou de la quinzaine passée. Elle est comme l'accoutumée vêtue selon la tradition, accueillante, ouverte, sympathique, bavarde. Il distribue alors les sanctions nécessaires et aussi pêle-mêle les petits cadeaux rapportés de ses voyages. Il est à la fois tendre et généreux de taloches d'autant qu'avec ses compagnons de travail il a arrosé le retour à Lyon. Il arrive que ses sanctions manquent de mesure car il a, de la vie que devraient mener les enfants, une image rigoureuse que contredit parfois le quotidien, ce quotidien du gynécée que la tradition et aussi les horaires de travail l'empêchent de connaître.

Comme tous ses compatriotes, Salah tient beaucoup à ce que ses enfants poursuivent de bonnes études, qui puissent les amener à des situations honorables. Tous ses enfants sont scolarisés et leurs études suivies avec vigilance sinon avec beaucoup de jugement par les parents. Les enfants sont en cela aidés par un ami de la famille, vieux professeur semblait-il, qui vient plusieurs fois par semaine aider les uns et les autres dans leurs difficultés scolaires. Ce vieil ami doit avoir fort à faire car les niveaux scolaires vont de la seconde sciences économiques, au CM 2, en passant par la 3ème, la 5ème et la 6ème.

Dans cette situation paisible intervient alors le délit.

"L'affaire" comme on dit dans la famille, a été très mal vécue par les parents. Il s'agit d'un vol de disque. La famille a sur le quartier une excellente réputation. On ne peut manquer d'être un peu surpris, après avoir passé des cours sales et malodorantes, les escaliers sombres et les couloirs sordides, de s'entendre dire fièrement au coeur d'un pauvre appartement surpeuplé "notre fils pourra être professeur ou médecin" (et c'est vrai qu'il le pourrait!) et avec orgueil "nos enfants sont cités en exemple dans les familles voisines".

C'est dire que le délit qui remonte à plusieurs mois au moment de l'enquête demeure encore très présent, un peu comme une cicatrice dans l'amour-propre de la famille. La mère rappelle à plusieurs reprises la

violence des corrections subies par le jeune délinquant. Elle sait que son mari, honteux des actes de son fils, est tout prêt à le frapper à nouveau. Quant à elle, voulant minimiser la portée des faits, elle essaie de cacher son inquiétude et le traumatisme causé par le délit qui reste présent et douloureux dans l'esprit de la famille.

A cette occasion, Salah a ressassé encore les consignes qu'il donne à sa femme en son absence. Il sait qu'il peut lui faire confiance. Elle est allée à l'école française jusqu'à 14 ans et peut valablement accomplir les démarches nécessaires. Il la tient responsable de la bonne conduite des enfants en son absence. Encore qu'elle soit moins attachée que son mari aux traditions, elle est d'accord avec lui pour ne pas admettre que les enfants traînent hors de la maison lorsque l'école est terminée. Les filles surtout sont l'objet d'une surveillance stricte. Elles reçoivent, en compensation, satisfaction aux caprices de leurs toilettes et se montrent aussi élégantes que leur maman. Les garçons, bien sûr, reçoivent régulièrement de l'argent de poche.

Mais quelle honte quand, dérangé dans son sommeil, il a dû aller chercher lui-même son fils au Commissariat. Et quelle correction au retour!

°  
° °

Nous venons, grâce à l'enquête sociale, de voir vivre Salah parmi les siens. Nous avons souligné l'importance pour l'homme arabe, de vivre au sein d'une communauté. Aussi ne doit-on pas être surpris de voir Salah se dévouer pour un enfant qui n'est pas de lui. La communauté familiale n'est pas fermée comme en Europe. La parenté est celle du clan.

Ainsi est-il très banal que Salah considère le fils de sa femme comme son propre fils. Il dépense pour lui beaucoup d'argent comme il le ferait pour un enfant de lui. Il se sent à l'égard de cet enfant les mêmes devoirs qu'envers les autres et cet enfant a envers lui des devoirs de fils.

Le trait de civilisation est poussé à l'extrême dans le court résumé qui suit et qu'on dirait issu d'un recueil de HADITH.

SSES 1973..... L'histoire de cette famille tunisienne.

"A la mort de son mari, restée seule avec cinq enfants dans un taudis de la rue Moncey, elle connaît une période très difficile, certains de ses enfants mendient dans la rue ! six ans après, elle épouse un Algérien âgé de 40 ans, homme très travailleur, soigneux et bon avec les enfants. Le climat familial se transforme grâce à cet homme plein de bon sens qui se considère comme le père au point de vouloir donner à tous sa nationalité et même son nom. Les enfants l'acceptent car il est juste et bon".

Ces exemples de grande élévation morale ne doivent pas nous faire oublier l'importance qu'attache l'homme arabe à ses qualités de géniteur. Les deux derniers cas cités témoignent de qualités de générosité qui sont d'un autre ordre. L'amour, qui devient volontiers chez nous amour conjugal n'a pas pour le musulman la même tonalité. Il s'agit pour lui surtout de réalisation de soi. Sa femme collabore à cette oeuvre. Elle en est un élément indispensable et soumis. Dans le couple il n'est question que du plaisir de l'homme. De cela la femme convient bon gré mal gré, ou plutôt convenait. Elle instruisait ses enfants dans cette ligne. On comprend qu'elle se soumette aux volontés de ses garçons même petits. Mais on comprend aussi qu'en cas de conflit fils-père son alliance avec ses garçons prenne des allures de complicité parfois malsaine.

Sur ces prémices cependant s'édifient des couples dont les sentiments qui unissent les conjoints sont indéniables; mais de ce sujet il n'est pas convenable de s'entretenir même avec un ami. La littérature est fort peu prolixe sur la vie du gynécée.

C'est dire qu'un Européen a tout lieu d'être désorienté devant une société qui vit d'une manière si différente de la sienne les liens conjugaux.

Le livre d'une voyageuse européenne que Simone JACQUEMART intitule "Le mariage Berbère" dépeint très chaleureusement, avec amour, ce qu'est en pays berbère la société des femmes à côté de celle des hommes. Les femmes y sont réunies sans esprit de concurrence par des sentiments "fraternels" réservés aux hommes dans nos sociétés occidentales. La vie y est très communautaire et crée aux jours de fête un espace fusionnel de danses et de chants inconnu chez nous et dont l'auteur nous fait deviner le charme particulier.

Cette ségrégation, selon les sexes, dans les communautés villageoises a mal préparé les musulmans à la création de la famille de type occidental vers laquelle s'oriente de plus en plus les Maghrébins.

Par malheur, dans cette construction d'une famille, en effet, que de divorces, de répudiations, de fuites, de vies gâchées! Quelqu'un a parlé de gabegie sexuelle devant les incertitudes qu'éprouvent les pères à se créer une famille.

SSES 2473 -

Le cas que nous citons maintenant peut nous donner une idée des imbroglios familiaux et de leur tonalité d'où l'affectivité entre Père et Mère est exclue au profit de l'intérêt supérieur de la Famille.

"En 1965, mourait Mme R. lors de son douzième accouchement. C'est la fille aînée alors âgée de 14 ans qui dut s'occuper des plus jeunes. Quelques mois plus tard, le père s'était remarié par procuration mais, lorsqu'il alla chercher la jeune fille en Algérie, il divorça tout de suite.

Trois ans après, il épousa et ramena chez lui une autre jeune femme de son village. L'année suivante, il divorça et la renvoya car elle n'était pas gentille avec les enfants. La jeune femme a eu de cette courte union un enfant qu'elle élève en Algérie et pour lequel M. R. envoie de temps en temps quelques subsides.

Entre temps, le fils aîné s'était marié et sa jeune femme assurait avec sa soeur aînée la charge de la vie familiale.

Enfin, deux ans après son dernier divorce, M. R. se remaria à nouveau et ramena chez lui une belle-mère à ses enfants. C'est une veuve d'un certain âge qui, sachant qu'avant elle l'autre belle-mère n'a pas été bonne avec les enfants, tient à se faire accepter d'eux. C'est également une bonne maîtresse de maison."

Nos pères en fait ne sont pas jeunes :

TABIEAU N° 2

:	:
:	7,5 % ont entre 31 et 40 ans, c'est-à-dire nés entre 1943/1933 :
:	49 % " " 41 et 50 ans, " " " " 1933/1923 :
:	28,5 % " " 51 et 60 ans, " " " " 1923/1913 :
:	12,5 % ont plus de 60 ans, " " " " 1913/1900 :
:	2,5 % pas de renseignements. :
:	:

Tous ont connu la colonisation, c'est-à-dire une société stable où les rôles étaient parfaitement distribués. Tous ont grandi dans une structure au sein de laquelle le colonisateur prenait normalement sa place dans la hiérarchie des êtres. A cet ordre social tous étaient accoutumés. Presque tous ont connu cette "... émigration des prolétaires sans ressources et sans racines vers les villes, destruction de l'unité économique de la famille, affaiblissement des solidarités anciennes et des contraintes collectives". (1)

Tous ont connu aussi la séparation, le départ pour la France avec son cortège de ruptures et d'illusions déçues. Beaucoup ont vécu de France les événements de la libération du pays que l'éloignement géographique n'a pas contribué à faire comprendre judicieusement.

Peu d'entre eux ont retrouvé le pays qu'ils ont quitté. Tous sont plus ou moins des déracinés. Comme FAWZI EL AIEDY, jeune chanteur irakien, ils pourraient dire leur désarroi :

Lettre.

JE ME SUIS PERDU  
 MES AILES N'ONT PORTE  
 ET JE SUIS TOMBE DANS UNE VILLE PERDUE.  
 JE TIRE MES ANNIERS  
 MAIS MES PIEDS NE SAVENT PAS OU ALLER.  
 JE TIRE MON ESPRIT  
 MAIS LES PIEDS SONT FATIGUES  
 LA VIE ME PORTE, JE PORTE MA VIE  
 MAIS JE SUIS LAS.  
 JE TIENS MA SOLITUDE DANS MA MAIN.  
 JE SOUTIENS MA VIE SUR LES EPAULES  
 MAIS JE GARDE MON IDEAL  
 DANS MON COEUR.

(1) - BOURDIEU - Sociologie de l'Algérie (P. 121)

Nous verrons combien ces aspects peuvent peser lourd dans l'image que les adolescents se font de leur père.

Pour le moment, ce père est un travailleur, du moins le plus souvent. Il est sans exception héritier d'un certain ordre des choses décrit par P. BOURDIEU :

"La société coloniale fait songer à un système de castes. Elle est composée en effet de deux "communautés" juxtaposées distinctes et nullement intégrées dans une totalité plus large. L'appartenance à chacune de ces communautés est déterminée par la naissance ; le type physique en est le signe comme parfois le vêtement ou le nom de famille (...) Les deux sociétés sont placées dans un rapport de supérieur à inférieur et séparées par une foule de barrières invisibles institutionnelles ou spontanées qui font que (...) les deux communautés se contentent de coexister, sans vraiment communiquer.

(...) La situation coloniale crée le "méprisable" en même temps que le mépris ; mais elle crée aussi la révolte contre le mépris, et la tension qui déchire la société globale ne cesse de croître". (1)

A titre de document, voici un budget (qui date de 1974)

SSES 13272 -

Ressources mensuelles

"Salaire de M. G. (Grutier) .....	I.237,00
Prestations familiales )	I.300,00
(7 enfants de - de 16 ans) }	
- A.F.	998,77
- Alloc. Logt.	185,30
- Sal. Unique	96,50

Charges mensuelles : Loyer (F5 - Immeuble HLM) 329,87"

Mohamed DIB prophétise en une périclaison qui nous aide à comprendre l'esprit dans lequel travaillent les Maghrébins pour leurs enfants :

"Il te faudra travailler comme une bête si tu veux seulement vivre. Ceux qui n'ont pas mis les pieds dans une école, meurent de faim? L'instruction, ce n'est pas pour toi, ver de terre. Qu'est-ce que tu te crois pour prétendre à l'instruction? Un pou qui veut s'élever au-dessus

(1) - BOURDIEU - Sociologie de l'Algérie (P.IIS)

de la condition (...) Tu auras à être un homme ou tu seras écrasé. Il te faudra supporter la dureté des autres, être prêt à rendre dureté pour dureté. N'espère pas le bonheur. Qui es-tu, qui es-tu pour espérer le bonheur. N'espère pas vivre tranquille, n'espère pas". (1)

"S'il est permis à tout individu de la caste inférieure de gravir les échelons de sa caste ; il est pratiquement impossible de franchir l'abîme qui sépare les deux échelles". (2)

Il en est pourtant comme Farid qui réussissent.

E) - S'ASSURER UNE PLACE AU SOLEIL : HISTOIRE DE FARID

Réussir dans la vie est signe de la bénédiction divine.

SI VOS PERES, VOS FILS, VOS FRERES, VOS EPOUSES ET VOTRE FAMILLE, SI LES BIENS QUE VOUS AVEZ ACQUIS, UN NEGOCE QUE VOUS CRAIGNEZ DE VOIR PERICLITER ET LES DEMEURES QUE VOUS AIMEZ ONT PLUS DE PLACE DANS VOTRE COEUR QU'ALLAH LUI-MEME, SON APOTRE ET LE COMBAT QU'IL VOUS FAUT MENER SUR SON CHEMIN, ALORS ATTENTION A VOUS CAR ALLAH VA VOUS RAPPELER A L'ORDRE.

ALLAH NE DIRIGE PAS LE PEUPE DES PERVERS.(3)

HISTOIRE DE FARID

SSIS 25873

Farid est né à Anaba (du temps que la ville s'appelait Bône), en 1924. Il a 49 ans au moment de l'enquête. Toute son histoire tranche sur la plupart de celles que nous avons lues. Elle nous semble caractéristique et propre à illustrer le cas de ceux qui, bien adaptés en Algérie n'ont pas eu de peine à s'acclimater en France. Les trois aînés des enfants, majeurs, sont ingénieur, pharmacien et technicien supérieur, une fille termine ses études secondaires, l'avant dernier est apprenti photographe et la benjamine âgée de 11 ans est au CM2.

L'ascension sociale de ce fils de modestes commerçants de Bône, est symptomatique. Entré dans une usine après des études primaires irrégulières, il en devient contremaître, la quitte pour ouvrir un commerce de primeurs et devient conseiller municipal de sa ville. Il avait épousé en 1944 une jeune fille riche et cultivée. Farid mena pendant la guerre une

(1) - La Grande Maison (P. 87)

(2) - BOURDIEU - Sociologie de l'Algérie (P.117)

(3) - Coran IX - 24

forte action politique et fut de ce fait détenu avec bon nombre de ses coréligionnaires de 1959 à 1962.

Les hasards de sa vie professionnelle le conduisent d'une usine textile à une boulangerie, d'un café restaurant à un magasin de vêtements important dont il est actuellement le gérant.

Depuis son arrivée en France, en 1956, sa famille occupe un logement spacieux et meublé avec goût.

Le portrait de la famille correspond à celui que l'on pourrait faire d'un couple de classe moyenne : bonne présentation, contacts avec les enseignants des enfants, pratiques religieuses sincères, accueil de bon aloi, conversation intéressante.

Farid parle beaucoup de ses enfants. Il est fier de leur réussite et pense que l'avant dernier de ses enfants n'est délinquant que par accident et il s'avoue tout contrit d'être aussi démuné que chacun dans l'histoire qui arrive à son fils et le place devant ses propres contradictions d'homme moderne et d'homme traditionnel.

D'habitude, en effet, c'est à lui qu'on vient demander conseil. Sa femme elle aussi bien que fragile d'aspect et de santé, est intervenue avec discrétion et objectivité dans des problèmes de couples nord-africains. Pendant l'incarcération de son mari, militant FIAN, elle a su remarquablement gérer son budget et s'occuper de sa famille.

En bref Farid fait preuve de réflexion, d'intelligence et d'objectivité dans ses propos. La discussion avec lui est prompte, il analyse et approfondit tous les aspects évoqués.

Il regrette seulement un peu d'avoir abandonné tout engagement politique profond au profit de sa famille et de son bien-être. Il s'en veut un peu de son propre choix et garde au fond la nostalgie du patriarcat qu'il aurait pu être.

Le cas n'est pas isolé.

Chez tel autre (SSES 7173) la vie de famille est calme et harmonieuse car le père, chef incontesté, est un homme organisé, travailleur, sérieux qui sait mener sa barque. Sa femme, très occupée chez elle, semble bien réussir auprès de ses enfants. Ils vont de temps à autre chez eux à Constantine.

Situation sans histoire aussi chez cet employé des HOSPICES CIVILS (SSES 2073) qui est dépeint comme exact et consciencieux. Il a complètement réparé et équipé la maison qu'ils habitent. Lui et sa femme ne fréquentent que la famille qu'ils ont à LYON. Sa femme garde l'allure jeune malgré ses neuf grossesses. Elle a dû être très belle. Le couple est très uni.

L'histoire de Farid va nous aider à prendre conscience d'un certain nombre de traits concernant notre échantillon et la population dont il est en quelque sorte le témoin. L'homogénéité de nos descriptions jusqu'alors risquerait de faire de ce témoin un témoin à charge.

Notre image simplifiée du migrant sous-prolétaire mal logé et fruste n'est pas fausse. Elle est simplement partielle, Farid lui aussi est migrant mais ses problèmes ne sont pas ceux des autres. Il peut nous servir utilement de "faire valoir" comme on dit au théâtre. En effet, d'emblée, il se situe dans la classe moyenne, celle qui s'adapte partout, celle des coopérants en Algérie et en général des commerçants ou des techniciens de par le monde.

Les enfants de Farid ont entendu chez eux parler un excellent français. Ils n'ont pas eu à opérer ce choix douloureux qui coupe le plus souvent le jeune migrant de sa famille. L'acquisition d'une langue nouvelle, relativement facile à un enfant, est un des éléments les plus importants qui le coupent de sa famille, de sa société d'origine, de son pays, de sa religion, qui constituent en quelque sorte son milieu naturel de vie.

On n'a pas assisté dans cette famille à l'animosité qui est une forme de la jalousie dont témoignent les parents à l'égard de leur enfant qui leur échappe, qui leur est en quelque sorte supérieur, qui leur est en tous cas de plus en plus étranger. Peut-être est-il possible d'éclairer d'une certaine lumière la sévérité des pères à l'égard de ce fils qui leur est supérieur en bien des points et dont il ne faut pas manquer de sanctionner les fautes pour lui apprendre à vivre.

Il y a plus. Scolarisé très tôt, l'enfant, s'il comprend à peu près ce que disent ses parents en arabe, ne sait pas leur répondre. De fait les parents comprennent à peu près eux aussi ce que dit l'enfant.

Ce langage élémentaire et le "non verbal" peuvent être suffisants pour communiquer avec un enfant. Les communications avec une adolescente, un adolescent, exigent davantage. Faute d'un langage commun, les membres de la famille risquent de ne plus rien se dire et deviennent les uns pour les autres des étrangers.

Nous avons vu le soin que met Farid à ne fréquenter à Lyon que les membres de sa famille. Il est vraisemblable que ses enfants ne sont pas dépaysés parmi ces oncles et ces cousins qui constituent leurs relations familiales, à Lyon comme à Anaba où ils se rendent parfois. La société citadine qu'ils côtoient de part et d'autre de la Méditerranée présente des caractéristiques identiques, car tous s'appliquent à amenuiser les différences ; la vie du pharmacien d'Anaba et celle de son confrère de Lyon ne sont pas radicalement différentes.

Sur le plan politique et religieux, Farid a su donner à ses enfants la culture de base qui leur a été nécessaire pour se former une opinion et prendre le moment venu des options nécessaires. Voilà qui contraste sérieusement avec l'indigence habituelle du migrant dont les enfants démunis sont livrés sans défense à l'admiration de la culture, de la politique et de la religion du colonisateur. La non-connaissance des valeurs propres de sa civilisation peut l'amener au nom d'une certaine civilisation à mépriser ses parents "Pauvres Arabes"! dit à ses parents un de nos clients (SSES 18773).

Cette mésestime s'accuse encore par la survalorisation que s'attribue l'enfant capable d'aller à la poste, de remplir un imprimé, d'écrire une lettre, d'aller au marché pour servir d'interprète et chez le médecin. Les parents souffrent de l'abandon de leur prestige car ils n'ont pas eu le temps d'apprendre notre langue et ne sont pas assez sûrs d'eux-mêmes pour assumer cette infériorité dont les enfants profitent largement.

Plus encore, et nous aurons l'occasion de revenir sur cette notion, les enfants sont fascinés par les aspects "brillants" de la vie autour d'eux. Ils peuvent ainsi se désolidariser de l'aventure de leurs parents qui sont laissés pour compte. Farid a su éviter ce danger et présente à ses enfants le portrait d'un père dont on peut ne pas avoir honte quand bien même on lui serait supérieur sur plus d'un point.

Cette génération d'enfants ingrats est encore trop près de l'autre pour l'admirer ou simplement lui reconnaître ses mérites. Il appartiendra à leurs propres enfants ou aux enfants de leurs enfants de chanter les louanges de cette génération de pionniers qui au mépris de mille douleurs a su s'imposer en pays étranger en une opération survie à l'échelle d'un peuple. Il est vraisemblable que dans quelques années les films - plaidoyers en faveur des migrants laisseront la place à de nouveaux westerns qui chanteront l'odyssée de ces voyageurs sans bagages.

"Il y a des riches ; ceux-là peuvent manger. Entre eux et nous passe une frontière, haute et large comme un rempart". (1)

#### INTERLUDE ENTRE HOMMES ET FEMMES.

Nous emprunterons notre texte de transition à notre Maître Charles André JULIEN dont la profonde connaissance du monde Maghrébin fait autorité et qui, dresse en une fresque saisissante l'histoire de ce pays qui est devenu un peu le sien puisqu'il le connaît et qu'il l'aime.

"Si l'on met à part le prolétariat des villes, intimement uni au prolétariat français par l'action syndicale, l'immense majorité des masses indigènes est constituée par une plèbe rurale et pastorale composée soit de villageois montagnards, soit de moyens et petits transhumants pour qui le facteur culture gagne sur le facteur troupeau. La colonisation a abouti à la mainmise française sur les deux cinquièmes des terres cultivables et les meilleures. Cette expropriation ayant coïncidé avec l'accroissement considérable de la population, un grand nombre de petits propriétaires ont été transformés en salariés de bas salaire. Une enquête faite en 1948 estimait à 60% la proportion des familles rurales "absolument indigentes" et l'administration considère les salariés agricoles comme des "indigents sociaux" (...). Aussi ne saurait-on s'étonner de l'exode des travailleurs, principalement kabyles, vers la France (...). Le problème cessait d'être algérien pour devenir métropolitain. Aujourd'hui le drame de la misère se prolonge sur la terre de France". (2)

(1) - Mohamed DIB - La Grande Maison (P. II7)

(2) - Ch. A. JULIEN - L'Afrique du Nord en Marche (P. 40-41)

L'arrivée des hommes de notre échantillon s'échelonne entre 1943 et 1969 avec trois "clochers" aux années 1946-1955 et 1962 qui correspondent à la fin de la guerre mondiale et aux années clefs (début et fin) de la guerre d'Algérie.

Quant à l'arrivée des femmes, elle s'est faite l'année de leur mariage dans ..... 56 cas

Leur mari était déjà en France depuis 1 à 6 ans ..... 26 cas  
 depuis 7 à 12 ans ..... 12 cas  
 depuis 13 ans et plus ..... 8 cas

Il n'y était pas venu avant dans ..... 10 cas

---

56 cas

Elles étaient déjà mariées depuis un certain temps quand le couple a décidé de partir ensemble dans ..... 39 cas

elles sont restées chez elles avant de rejoindre leur mari ..... 76 cas

de 1 à 5 ans dans ..... 50 cas  
 de 6 à 10 ans dans ..... 16 cas  
 plus de 10 ans dans ..... 10 cas

---

76 cas

---

171 cas

Renseignements insuffisants ..... 29 cas

---

Enquêtes : 200

Ainsi se dégagent trois catégories dans le mode d'installation des familles en France :

- Situations prises en compte ..... 171 cas
- renseignements insuffisants ..... 29 cas

1° - L'homme est depuis un certain temps en France quand il décide de se marier. La date de l'arrivée de la femme en France est la même que l'arrivée du mariage. Sont comptés dans ce groupe les mariages mixtes (femme européenne : 10 cas)..... 32,7 %

2° - Le couple est déjà constitué dans le pays d'origine, les époux décident de venir en France. Ils voyagent ensemble et amènent leurs enfants. Souvent l'aventure est préparée par des parents. Elle est parfois très improvisée (bidon-ville)..... 22,8 %

3° - La famille observe un certain délai avant de rejoindre le père en France. C'est dans cette catégorie que se recrutent un certain nombre d'enfants qui n'ont pas connu leur père à l'âge tendre où cela aurait été nécessaire ..... 44,5 %

-----  
Soit 171 cas ..... 100 %

Notons que, dans les 29 cas où les renseignements sont "insuffisants", il se trouve aussi des cas trop compliqués pour entrer dans nos cases simplifiées.

- Ceux où la date du mariage est incertaine du fait du mariage soit devant le cadi, soit devant l'autorité civile,
- Ceux où un concubinage long précède le mariage rendant ainsi incertaine la date d'arrivée par rapport à celle de l'Etat Civil,
- Ceux où les situations matrimoniales de remariages et de répudiations défont l'esprit simplificateur du statisticien qui ne sait à quelle union se fier.

Jeune épousée ou mère d'une famille déjà nombreuse, la voilà qui vient, elle la gardienne des traditions, rejoindre de l'autre côté de la mer son époux et maître pour lequel elle abandonne tout ce qui a fait sa vie, ses parents qui sont sa sauvegarde, sa maison qui était son domaine, ses amies et ses habitudes :

----- Pourquoi  
vas-tu visiter d'autres seuils  
comme une épouse répudiée ?

Pourquoi  
erres-tu avec ton cri, femme,  
quand les souffles de l'aube commencent  
à circuler sur les collines ? (1)

(1) - Mohamed DIB - La Grande Maison (P. 49)

## CHAPITRE II - LA FEMME MUSULMANE, SERVANTE DE LA FAMILLE

La femme musulmane met sa fierté à servir la famille de l'homme qui en est le chef et le créateur. Elle est fière de pouvoir consacrer sa vie aux humbles tâches que lui assigne la tradition. Modeste "faire-valoir" de l'homme, elle est heureuse d'être enfin reconnue lorsque Dieu l'a bénie en accordant une nombreuse descendance à son mari (surtout s'il s'agit de garçons!).

### A) - GARDER LA TRADITION : HISTOIRE DE SOURIA

Nous dirons pour commencer l'histoire de Souria qui vit à Lyon comme elle aurait vécu chez elle en Algérie, somme toute heureuse du sort que lui assigne la tradition.

JE TE SOUHAITE CENT BIENVENUES, O PRINTEMPS DU COEUR,  
O CELUI QUI PARDONNE ALORS QU'IL PEUT SEVIR.  
SOIS LE BIENVENU O TOI DONT L'AMOUR HABITE  
MA POITRINE ; ET BIENVENUE AUX HEUREUX PAS  
QUI T'ONT AMENE, O MA PLEINE LUNE.  
SOIS LE BIENVENU, O PENDANTIF D'OR SUR TA JOUE D'EGLANTINE,  
SOIS LE BIENVENU, O EPEE DE VENISE QUI COUTE DES MILLIERS,  
O , EPEE AVEC LAQUELLE J'AI BATTU MES ENNEMIS , ET TOUS  
LES ENVIEUX, ET TOUS LES BAVARDS !  
J'IMPLORE CELUI QUI NE DORT JAMAIS DE FAIRE SE  
REALISER AVEC TOI TOUS MES ESPOIRS.

Chant des Femmes de Fez CLIV (1)

Nous ferons précéder chacun de nos portraits de femmes par un chant d'amour. Ces chants créés par les femmes de Fez en des temps très anciens nous rappelleront qu'en pays maghrébin, de ce côté-ci de la Méditerranée ou de l'autre, tout problème de femme passe par l'homme.

"Pour comprendre la situation de la femme (et ses réactions), il faut partir de l'homme : qu'elle se soumette ou se révolte, qu'elle accepte ou non sa condition, l'Algérienne évolue dans un monde qui est fait par l'homme, pour l'homme et à son seul avantage"... (2). Cette affirmation

(1) - Recueillis par Mohamed et Fasi - Chants anciens des femmes de Fez  
(Quelques arabis)

(2) - Fédéla M'RABET - Les Algériennes (P. 13)

lancée avec force par Fédéla M'RABET exclut pour la femme la possibilité d'être satisfaite de son sort et heureuse des conditions qui lui sont faites. Il semble pourtant à la lecture des enquêtes que nombre de cas témoignent d'une sincère adhésion aux conditions de vie offertes. Peut-être est-ce le fait de l'ignorance ou d'une longue tradition d'oubli de soi ? Peut-être est-ce le fruit d'une certaine éducation bien réussie dans la ligne du projet de Dieu qui dit par la bouche du prophète - au verset 31 de la Sourate XXXIII : "RESTEZ TRANQUILLES DANS VOS MAISONS, ET N'ETAIEZ PAS LE LUXE DU TEMPS DE L'IGNORANCE ; OBSERVEZ LES HEURES DE LA PRIERE; FAITES L'AUMONE, OBEISSEZ A DIEU ET A SON APOTRE. DIEU NE VEUT QU'ELOIGNER DE VOUS L'ABOMINATION DE LA VANITE ET VOUS ASSURER UNE PURETE PARFAITE".

### HISTOIRE DE SOURIA

Souria est née en 1935 non loin de Sétif, sans doute dans un des douars qui parsement la montagne faisant tellement corps avec elle qu'on les distingue à peine. A quinze ans, elle est mariée à un homme du voisinage, honnête et travailleur. Il a dix-sept ans de plus qu'elle. On ne sait pas grand chose de leur vie en Algérie, sinon qu'après la naissance de leur première fille l'année qui suivit leur mariage, ils décidèrent de venir en France puisque l'homme ne trouvait pas de travail sur place.

Souria arrive en France. Elle a 18 ans. La famille vit modestement dans le quartier de la Guillotière à Lyon, puis s'installe, quatre ans plus tard, à Mions dans une cité des Sans-Abris. L'homme a trouvé un travail stable chez Berliet. Il y restera.

La vie de Souria est jalonnée par la naissance des enfants. A la fille née en 1951 s'ajoutent peu à peu six soeurs et cinq frères nés en 1954, 56, 57, 58, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 68, 72. L'enquête rédigée en 1974 ne fait <sup>pas</sup> état d'autres projets de naissance. Souria a maintenant 39 ans. Elle règne sur douze enfants auxquels se sont ajoutés deux petits-enfants car une de ses filles est séparée de son mari.

Depuis 2 ans la famille a été relogée en H.L.M. dans ce même quartier de Mions. L'appartement de type F6 est confortable, très bien tenu et surtout remarquablement organisé par Souria compte-tenu du nombre d'occupants.

Salah est l'aîné des garçons. C'est lui qui a motivé l'enquête : vol avec effraction. Souria et son mari, encore très imprégnés par leurs

traditions et coutumes lui donnent une place de choix. Le climat familial est chaleureux, il règne entre les membres de la famille un esprit de clan.

Souria a très bien reçu l'Assistante Sociale. Celle-ci décrit la maîtresse de maison comme une femme souriante qui s'exprime en français avec beaucoup de difficultés bien qu'elle ait une compréhension vive. Elle est visiblement très attachée à ses coutumes (vêtements, manière d'être) cependant sur le plan pratique, vie de la maison, elle est très bien adaptée.

Très satisfaite de pouvoir parler de Salah avec son mari en présence d'une autre personne, elle essaie d'expliquer la dureté de son mari qui lui a interdit d'aller voir son fils en prison. Elle voudrait qu'il leur soit rendu au plus vite. Elle ne sait comment expliquer le comportement de Salah à qui pourtant on donne de bons conseils à la maison. Elle évoque l'importance des "copains" et pense qu'il s'est laissé entraîner pour ne pas être en reste. Il a commis ce délit, dans lequel il n'a d'ailleurs eu qu'un rôle secondaire, avec quatre autres Algériens âgés de 19 et 18 ans ou de 17 ans comme lui; comme d'habitude les plus jeunes n'ont pas osé se désolidariser.

Souria, conclut l'Assistante, est une mère très attachée à ses enfants. Elle présente une certaine naïveté mais à sa manière elle a un certain sens éducatif. Les deux filles aînées qui ont 18 et 20 ans jouent un rôle important dans la famille.

L'enquête sociale ne dit rien de plus de Souria. Nous avons choisi ce cas entre beaucoup d'autres car nous y trouvons non dramatisés la plupart des traits de celles qui ont voulu recréer en France pour leur famille des conditions de vie typiquement algériennes et vivent dans leur maison à Lyon ou à Vénissieux comme elles vivraient à Sétif ou Tiaret.

o  
o o

Toutes ses semblables n'ont pas aussi bien réussi leur vie que Souria. Nombre d'entre elles n'ont pas aussi harmonieusement qu'elle changé leur douar contre la Z.U.P.

Constatons d'abord en effet, que la plupart de "nos" mères de famille sont d'origine rurale. Plus de la moitié des enquêtes indiquent d'une manière précise le petit village d'où elles sont venues? Dans un cas sur sept ce départ a eu lieu d'une petite ville. Mais on sait combien

des gros bourgs comme Tiaret ou Sétif, 50 à 100.000 habitants, sont imprégnés de tradition rurale. Il n'était guère de civilisation réellement urbaine qu'à Alger, Constantine ou Oran.

Nous avons parfaitement conscience d'autre part du caractère superficiel de cette différence que nous avons voulu noter en ce qui concerne la grande transplantation de l'Algérie vers la France. La tradition rurale certaine dans 104 cas est probable dans les 45 cas où nous n'avons pas de renseignements. Dans 48 cas, elle se nuance d'une certaine coloration urbaine, ne serait-ce que par un court passage dans une ville algérienne, étape dans l'exode de ces familles algériennes inadaptées qui quittent à regret leur pays. Dans 9 cas enfin, la mère de famille est d'origine française.

Issues des douars qu'elles n'ont en général jamais quittés quand elles viennent en Europe rejoindre leur mari, elles arrivent en pays doublement étranger. Elles sont dépaysées plus encore que les Bretonnes arrivant au début de ce siècle à Paris ou que les Savoyardes qui débarquaient à Lyon. Nos Maghrébines ne sortaient que voilées, vivaient loin du monde des hommes. Cette séparation persiste ici, non seulement par la tradition mais aussi par prudence. Devant l'inconnu perçu comme dangereux, on rentre dans sa coquille.

Cette défiance s'étend aux autres femmes algériennes qui peuvent n'être pas de bonne compagnie et offrir l'exemple de mauvaises mœurs. Celles de leurs compagnes qui sont le plus européanisées n'inspirent pas plus confiance. On redoute beaucoup les "histoires de femmes" d'autant plus nombreuses et redoutables que les échanges entre elles focalisent le plus volontiers sur les questions affectives. Les problèmes d'ordre général les dépassent car elles ont été le plus souvent maintenues dans l'ignorance.

Recluse volontaire ou pour le moins consentante de ce foyer où Dieu la veut, en France comme au Maghreb, elle se cantonne dans sa maison qu'elle gouverne ; c'est son domaine exclusif. L'homme n'y est pas à sa place. Il en est seulement le chef, elle en est l'animatrice. Elle est toujours prête à recevoir l'homme pour lui donner à manger ou préparer sa couche. Quand il entre, sa présence impose le silence, le respect, la crainte.

"Se coucher, manger, c'est entrer dans le mystère du monde des femmes qui engendrent et allaitent. C'est peut-être pourquoi on se couche et on mange en silence. Et dans cette maison l'homme n'est pas tout à fait à l'aise, un peu comme s'il n'y était pas chez lui. C'est le domaine exclusif des femmes et il ne convient pas qu'un homme flâne au milieu d'elles"(1).

C'est selon ce portrait que s'est modelé Souria. La femme est la gardienne de la maison de l'homme, elle se garde pour lui; elle garde les enfants de l'homme, elle les élève pour lui. Mais elle n'est pas insignifiante, car à la maison, c'est elle qu'on aime.

En effet, bien que cette famille patriarcale soit agnatique et que la descendance en appartienne traditionnellement au père, il ne s'établit pas moins entre la mère et ses enfants un culte mutuel indestructible. Ce lien est d'une toute autre nature que celui qui unit le père et les enfants. Le père chérit ses filles, il est fier surtout de ses garçons. Mais il y a entre les enfants et la mère, avec les fils surtout et en particulier le fils aîné, une relation très originale, un attachement inconditionnel de part et d'autre empreint de soumission de la part de la mère, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir longuement. La mère algérienne est fière de ses enfants. Elle sait leur donner de l'importance.

Elle qui toujours sera étrangère dans la demeure de l'homme ne pourra conquérir sa place que grâce à ses enfants "on ne se chauffe qu'avec le bois qu'on a ramassé" dit le proverbe. Ayant atteint la quarantaine, comme Souria, et mis au monde cinq ou six enfants, elle a un droit de regard sur les affaires familiales. En effet, à partir d'un certain âge, elle acquiert une liberté et certains droits dont elle ne jouit pas tant qu'elle est plus jeune.

Or nous constatons que, dans leur presque totalité, les mères de famille de notre enquête sont des femmes mûres ; ce trait presque constant n'a pas lieu de nous surprendre. L'enfant qui donne prétexte à l'enquête sociale a en effet au moins 13 ans, sinon 17. Or une quinzaine d'années de mariage est bien suffisante pour qu'une femme donne à son mari les cinq ou six enfants qu'il attend au minimum d'elle et qui consolident sa place dans la maison.

(1) - Néfissa ZERMOUDI - Enfant d'hier (P. 44)

En milieu traditionnel, cette autorité devient absolue quand elle est exercée par la mère de celui qui est devenu chef de famille. Même à un âge avancé, l'enfant devenu homme est docile aux ordres de sa mère. Ce pouvoir de la vieille femme prend souvent l'allure d'un calvaire pour la femme du fils. Zoubeïda BITTARI rapporte des faits tragiques à ce sujet dans son livre autobiographique au titre éloquent "O mes soeurs musulmanes, pleurez".

Les belles-mères au Maghreb sont redoutables. A ce sujet, on pourrait parler d'une société algérienne matriarcale malgré les apparences qui montrent l'autorité de l'homme comme indiscutée.

Mais il n'y a jamais eu de belle-mère dans les familles de notre échantillon. Il n'y a d'ailleurs, à de rares exceptions près, aucune personne étrangère au sein du foyer. Nul ne vient contrebalancer l'autorité des père et mère.

Est-ce à dire que Souria possède quelques droits ?

La femme se trouve dans son foyer traditionnellement sans aucun droit mais non moins traditionnellement dotée de beaucoup de pouvoir. Ce ou ces pouvoirs nous l'avons vu s'acquiescent avec le temps. Certains comportements peuvent pourtant aider à infléchir dans le sens désiré l'autorité de l'homme ; ce sont les pratiques magiques ou plus simplement l'emploi des armes féminines qui sont de toutes les époques et sans doute de toutes les civilisations.

Un livre de Rachid BOUDJERA contient à ce sujet de multiples notations faites avec humour souvent, toujours avec beaucoup de bienveillance. L'héroïne "prétexte" de cette étude, Lalla Fatma, joue un rôle très important "surtout dans les grandes circonstances où elle finit par faire adopter son point de vue même si le père de famille tente chaque fois de reléguer son épouse aux travaux domestiques et à sa fonction de mère".(1)

En Afrique du Nord, la plus courante de ces manigances réside dans un certain nombre de pratiques plus ou moins magiques que décrivent les ethnologues maghrébins avec un grand luxe de détails. Nous ne trouvons guère trace dans nos enquêtes de ces pratiques qui ne parviennent pas à la connaissance de l'Européenne, à fortiori de l'Assistante de Justice. une exception pourtant (SSES 5471) - "Les parents semblent accorder une place capitale à un évènement de l'enfance d'Hacène. En Algérie, une femme lui a fait quelque chose de mal, depuis il n'a pas retrouvé la santé. Il s'agit d'une femme stérile qui après avoir mangé un oeuf dans la main d'Hacène a pu avoir

(1) - La vie quotidienne en Algérie (P. 12)

un enfant. Depuis ce jour Hacène est comme fou... Les parents parlent de cet événement en présence du garçon qui ne manifeste aucune réaction particulière".

Entrons maintenant un peu plus avant dans l'intimité de la religion en soulignant dès maintenant que sa pratique quotidienne et sincère n'exclut pas des convictions plus primitives, pourvu qu'elles n'entrent pas en contradiction avec la foi en un Dieu unique. Nous parlerons assez longuement des croyances pré-islamiques dont le Coran a d'ailleurs tenu compte. Parallèlement, nous nous plaisons à remarquer que nous trouvons aussi dans l'Ancien et le Nouveau Testament tout une démonologie et une description des hiérarchies d'anges et de créatures célestes. Nous savons d'autre part que les paysans de nos montagnes de France, souvent chrétiens sincères, ont une foi différente dans sa pratique de celle des militants chrétiens des villes, un curé de campagne et un prêtre ouvrier. Mêmes nuances existent en Afrique du Nord en ce qui concerne les gens des campagnes restés eux aussi plus primitifs. Nous insisterons sur les aspects seconds de la religion qui revêtent une très grande importance pour ces hommes et surtout ces femmes qui sont restés plus près de la terre. La raison de notre option est que nos jeunes inadaptés sont le plus souvent issus de familles restées très rurales dans leur mentalité malgré leur exil à l'usine. "Bien que sujettes à de faibles et lentes variations, celles-ci (les croyances) opposeraient une forte résistance à l'usure du temps et jouiraient, particulièrement en matière de foi d'une certaine immuabilité qui serait importante, surtout quand il s'agit des formes plus ou moins inconscientes de la pensée religieuse". (1)

Notre hypothèse est d'affirmer qu'ils sont comme pétris par l'Islam, plus imprégnés d'atmosphère religieuse et de croyances vagues qu'instruits sérieusement des grandes vérités, transmises par Mohammad et éclairées par les savants musulmans. Nous dirons plus loin combien cette religion des plus tolérantes s'accommode fort bien du manque de rigueur et en général de la faiblesse de ce vermisseau qu'est l'homme sur la terre. Pourtant le Coran trace un idéal moral. Mais cette loi de Dieu a son impact dans un monde complexe dont nous voudrions donner une idée plus précise.

(1) - J. CHELHOD - Les structures du sacré chez les Arabes (P. 8)

"Pour parler à la manière des géologues, nous dirions qu'il y a dans l'Islam une curieuse stratification. On y discerne en effet plusieurs couches culturelles superposées. Animisme, religion nationale, hanifisme et monothéisme judéo-chrétien sont les principales étapes parcourues par la pensée religieuse arabe dans sa marche vers l'universalisme. De sorte que pour une explication adéquate de certaines conceptions islamiques, il y a souvent lieu de montrer leurs attaches avec ces vieilles affirmations. A cet effet l'investigation devrait remonter, par delà l'enseignement coranique, jusqu'à la couche primitive qu'est la civilisation du désert". (1)

Donc, si l'Islam, comme d'ailleurs les anciens Arabes, place au sommet du sacré un être suprême, il n'ignore pas, pour autant, les puissances subalternes, de nature chthonienne ou céleste, lesquelles, du temps du paganisme arabe, jouaient un rôle prépondérant dans les affaires de l'univers. Cet amas de forces sans nom qui hantent le monde, assaillent l'homme et lui disputent la terre est désigné par le mot de "jinn". On ignore la nature de cette énergie mystérieuse qui suscite les appréhensions et les craintes, les désirs et les espoirs de l'Homme. Elle peut les aider de sa force ou rendre les objets redoutables : ceux-ci se hissent alors au niveau du Sacré. L'habileté de l'homme consistera à en utiliser les possibilités bénéfiques et à en écarter les manifestations néfastes. Au cours de l'évolution religieuse, tout ce monde invisible s'est peu à peu spécialisé, différencié jusqu'à acquérir des qualités très semblables à celles de l'Homme lui-même. Ce dernier, pour s'en rendre maître plus aisément a classifié ces forces, les a rangées en catégories, divisées en amies et ennemies. Il a organisé la défense contre ces véritables maîtres de la terre : il sait ce qu'il faut faire dans les multiples cas où son activité risque de le mettre en relation avec cet Indifférencié. Il va de soi qu'on les écrase mieux quand ils revêtent l'apparence banale d'un être rampant mais on peut toujours les provoquer, les intimider, les séduire ou les vaincre. D'où une pratique conjuratoire importante qui confine parfois à la magie. Les sociologues Maghrébins ont fait à ce sujet des observations qui ne pouvaient être faites que de l'intérieur. Ainsi avons-nous beaucoup appris à la lecture du travail que Khalil AMRANI intitule "Le corps de la femme dans la Société endogame du Maroc".

(1) - J. CHELHOD - Les structures du sacré chez les Arabes (P. 11)

Anges ou démons? Le Prophète n'est pas resté muet sur le compte de ceux qui apparaissent comme les messagers entre l'Être suprême et certains hommes privilégiés comme les poètes ou des devins. Dieu étant supérieur à ces Forces, il a voulu préciser leurs relations avec lui. Le Coran traite abondamment de ce sujet. L'imagination orientale aidant, d'abondants commentaires exégétiques clarifient les affirmations parfois sibyllines de Mohammad. Il est vrai qu'il n'était pas possible d'anéantir d'un trait de plume tout ce qui faisait la vie religieuse des Arabes avant lui.

Il ne fait aucun doute que les pratiques magiques ou les sorcelleries ont passé la mer. Nous n'avons pas cru possible de fouiller plus profond dans le domaine privé qui intéresse le chercheur mais dans lequel le fonctionnaire de justice serait indiscret. Nous pensons en souriant à nos propres superstitions et aux pratiques conjuratoires européennes qui pour ne pas porter les mêmes noms que celles d'Afrique n'en sont pas moins du même ordre. Ici on craint ce qui "porte malheur", là-bas on redoute le "mauvais oeil".

Au hasard des enquêtes on relève telle colère du père de famille qui bat sa femme parce qu'elle a dépensé beaucoup trop chez le sorcier ou tel autre qui refuse en France les soins d'un médecin pour faire traiter sa femme par un charlatan en Algérie. En l'espèce celui-ci prescrit de porter des plaques de cuivre sur la poitrine.

Convenons pourtant de notre ignorance dans ce domaine réservé.

L'autre moyen est de développer l'arsenal des ruses et des maladies. Mme A, notre observation n° ES II973, est peu évoluée, mal adaptée à la vie en France, fatiguée par ses nombreuses maternités, assez gravement atteinte d'asthme, elle vit repliée sur elle-même. Elle sur-protège son fils aîné, cache ses sottises, lui donne de l'argent en cachette du père. Très anxieuse, elle vit dans la crainte perpétuelle d'un nouvel incident mais elle soustrait systématiquement le mineur à l'autorité du père, cherchant même, semble-t-il, à donner une image négative de celui-ci.

Lorsque le père a des velléités d'autorité, elle se réfugie dans la maladie. Ses crises d'asthme bouleversent alors toute la famille et le père cède et, une fois de plus, ne sévit pas.

Elle n'a reçu l'Assistante qu'à la demande expresse de son mari qui commande à la maison .... ou qui en a peut-être l'impression.

Pour comprendre mieux que certaines se soient maintenues fidèlement dans la tradition, nous avons voulu savoir leur âge au moment de leur mariage :

**TABLEAU N° 3**

7 ans .....	1	} 4,5 %
9 " .....	1	
11 " .....	1	
13 " .....	4	
14 " .....	2	} 77 %
15 ans .....	13	
16 " .....	16	
17 " .....	21	
18 " .....	25	
19 " .....	17	
20 " .....	14	
21 " .....	19	
22 " .....	13	
23 " .....	12	
24 " .....	4	} 14,5 %
25 ans et plus .....	29	
Non mariées .....	2	} 4 %
Renseignements incomplets ..	6	
	200	

Quelques extraits d'enquêtes pour mieux situer les problèmes de ces jeunes femmes. Nous avons à dessein choisi les plus jeunes épousées.

SSES 11974

"La famille est originaire d'une région côtière de l'Algérie. Le mariage fut célébré par le Cadi alors que le fiancé était âgé de 18 ans et son épouse de 7 ans. La première naissance eut lieu 9 ans plus tard". "Elle a 37 ans quand elle rejoint son mari en France avec leurs six premiers enfants".

SSES 9874 -

"M. X alors âgé de 36 ans choisit pour deuxième épouse une toute jeune fille qui n'a pas 12 ans originaire d'une famille bourgeoise de Casablanca. Chaque année un enfant vient agrandir la cellule familiale".

"La mère a 12 ans à la première naissance, elle arrive en France avec ses sept enfants. Elle a 24 ans. Son mari a un grand prestige religieux parmi ses coréligionnaires".

SS ES 4873 -

"Père né en 1931 à Tunis

Mère née en 1936 à Tunis

Mariés en 1949 (il a 18 ans, elle 13)

Enfants en 54. 57. 59. 60. 63. 65. 67

Arrivée en France en 1968, la mère a 32 ans."

On imagine mal que ces jeunes femmes puissent se consacrer à d'autres problèmes qu'à ceux de leurs enfants, au moins pendant de nombreuses années. On comprend que le maintien dans la tradition soit pour elle un refuge sécurisant. On réalise enfin combien un long temps d'adaptation est nécessaire pour leur permettre de faire surface.

B) - CONDUIRE SA MAISON : HISTOIRE DE FATHIA

Dans bien des cas, les difficultés s'accumulent au point que la femme, dépassée par les événements, décroche finalement et sombre dans le désespoir, comme Fathia dont nous disons maintenant l'histoire, lamentable comme un roman-photos.

Voici l'HISTOIRE DE FATHIA

SSES 18674

AUPARAVANT NOUS AVIONS UN NOM : ON NOUS RESPECTAIT.

AUJOURD'HUI NOUS AVONS SUSPENDU L'EPEE DE L'HONNEUR A UN CLOU.

NOUS SUPPORTONS L'HUMILIATION ET LES PAROLES BLESSANTES DANS L'ESPOIR D'AVOIR DROIT A LA VIE. MAIS NOTRE PATIENCE N'A FAIT QU'ACCROITRE NOTRE DESHONNEUR.

CE QUI FAIT LA GLOIRE DE L'OISEAU DANS LE CIEL, CE SONT SES PLUMES.  
AUX GENS D'HONNEUR, IL EST DIFFICILE DE VIVRE EN CE TEMPS.

Chant des femmes de Fez XCIII

FATHIA est arrivée en France il y a sept ans maintenant. Elle a quarante ans et attend pour le mois prochain son neuvième enfant. Elle n'en a pourtant que cinq autour d'elle car sa fille aînée est mariée ; deux de ses fils sont morts en bas-âge, probablement de toxicose, un autre en décembre dernier alors qu'il subissait une intervention chirurgicale pour malformation cardiaque. Il avait 15 ans et FATHIA l'aimait beaucoup. Elle n'est pas consolée et pleure en en parlant.

Ses enfants sont sa seule consolation. Elle doit subir en effet la loi de son mari qui, violent et alcoolique, la traite avec brutalité. Il y a trois ans elle a dû être hospitalisée puis admise en maison de repos à la suite de coups violents donnés par son mari. Celui-ci a été incarcéré pour coups et blessures volontaires : (en effet, il y avait eu fracture d'un bras et traumatisme crânien). Il frappe d'ailleurs généreusement ses enfants. La Police a dû intervenir plusieurs fois. Mais FATHIA reste soumise à son mari. Certes il y a six ans, lassée d'une telle vie, elle avait quitté le foyer, demandé le placement des enfants à la Cité de l'Enfance et s'était réfugiée chez son frère à Saint-Etienne. Néanmoins elle était revenue quelques mois plus tard, son mari menaçant de prononcer à son encontre les effroyables mots de la répudiation. Les enfants étaient revenus dans la famille.

Aucun changement positif après cette alerte à l'issue de laquelle une enquête concluait qu'il n'existe aucune mesure pouvant pallier les difficultés culturelles de cette famille restée typiquement arabe et de ce fait foncièrement inadaptée à la vie française. Pourtant la famille occupe, rue Olivier de Serres, un appartement F4 correctement meublé, pourvu d'un frigidaire et d'un poste de télévision. L'ensemble est assez propre estime l'Assistante.

FATHIA, actuellement handicapée par une grossesse qui s'avère difficile, se montre très nerveuse. Elle a été par surcroît très traumatisée par le décès de son fils. Elle est très déprimée. Son mari d'ailleurs n'hésite pas de la traiter de folle et prétend qu'elle est totalement incapable de tenir son rôle de femme. Les querelles, dont ils donnent d'ailleurs un échantillon à l'Assistante venue les voir, sont d'une extrême violence de part et d'autre. Mais le dernier mot reste à la force.

o

o o

4

Nous avons eu l'occasion de donner des précisions sur la brutalité des pères et sur leur intempérance toujours catastrophique pour la famille. Nous voudrions ici insister sur l'incroyable capacité des mères de famille à accepter les misères de la vie quotidienne. S'il s'en trouve qui se plaignent ouvertement et qui fuient définitivement; la plupart font preuve d'un extraordinaire stoïcisme pour accepter les épreuves. Elles arrivent d'ailleurs le plus souvent à faire face aux événements contraires.

SSES 6074 -

"La mère est lasse, tendue, isolée et accablée par les charges matérielles. Elle tient la maison et les enfants de façon irréprochable mais n'a pas reçu de formation pour les aider à grandir. Elle est elle-même à l'écart de toute évolution. Elle vit cloîtrée chez elle, elle ne veut voir personne, simplement attelée à ses tâches. Pour le reste, la classe, l'avenir (...) il faut aider son mari à qui elle est soumise, c'est lui qui décide".

Il est à constater que dans le plus grand nombre de cas le logement est bien tenu. Le génie particulier de la maîtresse de maison Maghrébine arrive à faire cohabiter un grand nombre de personnes dans un espace restreint. Or si la rue constitue un exécutoire commode, il est des moments où tout le monde est rassemblé ne serait-ce que pour dormir. On trouve souvent le vocabulaire suivant "impeccablement tenu" "correctement et même coquettement décoré" "convenablement meublé" "rigoureusement propre" les intérieurs contrastent avec les parties communes, escaliers et couloirs, livrés au vandalisme des enfants et à l'indifférence (ou l'impuissance) des parents.

Les logements sont pourtant sur-occupés. Nous y reviendrons pour dire les conséquences de cet entassement. Mais il nous faut convenir que les maîtresses de maison font souvent des prouesses au niveau de l'ordre et de la propreté, cela fait partie de leur éducation.

Zoubéïda BITTARI nous dit les souvenirs de sa douzième année "on commença par m'interdire de sortir, de jouer avec les filles du quartier, de ne point me montrer aux fenêtres, de ne point monter aux arbres comme à mon habitude. On m'enjoignit de me montrer dorénavant réservée, délicate, d'obéir au doigt et à l'oeil. Je me voyais toujours refoulée vers la cuisine, pendant que mes soeurs et belles-soeurs bavardaient avec maman et riaient

en buvant leur thé! J'avais à laver la vaisselle. Tout, maintenant dans la maison était à ma charge, du simple café du matin jusqu'au repassage, au lavage, au ménage, même le tricot et les chaussettes à repriser. Tous ces travaux représentaient mon apprentissage de maîtresse de maison. Il fallait que je puisse faire honneur à la famille d'où je venais, quand je serai mariée. Comme dans tous les foyers algériens, un esprit traditionnaliste, parfois archaïque, domine notre vie quotidienne. La mentalité est telle qu'on ne vit pas pour soi mais seulement dans le but de satisfaire et surtout d'éblouir les autres, aussi attache-t-on une grande importance au qu'en-dira-t-on et aux commérages entre familles".

La bonne conduite, faite de réserve et de soumission, est une condition importante de bonne réputation. On comprend dès lors qu'il s'agit d'une question d'honneur. Or on ne lésine pas sur les questions d'honneur en pays arabe. Et les réputations passent vite la mer.

D'autre part, il est écrit au verset 33 de la Sourate XXXIII "LES HOMMES ET LES FEMMES QUI SE RESIGNENT, LES HOMMES ET LES FEMMES QUI CROIENT, LES PERSONNES PIEUSES DES DEUX SEXES, LES PERSONNES JUSTES QUI SUPPORTENT TOUT AVEC PATIENCE, LES HUMBLES, LES HOMMES ET LES FEMMES QUI FONT L'AUMONE, LES PERSONNES DES DEUX SEXES QUI OBSERVENT LE JEUNE, LES PERSONNES CHASTES, LES HOMMES ET LES FEMMES QUI SE SOUVIENNENT DE DIEU A TOUT MOMENT, TOUS OBTIENDRONT LE PARDON DE DIEU ET UNE RECOMPENSE GENEREUSE".

C'est dire le courage qu'il a fallu à FATHIA pour quitter son foyer et confier ses enfants à l'assistance à l'enfance. Nous avons été amené à noter quelques demandes de divorce venant des femmes, souvent du fait de l'inconduite du mari ou de son départ. A une exception près nous n'avons pas noté d'abandon caractérisé d'enfants. Au contraire, on essaie de les récupérer dès que la situation s'améliore. Il faut noter pourtant un assez grand nombre de placements temporaires. Les Services de l'Assistance à l'Enfance sont connus et en général appréciés semble-t-il de notre population maghrébine. La santé des enfants est bien suivie.

Il semble que les mères de famille soient moins soucieuses de leur propre santé. L'Assistante les dit souvent lasses et déprimées mais fait rarement état de soins précis. Il est vrai que l'enquête est centrée sur les enfants. Dans un cas extrême (SSES 7174) "elle refuse les soins prescrits par crainte en quelque sorte de malédiction".

L'examen de l'ensemble des cas révèle la liste banale des rhumatismes, troubles gastriques ou hépatiques, maladies cardiaques ou pulmonaires, un cas de comitialité, un cas d'asthme chronique ainsi qu'un de cirrhose. Plus caractéristiques peut-être sont les cas de "mauvaise santé" ou "santé fragile ou médiocre" ou encore "grande fatigue" relevés 24 fois (12%). Les maladies mentales, dépression ou maladie "des nerfs" se trouvent 13 fois (6,5%), dans un seul cas il y a trace d'un essai de traitement par le dispensaire d'hygiène mentale.

Plus fréquents sont les cas où on trouve signalé le fait que la mère est "débordée". Il est difficile de décompter d'une manière impartiale cette notation qui doit beaucoup à la sensibilité de l'Assistante. Soulignons d'ailleurs à ce sujet combien nos renseignements constituent des instantanés dans la vie d'une femme, d'une famille. Nous n'en citerons à titre de preuve qu'un exemple :

SSES 8169 - Enquête de 1969

"La mère est arrivée en 1966 de Tunisie pour rejoindre son mari avec ses deux fils. Elle a 23 ans. L'habitat se situe dans un quartier vétuste et sale du 7ème arrondissement. La famille est entassée dans une pièce exigüe où règne un désordre ~~incompréhensible~~ (valises béantes, cartons, vaisselle sale...)

La mère très primitive, ne s'intègre absolument pas en France, ne dit pas un mot de français, ne suit pas les cours d'alphabetisation, vit très repliée sur elle-même, ne sort jamais de chez elle. Un service social scolaire en dit "la mère est une "bienheureuse", elle sourit à tout, ne se pose aucun problème, ne comprend rien à rien ... et de conclure en ces termes mêmes "aucun problème particulier n'est apparu dans cette famille".

Enquête de 1972

"La famille occupe deux pièces dans un des bâtiments de la Cité des Sans-Abris rue d'Ypres (...) les deux pièces sans aucun confort (eau froide à l'évier uniquement) sont propres, bien tenues et rangées. La mère est jeune. Depuis l'enquête de 1969 elle semble avoir évolué. Vêtue à l'européenne, elle comprend approximativement une conversation et sait répondre en français avec bien des difficultés cependant. C'est elle qui se déplace, fait les démarches, souvent avec un des garçons pour traduire ce qu'elle ne comprend pas."

51

Nous nous demandons où bien elle a pu apprendre le Français, cloîtrée qu'elle était dans son appartement. Nous donnons deux solutions possibles : la radio, les cours ou l'alphabétisation. La radio, plus encore la télévision, pénètrent largement dans les maisons les plus fermées. Il existe même, programmée par un poste périphérique, à une heure de grande écoute, une émission hebdomadaire réservée aux émigrés, en particulier aux Maghrébins. (1)

Ce bain sonore dont la ménagère aime à s'entourer fait peu à peu son office d'acculturation ou plus simplement d'apprentissage de la langue.

Il y a aussi les contacts, souvent pris à domicile, avec les moniteurs de "L'Alpha". Nous avons rencontré en particulier une des 200 monitrices de l'Association de Coopération Franco-Algérienne du Lyonnais qui nous a confié la documentation remise aux débutants. Les conseils attirent leur attention... attention sur la solitude affective des immigrées. Où est la chaleur humaine de la grande famille d'Algérie. Une de ces monitrices a reçu un jour comme cadeau d'une de ses amies algérienne une chanson dont voici un extrait :

Il n'y a rien de plus beau dans la vie que la chaleur,  
Que la chaleur de l'Amitié  
Frères et soeurs qui s'adorent pour le pire et le meilleur  
Rien au monde ne peut changer leur Amour et leur Amitié  
Il n'y a rien au monde dans la vie que la chaleur  
Que la chaleur de l'Amitié.

-----  
Frères et soeurs écoutez moi, Frères et soeurs croyez moi  
Le vrai bonheur c'est la foi  
La vraie richesse, c'est la sagesse et la noblesse  
Tôt ou tard nous partirons, chacun de nous, en laissant tout  
Derrière soi  
Rien au monde ne nous sauvera  
Ni la richesse, ni notre nom  
Il n'y a rien de plus beau, dans la vie que la chaleur,  
Que la chaleur de l'Amitié.

(1) - Radio Monte Carlo, Mercredi 20 H 30  
et une émission le dimanche matin.

Elles sont analphabètes à 96% à leur arrivée et nous mesurons mal ce que cela représente : ignorance des climats, de la géographie ... désert intellectuel, politique, difficile repérage du jour où l'on est tant que les enfants ne vont pas à l'école ... lorsqu'elles commencent à sortir, angoisse de se perdre car elles ne savent pas lire, ni demander leur chemin ... Leurs vêtements, leurs tatouages leur font honte, nos coutumes les gênent : "mettre des souliers, s'asseoir sur une chaise c'est fatigant". Elles voudraient aussi lire les étiquettes dans les magasins, surveiller les devoirs des enfants "car si nous ne savons rien nous nous sentirons sous leurs pieds", pouvoir écrire à leur famille. Elles veulent enfin montrer à leur mari et à leurs voisins qu'elles ne sont pas "bêtes".

C'est par l'amitié, la douceur, la patience qu'il faudra leur donner confiance en elles, surtout dans les débuts où le découragement les guette et elles doivent surmonter un séculaire sentiment d'infériorité.

Leur confiance quand elle est acquise fait pénétrer l'européenne dans les difficultés inextricables de leur vie. Elle lui apporte "en échange" de ces cours d'alphabétisation le sens de l'hospitalité, les valeurs du cœur, le sens de sa fraternité et celui du pardon, le sentiment religieux et l'élargissement de notre vision étriquée du monde et de l'homme, une autre WELTANSCHAUUNG plus humble, plus humaine, plus joyeuse finalement que notre propre conception du monde que nous traversons en courant derrière le profit.

### C) - ASSURER A L'HOMME UNE DESCENDANCE : HISTOIRE DE HOURIA

Le gros obstacle qui se dresse à leur progrès est le problème des enfants que nous abordons grâce au cas suivant et qui les poursuit, plus tenace que les tatouages dont on les a affligées mais dont quelques unes se débarrassent courageusement. Mais Houria est devenue l'esclave d'une famille trop nombreuse.

Écoutons l'HISTOIRE D'HOURIASSS 47273

O JOUE DE ROSE QUI SE TROUVE LE MATIN TREMPÉE  
 PAR LES FINES GOUTTELETTES DE LA ROSEE !  
 O JOUE DE LA BEAUTE ! O L'EGALE DE LA LUNE !  
 PAR L'ARDEUR DE MES FEUX TES YEUX M'ONT ANEANTI.  
 JE SOUHAINTE POUR TOI UNE CHAMBRE EN OR,  
 AVEC DES TENTURES BRODEES ET DES MATELAS DE SOIE  
 AUX COULEURS CHATOYANTES.  
 QUAND AURAI-JE LA CHANCE DE TE VOIR PASSER  
 LA NUIT DANS MON LIT ?

Chant des Femmes de Fez XXII

Houria et son mari sont originaires d'Algérie. Ils ont passé leur enfance et leur adolescence dans un petit village de la vallée de Rhumel au sein de leurs familles.

Lui est né d'une famille modeste qui a compté 15 enfants, seuls trois ont survécu, il en est le deuxième. Après avoir effectué son service militaire en France, il revient y travailler. L'un de ses cousins étant à St CHAMOND, il vient à Lyon en 1954.

Cinq ans plus tard, il retourne au pays chercher la jeune femme qui lui était destinée.

Elle est issue d'une famille de commerçants qui compte six enfants, elle est la quatrième, et dit avoir eu une enfance très choyée. Quand elle vint à Lyon, elle n'avait que 19 ans. Il semble qu'elle ait eu du mal à accepter sa vie nouvelle à tous les égards : de jeune épouse vivant dans un pays jusqu'alors inconnu et tellement différent.

Au début, le jeune couple vit à l'hôtel dans le centre de la ville, puis après deux mois, il va au Foyer des Sans-Abris et ce n'est qu'après la naissance du premier enfant qu'il obtient un petit logement. Plus tard, avec les naissances qui se succèdent quasi annuellement, ils obtiennent un logement plus grand, toujours dans la même cité.

Là, la famille connaît une vie relativement calme et heureuse même si parfois des scènes violentes éclatent entre les époux. Cela dure jusqu'à la naissance du quatrième enfant en 1964-65.

Dans ce quartier de Lyon, diverses organisations se préoccupent de l'insertion et de l'alphabétisation des femmes d'immigrés, Houria participe à toutes les activités, y apportant sa contribution active, se faisant l'interprète de ses compatriotes qui ne parlent pas aussi bien qu'elle le français.

Elle apprend ainsi beaucoup de choses qui l'aident dans la conduite de son ménage, en même temps qu'elle se fait de nombreuses relations.

Cependant, et bien qu'aucun grave problème ne se pose car le père de famille est un ouvrier régulier et courageux, sa femme se plaint souvent de lui, les naissances rapprochées des enfants la fatiguent et, à partir du quatrième, la crainte d'être enceinte devient pour Houria une obsession. C'est à partir de ce moment que commencent à se manifester les premiers signes d'un équilibre très précaire. A plusieurs reprises, se croyant enceinte elle fait des tentatives plus ou moins abortives qui la conduisent à l'hôpital.

La situation s'aggrave quand la famille obtient en 1969 un petit chalet à Ecully, situé en pleine nature, éloigné de tout centre commercial et très écarté du village. Houria est complètement désemparée, loin de ses amies chez qui elle pouvait aller se détendre et bavarder. Au chalet, elle est isolée ce qui la rend de plus en plus dépressive.

Les scènes entre les époux deviennent plus fréquentes et plus violentes ce qui ne fait qu'accentuer l'hostilité des gens de la commune où ils viennent de s'installer.

Houria s'enfuit à plusieurs reprises <sup>pour</sup> se réfugier dans son ancien quartier où elle raconte ses malheurs, accusant son mari de tous les maux.

Il est vrai que les enfants continuent à naître et qu'elle inspire vraiment pitié et sympathie.

Les gens s'apitoient sur son sort mais demeurent impuissants à l'aider, constatant seulement une progressive détérioration de l'état de santé physique et surtout psychique de Houria. Heureusement les enfants évoluent bien ; seule Fatima présente des troubles du comportement. Elle pourra être confiée à un établissement spécialisé de Montluel.

En juillet 1973, alors que le couple se disposait à partir en vacances en Algérie avec les deux derniers enfants, les autres étant en colonie de vacances, Houria est renversée par une voiture. Hospitalisée durant quelques jours pour un traumatisme crânien assez léger, le voyage en Algérie est annulé.

A son retour de l'hôpital, la jeune femme est de plus en plus lasse et dépressive. Une scène ayant éclaté entre les époux suivie d'une crise nerveuse, Houria part en maison de repos où elle fait, après quelques jours, une tentative de suicide ce qui la conduit à l'hôpital psychiatrique. Son état de santé est jugé assez inquiétant.

Les enfants étant confiés à l'A.S.E. depuis Août quand Houria rentre au foyer fin novembre, et bien que son état de santé soit des plus chancelants, il semble difficile de lui refuser de les ramener au foyer des parents. Cela d'autant plus que les enfants, confiés à un petit établissement de Grigny, se plaignent beaucoup.

C'est ainsi que fin décembre, les enfants sont rentrés au foyer. Loin de s'améliorer, l'état de santé de Houria se dégrade de plus en plus au point d'entraîner une hospitalisation (en mars 1974).

Tout le monde s'accorde pour dire qu'au plan familial Houria aime beaucoup ses enfants et fait le maximum pour leur permettre d'évoluer au mieux. On note qu'elle ne néglige rien, tant au plan visites médicales, soins, qu'au plan scolaire. Elle désire tellement que ses enfants accèdent à une meilleure vie que celle qu'elle connaît.

Cependant, les naissances quasi annuelles l'ont fortement éprouvée et tous pensent que c'est là l'origine de la dégradation physique et mentale dans laquelle elle se trouve actuellement. Le traumatisme crânien de l'an dernier est considéré comme la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Le mari est resté longtemps dans l'ombre de sa femme. Durant une longue période, celle-ci semble l'avoir tenu à l'écart de ses relations. C'est ainsi qu'elle se plaignait de son mari, disant qu'il buvait. Elle le fit contacter par la "Croix bleue" organisation d'anciens buveurs, ce qui permit de se rendre compte qu'il n'était pas un buveur invétéré d'une part, et que, d'autre part, il n'était pas l'homme que l'on imaginait par les récits de sa femme.

Au contraire, il est décrit par ceux qui le connaissent comme un homme intelligent et réservé. De nature anxieuse, il n'a pas une bonne santé ; il est cependant réputé travailleur et courageux.

Au plan familial, il est considéré comme un bon père de famille. Il aime beaucoup ses enfants et paraît aussi désireux que leur mère de faire tout ce qui est en son pouvoir pour leur permettre d'accéder à de bonnes situations.

Jusqu'à l'été dernier, il laissait à sa femme le soin de s'occuper de tout ce qui concernait la marche du foyer. Depuis l'accident, et conscient de la gravité de l'état de sa femme, il se montre beaucoup plus attentionné tant à l'égard de son épouse qu'à l'égard de ses enfants et de l'ensemble de la vie familiale.

L'histoire de Houria s'achève heureusement pour nous sur un début de dialogue entre les époux sur la délicate question de la régulation des naissances qu'un Musulman a beaucoup de difficultés à aborder.

En effet, ce problème touche par ses racines aux couches les plus profondes de la personnalité de l'Homme arabe.

o  
o o

"Le signe le plus évident pour l'ancêtre de son pouvoir sacré, c'était sa force fécondante grâce à laquelle il s'est assuré une nombreuse descendance pour défendre sa cause et perpétuer son nom. Une grande postérité fut, de tout temps, aux yeux des Arabes, une bénédiction du ciel".  
(1)

Il va de soi que des femmes jeunes sont susceptibles de donner davantage d'enfants au Chef de famille ; c'est pourquoi les femmes sont mariées jeunes en pays maghrébin. Elles sont très tôt mères de famille.

Voyons en un tableau la précocité de la jeune épouse algérienne à avoir son premier enfant :

**TABLEAU N° 4**

Age de la mère à la naissance du 1er enfant/	
11 ans .....	1
12 ans .....	2
14 ans .....	2
15 ans .....	4
16 ans .....	10
17 ans .....	14
18 ans .....	24
19 ans .....	19
20 ans .....	32
21 ans .....	20
22 ans .....	19
23 ans .....	18
24 ans .....	5
25 ans et plus .....	26
Pas de renseignements ..	4
<b>TOTAL .....</b>	
<b>200</b>	

(1) - J. CHELHOD - Les structures du sacré chez les Arabes (P. ISI)

Voyons maintenant pour nos 200 familles le compte des enfants. Nous n'avons additionné que les enfants encore vivants, qu'ils résident ou non dans la famille. Nous n'avons pas tenu compte des petits enfants même s'ils résident sous le même toit que les parents devenus grands-parents.

La moyenne par famille s'établit à plus de 7 - (7,375)

SSES 18169 :

"7 enfants vivants - 4 morts (+ 9 fausses-couches)".

SSES 16572 (bis)

Composition de la famille

De l'union légitime contractée en septembre 1951, suivant acte de mariage dressé par le Cadi, et dissoute par le décès du père, sont nés neuf enfants. (le père est mort d'un accident de travail).

PARENTS

- Père

Kadour

Né en 1925

Décédé en mai 1966

Divorcé d'une première union

Un enfant de 24/25 ans serait né de cette union.

- Mère

Farida

Née en 1930

Algérienne

ENFANTS

Espacement  
des naissances

Tayeb - né le 26 Octobre 1956

Ahmed - né le 11 octobre 1957

12 mois

Abdelaziz	- né le 29 avril 1959	18 mois
Fadéla	- née le 16 mai 1960	12 mois
Kamel	- né le 7 juillet 1961	14 mois
Fatima	- née le 10 juillet 1962	12 mois
Bachir	- né le 30 Août 1963	13 mois
Ali	- né le 11 décembre 1964	16 mois
Zorah	- née le 14 mars 1966"	15 mois

o  
o     o

L'expérience démontre à l'évidence que la mère Nord-Africaine est plus à l'aise avec ses petits enfants qu'avec les grands, du moins en milieu traditionnel où l'éducation du premier âge est entièrement confiée à la mère. Celle-ci est naturellement chargée également de l'éducation des filles qui entrent très rapidement dans le monde des femmes. Par contre le petit garçon est pris en mains par les hommes de la famille. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur ce sevrage brutal que subit le garçon rejeté en quelques jours du nid maternel où vient d'arriver une soeur ou un frère puînés.

Pendant toute son enfance et son adolescence, la fille maghrébine est entourée d'enfants, ses frères et soeurs. Elle seconde la mère dans ses tâches dès qu'elle a la force de le faire. Bien souvent, c'est elle qui élève les petits car la mère est vite débordée. Nos enquêtes soulignent souvent la grande importance d'une soeur aînée qui arrive à prendre dans certaines familles autant d'importance que la mère.

En effet, dans le système traditionnel d'éducation, on observe la grande importance de la coéducation au sein de la fratrie entre la période de la petite enfance et l'entrée dans le monde des adultes. Nous reviendrons longuement à propos de "la rue" sur cet apprentissage de la vie dans les communautés spontanées que forment les enfants du même douar, du même quartier ou du même H.L.M. Les rôles déjà s'y distribuent et la hiérarchie qui s'y installe respecte les qualités sociales de chacun. A la maison les grandes filles font l'apprentissage de leur réelle importance.

"Nacèra, la fille aînée est une jeune femme intelligente et énergique. Elle est d'un grand secours pour sa mère et ses plus jeunes frères et soeurs. Elle pense aussi que le parachutage de sa famille dans cet anonymat et cette concentration de la Z.U.P. lui a été préjudiciable. Pour Laïd en particulier qui s'est fait très vite de nombreux copains et qui a pris ses distances avec le milieu familial. Nacèra dit qu'elle sera plus vigilante face à ce nouveau problème qu'elle n'avait pas envisagé".

Passant souvent sans transition de ses petits frères et soeurs à ses propres enfants, la jeune femme arabe en milieu traditionnel a peu d'ouverture sur le monde extérieur. Sa planète n'est peuplée que d'enfants petits aussi ne faut-il pas s'étonner de la trouver souvent naïve, puérile, infantile. Elle a de trop rares occasions d'élever son niveau mental au-dessus de celui de son entourage immédiat car elle ne sait souvent pas lire (96% des cas). Aussi bien son vocabulaire est-il pauvre, ses intérêts très spécialisés, ses sentiments élémentaires. Aussi bien n'est-il pas surprenant de constater l'importance primordiale que prennent chez elle ses affections au grand dam souvent du budget familial.

Plus tard elle s'épanouit.

Il va de soi que le tableau s'avère très différent lorsque la jeune femme a été scolarisée ou si son séjour en France correspond à une fréquentation de cours d'adultes ou si encore, sensible à un important mouvement qui se développe en Algérie et dans tout le Maghreb, elle sait conquérir sur la tradition sa condition d'adulte.

Houria a dû beaucoup lutter pour acquérir sa vraie dimension et devenir ce qu'elle est, sans rejeter ce que la tradition a de plus sacré : mettre au monde des enfants qui permettront à l'espèce de survivre.

Mais cela vaut-il tant de souffrances ?

Les monitrices de "L'Alpha" savent que la question des naissances angoisse les femmes Nord-Africaines "les hante" et souvent les empêche d'apprendre parce qu'elles n'ont plus assez de liberté d'esprit.

Nous faut-il convenir avec Myriam CIENDRARS qui présentait au public français le livre de Zoubéida BITTARI :

"Peut-être, dans la nuit des temps, les lois imposées encore aujourd'hui avaient-elles pris leur origine dans une sagesse éprouvée, mais depuis des siècles il n'en reste qu'une structure sèche, rien n'en subsiste que la forme monstrueuse, caricaturale, coupée à tout jamais de sa raison profonde et primordiale.

L'enfer, c'est encore cela : être pris dans la matière aveugle qui n'a plus de sens, plus d'intelligence et qu'aucune vie réelle ne vient plus animer". (1)

°  
° °

A deux exceptions près, nos enquêtes sociales ne parlent pas de régulation des naissances. Dans un cas pour signaler qu'une femme s'est déclarée "malade pour avoir pris la pilule". Dans la quasi totalité on observe le silence.

Pourtant dès 1967, s'est ouvert un centre pilote spécialisé à l'hôpital Mustapha à Alger. Au cours d'une grande cérémonie présidée par les Ministres de l'Instruction et de la Santé, Mme le Docteur Néfissa LALIAM, Présidente de l'Union Nationale des femmes algériennes exprime son espoir à voir aussi l'Algérie tourner une page importante dans l'histoire de sa libération.

Dans son livre sur "l'éducation sexuelle à l'étranger" (2) Catherine VALABREGNE retrace, pour la Tunisie des années 60, les étapes dans l'abandon de "traditions désuètes qui n'ont rien à voir avec la religion islamique, et ceci malgré la persistance des modèles ancestraux".

Nous avons voulu savoir si ce silence de nos enquêtes au sujet de la contraception signifie de la part de la population musulmane un réel refus. Nous avons demandé au Centre pilote de l'Hôpital de Grange-Blanche quelques détails concernant les femmes Nord-Africaines. Il semble que, malgré des réticences importantes, la clientèle "des ethnies à forte natalité" soit de moins en moins rare. Le plus souvent la femme vient seule. Elle avoue parfois que son mari n'est pas d'accord mais qu'elle prendra la "pilule" sans le lui dire. Il est évident qu'une mentalité primitive ne peut pas décentement s'accommoder avec l'esprit de cette limitation des

(1) - O mes soeurs musulmanes pleurez (P. 10)

(2) - Chapitre VI - L'Education sexuelle en Tunisie

naissances. Il ne faut pas mésestimer cependant la prise de conscience de plus en plus nette d'un grand nombre de femmes à tort ou à raison gagnées par contagion à ce désir de régler à leur manière cette part importante de l'activité familiale.

Dans ce domaine des naissances et en général dans la conduite des affaires de la famille, certaines femmes ont dû prendre des initiatives. C'est une mue douloureuse qu'ont dû opérer bon nombre de ces jeunes épouses comme Fatima, que rien ne préparait à cette autonomie.

D) - SE CONSACRER A LA FAMILLE : HISTOIRE DE FATIMA

FATIMA

SSES 26674

O MON COEUR !

J'AI QUITTE CELUI DONT JE NE PEUX SUPPORTER L'ELOIGNEMENT

JE NE DEVOILERAI MON SECRET A PERSONNE D'AUTRE QU'A LUI.

LE JOUR, JE LE PASSE ALORS QUE MON ATTENTION EST DISTRAITE PAR  
LE MONDE,

MAIS LA NUIT VENUE JE ME REMETS A PLEURER.

ET N'ETAIT LE BLAME DES GENS,

J'IRAIS ME PERDRE DANS LES LIEUX LES PLUS DESERTS DU MONDE.

Chant des Femmes de Fez LXX

Fatima a été séparée de son compagnon. Alors que rien ne la préparait à prendre des initiatives et à se conduire comme un vrai chef de famille, elle a trouvé en elle des ressources que des siècles d'effacement avaient estompées sans les faire disparaître.

Elle était née il y a 42 ans dans une petite bourgade du Constantinois. Alors qu'elle avait 15 ans, on l'a mariée avec un cousin de 17 ans son aîné, divorcé d'une première union dont il avait eu un fils. Les familles se connaissaient bien. Elles résidaient dans le même village où elles vivaient de l'agriculture. Elles portent le même nom. Le mari de Fatima, Ryad, travaillait tantôt comme ouvrier agricole, tantôt dans le commerce. En 1963, Fatima lui a donné 3 fils et 1 fille.

Elle a 30 ans quand elle passe la mer pour rejoindre son mari parti 15 mois plus tôt et qui a trouvé un logement à Bourg-en-Bresse et un emploi dans une scierie.

Fatima découvre à son arrivée que son mari s'est mis à boire. Cependant les choses ne vont pas trop mal pour le ménage. Un garçon et une fille viennent augmenter la petite famille.

En 1967, Ryad part seul en Algérie pour les vacances. Il en revient méconnaissable. On ne sait pas ce qui s'est passé. Maintenant, il se montre méchant avec sa femme et ses enfants, refuse de donner de l'argent et dépense pour lui les allocations familiales. Lorsqu'il les perçoit, il disparaît pendant plusieurs jours et revient au foyer quand il n'a plus rien.

Pour faire vivre ses enfants, Fatima monte des petites voitures en plastique, à la maison.

Ryad bat femme et enfants. Les drames sont tels qu'à la demande des voisins Police-secours intervient à plusieurs reprises... On fait comprendre à cette famille qu'elle est indésirable et elle quitte Bourg pour se rendre à l'Arbresle. Fatima tente à ce moment de se séparer de son mari. Il s'impose au foyer.

Trois ans s'écoulent. Rien n'est changé dans le comportement du père. Cependant une tutelle aux allocations familiales permet à Fatima de disposer de cet argent. Deux enfants sont nés pendant cette période. L'un deux est mort dès sa naissance.

Fatima n'en peut plus. Aidée d'une Assistante Sociale, elle demande le divorce et vient s'installer dans les H.L.M. de Fontaine avec sa famille. Le logement a été trouvé par Abida, la fille aînée qui a 20 ans et réside dans ces H.L.M. avec son mari et sa fillette.

Fatima a trouvé du travail comme femme de ménage dans un grand magasin. Les allocations l'aident à vivre. Elle est courageuse au travail, courageuse aussi devant la vie. Un service social s'émerveille de sa reconnaissance, alors que le secours qui lui a été attribué n'est que pour cinq mois. Bien d'autres à sa place auraient récriminé contre la brièveté de cette aide.

Abida l'aide beaucoup. Elle lui donne aussi sa fille à garder pendant qu'elle-même travaille comme caissière. Elle tient elle aussi à ce que les petits aient le nécessaire.

Le père est venu faire scandale chez sa femme. Elle a appelé la Police. Et Mustapha, le fils aîné, a menacé son père. Mustapha a 26 ans, il a trois enfants. C'est un solide gaillard qui a fait ce qu'il fallait pour que le père ne revienne plus troubler la famille. Pourtant ce dernier réside lui aussi à Fontaine .... on ne sait où exactement.

Pourquoi a-t-il fallu que Tayeb qui n'a que 13 ans vole avec son ami Mohamed un vélomoteur au retour d'une ballade à Neuville ... se demande Fatima ?

Elle avait espéré que séparée de son mari et ayant obtenu un logement décent à Fontaine , elle allait pouvoir vivre tranquille avec ses enfants. Elle déplore l'environnement composé de gens qui ont autant de problèmes qu'elle et voudrait revenir à l'Arbresle où elle avait trouvé des gens amicaux.

Abida l'aidera.

Fatima, on le voit, est encore dépendante. Elle a pourtant déjà franchi des obstacles importants. En particulier, elle est entrée dans ce monde du travail. Cela n'a pas été aussi facile pour elle que pour sa fille. Parmi les mères de famille de notre échantillon, 78% ne travaillent pas à l'extérieur. Voici les chiffres au complet :

TABLEAU N° 5

: Sans profession .....	155	:
: Entreprise de nettoyage .....	21	:
: Aide médicale et ménagère .....	4	: 16 %
: Hôpital.....	7	:
: Tenancière de café .....	1	:
: Ouvrière .....	5	: 4 %
: Vendeuse-employée .....	3	:
: Cuisinière.....	1	:
: Pas de renseignements.....	3	:
:	<u>200</u>	:

Ce chiffre élevé des mères de famille qui "ne travaillent pas" ne saurait nous surprendre.

Il est plus caractéristique de considérer que parmi celles qui exercent une profession 76 % consacrent leur activité professionnelle à des tâches ménagères, que cela soit dans une entreprise de nettoyage, dans les hôpitaux où elles sont femmes de charge, ou dans des services d'assistance à domicile comme aide-ménagère.

On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre ces professions assez dévalorisées dans l'estime populaire et les activités elles aussi dévalorisées qu'exercent les hommes maghrébins : cantonnier, terrassier, manoeuvre du bâtiment.

Il est vrai que ces femmes qui ne sont plus de très jeunes femmes, n'ont aucune formation professionnelle que les connaissances du métier de mère de famille. Et à ce titre on pourrait ajouter au groupe des femmes de ménage celle qui fait la cuisine et celle qui tient un café. Notre chiffre de 76 % passe à 81 % - Peut-être aussi que ces professions sont celles qui le mieux peuvent s'harmoniser avec le maintien d'une activité de maîtresse de maison.

Les autres sont ouvrières (5) vendeuses ou employées (3) soit 4 % de l'ensemble ou 19 % des travailleurs. Sont-elles handicapées souvent par leur méconnaissance du français. Nous n'avons malheureusement pas de chiffre sérieux à proposer ici. Notre approximation à la lecture des enquêtes sociales établit grossièrement les approximations suivantes :

TABIEAU N° 6

: - Pas de renseignements .....	47	:
: - Niveau insuffisant pour se faire comprendre .....	59	:
: - Se fait comprendre difficilement .....	11	:
: - Parle assez bien ou même très bien .....	83	:
:	200	:

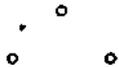
Plus de la moitié de celles pour lesquelles nous sommes assez bien renseigné parlent assez bien le français ou même très bien. Notons que 10 d'entre elles sont européennes. A ce propos, notons pour être complet la nationalité des femmes de notre échantillon :

**TABLEAU N° 7**

:	:	:
:	- Françaises européennes .....	10 :
:	- Françaises d'origine algérienne (Harki) .....	9 :
:	- Algériennes .....	158 :
:	- Tunisiennes .....	17 :
:	- Marocaines .....	6 :
:		<hr/> 200 :
:		:

Soulignons enfin que, dans la plupart des situations professionnelles, le vocabulaire nécessaire est des plus restreints et qu'il suffit de comprendre les ordres reçus.

Il est évident, d'autre part, à la lecture des enquêtes, que les migrants comprennent beaucoup plus de choses qu'ils ne peuvent en exprimer. L'habitude de la communication en langue étrangère les a rendus plus sensibles à un ensemble de message non verbaux qui donnent à la compréhension des colorations plus nuancées que ne le fait un ensemble de mots souvent mal compris.



Nous avons déjà souligné combien il faut de courage à ces femmes maghrébines pour franchir les obstacles qui s'opposent à leur libération ; obstacle de la famille à élever, obstacle de la langue, obstacle de la non-qualification professionnelle, obstacle aussi de la pudeur qu'offensent nos moeurs perçues comme étant dépravées.

C'est souvent la nécessité qui a fait loi dans cette évolution. Des travailleurs sociaux nous ont dit l'histoire des femmes de militants du F.L.N. qui se sont trouvées du jour au lendemain contraintes de faire face à l'emprisonnement du mari et parfois d'une mission à continuer. Mme X. (SSES 25873) a vu son mari emprisonné de 59 à 62 ... comme ses semblables, elle a dû gagner sa vie et se plonger de but en blanc dans les mondes pleins d'embûches de la politique et du travail. Elles ont su trouver en elles le dynamisme agissant que n'avaient pas éteint des siècles d'assoupissement.

Jean PELEGRI (1) nous dit sous une forme symbolique comment ces énergies existent encore bien cachées et se dévoilent quand on a l'idée de les faire découvrir.

(1) - Jean PELEGRI - Le Kaboul (P. 26-27)

"D'un côté, cette pierre, elle était presque ronde, usée, on pouvait la serrer sans se faire mal ; de l'autre elle était comme le soc de la charrue, avec le coupant en haut ; et à la voir comme ça, du dehors, on pouvait croire d'abord que c'était un caillou comme les autres, celui qu'on trouve partout (...) Tout d'un coup, il l'avait ouverte en deux comme tu fais avec la boîte quand tu enlèves le couvercle qui ferme bien. C'est là qu'on voyait que ce n'était pas une pierre comme les autres parce que sur le morceau du bas, il y avait, bien dessiné sur la pierre et faisant la bosse, l'ESCARGOT (...) pour trouver ce qu'il y a dedans, il faut qu'il pense à l'ouvrir, qu'il ait l'idée (...) tu commences à te demander qui il est Slimane : s'il est comme le caillou, celui de l'oued, le caillou sans rien, ou s'il est la pierre avec l'escargot ?"

Dans ce roman qui reproduit le soliloque d'un vieil arabe se dissimule tout l'espoir d'un peuple qui cherche en lui-même sa libération.

Citons à titre d'exemple, pour donner une idée de ce qu'on a appelé la "longue marche" des femmes maghrébines vers leur autonomie, cette conclusion d'une enquête demandée en vue de la restitution d'enfants confiés à l'Assistance à l'Enfance (Réf : SSS 16672)

Aujourd'hui, la détermination de Madame CH ... de vivre séparée de son mari semble sans faiblesse. Et cette détermination est concrétisée par des actes d'autonomie : travail salarié, demande de divorce, déménagement. Ces décisions ont été prises sans l'aide du travailleur social, mais par l'intéressée seule. Si les tentatives de séparation ont été nombreuses, douloureuses et suivies jusqu'à aujourd'hui de "réconciliations" sans doute ont-elles suivi une évolution nécessaire à l'autonomie progressive de Madame CH... Depuis la deuxième quinzaine d'octobre, j'ai vu cette femme abandonner son attitude dépressive. Malgré les difficultés de sa vie conjugale, malgré les vacances scolaires, jamais elle n'a cessé son travail. Elle se lève, chaque jour, à 3 H. du matin".

Mais, pour une courageuse, combien de désespoirs étouffés, quel fossé encore entre les aspirations et la réalité malgré les encouragements officiels qui, en Tunisie surtout, en Algérie aussi, essaient de favoriser l'émancipation politique et sociale de la femme.

Ainsi, dans le cadre de l'année internationale de la femme, un séminaire sur la promotion de la femme algérienne a-t-il eu lieu à POISSY du 6 au 8 février 1975. Il s'est déroulé sous l'égide de l'Amicale des Femmes Algériennes, avec la participation notamment d'une délégation de l'Union Nationale des Femmes Algériennes (UNFA).

La secrétaire nationale de cette Association y déclara notamment : "C'est dans le cadre de la Révolution Culturelle que la femme algérienne trouvera l'expression de son émancipation politique et sociale. Si, dans de nombreuses sociétés, la femme est encore limitée dans ses droits, dans notre pays, elle les a acquis autour du cheminement de notre guerre de libération nationale. Toutes les portes lui sont ouvertes, il suffit d'avoir la volonté de vouloir y accéder".

Mais il faut compter avec la puissance des modèles ancestraux. Cependant, qui aurait pu penser à un tel bouleversement il y a seulement 15 ans ? A la Révolution, l'UNFA tente d'associer les émigrées qui sont depuis peu soumises à une certaine propagande de la part des Algériens d'Algérie. Ces derniers comprennent la force que représentent ces mères de famille exilées souvent silencieuses mais efficaces pour lesquelles l'association des femmes algériennes demande qu'elles "reçoivent une formation adéquate afin de s'assurer une réinsertion harmonieuse répondant aux préoccupations de nos familles algériennes". (résolutions du séminaire de POISSY).

Débordons-nous le cadre de notre étude en élargissant notre horizon ? nous savons qu'un portrait détaillé est nécessaire car c'est à cette description nuancée que nous devons nous référer quand nous parlerons de jeunes filles Maghrébines et de l'image qu'elles se font de leur mère.

Peut-être y-a-t'il une génération sacrifiée, celle des femmes qui sont arrivées en terre étrangère avec leurs enfants, leurs illusions, leurs tatouages et qui ont pourtant permis à leur enfant de naître à une autre vie, selon qu'il est écrit "ELLE LE PORTE DANS SON SEIN ET ENDURE PEINE SUR PEINE". (1)

SSES 32972

"Mme B., originaire d'un petit village de l'Oranais, s'est révélée, dit l'enquête sociale, sous un jour assez inhabituel chez une femme algérienne, c'est-à-dire une maîtresse femme qui a pris en mains toute la maisonnée bien avant le décès de son mari (alcoolique)... Il y a quelques années, elle a subi une intervention chirurgicale destinée à lui enlever tous les tatouages qu'elle

avait sur la visage ... elle sait lire et écrire le français, vit complètement à l'euro péenne, sait faire les démarches utiles à l'orientation de ses enfants, sait gérer son budget et tire le meilleur parti de ses ressources".

SSES 3773

"Mme CH... est veuve. D'après une amie de la famille, c'est une femme très gentille... même trop gentille, qui veut une vie de femme libre et de ce fait échapper à une certaine tradition de son pays. Elle a ses problèmes personnels dont elle ne peut parler à ses enfants. Ceux-ci s'en rendent compte, le climat familial n'est pas favorable à la communication entre mère et enfants".

SSES 9070

"... à présent, après avoir été très tendue par une situation qu'elle ne pouvait admettre, elle aspire à vivre librement et dans une certaine paix tranquille. Elle veut surtout protéger les deux derniers de ses enfants car elle sait que le père ne voudra jamais qu'elle reprenne les autres. Elle est jeune, elle a neuf enfants, a connu une vie conjugale difficile du fait de la personnalité de son mari. Elle désire semble-t-il se retrouver elle-même et s'établir en tant que femme indépendante... Elle est une maîtresse de maison consciencieuse, méthodique, organisée, mais si elle est exigeante envers elle-même elle le semble aussi tout particulièrement vis à vis de ses enfants".

Laissons Zoubéïda BITTARI conclure comme pourrait conclure notre Fatima :

"Je plains de tout mon coeur mes soeurs musulmanes qui demeurent courbées sous le joug. Je souhaite qu'un jour elles arrivent, elles aussi, à s'émanciper. Pour moi j'ai choisi la liberté ! J'ai eu ma part de larmes, d'humiliations, de souffrances physiques et morales. C'est assez (1)"

(1) - O mes soeurs musulmanes pleurez (P. 215)

E) - SE VOIR ENFIN RECONNUE : HISTOIRE DE YASMINAYASMINASSES 1873

Mais il y a aussi celles qui ont réussi leur mimétisme comme l'heureuse Yasmina. Nous lui avons attribué le nom de la fille préférée du Prophète.

QUE D'EFFORTS POUR VOUS FAIRE OUBLIER DE MON COEUR  
 QUI PERSISTE A NE PAS VOUS OUBLIER !  
 QUE POURRAIS-JE FAIRE, QUE DOIS-JE ENTREPRENDRE  
 QUAND JE LANGUIS APRES VOUS ET QUE JE VOIS QUE JE PERDS  
 VOTRE AMOUR ?  
 JE PASSE DES NUITS BLANCHES POSSEDEE PAR LE DESIR  
 DE CONTEMPLER VOTRE SPLENDEUR.

Chant des Femmes de Fez CLXVIII

Yasmina est heureuse auprès de son mari qu'elle aime, au milieu de ses sept enfants. Elle se sent reconnue comme femme, comme épouse et comme mère. Elle est à l'aise en France. Voyons son histoire au moment où l'aîné de ses garçons (15 ans) est inquiet pour un vol de vélomoteur.

Elle avait 23 ans quand elle a épousé un homme du même âge qu'elle, qui comme elle, avait toujours vécu à Djidjelli. Yasmina a travaillé chez des Français. Elle n'est pas dépaysée quand, après un an de séparation, elle rejoint son mari qui a trouvé un petit appartement Montée de la Grand'Côte à LYON. Yasmina y installe comme elle peut ses trois jeunes enfants. Quatre autres naîtront au cours des sept années suivantes. Les trois pièces sont difficiles à aérer, à entretenir et à chauffer. Le mobilier est très limité. Une demande de logement a été faite mais demeure sans suite pour l'instant. Le soir on doit installer un véritable campement avec des matelas de mousse. C'est l'affaire de Tahar son mari. Yasmina n'a pas le don de l'organisation. Elle est vite débordée. Ça ne l'empêche pas d'être attentive à ses enfants et de les élever comme il faut. Elle a des idées saines sur les choses et on lui reconnaît beaucoup de mérite dans l'éducation de sa petite famille. C'est à elle, plus qu'à son mari, qu'incombent la plupart des responsabilités familiales. Peut-être

est-ce le fait des horaires de travail, Tahar n'est pas longtemps à la maison. De ce fait, c'est avec leur mère que les enfants négocient les problèmes quotidiens et les autres. Par exemple, le fils aîné voudrait un vélomoteur. Il a presque convaincu sa mère mais le père lui oppose un refus formel car il redoute un accident. Aux arguments succèdent les commentaires aigres et bientôt le père doit corriger ce fils qui ne marque pas envers ses parents le respect qui leur est dû. Yasmina domine mal ses sentiments de réprobation devant tant de traditionnalisme. Pourtant son mari y met du sien. Il admet qu'elle soit vêtue à l'européenne, qu'elle suive des cours d'alphabétisation, qu'elle apprenne la coupe-couture et aussi qu'elle prenne des décisions concernant les enfants. Il comprend qu'elle veuille être à même de parler le même langage que sa fille Naceira qui apprend la coupe-vêtements au collège technique, et que ses enfants qui tous sont scolarisés ... Mais Yasmina sait bien qu'elle lui fait plaisir lorsqu'il la retrouve le soir avec sa robe longue, fardée comme on aime à l'être là-bas ...

SSES 24672

Nous trouvons dans une autre enquête quelques paragraphes qui précisent l'idée que l'on peut se faire de certaines familles.

"M. et Mme M... sont des personnes très ouvertes. Ils déplorent d'habiter ce quartier de la Place du Pont à Lyon où ils vivent pourtant depuis 11 ans. Ils essaient de se loger ailleurs et ont fait une demande d'H.L.M. Ils pourraient être logés par l'employeur à Villefranche mais ne veulent pas quitter Lyon pour ne pas perdre les avantages offerts par une grande ville.

Ils nous expliquent très simplement les rôles réservés à chacun tenus dans le foyer. M. M... travaille à l'extérieur, donne toute sa paie à sa femme qui s'occupe de la gestion du budget familial et de tout ce qui concerne la maison. Ils nous rapportent même quelques anecdotes amusantes, avec humour et beaucoup de respect l'un pour l'autre. Ils forment apparemment un couple harmonieux et uni, préoccupés par l'éducation de leurs enfants et semblent assez bien adaptés à la vie française".

Pour être plus précis, citons à titre d'exemple les conditions matérielles dont bénéficie une famille comparable à celles dont nous venons d'exposer la situation. (enquête réalisée en 1973).

Entrevue avec la famille :

"Le père : 39 ans.

Il nous est apparu comme un homme assez calme et posé, ayant acquis une certaine philosophie sur la vie de sa famille en France et surtout l'éducation de ses enfants. Il s'exprime avec assez de facilité. Il se montre assez rejetant à l'égard d'Ali avec lequel il ne lui est plus possible d'avoir une conversation. Il a l'impression que son fils lui dit oui à tout mais ne suit pas son idée.

M. F... montre à présent un certain détachement à l'égard de ses enfants.

La famille donne toujours cette impression (d'ailleurs confirmée) d'aimer ses enfants et de respecter l'évolution de leur personnalité.

M. F... compte beaucoup sur nos Services pour l'aider dans l'avenir d'Ali.

La mère : 32 ans

Mme F..., femme algérienne, de taille moyenne, aux traits assez fins, paraît plus âgée que son âge. Elle ne nous apparaît pas comme la femme algérienne mise à l'écart par son mari, au contraire, elle semble avoir acquis une certaine autorité dans son milieu familial et participe activement aux décisions.

Mme F... est elle aussi, nous semble-t-il, de nature assez calme et réfléchie. Elle est de contact facile et connaît à bon escient nos Services.

Il nous a paru intéressant de donner le détail de la situation financière de cette "famille heureuse".

- Salaire du Père .....	I 237,00
- Prestations familiales .....	I 300,00
. Allocations familiales	998,77
. Allocation logement	185,30
. Salaire unique	96,50
- Charges mensuelles	
. Loyer .....	329,87

Il y a huit enfants, dont une fille mariée

Sont présents dans le groupe familial quotidien :

7 + 2 = 9 personnes.

Revenus ..... 2 537

Loyer ..... 330

-----  
Reste à dépenser ..... 2 207

Soit par personne et par mois : 245

soit par personne et par jour : 8

soit aussi pour la famille et par jour : 73

L'appartement F5 H.L.M. dans une ZUP comprend 6 pièces  
soit un coefficient d'habitation de 1,5 par personne et par  
pièce."

#### INTERLUDE ENTRE PARENTS ET ENFANTS.

Cette première partie, plus spécialement consacrée à l'édification de la plateforme de "faits" sur laquelle s'établira notre discussion, se terminera sur un portrait des enfants. Nous consacrerons quelques pages à décrire le monde extrafamilial dans lequel ils sont appelés à vivre; Les enfants, toujours eux ! Débordants de vitalité, envahissants par le nombre et le dynamisme, s'imposant au père comme à la mère par leurs exigences, objets d'orgueil et d'espoir, de honte ou de déception inavouée, les enfants ont été omniprésents dans ce qui précède.

Nous allons en guise de transition étudier sommairement la composition de leur groupe.

**TABLEAU N° 8**

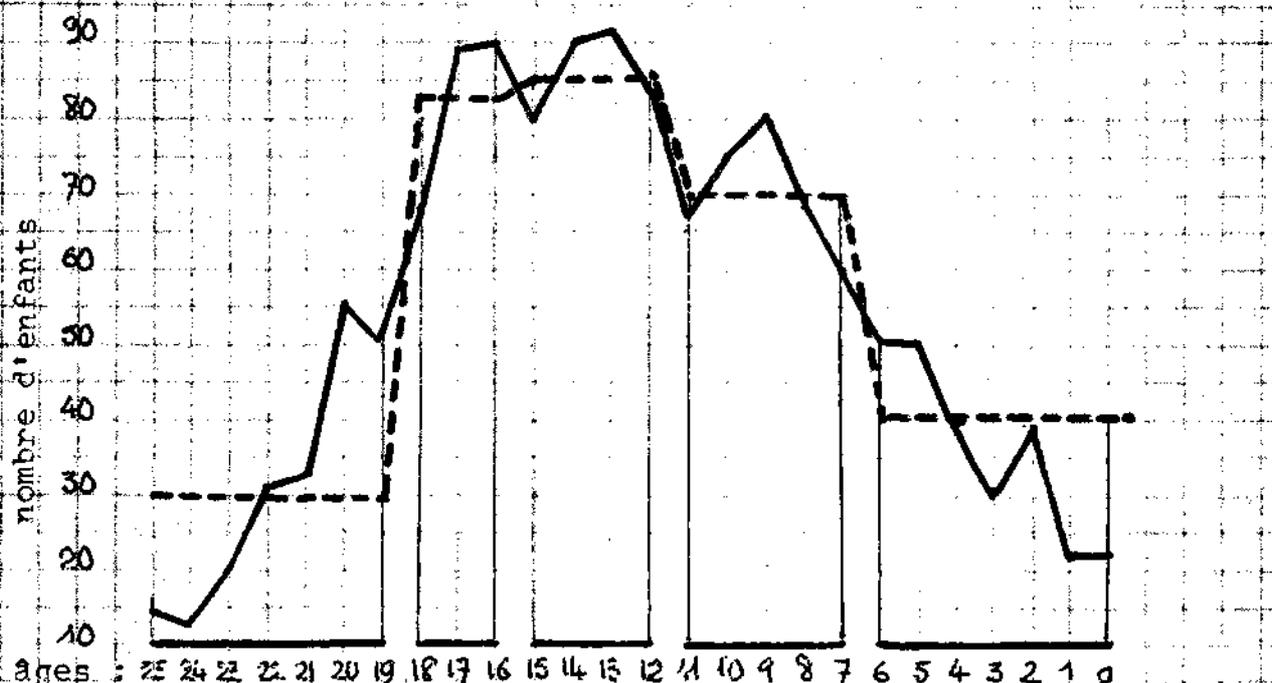
<u>Compte des enfants vivants-logés ou non dans la famille</u>			
Par définition, pas de famille de 0 enfant			
<u>Enfants</u>	<u>Nombre de familles</u>	<u>Nombre d'enfants au total</u>	
1	3	3	10 % des familles comptent moins de 5 enfants
2	2	4	
3	6	18	
4	11	44	
5	22	110	70 % des familles comptent entre 5 et 9 enfants
6	34	204	
7	24	168	
8	30	240	
9	29	261	
10	19	190	
11	10	110	20 % des familles comptent 10 enfants et plus.
12	7	84	
13	2	26	
14	-	-	
15	<u>1</u>	<u>15</u>	
	200	1 475	

**TABLEAU N° 9**

<u>Répartition par âge de ces 1 475 enfants au moment de l'enquête</u>			
1 an ou moins	44	14 ans	90
2 ans	39	15 ans	80
3 ans	30	16 ans	91
4 ans	38	17 ans	89
5 ans	50	18 ans	69
6 ans	51	19 ans	50
7 ans	60	20 ans	55
8 ans	68	21 ans	32
9 ans	82	22 ans	30
10 ans	75	23 ans	18
11 ans	67	24 ans	12
12 ans	84	25 ans	13
13 ans	92	Plus de 25 ans	66
			<u>1 475</u>

/soit 1 409 enfants de 25 ans et moins

----- Tracé obtenu en groupant les âges de notre population pour permettre la comparaison avec les chiffres de T. RIVOIRE



Nous nous sommes posé la question de savoir si la configuration de cet ensemble de familles avait quelque apparence commune avec d'autres ensembles de familles comparables. Nous avons rapproché nos chiffres de ceux que présente T. RIVOIRE en un tableau qui reproduit les âges des enfants de la Cité de Transit d'Oullins, population essentiellement Maghrébine (1).

PYRAMIDE DES AGES A LA CITE DE TRANSIT

**TABIEAU N° 10**

AGE	Nombre	Pourcentage	Garçons	filles
de 1 à 6 ans	370	41,07 %	177	133
de 7 à 11 ans	207	22,98 %	104	103
de 11 à 15 ans	109	12,09 %	62	47
de 16 à 18 ans	71	7,88 %	37	34
de 19 à 25 ans	144	15,98 %	58	86
	901	100,00 %	438	463

Dans ce dernier groupe, nous avons relevé 14 garçons mariés et pères de famille et 62 filles mariées et mères de famille.

(1) - Mémoire consacré à son "Expérience d'Éducatrice auprès des filles Maghrébines" - 1975 - non édité - Bibliothèque Recherches et Promotion.

TABLEAU N° II

Soit par année d'âge

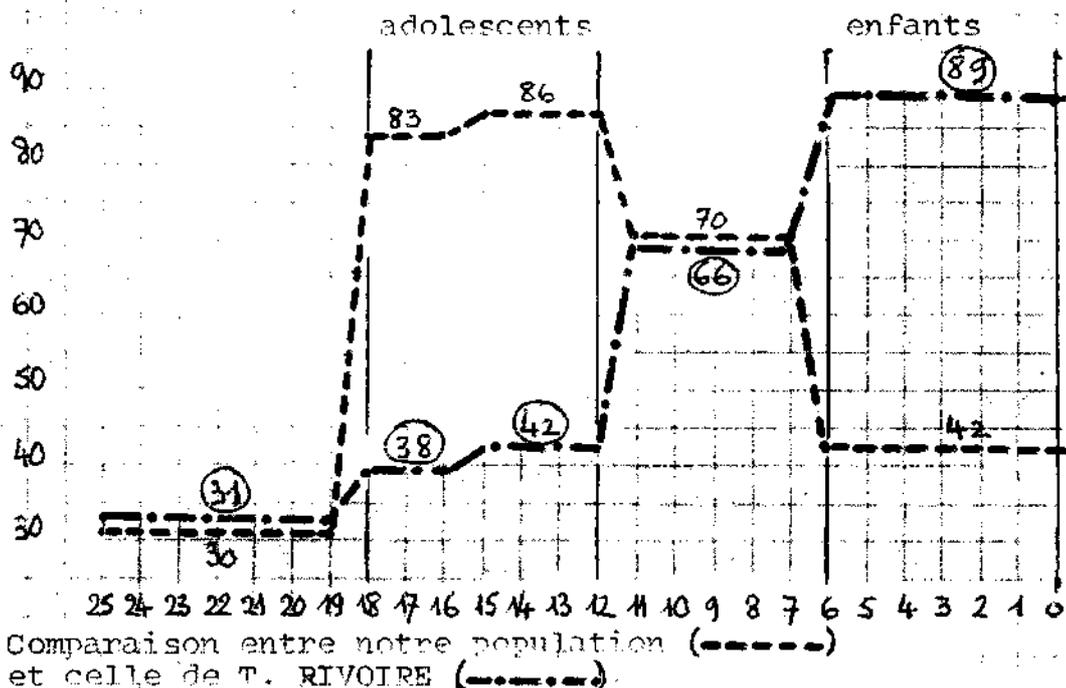
de 1 à 6 ans ....	370 : 7 = 53	enfants en moyenne
de 7 à 11 ans ....	207 : 5 = 42	" "
de 12 à 15 ans ....	109 : 4 = 27	" "
de 16 à 18 ans ....	71 : 3 = 24	" "
de 19 à 25 ans ....	144 : 7 = 20	" "

x 1,564 (pour avoir chiffres comparables)

$$901 \times 1,564 = 1429$$

Pour permettre la comparaison, les chiffres de la Cité d'Oullins ont été affectés d'un coefficient ( x 1,564 ) qui amène le total des enfants au même total que ceux de notre échantillon.  $901 \times 1,564 = 1429$  contre 1409 pour les autres.

La comparaison des courbes nous a paru des plus parlantes : contrastant avec une natalité en pleine expansion, où dominent les enfants jeunes, notre population se caractérise par le nombre de ses adolescents.



Il serait sans doute hasardeux de tirer des déductions trop hâtives de la comparaison de ces deux courbes. Contentons-nous de souligner qu'elle nous alerte sur la prédominance relative des adolescents dans notre échantillon. Nous pouvons induire sans risquer trop de nous tromper que l'adolescence amène plus volontiers que l'enfance des difficultés importantes dans une famille d'immigrés.

Mais peut-être serait-il plus exact d'affirmer que l'inadaptation des migrants de la seconde génération, réelle depuis leur naissance, se manifeste plus visiblement à l'âge de l'adolescence. Sans doute le malaise propre à cet âge s'ajoute-t-il aux difficultés particulières qui sont celles de notre population.

Peut-être pouvons nous simplement lire dans ces chiffres la manière dont fonctionne la Justice à l'égard des Nord-Africains. Ce problème retiendra ultérieurement notre attention. Quoi qu'il en soit nous devons constater que l'échantillon étudié comporte surtout des familles déjà anciennes où la population des adolescents (12-18 ans) l'emporte sur celle des enfants (7 à 11 ans) malgré l'importance de ce sous-groupe.

### CHAPITRE III - LES ENFANTS ESPOIRS DE LA RACE

---

Issues d'une civilisation rurale, les familles maghrébines implantées en France ont à coeur d'élever de nombreux enfants. Sans doute est-ce une survivance du temps où les enfants constituaient aussi la meilleure sécurité du père. Peut-être est-ce le souvenir très ancien d'une mortalité infantile sévère. Toutes les causes vont dans le même sens et expliquent plus qu'il n'est nécessaire l'abondance tumultueuse de ce nombreux peuple d'enfants qui vit et grandit comme il peut, sur le pavé de la ville qui est à la fois leur plaine Robinson, leurs universités et leur pays des merveilles.

#### A) - VIVRE DANS LA RUE

Qu'ils soient grands ou petits, rejoignons les "chez eux", dans la rue.

"Ma mère, (nous confie Abdelkébir KHABITTI)(1) ma pauvre mère, je l'ai connue à peine. Elle mettait au monde ses enfants, la rue les happait. Je me rappelle la rue plus que mon père, plus que ma mère, plus que tout le monde. Tendresse larvée chaque fois que je retourne à cette rue, même dépaysement quand je rentre chez moi après une longue absence. A quelques mètres de la maison familiale et en une fraction de seconde le vide m'envahit, se perd la mémoire, éclair d'une immobilité définitive".

Ainsi apparaît la rue au jeune Nord-Africain, un peu comme une vaste matrice où l'enfant, comme béat, se trouve chez lui, plus à l'aise même que dans sa famille. Il y reçoit pêle-mêle les odeurs et les sons, le soleil, le froid, et parfois la nourriture, et il y mène avec ses semblables, les plus grands et les plus petits, les aventures qui vont l'aider à se construire. Autant que dans sa famille, plus encore peut-être, c'est dans la rue que le jeune reçoit l'élémentaire de son éducation. Il s'agit d'une co-éducation où chacun est tour à tour sujet et objet de leçons apprises ou données. On y apprend la vie sans comprendre tout de suite que c'est la même dont il est question dans les livres.

Le jeune Maghrébin n'a pas grand chose à faire à la maison. Très tôt dans la journée et souvent jusqu'à une heure avancée à la belle saison sa vie se passe dans la rue.

(1) - La mémoire tatouée (P. 20)

"Chaque pièce ayant recélé dans la nuit une kyrielle de bambins, les restituait jusqu'au dernier au lever du jour : cela déversait dans un indescriptible désordre, en haut comme en bas. Les marmots, le visage luisant de morve, défilaient un à un ... Tous les enfants s'échappaient dans la rue".(1)

On imagine volontiers que cet apprentissage de la rue ne va pas sans affrontements, sans conflits de toutes sortes, sans que le champ de bataille et les combattants ne souffrent cruellement. Les plus faibles y sont brimés. Il arrive fort souvent que dans notre région les enfants européens se montrent beaucoup moins armés pour cette lutte pour la vie que ne le sont les jeunes Maghrébins. Cette guerre à armes inégales est aggravée par le nombre de ceux qui font la loi dans la rue alors que partout ailleurs ils doivent filer doux, que ce soit chez eux ou à l'école. La guerre se transporte souvent dans le camp des parents qui prennent, s'ils y sont contraints, fait et cause pour leurs enfants. On sait du reste que nul ne gagne rien lorsque les grands se mêlent à une querelle dans le tiers monde des enfants. Le plus souvent, c'est par une défaite et une fuite que se termine une série d'escarmouches. En clair, cela signifie que les de se battre contre un ennemi insaisissable, bien des familles françaises préfèrent déménager plutôt que de passer la vie en disputes stériles dans lesquelles la victoire ne revient pas au premier occupant. C'est aussi pour cela que se forment les ghettos célèbres dans l'agglomération lyonnaise dans lesquels une population a chassé l'autre de la rue.

L'administration préfectorale désire que le pourcentage des étrangers n'excède pas les 15 % "tolérables". Il se trouve pourtant certains quartiers où on dépasse les 40 %. Considérer, ce qui est possible, que des étrangers puissent être une richesse pour une vie sociale exigerait une véritable conversion de l'opinion publique. La réaction observée est une sorte de chasse administrative à l'étranger au-delà d'un certain seuil. Cette politique d'exclusion est, dans certains cas, si intolérable qu'elle suscite de la part d'une partie de la population de vives réactions.

Ceux-là mêmes qui les défendent savent bien que tout n'est pas pour le mieux dans ces quartiers "livrés" aux étrangers et à leurs enfants et qui font dire d'un certain ensemble d'habitations : "c'est Chicago".

Mohamed DIB nous a raconté dans "la grande maison" comment il imposait quotidiennement une rançon à quelques uns de ses congénères plus faibles... contre le service qu'il leur rendait de les protéger des grands.

Et voilà qui nous rappelle étrangement l'histoire

SSES 16172

"de celui que par jeu nous nommerons Omar, né en 1957 quelque part en Algérie, arrivé à Lyon à l'âge de 7 ans et dont nous avons fait la connaissance huit années plus tard alors qu'il était inculpé de violences et voies de faits volontaires sur mineurs de 15 ans. Aidé de trois de ses voisins, âgés de 14 ans à 15 ans, Nord-Africains comme lui, il aurait commis une vingtaine d'agressions sur de jeunes écoliers ... comme au temps de la "Grande maison". On vit d'ailleurs chez lui comme on vivait en Algérie. C'est le grand-père Marabout qui dirige : vie tribale où les problèmes se règlent en famille en évitant les interventions extérieures. Bloc étanche, étranger à l'environnement, les femmes y parlent à peine le français. Nous ne savons pas si Omar deviendra un jour un grand écrivain. A l'époque de son arrestation, apparemment indifférent à son avenir, il ne vit que dans le présent, il erre dans la rue avec ses copains. Ils se retrouvent dans un café du quartier où ils bavardent, jouent aux flippers et boivent. A la maison, c'est un bon garçon. Dehors, son père n'est pas toujours derrière lui pour savoir ce qu'il fait parce qu'il est au travail, lui".

Laissons Mohamed DIB nous dire ce qu'a été la vie du gamin en Algérie.

"Pour ses jeux, Omar ne connaissait d'autres lieux que la rue. Personne, et sa mère moins que quiconque, ne l'empêchait quand il se réveillait de courir vers la rue. Ils avaient déménagé des dizaines de fois, mais dans chaque quartier il existait un passage au milieu des derbs (ruelles) des lotissements en construction, que tous les enfants de l'endroit élisaient comme lieu de leurs ébats. Omar passait là son temps libre, autant dire toute la journée ; décidant souvent qu'il n'y avait rien d'intéressant à faire à l'école, il rejoignait les autres gamins. On aurait étonné sa mère si on se fut avisé de lui dire qu'il n'était pas bien indiqué de laisser un enfant traîner de la sorte n'importe où, qu'il risquait de se dévoyer d'acquérir des goûts de vagabondage et de paresse. Qui sait?

(1)

Il est bien certain que la rue n'appartient qu'aux garçons et que les filles qui rentrent de l'école, si par hasard elles sont seules, doivent se hâter pour ne pas encourir le brutal reproche du père ou de la mère ou des frères grands et petits habitués depuis toujours à protéger leurs soeurs contre les risques de la rue.

Mais si les familles gardent à la maison les filles, il n'est pas possible d'héberger tout le monde dans des logements dont on sait l'exiguïté. La rue constitue alors pour les enfants à la fois salle de jeux et le salon quand elle n'est pas leur terrain de manoeuvre ou leur champ de bataille. Pour le moins, est-ce souvent leur terrain de sport. Les pères le savent bien ; ils doivent sans cesse acheter des chaussures à ces apprentis Kopa et ces Pelé en herbe qui accourent en foule chaque fois qu'un éducateur sportif veut bien s'intéresser à eux.

Il n'en reste pas moins que le plus souvent ils restent désœuvrés entre les heures de classe, disponibles à n'importe quelle aventure. Or, ils passent hors des heures de sommeil les 2/5 de leur temps dans leur société d'enfants à la maison ou dehors.

Le dernier cinquième de l'horaire est consacré à l'école. Ce temps est donc considérable par sa durée et son importance relative, une rude concurrence en somme pour la Rue qui, elle aussi, instruit et éduque.

#### B) - TENTER SA CHANCE A L'ECOLE.

Vouloir parler brièvement de l'institution scolaire française telle qu'elle se présente aux jeunes Magirébins constituerait, à n'en pas douter, une grave imprudence : une troupe nombreuse d'articles, d'ouvrages, de colloques et de séminaires, s'est déjà lancée à l'assaut des problèmes que pose cette forteresse à la mode. Il s'avère que celle-ci est aussi difficile à investir qu'à réduire.

Notre propos est plus modeste. Nous venons de décrire assez largement le cadre familial et évoqué "la rue" comme lieux privilégiés d'acculturation de nos jeunes migrants. Nous voudrions dire à présent ce qu'est, pour les 133 scolaires de notre échantillon, l'Ecole française où ils vivent d'irremplaçables heures à la poursuite de connaissances qu'ils ne peuvent trouver chez eux. Nous verrons plus tard que l'école participe elle aussi à un mécanisme de rejet. Mais au départ, chacun vit dans l'espérance.

Tout se passe en effet comme si les enfants devaient trouver à l'école le grand secret que les parents illettrés ne peuvent approcher, comme s'ils pouvaient enfin être admis, grâce aux études, au coeur d'une réalité qui ne se laisse pénétrer par les parents, ni par les conversations entre adultes, ni par l'observation même attentive de l'environnement.

Pétris comme nous le sommes, depuis de multiples décennies, d'instruction laïque et obligatoire, nous imaginons mal, sauf peut-être à nous inventer dans un pays étranger comme la Chine ou la Russie, ce qu'est la vie de celui ou de celle qui ne peut pas lire et s'affronte à chaque instant à la civilisation de l'imprimé. On comprend toutefois l'insistance que mettent les parents maghrébins du Rhône à scolariser leurs 23.000 enfants afin de leur permettre de combler un vide qui leur donne à eux le vertige.

Pierre GRANGE, un de nos meilleurs spécialistes des écoliers maghrébins, dresse un excellent portrait du jeune étranger à l'École française quand il parle de leur complexe d'infériorité : "il faut en être très conscient, il est à peu près inexistant chez l'enfant à son arrivée en France. Les enfants sont des enfants, à condition qu'ils se sentent aimés, admis". (1)

Parents et enfants sont très conscients de l'importance de leur démarche quand ils se présentent à l'école.

Aussi bien l'absentéisme est-il relativement faible, même pour notre échantillon de jeunes inadaptés scolaires. En effet, on ne relève qu'une proportion de 20 à 30 % de jeunes qui présentent cette manifestation d'inadaptation :

TABLEAU N° 12

: Aucune absence scolaire ..... 83	} ... 70 %	} .... 80 %	:
: Absences très rares..... 9			:
: Absences occasionnelles..... 11	} .... 30 %	} .... 20 %	:
: Absences fréquentes..... 26			:
: Absences très fréquentes..... 4			:
: -----	-----	-----	:
: 133	100 %	100 %	:
: -----	-----	-----	:

(1) - Conférence à de jeunes maîtres.

Souvent associé à d'autres troubles, l'absentéisme, quand on l'observe, est la pierre de touche de l'inadaptation, le grand motif de mécontentement invoqué par le père en quête d'assistance éducative ; le signal d'alarme qui évoque l'éventuelle disparition des allocations familiales du fait de l'enfant qui n'honore pas ses obligations scolaires.

L'enfant d'ailleurs aime aller à l'école, surtout s'il s'agit de l'école primaire où l'égalité du régime offert à tous le tient à l'abri de la honte que constituent les multiples discriminations du secondaire.

Le nombre de nos élèves en primaire est de 24 soit 18 % des scolaires. Le plus souvent il s'agit d'enfants de moins de 12 ans qui ne présentent pas de retard excessif. Exception doit être faite pour deux enfants en classe de perfectionnement dont la banale débilité constitue pour notre propos une explication rassurante. En effet, combien de pseudo-débiles reconnus à tort et à travers à l'occasion des tests.

Le secondaire "banal" par contre compte seulement 15 % des effectifs. Si l'on ajoute les 21 % de l'enseignement technique, il reste que la majorité des enfants sont reçus dans des sections spéciales, de transition, préprofessionnelles ou autres classes pratiques (le vocabulaire changeant selon les époques)

TABIEAU N° I3

: Niveaux primaires jusqu'au C.E.P.....	: 24	: 18 %	:	:
: C.E.G. - C.E.S. ou second cycle (2 élèves)...	: 17	: 13 %	: 17	: 15 %
: Enseignement technique, Pré-F.P.A.	: 21	: 16 %	: 21	: 20 %
: Classes pratiques, pré-professionnelles, tran-	:	:	:	:
: sition, préapprentissage.....	: 71	: 53 %	: 71	: 65 %
:	:	:	:	:
:	: 133	: 100 %	: 133	: 100 %
:	:	:	:	:

Nous citerons un premier exemple positif pour ne pas nous laisser aller au pessimisme auquel il nous faudra céder dans un second temps.

SSES 1973 -

"Mme A. parle et écrit le français, elle a été au service de Français en Algérie. C'est elle qui suit la scolarité des enfants ...

Les renseignements recueillis cette année sont moins favorables que pour les années précédentes. L. est en classe normale au C.E.G. de C. Il joue régulièrement au foot et fréquente le judo-club et la patinoire. "

D'autres exemples présentent des histoires moins favorables.

SSES 1973 -

"La scolarité primaire s'est bien passée mais il a dû doubler la classe du 6<sup>ia</sup>2 pour manque de maturité. Le garçon est ensuite passé en 6<sup>ème</sup> dans le cycle normal mais malgré de bonnes possibilités, le rendement scolaire est médiocre. La 6<sup>ème</sup> est également doublée. Après une 5<sup>ème</sup> aussi médiocre, le garçon est orienté vers une section de préapprentissage mi-temps scolaire, mi-temps chez un patron, qui donne toute satisfaction pour le moment. La formation en cours s'effectue en plomberie".

Elément des plus importants dans le système scolaire actuel, la "conduite" ne manque pas d'être appréciée par les enseignants. Elle est rapportée dans les enquêtes sociales :

TABIEAU N° 14

:	:
:	Très mauvaise conduite ..... 18 :
:	Mauvaise conduite ..... 30 :
:	Conduite convenable ..... 33 :
:	Bonne conduite ..... 35 :
:	Très bonne conduite ..... 18 :
:	----- :
:	133 :

La régularité de la courbe obtenue n'appelle aucun commentaire mais nous invite à illustrer nos chiffres par quelques cas choisis parmi les moins complexes :



SSES 8169 -

"L'examen psychologique de septembre 70 au centre de G. souligne une importante carence affective, une mère destructrice ; un niveau intellectuel voisin de la débilité. "L'image qu'il a de lui est dévalorisée, il a besoin d'être mis en confiance par des réussites palpables".

Refusé au C.E.T. à la fin de l'année scolaire suivante, il est d'autre part écarté, à cause de sa conduite, d'un établissement privé. Depuis, il pose de multiples problèmes, est en opposition avec ses instituteurs, met l'équilibre de la classe en péril. Il est devenu menteur, violent, affabulateur, opposant, comédien ...."

SSES 16870 -

"Gros problème conjugal. Père et mère se séparent, vivant à nouveau ensemble pour se séparer quelques mois après. Le père, brutal, dur, a une très mauvaise réputation dans le quartier ..."

A l'école, le fils est jugé comme un "abominable voyou, capable d'animer n'importe quelle bande. Il entraîne d'ailleurs des garçons moins intelligents que lui. C'est un enfant assez intelligent qui dit toujours oui mais en fait à sa tête bien qu'en classe il se tienne tranquille. Il traîne dans le quartier et fait chaque jour des bêtises".

Passe de la 5ème de transition du C.E.S à une 4ème pratique d'un autre établissement.

SSES 9072 -

"On dit de lui à l'école : "garçon nonchalant, sournois, opposant, c'est de la graine de bandit".

On dit aussi "Mme M. , débordée, passive, mauvaise ménagère, ne fait aucun effort. Le père s'occupe de ses deux cafés. Les parents ne répondent jamais aux convocations. Les enfants sont livrés à eux-mêmes."

Et pourtant, le plus souvent les migrants diffèrent leur retour au pays ou même y renoncent pour permettre aux enfants de terminer leurs études (il arrive même que cette raison soit une des causes de l'émigration).

Dans une étude intitulée "Les émigrés algériens et la perspective du retour", H. LE MASNE recueille et commente les projets de 80 émigrés de la Région Rhône-Alpes. L'auteur met en relief les contradictions entre les projets de retour en Algérie et le désir de maintien en France. Nous reviendrons sur cette variable au début de notre 3ème partie.

La présence de la famille est un élément des plus importants pour l'élaboration de ces projets dont l'expression ne recouvre pas toujours le contenu réel. Les pères dont la famille est en France mettent en balance les diverses possibilités d'exercer leur activité professionnelle, puis les attractions contradictoires qu'exercent sur eux les deux pays et enfin les conditions de vie très différentes concernant les enfants.

Il est clair que pour ceux-ci, le problème ne se pose pas du tout dans les mêmes termes que pour les parents. Les deux fractions de la famille sont parfois en violente opposition et, parmi les enfants, surtout les filles. L'arabisation pèse lourdement sur le jugement des enfants qui ont "l'habitude de la France" (liberté, salaire, loisirs) mais se perçoivent également comme Algériens et désirent le rester malgré le racisme dont ils sont les victimes, encore que celui-ci ne soit pas sans les aider à préserver leur identité.

Terrain possible de rapprochement entre les deux Communautés, les Associations de Parents reçoivent en réalité fort peu de migrants. L'un d'eux, plus hardi que les autres, nous a expliqué la crainte panique présentée par l'immigrant devant le spectre de l'expulsion. Si le migrant refuse de participer à l'école c'est donc non seulement à cause de la confiance qu'il voue au maître et de son propre sentiment d'infériorité mais aussi en raison de ce complexe d'insécurité qui ne repose que sur la menace vague d'une sanction toujours possible pour des personnes qui ne se sentent pas chez elles.

Il est vrai que les "événements" ne sont pas encore oubliés en France, en ce pays, où la vie a continué presque comme avant, alors qu'en Algérie le regard tourné vers l'avenir empêche aux yeux de voir encore le passé.

### C) - APPRENDRE DU CINEMA ET DE LA TELEVISION

C'est au cinéma maintenant qu'il faut se rendre pour se souvenir comme il faut. Le film de Mohamed Lakdar HAMINA "Chronique des années de braise" repousse ce passé récent dans le domaine de l'histoire. Mais ce

n'est pas ce genre de film que préfère le migrant. Pour lui, le cinéma, comme la télévision, est une école, pas un miroir.

Dans le curieux livre d'Ahmed, l'auteur porte sur le cinéma un jugement qui nous a fait beaucoup réfléchir (1).

"Le cinéma, pour le monde arabe, ça devient une école. Une école pour nous apprendre tout, à faire de tout. Pour vous autres, vous trouvez que c'est des choses à passer le temps, ou amusant, mais pour nous non, c'est le centre accéléré de formation professionnelle, une école d'apprentis pour l'amour, pour la civilisation, pour être capitaine, commandant, préfet, ou d'être un paysan, n'importe que ce soit. Pour nous, le cinéma c'est l'école de tout ce qui a existé dans le monde : on a tellement, tellement à apprendre".

Voyons le contenu de la "leçon". Ne sachant quelle semaine choisir pour établir une analyse des films proposés à la population, nous avons retenu la semaine de Pâques, dite Semaine Sainte, afin que nos chiffres reflètent le contenu des plus raisonnables.

Les salles de Lyon proposaient 83 films dont 35 d'une bonne qualité ont échappé à notre surveillance. Nous avons pourtant noté :

TABIEAU N° 15

:	12	films pornographiques	:
:	7	films d'horreur	:
:	16	films de karaté ou policiers	:
:	10	films comiques	:
:	5	dessins animés (la semaine des vacances scolaires)	:
:			:

Facettes variées de ce nouveau miroir aux alouettes, les programmes de la Télévision sont connus de tous. Leur variété et l'ignorance dans laquelle nous sommes du choix fait par les jeunes nous imposent de nous cantonner dans les idées générales sur ce petit écran qui pour être lumineux n'est pas moins qu'un "écran".

Notre grande question porte sur les échanges qui s'opèrent entre les migrants et les autochtones sur le plan de la vie familiale des gens chez eux.

(1) - Une vie d'Algérien est-ce que ça fait un livre que les gens vont lire?

Jean PELEGRI nous fait dire par son "Maboul" qui philosophe à longueur de roman : "Les Français, ils ont le livre où le Temps est écrit d'avance ; les Arabes, ils ont le livre pour les autres choses. Y a l'partage. Et pourtant pas moyen qu'ils se comprennent ... Ils se parlent bien sûr mais pas pour de bon. Du raisin, du maïs, des tomates, là d'accord ils parlent. Mais pour le reste ... rien. (...) même des fois ensemble on rigole. mais c'est tout ... Comme le type qui irait avec un autre là où il a caché le fusil et qui dirait en montrant seulement la terre dessus "tiens, regarde, regarde la terre comme elle est ici !" ... mais qui ne dirait rien du fusil". (1)

Peut-être est-il préférable, dans ce difficile dialogue, que les échanges passent du moins au début par l'image qui assure une médiation rassurante.

Mais cette vision du monde avec ce qu'elle a de factice, de frelaté, n'impose-t-elle pas au Musulman une conception fautive de notre monde. Qui peut se reconnaître dans les productions du show-business ? Et qui pourrait guider dans leur exploration les exilés que seule une amitié peut réconcilier avec eux-mêmes ?

Qui ne se souvient des propos haineux de M. Gabriel DOMENECH, rédacteur en chef du "Méditerranéen la France" contre la communauté algérienne dans les colonnes de son journal le 26 Août 1973, à la suite de la mort du tramot de Marseille. On ose à peine se rappeler quelques unes de ces phrases : "assez des voleurs algériens, assez des casseurs algériens, assez des fanfarons algériens, assez des trublions algériens, assez des syphilitiques algériens ... nous en avons assez de cette immigration sauvage qui amène dans notre pays toute une racaille venue d'outre Méditerranée". Qui ne se rappelle les vociférations de l'hebdomadaire "Limite" à cette époque, stigmatisant la présence des Algériens en France.

On apprécie difficilement l'impact de ces paroles venant du pays "d'accueil" à l'intention d'un peuple dont les traditions d'hospitalité sont une valeur religieuse.

La condamnation par le Tribunal de l'auteur de cet article n'efface pas la honte reçue par la Communauté entière.

#### C O N C L U S I O N

Dans sa vie quotidienne, une famille d'émigrés vit de fait un isolement quasi total entretenu de part et d'autre par un racisme latent

(1) - Le Maboul (P. 119-120)

qui guette notre société dans chaque bus, chaque escalier, dans la rue et chez l'épicier. L'enfer, c'est les autres. On leur reproche même leur joie quand en fin de semaine ils se rassemblent, entre eux bien sûr, pour faire la fête comme d'autres vont à une séance de psychothérapie de groupe. Les migrants ne vivent avec les Français que dans des lieux publics et pour les hommes aussi sur le chantier ou à l'usine. Mais ils ne font le plus souvent que les côtoyer, pas les rencontrer vraiment. Pour reprendre une expression canadienne très parlante, ils ne "s'assoient" jamais ensemble. Le souci essentiel des étrangers est de ne pas choquer. C'est pour cette raison aussi que leurs enfants sont toujours si bien vêtus. Ils sont les Ambassadeurs. Que ne peuvent-ils déposer en des mains bienveillantes leurs humbles lettres de créance qui ouvriraient à toute la famille la porte de nos maisons.

## DEUXIEME PARTIE

### NOTRE COMPREHENSION DE LA DELINQUANCE EST-ELLE VALABLE AUSSI POUR LES MAGHREBINS?

A l'issue de cette première partie au cours de laquelle nous avons, grâce aux enquêtes sociales, regardé vivre les filles et fils de migrants dans leur cadre de vie, il nous paraît utile de faire le point. Nous avons, en une sorte de puzzle, rassemblé les éléments, disparates et pourtant cohérents, de ce qui est l'environnement du migrant de la seconde génération : nous savons qui est son père, ou son oncle, ou son voisin, qui est sa mère ou sa cousine ou peut-être sa soeur aînée. Nous l'avons vu dans la rue et à l'école et aussi devant la télévision ou au cinéma.

Le connaissons-nous pour autant?

Sommes-nous capables de jauger l'impact qu'a eu sur son inadaptation à peine évoquée, la dualité de civilisations qui l'a vu grandir? Or, c'est bien là la question que nous nous posons et dont nous cernerons la réponse de plus près dans cette seconde partie de notre travail.

- Il va nous falloir dans un premier temps, en une étude faite en termes de comparaison, savoir si objectivement l'inadaptation du jeune Arabe se distingue de celle du jeune indigène français européen.

- Nous vérifierons ensuite le cheminement intérieur de nos jeunes Maghrébins pour le confronter à celui des jeunes délinquants, qu'à si brillamment décrit l'école canadienne, avec Noël MAILLOUX.

- Puis nous demanderons si, par delà les conduites délinquantes et se manifestant comme parallèlement, préexiste un élément très primaire qui tient au fait qu'ils sont étrangers? En effet, comme par mimétisme, nos hôtes Nord-Africains ont mis leur misère à la couleur des plus déshérités de chez nous. Mais cette écorce semblable cache-t-elle le même coeur?

CHAPITRE I - LES DELITS DES JEUNES MAGHREBINS SONT-ILS LES MEMES QUE  
CEUX DES JEUNES EUROPEENS, DES JEUNES EUROPEENNES ?

---

Avant même d'entrer dans le dédale quelque peu cahotique de notre démonstration, arrêtons-nous un instant pour constater que nous n'avons jusqu'à présent que fait le tour du problème sans l'aborder réellement. Ce cheminement qui s'est imposé à nous pour le présent travail nous a été de fait inspiré par nos habitudes professionnelles qui consistent à serrer de plus en plus près le sujet, comme si un chemin en spirale devait plus sûrement nous amener à la vérité. La vie nous a habitué à n'être pas pressé. Elle nous a enseigné qu'un individu n'a d'existence réelle que dans son contexte. Aussi bien nous sommes nous fait un devoir de présenter des descriptions car nous savons que "privé de son cadre social, un délinquant n'est qu'une abstraction" (I)

La démarche qui, de prime abord, vient à l'esprit est de comparer l'inadaptation du groupe en observation avec un groupe déjà connu. Or un essai de compréhension de l'inadaptation des jeunes Maghrébins à travers les grilles de lecture "classiques" se révèle à la fois productif et décevant : il s'avère par exemple que, dans la moitié des cas, les jeunes délinquants français sont issus de familles d'au moins quatre enfants, les parents ne pouvant donner assez d'attention à tous leurs enfants... Cette explication vaudrait pour 94% de nos jeunes Maghrébins. A ce degré, il ne s'agit plus de confirmation. Autre exemple : les jeunes inadaptés français ont, pour 40%, connu deux milieux de vie, trois dans 20% des cas. Les jeunes Maghrébins, même s'ils sont nés en France (60%), sont des spécialistes de la transplantation et ont été promenés de taudis en cité d'urgence, de bidonville en H.L.M. Aucun ne vit son adolescence dans les lieux de sa naissance. Tous ont changé de continent, de province ou, au moins, de quartier. Dernier exemple qui défie la statistique, si 45% des délinquants français sont issus de familles dissociées (18% par le décès d'un parent, 13% par divorce) c'est seulement à 32% des familles maghrébines étudiées ici que peut s'appliquer cette stricte définition (12,5% par décès, 16% par divorce). Il faut pourtant signaler que 9% de l'ensemble de ces familles sont reconstituées dans de mauvaises conditions encore que classées "normales" et qu'une évaluation établie à partir des

(1) - l'expression est de Mustafa HIJAZI -

enquêtes sociales porte à 50% de l'ensemble les familles où règne une ambiance nettement défavorable à l'épanouissement des enfants. Dans les autres, le père est souvent beaucoup trop sévère quand il est là, la mère toujours débordée, la fratrie envahissante.

Infiniment complexe, l'étiologie de la délinquance se déro-  
be à toute systématisation. Ce fait contraint l'éducateur à se réfugier  
dans la demi certitude de l'observation du comportement de la popula-  
tion considérée.

Quel que soit cependant l'intérêt primordial que nous por-  
tons aux "causes" ou plutôt aux "conditions favorisantes" de l'inadapta-  
tion de ces jeunes, nous ne saurions oublier que pour eux, c'est la  
Justice qui en quelque sorte les montre du doigt. C'est elle qui les  
met sur le même banc des accusés que les autres.

Quittant le milieu maintenant connu de la famille Maghrébine  
en France, nous entrerons chiffres en mains dans le monde étrange du  
Palais de Justice et plus précisément au Tribunal pour Enfants. Nous  
y posons la question naïve que voici : les Migrants sont-ils plus délin-  
quants que les Français?

Non, répond sans ambiguïté (et sans autre précision) le Jour-  
nal des Algériens en Europe. "Les statistiques sont formelles à ce  
sujet"...

Plus documenté, le Comité Pastorale-migrants (1) rapporte que,  
lors de son dernier congrès, le Syndicat de la magistrature a distribué  
un document dont est extraite l'anecdote suivante : Un soir, un quoti-  
dien demande à la Division de la Statistique les chiffres les plus  
récents afin de pouvoir calculer les taux de délinquance d'étrangers  
et de français. Le Chef de la D.S. traça de sa main le cadre suivant,  
consulta le compte général de 1972 et le Ministère de l'Intérieur pour  
le remplir comme suit :

**TABIEAU N° 16**

	Nombre condamnés	Pourcentage condamnés	Populations	Taux de délinquance
Français	379.172	86,45	34.109.576	1,11
Etrangers	59.387	13,54	2.849.067	2,08
Ensemble	438.559	100	36.958.643	3,19

(1) - 269 bis, rue Faubourg St Augustin - PARIS -

Le nombre des condamnés étrangers serait presque le double des condamnés français : 2,08% pour 1,16%

Et si cette statistique officielle était fausse?

En effet le Comité souligne six sources d'erreurs qui gauchissent la statistique invoquée et qu'il nous faut rapporter car elles éclaireront par la suite notre réflexion :

- Différence au niveau des populations qui comporte les 16-18 ans pour les Français et pas pour les autres.

- Adjonction des "indéterminés" au chiffre des étrangers condamnés.

- Amalgame des crimes, délits et contraventions, ces dernières infractions touchant souvent au code de la route pour les étrangers.

- La délinquance est surtout le fait des hommes et il y a peu d'étrangères en France, ce qui fausse la proportion totale.

Il y a plus important encore pour nous :

- Notre recherche s'adresse aux jeunes, plus précisément aux mineurs, dont le problème est profondément différent de celui des adultes, voire même d'une nature différente au moins pour le plus grand nombre des sujets considérés.

- Enfin la comparaison statistique ne peut tenir aucun compte des couches sociales de la population. Il faudrait, pour comparer utilement une population autochtone et une population étrangère, soit faire une comparaison quantitative qui rapprocherait des éléments comparables dont les aspects auraient été mis en concordance par une délicate manipulation, ou bien renoncer à la précision préalable des chiffres et s'en tenir aux commentaires que susciteraient les résultats.

Ce second point de vue nous est apparu plus riche d'enseignements, moins polémique et plus respectueux de la liberté du lecteur qui garde sa possibilité de jugement hors de toute manipulation partisane dont l'exemple ci-dessus exposé nous donne une parfaite illustration.

107

Nous savons du reste que l'art de faire parler les chiffres n'est créateur que d'oeuvres fragiles. Nos efforts ont été anéantis par la difficulté de trouver pour les comparer des chiffres comparables : ceux du recensement de 1968 sont trop anciens et ceux de 1975 ne sont pas encore établis - le total des mineurs ne comprend pour le Ministère de l'Intérieur que les enfants de moins de 16 ans et pour la Justice comporte ceux qui n'ont pas 18 ans - il est souvent impossible de savoir si l'on a les chiffres de la population totale ou seulement ceux des adultes.

Force nous est donc de ne citer avec modestie que des chiffres très incomplets, insuffisants mais solides :

Les statistiques du Parquet établissent qu'en 1973-1974 les mineurs étrangers délinquants ont constitué 35,7 et 36,6% des clients jugés par le Tribunal. Sur cet ensemble, une majorité de Maghrébins : 93,2 et 91,1% du total des étrangers. En valeur absolue, les Maghrébins étaient 338 en 73 et 367 en 74 sur l'ensemble des mineurs jugés par le Tribunal au complet.

Remarquons que le Parquet ne fait de différence entre étrangers et autochtones qu'en ce qui concerne les délinquants et qu'il n'établit pas de proportion en ce qui regarde les mesures de protection civile pas plus qu'il ne s'apesantit sur les mineurs jugés en Chambre du Conseil (qui ne donnent pas lieu à placement).

Constatant que nous ne parvenons pas à comparer le nombre de nos inadaptés maghrébins à celui de la population totale, et renonçant à établir s'ils sont proportionnellement plus ou moins délinquants ou inadaptés que les autres, nous allons utiliser les statistiques d'une autre manière.

Nous ne saurions cependant oublier l'avertissement que nous donne H. MICHARD :

"Ce dont il faut bien se rendre compte, c'est que les statistiques criminelles ne mesurent pas directement le phénomène de base : la délinquance réelle. Ce qu'elles traduisent c'est le fonctionnement d'une institution en un territoire donné à un moment donné et par rapport à une population donnée (...). Il est donc évident que l'on commettrait une erreur majeure si l'on déduisait directement le mouvement de la délinquance des jeunes du mouvement des cas jugés (...) on commettrait une erreur plus redoutable encore si, partant de cette première déduction, on expliquait

chacun de ces mouvements par l'influence d'un ou de plusieurs facteurs sociologiques artificiellement isolés : les dissociations familiales consécutives au divorce, les variations du niveau de vie, les effets du cinéma, les grands ensembles etc ... (...). Le vrai problème est donc bien de savoir dans quelles limites et à quelles conditions elles (les statistiques judiciaires) doivent être utilisées". (1)

Les chiffres qui suivent et sont séparés par un tiret sont ceux des années 1973-1974 : ils recouvrent l'ensemble des affaires jugées tant par le Tribunal qu'en audience de cabinet.

- Nombre de jeunes délinquants (Moins de 18 ans).....1655-1724
- Nombre de mineurs en danger (protection judiciaire)....2295-2415
- (Nombre de tutelles aux prestations sociales .....199- 168)

De cette activité du Tribunal pour enfants, nous ne retiendrons que la catégorie des délinquants :

- 1655 mineurs ont été jugés en 73 dont 3 par la Cour d'Assises
- 1724 mineurs ont été jugés en 74 dont 4 par la Cour d'Assises.

Ces chiffres ne comportent pas les jugements par défaut ni les jugements de modification de placement (21-23).

Ils intéressent :

- des enfants de moins de 13 ans ..... 135-139
- de 13 à 16 ans ..... 771-795
- de 16 à 18 ans ..... 749-790

Ces 1655-1724 jeunes représentent environ 0,1% de la population totale.

(1) - H. MICHARD : Introduction in Maurice LEVADE - La délinquance des Jeunes en France 1825-1968 (Vol. n° 1 pages 13-14)

TABLEAU N° 17

Quels délits leur sont reprochés ?	
- Délits contre les biens .....	75,32% - 74,00%
dont les vols de véhicule à moteur ( 24,23% - 25,00%)	
- Délits de moeurs (22-15 cas) .....	1,37% - 0,9%
- Coups et blessures (92-100 cas).....	5,7% - 6,0%

Le total des deux dernières rubriques établit une telle performance (II4-II5) qu'il semble utile de rapporter ici les réflexions faites par le Substitut aux mineurs en 1974 :

"Un certain nombre d'infractions de nature sexuelle ne se révèlent pas à la lecture de la statistique en raison de la qualification de violences et voies de fait retenue pour la poursuite devant le Tribunal pour Enfants. Ces infractions sont comprises dans la catégorie des coups et blessures volontaires.

D'autre part le nombre des infractions contre les moeurs portées à la connaissance de la juridiction des mineurs demeure peu élevé en raison de la liberté des moeurs contemporaines qui limite à la fois le nombre réel des violences sexuelles et outrages à la pudeur".

Nous reviendrons sur cette association que nous faisons de ces deux actes de violence que sont les affaires de moeurs et les violences volontaires.

Pourtant, nous voudrions auparavant, nous libérer d'une comparaison entre deux tableaux qui nous permettra de mettre de côté certains chiffres non porteurs de différences au profit d'autres qui semblent plus susceptibles d'éclairer notre problème.

**TABLEAU N° 18**

Tableau publié par MICHAUD et LEVADE

Ensemble de la France 1971	Moins 13 ans		13 à 16 ans		16 à 18 ans		Ensemble		
Nature des infractions	Valeur absolue	Taux	Valeur absolue	Taux	Valeur absolue	Taux	Valeur absolue	Taux	
Infractions contre les personnes	Volontaires	152	4,3%	843	5,2%	1 743	6,8%	2 738	6%
	Involontai- res	80	3,3%	428	2,7%	894	3,5%	1 412	3,1%
Infractions contre les biens	2 895	81,6%	12 261	75,9%	17 382	67,5%	32 538	71,6%	
Infractions contre les moeurs	15	0,4%	386	2,4%	698	2,7%	1 099	2,4%	
Diverses	405	10,4%	2 235	13,8%	5 045	19,5%	7 675	16,9%	
Ensemble des Infractions	3 547	100%	16 153	100%	25 762	100%	45 462	100%	
		7,8%		35,5%		56,7%		100%	

**TABLEAU N° 19**

Pointage des délits commis par les 165 délinquants objets des  
enquêtes étudiées dans notre travail : total de 1973,74  
(soit environ le 1/4 du nombre total des mineurs maghrébins  
délinquants)

	Moins 13 ans		13 à 16 ans		16 à 18 ans		Ensemble		
Nature des infractions	Valeur absolue	Taux	Valeur absolue	Taux	Valeur absolue	Taux	Valeur absolue	Taux	
Infractions contre les personnes	Volontaires	1	6,7%	7	13%	9	9,4%	17	10,3%
	Involontai- res	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Infractions contre les biens	12	80%	42	77,8%	69	71,8%	123	74,5%	
Infractions contre les moeurs	0	0%	3	5,5%	6	6,3%	9	5,5%	
Diverses	2	13,3%	2	3,7%	12	12,5%	16	9,7%	
Ensemble des Infractions	15	100%	54	100%	96	100%	165	100%	
		9,1%		32,7%		58,2%		100%	

Notons que les "infractions contre les moeurs" au nombre de 9 recouvrent au total 6 affaires (3 en 73 et 3 en 74) ; ces 6 affaires regroupent 20 délinquants par petits groupes mixtes (français-étrangers) :  
4-2-2 et 4-5-3 = 20

Eclairons encore par un petit tableau les 16 cas figurant dans la rubrique "divers" pour un pourcentage de l'ensemble de 9,7

**TABLEAU N° 20** Infractions "diverses" (voir tableau N° 19)

	Fausse identité carte de séj.	Code et fuite	dégra- dations	Menaces	Grivelle- rie	TOTAL
Jusqu'à 12 ans	-	-	2	-	-	2
13 à 15 ans	1	-	-	1	-	2
16 à 18 ans	1	9	-	1	1	12
<b>TOTAUX</b>	2	9	2	2	1	16

La comparaison des pourcentages à la rubrique "infractions contre les biens" entre les chiffres de 1971, ceux du Rhône et celui de notre échantillon n'appelle d'autre commentaire que celui de constater une parfaite concordance (dans l'ordre 71,6% - 75,32% et 74% - 74,5%). Il faut souligner aussi la remarquable identité entre les chiffres du sous groupe des vols qui concernent les véhicules à moteur (dans le même ordre 25% - 24,23% et 25% - 26%).

Les chiffres qui attirent notre attention sont les suivants :

**TABLEAU N° 21**

- Infractions involontaires contre les personnes	Total 3,1%	N. Af.	0%
- Infractions volontaires	total 6%	N. Af.	10,3%
- Infractions contre les moeurs	total 2,4%	N. Af.	5,5%

Il est clair que les problèmes qui nous alertent sont de l'ordre de la relation. Aussi nous semble-t-il important de nous arrêter quelques instants sur le phénomène très actuel qu'est la violence.

Il est difficile de faire un inventaire complet des formes ouvertes ou cachées que revêt la violence. Celle-ci est parfois provocation mais aussi réponse désespérée à un problème trop difficile pour celui ou celle à qui il se pose.

La violence peut comporter de la part de celui qui l'exerce emploi de sa force physique, de son prestige ou de son pouvoir sous toutes ses formes et aussi de la force que lui confère la société dans laquelle il vit. Elle est ouverte ou sourde, consciente ou naïve et adopte de nos jours de multiples formes qui se coulent parfois dans le moule de la bienséance, du conformisme social et de l'innocence feinte des idées reçues. C'est elle qui humilie celui qui n'a pas la même couleur de peau que les autres. C'est elle aussi qui invente chaque jour de nouvelles formes d'esclavage légal grâce au pouvoir de l'argent que protègent la forteresse des réglementations et l'armure des bonnes consciences. C'est elle qui exile le vieillard et sépare l'émigré de sa famille, qui réduit les nations entières à la famine et fait sortir le loup du bois et le guerilléro et aussi le voyou à qui on n'a enseigné ni GHANDI, ni MARTIN LUTHER KING mais qui, par contre, connaît bien BRUCE LEE, les exploits de la soldatesque et les émules d'AL CAPONE.

Dépourvu à l'extrême d'habileté verbale, pollué jusqu'à l'âme de propagande pornographique, ridiculisé dans toutes ses tentatives de séduction, et mineur par surcroît, que reste-t-il au petit pauvre Nord-Africain qu'on a tout de même informé de sa dignité ?

Il ne connaît que le comportement de prestige, l'acte héroïque par lequel il existera, la forme désespérée du contact qu'est l'agression, la réponse haineuse à la provocation méprisante, en un mot tout ce qui peut le faire "reconnaître" par ses pairs à défaut de l'être par les adultes.

Quelle ressource reste-t-il à l'enfant devant les abus de pouvoir d'un père d'une autre époque comme Brahim ou Mansour ou d'une mère comme Souria ou Fathia qui exige que sa fille subisse ce qu'elle même a enduré par respect de la tradition ? Comment peut réagir un enfant dont les parents sont méprisés par l'environnement et qui n'imagine d'issue pour lui qu'une destinée semblable à celles qu'il voit assumer dans l'humiliation quotidienne. Il ne lui reste guère de choix qu'entre les diverses formes de fuite ou de revanche qui apparaissent dans nos tableaux.

Le problème affectif de Saïd reproduit, encore a minima peut-être celui qu'avait connu son frère aîné : confrontation à une image paternelle que sa violence inaffective rend redoutable et castratrice au point d'interdire tout épanouissement de la personnalité de l'enfant. L'image maternelle, affectueuse et protectrice - dans la mesure de ses moyens d'expression au sein du couple parental - ne suffit pas à effacer cette menace terrifiante.

L'insécurité fondamentale issue de cette relation père-fils s'est accentuée au fur et à mesure que l'âge autorisait ou suscitait des affrontements plus ouverts ; elle a déterminé :

- une mauvaise insertion au sein de la fratrie ; Saïd s'identifiant à son frère aîné en tant que co-victime du père et s'opposant aux autres dans une commune compétition auprès de la mère,
- un désinvestissement scolaire progressif, en partie fondé sur un état dépressif réactionnel,
- une forte agressivité réactionnelle qui s'écoule dans un comportement farouche de petit "caïd", imposant à l'extérieur du milieu familial la crainte qu'on lui impose à l'intérieur, et tendant à imposer à travers cette crainte l'image dévalorisée qu'il a de lui-même physiquement, intellectuellement et affectivement (...)

Bachir est un garçon de quatorze ans et demi, adressé à la Consultation dans le cadre d'une demande d'assistance éducative sur proposition d'un éducateur de prévention. Il est le dixième d'une fratrie de douze enfants issue d'une famille algérienne, demeurant dans une cité algérienne. Mésentente avec les parents. Le père invalide depuis plusieurs années serait éthylique. Il parle très peu de sa mère.

Pour lui, le problème, c'est le quartier. Il se sent critiqué, regardé par tous les gens qui l'entourent. Il réagit en se montrant violent, se bagarrant très facilement avec n'importe qui. Parmi les autres jeunes Algériens du quartier, il joue au "caïd", il fait la loi.

En fait, il est très insécurisé. Il se sent mal dans sa peau et n'arrive pas à trouver de solution autre que la violence.

Une déconnection d'avec le quartier apparaît comme utile afin qu'il puisse prendre du recul. Il est doté d'une intelligence moyenne. Il ne veut plus aller à l'école mais désire faire un apprentissage professionnel. Il accepte de le faire dans le cadre d'un internat spécialisé qui apparaît comme la meilleure solution à envisager.

Les deux exemples choisis parmi beaucoup d'autres semblables montrent à l'évidence que c'est aussi à la violence des adultes que répond la violence des jeunes maghrébins. Il semble bien que cet aspect de la délinquance soit le plus propre à nous faire découvrir quelque différence caractéristique entre les jeunes Arabes et les autochtones. En effet la comparaison des délits contre les biens commis par ces deux groupes n'a rien révélé de particulier : les pourcentages sont identiques, les véhicules à moteur volés par rapport aux autres vols équivalents, la qualité des victimes indifférente. La gravité relative des délits allant du chapardage au vol qualifié se trouve également dans les deux groupes. Aussi bien est-ce sous l'angle de la violence que nous allons scruter plus attentivement notre population.

○  
○ ○  
Nous avons jusqu'à présent différé de traiter le problème des filles. Cet aspect du vaste problème des jeunes inadaptés migrants de la seconde génération peut être considéré également comme significatif de l'ensemble des difficultés rencontrées en France par les fils et les filles issus de foyers maghrébins. L'envisager nous permettra de jeter un regard quelque peu différent sur ce qui a déjà été dit et d'exprimer notre espoir dans l'avenir quand il se présente sous les traits d'une jolie fille, brune comme celles de ses soeurs que, par la bouche du Prophète, Allah promet aux Croyants dans le Paradis qu'ils partageront avec elles.

CELLE QUI, CROYANT FERMEMENT A DIEU ET A SON APOTRE, PRATIQUERA LA VERTU, SERA RECOMPENSEE DU DOUBLE DE SES BONNES OEUVRES, CAR NOUS LUI RESERVONS UNE BELLE PART DE PARADIS (1).

(1) - Coran XXXIII, 29

RESTEZ TRANQUILLES DANS VOS MAISONS, ET N'ETALEZ PAS LE LUXE DU TEMPS DE L'IGNORANCE ; OBSERVEZ LES HEURES DE LA PRIERE, FAITES L'AUMONE ; OBEISSEZ A DIEU ET A SON APOTRE. DIEU NE VEUT QU'ELOIGNER DE VOUS L'ABOMINATION DE LA SOUILLURE, ET VOUS ASSURER UNE PURETE PARFAITE. (1)

RESPECTEZ LES ENTRAILLES QUI VOUS ONT PORTES. DIEU OBSERVE VOS ACTIONS. (2)

Parmi les croyants eux-même, la "tradition" lutte contre la "modernité" à propos de la destinée des femmes dont la vitalité se heurte en des combats rarement victorieux au pouvoir établi par les hommes. Bien souvent même, il arrive aux femmes de défendre une tradition qui les enterre avant qu'elles ne soient mortes. L'histoire de Souria offre l'exemple d'une vie recluse acceptée sans tristesse.

Quatre portraits vont être tracés correspondant aux problèmes principaux auxquels se heurtent nos jeunes filles. Chronologiquement leurs adversaires sont les suivants : la mère en sa qualité d'éducatrice familiale de la tradition ; les "bopains", inadaptés mais accueillants ; le père, toujours capable d'imposer un mariage traditionnel et enfin l'inconnu que représente l'autonomie, difficile à garder sans protection.

Les documents dont il est donné ici un bref résumé proviennent du Centre d'Accueil des jeunes filles de LYON. Les noms de lieux et les prénoms ont été changés afin que nul ne puisse reconnaître les personnes sauf peut-être le responsable de ce Centre qui nous a confié quatre des mille dossiers que contiennent ses archives.

(1) - Coran XXXIII, 31

(2) - Coran IV, I

DALILA

C.A. 87274

Dalila a du caractère. Elle n'a pas tout à fait quatorze ans mais depuis un an déjà gronde un conflit latent au sein de la famille dont elle est la cadette. Il y a sept enfants et elle est l'aînée des filles.

Comme souvent, c'est ici la mère qui est gardienne des traditions. Elle reproche à son mari de ne pas prendre ses responsabilités vis à vis de sa fille et de ne pas lui dire grand-chose au retour de ses escapades de la journée. Le père semble un bonhomme paisible, plus pondéré que sa femme, fatigué de toutes ces histoires.

(Il nous semble voir le père de Néfissa ZERMOUDI, homme intelligent et ouvert, qui avait, nous dit-elle, établi avec sa fille "une complicité affectueuse" seule capable de la faire s'affranchir des entraves que l'ambiance opposait à l'affirmation féminine. En effet la pudeur familiale ne permet pas de démonstrations affectueuses de la part du père.)

Le père de Dalila craint que les bagarres de plus en plus violentes qui opposent la fille aînée et la mère ne se terminent tragiquement.

C'est dire que Dalila est bien seule devant le tandem formé par sa mère et le fils aîné qui se liguent, pour la surveiller, lui hurler des reproches et au besoin les appuyer de coups pour la guérir de ses velléités d'émancipation. On ne l'envoie jamais aux commissions. On la surveille sans discrétion.

La mère s'appuie beaucoup sur cette aînée pour les cinq petits frères et soeurs. Dalila les aime beaucoup. En revanche elle déteste son frère aîné, paresseux et délateur qui fait état des relations de sa soeur avec les garçons. (En fait elle avoue à son éducatrice qu'elle les voit en cachette depuis qu'elle est au C.E.S.)

Encore que d'une intelligence normale, elle est en cycle de transition malgré ses demandes pour rattraper le cycle normal. Elle paye ainsi les mauvaises conditions familiales qui ont à deux reprises failli aboutir à une dissociation du foyer. (enfants confiés par deux fois à l'Assistance à l'Enfance).

Elle a pleine confiance en une de ses institutrices chez qui elle est allée se réfugier après sa dernière fugue (la troisième). Elle compense ainsi la carence maternelle par une "mère" de son choix, élégante, intelligente et bonne.

L'équipe du Centre d'Accueil conseille le maintien avec la famille dans le cadre d'un foyer scolaire assez strict car Dalila n'a pas tout à fait quatorze ans...

### KARIMA

C.A. 99674

Karima est délinquante, elle a dix sept ans. On la dit mignonne, gracieuse, élégante même. Très maîtresse d'elle-même, elle ne se confie pas et ses échanges se bornent à la vie quotidienne.

Elle est en conflit avec ses parents depuis plusieurs années déjà. Les contacts père-fille ont été pratiquement inexistantes sur le plan affectif. Très attaché à la tradition, le père paraît être essentiellement le représentant d'une loi que les enfants récusent.

L'image maternelle est meilleure mais reste insuffisante pour créer une bonne ambiance familiale. Karima proclame son indépendance par rapport à cette famille qu'elle a quittée. Mais en même temps elle regrette cette séparation qui ne lui laisse pas bonne conscience. A dire vrai il semble qu'elle regrette la famille idéale qu'elle n'a pas connue.

Les modèles familiaux sont donc à la fois insuffisants et inadaptés : deux frères incarcérés, un autre expulsé. Karima elle-même a connu la maison d'arrêt et les bandes de jeunes délinquants qui font peser sur son avenir une lourde menace de marginalité et de prostitution.

C'est-à-dire que la personnalité reste vulnérable, insécurisée, dépendante. Karima a besoin d'avoir près d'elle quelqu'un qui lui fournisse une bonne image d'elle-même. Elle assume mal la mutation socio-familiale de l'époque.

En particulier, la flambée d'opposition qui l'a dressée contre son père à l'âge de l'adolescence l'a laissée assez désemparée. Elle n'a pas été soutenue par ses frères. La mère, un peu indépendante du conflit reste inefficace en raison de son peu de poids dans la famille. Elle mesure la perte qu'elle a subie en se retranchant de la vie familiale et espère en profondeur renouer un jour. Bien qu'elle rende son père responsable de cette rupture, elle tire de sa situation actuelle un sentiment de dévalorisation que compensent mal les satisfactions faciles de la vie en bande.

Son désir de reprendre une activité, de se remettre sur les rails s'avère pour elle fragile. Il est générateur d'un certain sentiment d'échec personnel et d'un désir de changement. Karima n'envisage pas de vivre en France. Elle veut rester Algérienne et forme des projets lointains de vie en société traditionnelle.

Le Centre d'Accueil pense qu'il faut préserver les possibilités de retour au foyer paternel, ce qui sera possible quand elle aura trouvé du travail.

### HADJIRA

C.A. 91674

Hadjira est loin d'être majeure selon la loi algérienne, elle va avoir dix huit ans. Elle a les cheveux auburn, les yeux clairs, ses traits sont fins, elle s'habille simplement, avec goût.

Elle est tranquille, un peu indolente même dans sa manière d'être. Mais elle est en pleine révolte et proclame qu'elle refuse les traditions familiales, et en particulier, le sort réservé aux filles et aux femmes de sa race, (sujétion au père, puis au mari, vie confinée au foyer, sévices corporels de la part du chef de famille et des autres hommes de la famille).

Elle dit avoir rompu avec les siens sur le plan affectif. Pourtant elle se sent proche de sa mère qui l'aime et qui la comprend mais qui est trop soumise pour espérer échapper à son sort. Elle dit sa mère "toujours malade" comme sa soeur "depuis qu'elle est mariée". (La maladie aussi est un moyen d'échapper à une situation d'opprimée).

"Ce n'est pas que je n'aime pas mon père, dit-elle, mais il m'a fait trop souffrir, j'ai peur de lui". C'est au point qu'elle saute par une fenêtre du Centre d'Accueil plutôt que de le rencontrer et dans l'aventure se fracture le bassin ...

On observe une incompréhension totale née du décalage culturel entre une fille tout à fait européanisée et des parents restés très Algériens.

Elle n'accepte pas, par exemple, à la différence de sa soeur aînée d'être mariée contre son gré, de ne pouvoir travailler hors de la maison ni même de pouvoir sortir. Et les parents "n'acceptent pas qu'elle n'accepte pas"...

Tout cela est source de conflits permanents avec peur panique du scandale de la part du père, processus de fuite chez la fille. Celle-ci pense que toute la famille est ligüée contre elle, surtout son frère aîné qui attend sous peu la femme que son père lui a "achetée" en Algérie.

Dans ses projets, elle est partagée entre deux désirs : travailler et vivre en célibataire ou se marier rapidement avec un jeune Tunisien fréquenté en cachette. Elle n'a pas un comportement caractériel et admet fort bien le cadre social en dehors de celui de sa famille.

Le Centre d'Accueil propose, en accord avec le père, une solution de travail dans une famille où elle serait logée. Elle reviendrait chez elle pour le week-end (car, soulignons le à nouveau, elle est très attachée à son père et à sa mère).

#### ZAKIA

C.A. 83274

Zakia aura dix-huit ans dans moins de deux mois. Elle est allée demander l'aide du Juge des Enfants car elle ne s'entend plus du tout avec son père. Les parents font pourtant bon effet : lui, montagnard de Kabylie, elle native de Philippeville. C'est une famille qui semble chaleureuse. Il y a six enfants. Le père travaille dans la même entreprise lyonnaise depuis vingt-sept ans. Il est co-proprétaire d'un café.

La fugue de Zakia représente une réelle honte, un déshonneur pour cet homme qui voudrait laisser dans l'ignorance ses amis de travail, ceux du quartier et surtout la famille au pays. Il se montre tendu, anxieux, indigné de cette récidive : Zakia avait fugué déjà il y a deux ans. Il a très peur pour elle à cause de la liberté laissée aux jeunes en France. Il reconnaît que sa fille ne lui parle jamais, lui tourne le dos. Il est très ancré dans ses habitudes musulmanes.

La mère paraît au contraire très affective avec ses enfants, dominée par son mari, prématurément usée. Elle voudrait à tout prix le retour au foyer de cette fille qui pourtant s'y conduisait en indifférente malgré les bons soins dont elle était l'objet : vêtements, logement, études.

Seul un de ses frères semble la comprendre mieux.

Elle présente un C.A.P. de couture industrielle dans quelques mois. C'est une adolescente qui, malgré un très beau sourire qui lui confère un grand charme, reste très indépendante des éducatrices comme des autres pensionnaires. Elle se fait apprécier par sa douceur, son calme, son esprit réfléchi. Elle communique peu, ne parle jamais l'arabe avec les autres.

Elle refuse un mariage à l'algérienne comme son père le souhaiterait (le souhaite ? l'a souhaité ?) Elle veut échapper à un projet qu'elle sent de plus en plus proche, car elle est "depuis l'âge de treize ans un

souci dont ils seraient débarrassés s'ils la mariaient".

Mais ne rationalise-t-elle pas en fait son désir d'émancipation et sa révolte personnelle ? Elle est difficile à connaître. Parallèlement à sa volonté de refuser son passé familial d'Algérienne, elle refuse les structures familiales françaises, ne veut ni mariage, ni enfant.

Elle garde secrète son affectivité profonde qu'elle masque sous une feinte indifférence. Il y a certainement un malaise important dans les relations familiales. Le manque de chaleur dont elle accompagne ses reproches est sans doute défensif. "Ils ont fait ce qu'ils ont pu, je ne leur en veux pas, ils m'ont élevé à leur façon". Elle garde pour elle ce qu'elle ne tient pas à dire. Il semble qu'elle a un projet qu'elle tient soigneusement caché derrière le sourire un peu triste qui fait son charme. Mais aura-t-elle assez de lucidité pour déjouer seule les entreprises d'un séducteur professionnel ?

Le Centre d'Accueil propose une solution qui tient compte de la grande difficulté qu'ont ces gens à vivre ensemble et de la nécessité de ne pas couper les ponts car cette jeune fille risque de n'être pas assez forte pour se "construire" seule.

o

o o

Au cours de la seule année 1974, l'équipe du Centre d'Accueil a hébergé 18 jeunes filles maghrébines de 14 à 19 ans : (4+2+5+3+3+1). Celles-ci forment habituellement un petit groupe intime au sein duquel l'éducatrice maghrébine n'est pas appréciée plus que les autres membres du personnel. Ces jeunes filles s'habituent bien au Centre où elles attendent une solution définitive de retour dans la famille ou de placement par le Juge. Plus de la moitié d'entre elles affirment avoir fui l'éventualité d'un mariage traditionnel. Toutes affichent leur esprit d'indépendance à l'égard d'une famille vécue comme vieillotte, autoritaire, étouffante. L'autorité des frères, du père, est très redoutée. Pourtant le responsable du Centre d'Accueil, un homme d'une cinquantaine d'années, autoritaire et bon, recueille habituellement leurs suffrages et leur affection. Il leur offre la sécurité d'un centre rassurant, chaleureux... et fermé. Cet asile se trouve en somme à mi chemin entre leur tradition étouffante et la liberté génératrice d'an-goisse. Soulignons aussi que toutes les mesures d'accueil sont prises en

conformité avec la loi française, plus soucieuse de la protection des mineurs que de la tradition familiale. Dans les quatre cas évoqués remarquons que la solution proposée, parfois conforme aux vœux plus ou moins spontanés de la famille, est toujours dans le sens proposé par la mineure. Toutes ont fait des fugues et sentent le besoin de faire le point dans le calme pour pouvoir décider si elles sont réellement capables d'assumer la responsabilité de l'aventure dans laquelle elles s'engagent. Car si elles peuvent donner un visage à tout ce qu'elles fuient, ce qu'elles recherchent n'est pas très clair.

Cette révolte des filles paraît différente de celle des garçons, elle est plus originale. Peut-être aussi qu'elle nous surprend davantage, habitués que nous sommes en pays d'Islam à l'apparente passivité des femmes? Aucune n'a envie de vivre l'histoire d'Houria.

Nous avons relu les conseils donnés par le Coran et la tradition aux filles et aux femmes : tenue modeste, docilité au père et aux hommes de la maison dont elles doivent être les humbles servantes. Nous savons le conseil qui a été donné de se marier "à l'envie" et de procréer.. Ceci a donné lieu à tout un système éducatif fort bien résumé dans le livre de Rachid BOUDJEDRA déjà cité (1) : "l'éducation des filles est toute tournée vers le mariage. A l'âge où elle joue à la poupée, Malita a déjà commencé son apprentissage de future femme mariée". Comme elle a une soeur plus jeune qu'elle, sa mère la charge de s'en occuper et de la garder. A moins de sept ans, elle est déjà nantie d'une responsabilité écrasante et tout l'idéal de la mère consiste à faire de sa petite fille une bonne femme de foyer, habile de ses doigts : bonne cuisinière, bonne couturière et bonne mère. En plus de ce culte de la femme au foyer qu'elle ne cessera pas de lui rabâcher, la mère inculque à sa fille l'obsession de la virginité.

Nous pouvons certes comprendre. Il n'y a pas si longtemps que tout le monde en France pensait cela. Mais les idées évoluent : "trop longtemps, affirme Françoise GIROUD, la survalorisation du rôle maternel a servi (...) à tenir les femmes en tutelle (...). Il y a des femmes héroïques et des enfants qui résistent à tout, à condition qu'on les aime. Et puis il y a les autres ..." (2). Certaines collectivités nationales modernes ont, dans les pays nordiques en particulier, montré que cette position séculaire n'est pas irréversible.

Nous savons d'autre part que, fermement attachées à l'Islam, certaines populations se montrent libérales et souples dans leur manière

(1) - La vie quotidienne en Algérie (P. 126)

(2) - In le monde du 25 Avril 1975.

de le pratiquer, décidées qu'elles sont à réaliser en profondeur l'évolution superficielle considérable accomplie les dernières décennies. Ce combat est surtout l'affaire des femmes. Nous pensons possible de lire dans la révolte de nos jeunes migrantes une nouvelle offensive de la guerre éternelle des Femmes contre les Hommes.

L'Islam résolument masculin a installé un système cohérent dont les jalons sont les suivants : éducation des filles en vue du service de l'homme avec culte de la virginité ; conduite des choses du mariage par les hommes de la famille qui "achètent" des femmes à leurs fils ; glorification d'une nombreuse descendance pour le prestige et le service de l'homme pour lequel l'honneur est devenu une véritable obsession.

En réponse, les femmes pratiquent la magie. Elles sont, malgré la sincérité de leur attachement à l'Islam, les ardentes servantes des religions de la terre. C'est elles qui font face au monde des jinns et des puissances obscures, bénéfiques ou maléfiqes qui environnent la communauté humaine.

Pratiques résolues ?

Ayant cherché sa fille en fugue pendant cinq jours, le père et la mère de Zakia se laissèrent aller à leur joie d'apprendre par le Directeur du Centre d'Accueil des nouvelles de leur fille. Puis, le père indiqua alors "Je savais que vous viendriez, j'ai interrogé une voyante cet après-midi qui m'a annoncé des nouvelles pour ce soir".

Les femmes aussi savent prendre leur revanche sur l'homme en leur "volant leur fils" dont elles se font, quand elles sont vieilles, des adorateurs dévoués. Elles ont su ainsi installer sans le dire un matriarcat ménager peu glorieux mais efficace quand à son tour la femme du chef devenue veuve devient du même coup mère du nouveau chef et reine du clan sans pour autant faire encourir à son fils le déshonneur d'Oedipe.

Le très officiel "Journal des Algériens en Europe" reconnaît : "La Mère, c'est la terre d'où émanent la vie, la générosité, l'amour, le sacrifice".

À l'homme reviennent la lucidité dans l'orientation choisie, la responsabilité de la décision, la connaissance de ce qui est bien. Le Prophète n'a-t-il pas révélé :

"LES HOMMES SONT SUPÉRIEURS AUX FEMMES, A CAUSE DES QUALITÉS PAR LESQUELLES DIEU A ÉLEVÉ CEUX-LÀ AU-DESSUS DE CELLES-CI ET PARCE QUE LES HOMMES EMPLOIENT LEUR BIEN POUR DONNER LEUR FEMME." (1)

"Dans les grandes villes, les jeunes filles commencent à résister à cet état de choses. C'est ainsi qu'une statistique officielle fait état de cent soixante quinze tentatives de suicide pour mariage forcé dans la seule ville d'Alger. C'est-à-dire qu'une jeune fille tente de se suicider tous les deux jours, parce que ses parents l'obligent à se marier avec un inconnu choisi sur des critères très souvent intéressés. Cette statistique est loin de la moyenne réelle, dans la mesure où on ne compte pas les suicides réussis que les familles camouflent en accidents ni une grande partie des suicides ratés qui ne nécessitent pas une hospitalisation"(1).

Les grands rassemblements urbains du Maghreb, mais plus encore ceux d'Europe, favorisent la désagrégation de l'ancienne famille patriarcale. La première conséquence en est que l'intervention des collatéraux et des ascendants ne cesse de s'affaiblir. La séparation des sexes dans la nouvelle "famille-ménage" est moins rigide : les repas sont pris en commun. L'épouse peut parler librement à son mari, et celui-ci hésite moins à donner son avis dans des domaines qui paraissaient jadis réservés aux femmes. Les jeunes chefs de famille, bien que leurs manifestations d'affection soient encore entravées par le respect humain, s'inquiètent beaucoup plus que ne le faisaient leurs parents des véritables besoins de leurs enfants. L'histoire de Yasmîna nous a montré que le rêve d'une famille heureuse est possible.

L'évolution risque-t-elle d'aller très vite ? N'oublions pas que 60% des Arabes de par le monde ont moins de 20 ans. Plus que les vieux, ils seront sensibles aux évolutions qu'un peu avant eux ont subies leurs contemporains européens. Les jeunes inadaptées dont nous avons raconté l'histoire font peut-être partie d'une génération sacrifiée dont la longue marche entre deux civilisations a laissé sur le bord de la route le pitoyable lot des blessées et des désespérées qui ne rencontrent pas toujours au bon moment le Samaritain de l'histoire.

Même évolution sur le plan politique, avec des nuances importantes de part et d'autre de la Méditerranée, car de ce côté-ci la société maghrébine est restée, du fait de l'éloignement, beaucoup plus conservatrice qu'au pays, un peu comme les Français au Canada.

Par le passé, les femmes inspiraient-elles seulement les décisions ? "On dit que les femmes règnent sur eux..." écrivait un auteur Syrien à propos des Sarrazins du 4ème siècle. La tradition souligne l'importance des femmes dans l'entourage du Prophète et leur éminente dignité puisque c'est à elles que fut en premier transmise la révélation.

(1) - R. BOUDJEDRA (op. Cit. P. 99)

Nous référant à une histoire toute proche, nous rapportons ici le témoignage de jeunes femmes affrontées sans transition à l'Histoire. Nouvellement arrivées en France, elles ont vu leur mari arrêté par les autorités françaises pour activités politiques pendant la guerre d'Algérie. Ces arrestations les ont obligées à survivre économiquement. De plus, elles ont eu à cœur de poursuivre l'oeuvre de leur mari.

C'est sans doute à ce rôle dans une action à laquelle rien ne les préparait que les militantes de l'Association des femmes Algériennes doit son existence et son autorité.

En effet, l'indépendance a eu pour conséquence majeure de faire passer la société d'une conception hiérarchisée et paternelle à la proclamation d'une société horizontale et fraternelle. Dans le domaine économique et social, la femme algérienne est en mesure aujourd'hui d'accéder à tous les emplois de la fonction publique et d'associer à l'oeuvre d'édification nationale sa promotion sociale culturelle et économique qui est affective dans tous les secteurs. Sur le plan politique, après avoir acquis le droit d'être électrice et éligible la femme algérienne est aujourd'hui représentée dans toutes les institutions nationales. Encore que toutes les portes soient ouvertes aux femmes faut-il qu'elles aient la volonté d'accéder à un rôle politique.

Ainsi comprenons nous mieux combien doit être nuancée l'expression qui a retenu notre examen "appartenance à une double civilisation". Nous comprenons qu'il est difficile de ne pas se laisser prendre au piège de l'actualité. Celle-ci ne présente peut-être qu'un mirage sans effet réel sur le paysage.

Néfissa ZERDOUMI à nouveau nous alerte : "Je ne pense pas qu'un non musulman, même s'il a vécu dans le milieu, puisse avoir une faible idée de la contrainte sociale formidable qui, en pays arabe ou berbère, pèse sur l'individu au sein de la cellule familiale et, au delà de la famille, dans l'ensemble de la communauté."(1)

Et ce trait souligne l'originalité de nos jeunes inadaptées. Il dit le courage qu'il faut à une jeune femme si elle décide de braver la règle observée par ses proches en allant demander du secours à un juge "étranger". En effet on pourrait comprendre chez elle qu'elle refuse un mari imposé mais on tolèrera mal qu'elle le choisisse, même s'il est Musulman.

(1) - Enfants d'hier (P. 238)

Les pires malédictions par contre l'attendent si elle prétend épouser un Infidèle (à moins qu'il ne décide pour les besoins de la cause de se convertir, même du bout des lèvres). Désirant choisir son mari l'embarras est grand pour une jeune Maghrébine, car si elle connaît des garçons avant son mariage, elle est affreusement déconsidérée - c'est-à-dire non mariable - dans une certaine société. L'histoire de Fatima nous a montré combien il est difficile pour une femme de conquérir le titre de chef de famille.

Encore que les filles cultivées n'aient pas forcément bonne presse, le fait de trouver des jeunes filles musulmanes de plus en plus nombreuses à l'université laisse à penser qu'avec le temps il deviendra licite pour une fille d'avoir pu échanger des idées avec des garçons qui ne sont pas des frères et cela avant de se décider pour un mariage.

Reste qu'à l'heure actuelle elle est barrée de la société musulmane si elle n'épouse pas un Croyant. Le garçon en revanche peut amener dans sa famille une jeune fille non musulmane. Cette solution, en pratique, n'est guère possible si le jeune homme reste dans son clan au pays, car le sort de sa jeune épouse serait peu enviable au contact de sa belle-mère. Reste en France les fils de migrants. Ils se situent dans des catégories socioprofessionnelles peu enviables, peu attirantes pour une jeune fille qui rêve toujours de promotion sociale.

Demeurée du fait de l'exil de ses parents loin de son pays où tout peut arriver, la jeune Maghrébine vit dans une société close, relativement repliée sur elle-même. Malgré les efforts de ses sœurs restées au pays pour la faire participer en dépit des distances, elle reste étrangère aux grands mouvements d'idées ou n'y participe pas d'une manière assez collective pour se sentir en sécurité.

Le Temps, qui apaise tout, arrangera-t-il aussi pour nos Maghrébines en France les choses de la vie et leur fera-t-il à la longue oublier leurs malheurs quotidiens ?

## CHAPITRE II - COMMENT LES JEUNES MAGHREBINS DEVIENNENT-ILS DELINQUANTS ?

Nous reviendrons dans la dernière partie de ce travail sur les problèmes de la violence qui est l'apparence que prennent les troubles profonds dont souffrent les jeunes.

Mais à ce point de réflexion, ayant mis en évidence les particularités statistiques de la délinquance des jeunes Maghrébins, nous ressentons la nécessité de déterminer l'étiologie de cette inadaptation en décrivant les conditions favorisantes de cette manifestation de malaise social. Pour reprendre le titre du livre de Roger MUCHIELLI que nous avons lu avec beaucoup d'intérêt, nous allons décrire "Comment ils deviennent délinquants". Comme MUCHIELLI, nous nous référerons à Noël MAILLOUX et à l'école canadienne dont les travaux et les conclusions générales nous paraissent propres à éclairer notre problème particulier.

Deux préalables nous semblent devoir être posés avant d'aborder notre démonstration : D'une part, l'inadaptation décrite se situe dans le cadre de la crise d'adolescence; d'autre part, notre hypothèse adopte les thèses de l'école structuraliste en ce qui concerne la construction de la personnalité.

Les manifestations de la crise pubertaire sont bien connues. Au moment d'accéder à la personnalité adulte, le jeune traverse une période troublée, quel que soit son milieu de vie. Des changements sur le plan physique et physiologique ont comme en écho des répercussions sur sa vie sociale et familiale. Le monde prend pour lui de nouvelles dimensions qui le déconcertent, tout comme son entourage est déconcerté par ses réactions inhabituelles. De puissantes poussées au niveau du corps, des instincts, de l'imagination lui imposent un autre comportement social. Il est bien connu que cette période de malaise, voire d'insécurité corporelle, se traduit souvent par des heurts au niveau de la famille et des adultes. Ceux-ci admettent de fait peu volontiers les exigences d'affirmation du jeune qui élargit anarchiquement les frontières du permis et vit au niveau de l'imagination une vie que le concret lui refuse brutalement. L'adolescent ajuste difficilement sa réalité à lui à celles du monde dans lequel il est appelé à vivre. Pour l'adolescent maghrébin, migrant de la seconde génération le problème se pose d'une manière identique et souvent présente un tableau aux couleurs particulièrement heurtées.

Quel est en définitive le contenu de la morale coranique ?

Au cours de nos interviews, nous avons entendu trop d'erreurs pour résister au désir de faire le clair dans cette question un peu théorique. Nous empruntons cet inventaire à CHEIK M. ADRAZ (1).

En morale individuelle, le Coran commande l'Instruction, surtout morale, l'effort moral, la pureté, la droiture, la chasteté, la décence et la continence des regards, la domination des penchants, l'abstention périodique de la nourriture et du sexe, la maîtrise de la colère, la sincérité, la douceur et la modestie, la circonspection dans les jugements, l'abstention dans le doute, la constance et l'endurance, la conformité aux bons exemples, le maintien du juste milieu, les beaux actes, la pureté des intentions. Il interdit le suicide, la mutilation et la défiguration de son propre corps, le mensonge, l'hypocrisie, l'avarice, la prodigalité, l'ostentation, l'orgueil, la vantardise et la vanité, la fierté excessive, la jalousie et la convoitise, la débauche, l'usage du vin et des choses impures comme de tout bien mal acquis. Il permet l'usage modéré de toutes choses.

En morale familiale, il énonce les droits entre ascendants et descendants : bienfaisance, humilité, obéissance aux parents, respect de la vie des enfants comme de leur éducation morale. S'agissant des devoirs des époux, il précise comment le mariage est constitué : alliances prohibées, alliances permises, consentement, dot, conditions de la polygamie ; comment il est vécu : paix intérieure, propagation de l'espèce, droits réciproques, bon ménage même en cas d'antipathie, arbitrage ; comment il se dénoue : divorce, période d'attente, logement et traitement honnête dans l'espoir d'une réconciliation, nouveau mariage, divorce définitif à la troisième fois, indemnité pour divorcée non dotée. Les règles de la dévolution des biens en cas de succession y sont données dans le détail.

En morale sociale, le Coran interdit l'homicide, le vol, la fraude, le prêt à intérêt, toute spoliation, le détournement des biens de l'orphelin, l'infidélité aux engagements, la dissimulation, l'injure, la raillerie, la diffamation, la médisance et la calomnie. Il ordonne de légaliser les transactions pour écarter les doutes, de rendre un témoignage juste, d'établir la paix entre les hommes, d'exercer la bienfaisance surtout envers les orphelins, de libérer les esclaves ou au moins de faciliter leur liberté, d'exhorter au bien et de détourner du mal, d'exercer la charité surtout par l'aumône légale. La libéralité est conseillée et la thésaurisation réprouvée. Enfin un code de politesse est donné pour les relations sociales.

(1) - (La morale du Coran) cité in Recherches et débats N° 51 pages 56 à 105 de juin 1965 numéro consacré à l'Islam, civilisation et religion.

La morale de l'état demande au chef de consulter le peuple, d'appliquer la justice, d'établir l'ordre, de sauvegarder le bien commun et de laisser aux confessions locales leurs libertés religieuses. Le peuple doit être discipliné, obéissant, uni, évitant perturbation et vandalisme comme aussi toute connivence et alliance avec l'ennemi. La doctrine du salut doit être prêchée sans contrainte ni provocation. En cas d'hostilité, il ne faut point prendre l'initiative des armes, ne pas combattre pendant les mois sacrés. Deux cas de guerre légitime sont envisagés, n'y pas craindre la mort, ne pas poursuivre l'ennemi qui capitule mais craindre plutôt les tentatives des infidèles. La fraternité humaine est proposée comme un idéal.

Dans ses devoirs envers Dieu, le croyant se doit d'obéir inconditionnellement, de méditer sur les paroles et les oeuvres d'Allah, de reconnaître ses bienfaits, de se fier à lui, de ne pas désespérer de sa grâce, de remplir ses vœux et ses promesses, de le sanctifier et de le glorifier. Un culte quotidien est à lui rendre de même qu'il faut visiter son sanctuaire de la Mecque. On ne cessera jamais de l'invoquer et de "revenir" à lui.

Cette liste est sans doute tributaire, dans ces expressions, d'un vocabulaire "occidental" : les versets coraniques illustrent chacune de ces attitudes et, replacés dans leur contexte, ne prétendent certainement pas tout ce qu'impliquent les termes abstraits ici utilisés. Du moins cette liste témoigne-t-elle de tout ce qu'un Musulman moderne estime retrouver dans le texte même du Coran. Il s'agit là, on aura pu le noter, d'une somme d'attitudes circonstanciées qui fourniront à la réflexion éthique musulmane, à travers les âges, ses orientations principales comme aussi ses frontières infrangibles.

Il faut avouer au demeurant que, si bon nombre de ses prescriptions constituent aux yeux de tous "le minimum nécessaire", certaines doivent seulement être observées "le plus souvent possible" tandis que les dernières ne sont que "vivement conseillées". Cette formulation de KAWAKIBI se double d'une graduation parallèle des interdictions qui sont "fautes d'impiété", "péchés véniels" ou simplement "fautes répréhensibles". L'absence de tables d'évaluation à ce sujet laisse à chaque croyant le soin de mesurer ses possibilités. "CELUI QUI VEUT S'ACHEMINE VERS LE SEIGNEUR" (S. LXXIII - 19) . "A BREBIS TONDUE DIEU MESURE LE VENT" dit le proverbe. "DIEU VEUT VOUS METTRE A L'AISE, IL NE DEMANDE PAS DE CHOSES DIFFICILES" (S. II - 181). "DIEU N'IMPOSERA A AUCUNE AME UN FARDEAU AU-DESSUS DE SES FORCES" (S. II - 286). Dieu ne demande pas de choses impossibles mais du moins les propose-t-il. "SI VOTRE DEBITEUR EST DANS LA GENE, ATTENDEZ QU'IL

SOIT PLUS A L'AISE. SI VOUS LUI REMETTEZ SA DETTE, CE SERA PLUS MERITOIRE POUR VOUS, VOUS LE SAVEZ" ou encore "UNE PAROLE HONNETE, L'OUBLI DES OFFENSES VAUT MIEUX QU'UNE ADMONE QU'AURAIT SUIVI UN MAUVAIS PROCEDE" (S. II - 265)

Peut-on trouver dans ces prescriptions du Coran les raisons de la tolérance dont sont entourés les enfants en milieu traditionnel ? Certes, les infractions y sont toujours accompagnées de grands cris mais le jeune délinquant ne fait pas l'objet comme chez nous d'une poursuite dévalorisante. Or le jugement pessimiste qui poursuit le fraudeur n'est sans doute pas un élément étranger à la construction progressive d'une personnalité de délinquant. L'enfant turbulent devient trop souvent un adolescent inadapté.

Notons que les enfants qui ont donné lieu aux 200 enquêtes qui ont retenu notre examen sont pour la plupart des adolescents puisque les 4/5 ont plus de 13 ans et les 2/3 plus de 14.

C.O.A.E. 34970 -

"Abdelaziz est un garçon de treize ans, au seuil de l'adolescence".. L'examen psychologique le décrit ainsi :

"... Il apparaît nerveux, remuant, excitable, volontiers batailleur. Il lui est arrivé parfois de ne pouvoir dormir la nuit. "... quand je suis énervé, avec mes frères, je n'ai pas de place" ... Il partage la chambre avec six garçons et son lit avec son frère de onze ans et demi. Ce dernier est énurétique et Abdelaziz le punit en le frappant. Il estime que son frère pourrait bien se réveiller pour uriner, mais "il se réveille juste pour fumer".

Abdelaziz fume beaucoup aussi. Et dans divers domaines, y compris sexuel, il est engagé dans une voie inquiétante. Il ment, triche, fabule et commet des larcins avec facilité.

Il présente pourtant des aspects puérils avec besoin de dépendance qui le rendent sensible à une influence éducative. Il a besoin d'être encouragé, se montre sensible à l'opinion des autres.

Il se sent en effet dévalorisé, les réactions d'amour propre peuvent déclencher une agressivité importante. Bien qu'il le nie, son origine algérienne lui pose des problèmes d'insertion scolaire et il déteste le surnom de Azizi qu'on lui a donné. Il est dévalorisé par la situation matérielle de ses parents (son plus ancien souvenir concerne "la petite cabane en bois et en carton" que la

famille habitait quand il était enfant). Enfin il est troublé par sa propre nervosité et les jugements qu'on a portés sur elle. A la suite de son séjour à l'hôpital neurologique, il apparaît préoccupé par la peur d'être "fou" "d'avoir quelque chose dans la tête".

La plupart de ces adolescents sont nés en France ou y sont arrivés dans leurs toutes premières années. Considérant combien fermé est le milieu Nord-Africain en Europe il nous semble possible d'affirmer que ces jeunes sont la résultante d'une certaine société, celle que nous avons décrite au début de notre travail, très typée. En effet, les caractéristiques qui conditionnent un groupe humain, celui-ci en particulier, encore qu'elles ne modèlent pas un seul type d'homme, confèrent à l'ensemble de ses ressortissants une indéniable parenté que les communications internes au groupe tendent à renforcer et à unifier au point de créer une véritable "culture". Les individus en sont donc à la fois acteurs et auteurs.

"C'est une des caractéristiques de l'espèce humaine d'être à la fois créatrice et créature de sa culture. L'homme est dépendant du contexte social qui préexiste à l'individu. Une personne peut s'isoler, échapper momentanément à la société, elle ne peut se départir de sa culture : l'environnement culturel apparaît comme la plus forte influence qui s'exerce sur l'individu. Dans cette perspective, la personnalité se définit comme un réseau organisé de structures de comportements individuels et sociaux." (1)

Cette prise de position s'inscrit dans la ligne de recherche d'inspiration culturaliste dont les chefs de file sont Ralph LINTON et Abram KARDINER. L'intuition de cette école est de donner un contenu au concept abstrait de "personnalité de base". Il s'agit pour un groupe donné de ce qui est en commun à tous les individus composant ce groupe et fait que chacun d'eux appartient à ce groupe au-delà des différences de surface et des oppositions non significatives.

Deux mouvements peuvent être décrits dans ce va et vient qui fait de l'homme un expérimentateur de tous les instants. Subissant les effets de l'expérience précédente, il modifie comme il le peut ses conditions d'existence et à nouveau reçoit comme réalité ce qu'il a en partie modifié.

(1) - J. SELOSSE - Les cadres sociaux de l'acculturation (Vol. 1 page 5)

Ainsi avance l'enfant entre deux chutes. Ainsi progresse le savant entre deux erreurs. Ainsi chemine l'Homme au contact ce que KARDINER appelle les "Institutions primaires" (organisation de la famille, système scolaire, modes d'alimentation ou de vêtire etc...). Ainsi avance-t-il en se créant ces "institutions secondaires" que sont les types d'interdits, la morale, la religion qui sont la création constante du groupe et sa réponse collective aux frustrations engendrées par le système en place.

L'image qui s'impose à nous pour exprimer ce va et vient est celle du clown qui se maquille devant sa glace pour être plus conforme au rôle que l'on attend de lui dans la ligne du statut qui lui est conféré par son état.

Mais que deviendront les capacités du clown si on le sépare du milieu dans lequel il a l'habitude d'évoluer ?

On peut lire dans ERIK H. ERIKSON "Nous ne voulons pas dire (...) que la façon dont ils ont été élevés se traduit dans un groupe d'adultes par certains traits de caractère comme si vous tourniez quelques boutons dans votre système d'éducation et que vous fabriquiez une sorte ou une autre de caractère tribal ou national. En fait nous ne parlons pas des traits au sens de caractères irréversibles de la personnalité. Nous parlons de buts et de valeurs et de l'énergie mise à leur disposition par les systèmes d'éducation. De telles valeurs persistent parce que l'opinion publique continue à les considérer comme "naturelles", (1) et n'admet pas d'alternative. Elles persistent parce qu'elles sont devenues une partie essentielle du sentiment d'identité qu'un individu doit préserver comme un centre de santé morale et d'efficience. Mais les valeurs ne subsistent que si elles répondent à quelque nécessité économique psychologique ou spirituelle, et je soutiens que pour répondre à la réalité, elles doivent être ancrées de génération en génération dans la première éducation des enfants ; de son côté l'éducation pour rester cohérente, doit faire partie d'un système de synthèse économique et culturelle continue.

Il va de soi que dans cette ligne de pensée l'inadaptation de nos jeunes migrants de la seconde génération ne peut être seulement une réponse, mais qu'elle est aussi une question. Nous espérons formuler plus clairement cette "réponse" dans la partie de notre travail dont la présente réflexion est le début.

Nous essaierons de préciser la "question" dans la troisième partie plus tournée que les autres vers le possible.

(1) - Enfance et Société (P. 93)

Sans doute aurons nous à revenir pour l'apprécier dans une perspective pédagogique sur ce vocabulaire particulier de rôle et de statut définis par STOETZEL dans la "Psychologie sociale". La société en effet enferme peu à peu l'inadapté dans un statut générateur d'une telle tension intime qu'il ne peut en sortir qu'en jouant avec conformisme son rôle d'inadapté, c'est-à-dire en demeurant dans la caste qu'on lui a fixée.

En conclusion de ce second préalable qui est fondamental pour éclairer notre méthode nous citerons à nouveau J. SELOSSE.(1)

"Ainsi les modes de comportement : dispositions, conceptions, modalités de relations avec autrui et le monde extérieur seraient façonnés par un processus d'apprentissage au cours de la vie sociale de chaque individu. On pourrait dire alors que les traits caractéristiques d'une population sont typiquement un comportement culturel appris, en ce qu'ils sont formés en tant que traits de personnalité conformément aux modèles dominants dans une société, à son éthique, à ses institutions. Lorsque cette société est en pleine mutation historique, il y aurait donc un intérêt particulier à fixer son attention sur les cadres sociaux qui sollicitent de nouveaux ajustements, afin d'en apprécier les effets".

Abandonnant une fois de plus la conception du criminel né et celle du pervers constitutionnel chers à LOMBROSO et DUPRE, nous affirmons à notre tour qu'il est possible de "devenir" délinquant. Nous voudrions le dire à travers une histoire.

Pour faire à la fois entr'acte et transition dans cet exposé qui ne se voudrait pas trop aride, nous rapportons ici l'observation d'un fils de migrant qui devint délinquant.

#### Observation du jeune Moïse.

Elevé au sein d'une famille riche le jeune Moïse fut l'objet de soins très attentifs. Sans doute dut-il un jour subir une vexation qui n'est pas rapportée dans les observations dont nous disposons, peut-être devenu grand comprit-il soudain de combien de rejets quotidiens il était la victime quand il sortit de son confort pour aller vers ses frères migrants. Dans la rue il observa un représentant de son protecteur frapper un homme de sa race. Mobilisant sa haine contre celui qu'il avait trop longtemps considéré comme son Père, il s'assura que personne ne le voyait

(1) - J. SELOSSE - Les cadres sociaux de l'acculturation (Vol 1 p. 170.171)

et il tua l'homme. Puis, menacé de délation par ses frères, il s'enfuit.

La suite de son histoire est une escalade de mauvais coups portés à ses ex-bienfaiteurs qui le considèrent comme hors la loi mais doivent subir les effets de sa force.

Cependant, suspecté par les siens, trahi par son propre frère de sang, Moïse mourut en solitaire, admiré et craint de tous, mais sans doute réellement aimé de personne.

Sa carrière nous est contée dans la Bible et commence au chapitre 2, versets 11 à 15 du livre de l'Exode.

Ce cheminement vers une certaine antisocialité ne saurait être désavoué par Noël MAILLOUX car il correspond au schéma très éclairant qu'il propose en hypothèse d'explication à la genèse des conduites délinquantes. Les nombreuses citations qui suivent sont tirées de son ouvrage "jeunes sans dialogue".

Reprenons pas à pas le texte de l'Exode :

(Exode signifie à la fois Sortie et Libération).

VOICI QUE LE PEUPLE DES FILS D'ISRAEL ETAIT  
DEVENU PLUS NOMBREUX ET PLUS FORT (...). ON  
LUI IMPOSA DES CHEFS DE CORVEE QUI LES  
OPPRIMAIENT PAR DE DURS TRAVAUX ET IL  
BATIT DES VILLES ET DES ENTREPOTS POUR PHARAON.  
MAIS PLUS ON L'OPPRIMAIT, PLUS IL SE MULTIPLIAIT ... (1)

Ce tableau n'est pas sans nous évoquer la situation actuelle des migrants.

OR EN CES JOURS LA MOISE QUI AVAIT GRANDI ...

Le texte raconte comment Moïse, fils de migrant, fut élevé dans la tradition des maîtres du pays dont il reçut les enseignements. C'est peu à peu que se font jour les réactions antisociales (traduisons<sup>a</sup> réactions contre les idées reçues du pouvoir en place<sup>b</sup>).

Déjà sensibles lors de la préadolescence, ces réactions tolérables jusqu'alors, deviennent au temps de l'adolescence, tout à fait inadmissibles. En effet la crise pubertaire amplifie et intellectualise un inconfort personnel qui se libère en réactions plus ou moins antisociales. Ces réactions expliquent le rejet de la famille et des milieux policés de vie en société. Ainsi ...

(MOISE)... SORTIT VERS SES FRERES...

Le jeune en révolte, rejeté des siens (ou qui se vit comme tel) va retrouver dans la rue ses semblables, rejetés comme lui, auprès desquels il recherche des personnes où les défauts qu'on lui reprochait ne soient plus mis en évidence comme contre-valeurs.

"Certaines insuffisances (...) creusent un fossé de plus en plus apparent entre eux et leur entourage, entre eux et ceux que l'on estime chaque jour davantage parce qu'ils sont en train de se faire un avenir. Ils se sentent devenir peu à peu comme des étrangers au milieu d'un monde auquel ils voudraient appartenir mais qui n'accorde sa considération qu'à ceux qui ont du succès." (MAILLOUX p. 38)

"C'est dans le gang qu'ils vont chercher une solution au conflit qui les agite depuis l'enfance, sans manquer d'entrevoir, aux heures de lucidité, qu'il s'agit là d'une solution de désespoir et qu'ils sont en train de risquer un saut irréversible"(...) (MAILLOUX p. 39)

... ET VIT CE QU'ETAIENT LEURS CORVEES.

La situation de rejeté crée chez ces jeunes un état permanent de désespoir incoercible. Ils se considèrent comme des parias dont la conduite à jamais condamnable ne cessera de les mettre en marge de la bonne société. Ils sont donc condamnés à vivre dans un groupe de personnes qui se ressemblent et qui globalement accomplissent les sombres prophéties qui ne leur ont pas manqué.

"C'est de la graine de bandit" (SSES 9072)

Il s'agit bien d'un jugement défavorable porté par les autres, un statut imposé qui dans le désespoir se manifeste en un rôle. Chez eux le mécanisme d'identification négative a donc joué à plein. Pourtant lui-même ne s'estime pas foncièrement immoral ou antisocial.

"S'il vit en rupture de ban avec la société c'est que cette dernière l'y condamne par un ostracisme intransigeant, aucune fille respectable n'est prête à l'accepter comme mari, aucun employeur ne consent à l'embaucher, aucun voisin ne se prive de lui témoigner sa réprobation et son mépris". (MAILLOUX p. 41)

IL VIT UN EGYPTIEN FRAPPER  
UN HEBREU, UN DE SES FRERES.

Les fantasmes de rejeté s'alimentent à l'observation d'une certaine réalité. Il veut justifier sa conduite douteuse en constatant que celle des gens biens est aussi douteuse. Tout est permis aux gens en place qui se prétendent honnêtes. Ce sont les gens haut placés qui font les plus gros coups. La Police est pourrie, la Justice vénale, le corps social entièrement corrompu, l'impunité est assurée aux autres. Il est valeureux de se heurter aux forces de l'ordre.

S'ETANT TOURNE DE TOUS COTES  
ET VOYANT QU'IL N'Y AVAIT PERSONNE, IL FRAPPA L'EGYPTIEN ET  
LE DISSIMULA SOUS LE SABLE.

L'Egyptien représente la loi, la force publique au service du Pouvoir en place. C'est la figure du Père ; pour le jeune, le symbole de l'adulte en général.

Dans la course qu'il se livre à la valorisation antisociale et dans son mépris de l'adulte et tout spécialement du père, le sujet, de plus en plus ancré dans son attitude vit le délit comme un dépassement de soi. On sait combien l'adolescent est en compétition avec lui-même, combien il aime la vie excitante et dangereuse. Plus gros est le scandale, meilleure est l'opération. Son imagination nourrit de fascinantes conversations qui glorifient la vie délinquante en marge de la société. Il fait maintenant partie de la bande qui consolide chaque jour la mauvaise image qu'il a de lui-même.

LE LENDEMAIN, IL SORTIT DE NOUVEAU : VOICI QUE DEUX HEBREUX  
S'EMPOIGNAIENT : "POURQUOI FRAPPES-TU TON PROCHAIN ?"  
-"QUI T'A ETABLI CHEF ET JUGE SUR NOUS ?" DIT L'HOMME.

Donc la bande se charge de mettre au pas celui qui essaierait de relever la tête et chercherait à cultiver les valeurs sociales. Tout est bon, même la torture physique ou morale, pour rappeler à l'ordre celui qui voudrait se désolidariser. La tradition pourtant lui avait enseigné l'importance du chef, seul garant de la survie dans le Désert. Mais l'aristocratie est refusée par la bande.

Ainsi s'exprime le désespoir de ceux qui sont coupés de la société où l'on vit bien et dont ils ont la profonde nostalgie encore qu'ils n'en conviennent pas.

"QUE NE SOMMES NOUS MORTS (...) QUAND NOUS ETIONS ASSIS DEVANT LES MARMITES DE VIANDE ET QUE NOUS MANGIONS DU PAIN A SATIETE. CAR VOUS NOUS AVEZ FAIT SORTIR DANS CE DESERT POUR (NOUS) FAIRE MOURIR DE FAIM"(1)

Nos inadaptés sont réellement des désespérés.

Le jeune délinquant en vient à ne plus fréquenter que les membres de sa bande. Rivés les uns aux autres par leur peur de la solitude, ils ne peuvent se séparer. Chacun est condamné à des actes de plus en plus audacieux pour se prouver sa valeur ; il réalise à longueur de vie une grande fuite en avant au sein d'une réalité sociale qui, vidée de son contenu affectif, est vécue comme une réalité purement matérielle.

C'est à dire vrai cette fuite que retrace et explicite le livre quelque peu délirant de Marcel HAEDRICH "Et Moïse créa Dieu". Nous abandonnerons là notre jeune migrant délinquant mais nous serons peut-être amené à évoquer à nouveau "son cas" lorsque nous évaluerons quels moyens sont mis en oeuvre pour la "rééducation des migrants". En effet, la rééducation de Moïse semble avoir été à bien des points de vue une réussite sociale due sans doute aux qualités exceptionnelles du sujet et à celles, exceptionnelles également de "l'éducateur" qui l'avait choisi.

o  
o . o

Voyons par un exemple plus proche comment on devient délinquant :

C.O.A.E. 26573

Foudil est un jeune Nord-africain né en France. Il a fait de nombreuses fugues. Dans son quartier, il est livré à lui-même à cause de l'absence de son père et du travail de sa mère qui oblige celle-ci à rentrer chez elle à des heures tardives (...)

Foudil est d'une intelligence normale mais accuse en C.M.2 un retard scolaire de trois ans. Il est très immature, anxieux (...)

C.O.A.E. 29573

L'examen psychiatrique résume la situation de Tahar :  
(...) Il semble bien que Tahar n'ait bénéficié que d'un encadrement affectif et éducatif assez fruste, en tout cas insuffisant pour soutenir l'élaboration d'une personnalité aux tendances plutôt passives. L'image paternelle est perçue comme suffisamment

distante et indisponible pour faciliter la fuite de l'autorité qu'elle manifeste épisodiquement. L'image maternelle, certes plus proche, ne peut pour autant fournir qu'un rôle de réassurance car le statut ethnique la réduit à un rôle familial effacé.

Cette absence de soutien et de référence conduit Tahar à désinvestir rapidement les formes de scolarité dans lesquelles il n'avait jamais trouvé la moindre possibilité de valorisation. Les circonstances lui ont permis de s'installer parallèlement dans une marginalité ludique puis déviante, au sein d'un vaste groupe de jeunes habitant le même grand ensemble locatif. Dans ce nouvel encadrement, il a peu à peu cédé aux tendances immatures qui le poussaient à satisfaire immédiatement ses besoins ou ses désirs, sans analyser au plan moral ou au plan social les conséquences possibles de ses actes. Quelques désagréables qu'aient pu être pour lui certaines de ces conséquences il apparaît aujourd'hui persuadé de pouvoir continuer à faire ce qui lui plaît, en ne sacrifiant qu'à un minimum d'exigences (aller au travail tant que son père l'y accompagne par exemple).

La dérobade constante qu'il oppose à toute tentative d'approche plus profonde et constructive indique les limites d'une éventuelle action éducative.(...)

C.O.A.E. 30672

Extrait de l'examen psychologique d'Abd el Kader.

Abd el Kader est le troisième des six enfants d'une famille nord-africaine honnête et chaleureuse. Il a reçu une bonne éducation traditionnelle, mais c'était l'aîné des garçons et ses parents paraissent avoir mis en lui beaucoup d'espoir.

En fait, arrivé en France depuis un an, il a dû faire face à un important retard scolaire. Il lit le français de façon hésitante. Il se trompe souvent en faisant les multiplications et les divisions. Il lui est assez difficile de se concentrer longtemps sur un travail intellectuel. Par ailleurs ses possibilités intellectuelles dans le domaine scolaire paraissent nettement inférieures à la moyenne. (...)

Ce garçon qui n'a pu se valoriser aux yeux de la famille depuis son arrivée en France en est venu en effet à centrer tous ses intérêts sur la fréquentation de ses camarades. Il les imite,

les admire, accepte leurs jugements de valeur. Chassé par l'exiguïté du logement familial, il les trouve disponibles. Eux seuls savent l'intéresser, le reconforter lorsque le père l'a corrigé.

Mais la famille habite une rue où le taux de délinquance est élevé et les camarades d'Abd el Kader ont tous eu maille à partir avec la police. Malgré les colères de son père, malgré les pleurs de sa mère Abd El Kader ne peut échapper à leur prestige. Il parle avec quelque condescendance de son frère cadet. "Il n'aime pas voler, il n'aime rien faire, il rôde, il va à l'école". Abd el Kader estime qu'il mène, grâce à "ses potes", une vie beaucoup plus excitante et prestigieuse.(...)

C.O.A.E. 9073

On lit dans l'examen psychologique d'Ahmed :

(...) Ahmed a pratiquement toujours vécu avec les siens. Après des débuts scolaires difficiles, il semble qu'il se soit vite complu dans le rôle du dernier de classe, amuseur, voire craint s'il le fait. Toujours est-il qu'à seize ans, Ahmed n'est plus gardé tant il se montre désagréable en classe. Après un échec à l'examen d'entrée en section d'apprentissage, il accepte finalement un travail d'usine ne nécessitant aucune qualification, travail qu'à divers titres il estime particulièrement désagréable.

Il s'agit d'un adolescent de seize ans et demi, de taille plutôt inférieure à la moyenne, mince. Le contact est facile. Ahmed tient à ce que ne soit pas trop dépréciée l'image qu'on pourrait avoir de lui.(...) A travers les propos tenus, leur tonalité surtout, on distingue l'importance tenue par les éléments du groupe. Ahmed, dès le début de sa scolarité semble avoir éprouvé le besoin de se singulariser : que ce soit le dernier qui se ratrape en jouant "les durs" ou le gars sans cesse disposé "à la bagarre".

Si les résultats scolaires ont été médiocres, particulièrement faibles en mathématiques, c'est plus en raison d'éléments caractériels que de l'indigence intellectuelle. S'estimant lui-même moins doué que les autres, il lui restait l'indiscipline, le chahut. Se trouvant peu grand et "pas beau" il lui fallait compenser cette infériorité ressentie. Mais Ahmed ne pouvait mener cette "action de réparation" seul, aussi est-il significatif de

noter qu'il est pratiquement toujours accompagné dans ses exploits. Il est tout aussi significatif que ses amitiés paraissent peu stables. Ahmed oscille de l'un à l'autre en quête d'une acceptation qui le sécuriserait.

Car une fois encore au delà de l'aisance, des conditionnements, la personnalité demeure fragile. Il reste que l'accoutumance, l'exemple même, l'inconsistance des images parentales effertes, l'attirent précocement et de façon vigoureuse vers l'adoption de conduites à tonalité marginale.(...)

L'examen psychiatrique poursuit le portrait ...

(...) N'étant parvenu à adhérer à aucun groupe autour d'une activité créatrice, il a cédé facilement aux propositions qui lui permirent de s'intégrer à un groupe déviant ; d'autant plus facilement que certaines de ces propositions émanaient de son aîné alors en fugue. Suiveur, il ne perçoit que confusément les implications psychologiques, morales ou sociales de ses délits (...)

C.O.A.E. 30073

L'examen psychologique d'Ali note quelques traits de comportement :

(...) Il reconnaît avoir été convoqué au Commissariat pour avoir participé à des dégradations commises dans un local utilisé par un club de jeunes. Le garçon et ses complices avaient voulu se venger d'avoir été exclus de ce club (...) Il signale aussi qu'il fut impliqué à tort dans une affaire de voiture incendiée.

Lui-même se cherche d'ailleurs des excuses en ce qui concerne ses irrégularités. Il présente un grand besoin de prestige, craint beaucoup de perdre la face.

Mais en revanche, il se reconnaît un peu brutal, méprise les garçons qui, lorsqu'on veut s'amuser avec eux, appellent leur mère. Il aime les jeux et les comportements virils (...) déclare que, comme ses camarades, il "casse" rapidement avec les filles qu'il fréquente (...)

(...) Selon lui, sa mère n'aime que les jeunes enfants et se désintéresse des aînés.(...) Il souffre de l'éthylisme de son père dont les épisodes d'ivresse publique blessent son amour-propre.

Qui dira jamais le drame intérieur de ces adultes écartelés entre une conception très élevée de leurs devoirs et les difficultés de la vie pratiquement insurmontables. Le Père d'Ali comme beaucoup d'autres se réfugie dans l'alcool. Où se sentiraient-ils mieux ailleurs qu'au café ? Leurs logements sont beaucoup trop petits pour les recevoir, eux et leurs enfants qui, de leur côté, doivent vivre dans la rue.

CHAPITRE III - ILS SONT D'ABORD VICTIMES DE MAUVAISES CONDITIONS DE LOGEMENT ET DE SCOLARISATION.

Nous avons vu avec l'histoire de Nacer combien le seuil atteint dans le peuplement du logement peut être dramatique dans la vie d'une famille. Nous allons essayer de démontrer comment la surpopulation d'un appartement peut être le premier jalon sur le chemin de l'inadaptation ou même de la délinquance. Son F 6 héberge, rappelons-le 17 personnes, soit plus de deux personnes par pièce (2,43 c'est-à-dire près de 5 personnes pour 2 pièces).

Est-ce possible ainsi de vivre ? Voyons ce qu'en disent les sociologues.

Les conditions "tolérables" d'occupation varient un peu selon les chercheurs :

Pour l'I.N.S.E.E. le peuplement normal correspond à une personne par pièce (pour une famille comportant 2 parents et 2 enfants, un appartement de 4 pièces). Temporairement, il peut être admis que le nombre de personnes excède de 1 le nombre de pièces (5 personnes pour 4 pièces), le peuplement est critique quand ce chiffre passe à 2 (6 personnes pour 4 pièces). Ce mode de calcul semble possible pour des familles moyennes mais n'est pas valable pour la famille de Nacer qui devrait pour vivre "normalement" disposer de 16 à 17 pièces.

Pour CHOMBART DE LAUWE l'indice de peuplement "p" s'établit en divisant le nombre d'habitants par le nombre de pièces parmi lesquelles la cuisine n'est pas comptée.

TABLEAU N° 22

:	:	
: - Peuplement normal	$1 = p < 1$	:
: - Temporairement admissible	$1,1 < p < 1,9$	:
: - Peuplement critique	$2 < p < 2,4$	:
: - Peuplement pathogène	$2,5 < p(1)$	:
:	:	:

Pour les Commissions de l'Office des H.I.M. du Rhône, la règle (que nous simplifions) est la suivante :

(1) - C'est dans ce groupe que se situe Nacer

La famille doit disposer d'une salle commune, d'une cuisine, d'une salle d'eau et d'une chambre pour les parents ; en outre chaque logement devrait comprendre une chambre de plus par lot de deux enfants (du même sexe). Nous avons effectué les quotients du nombre d'habitants par le nombre de pièces (y compris la cuisine) et avons obtenu les chiffres suivants, selon les qualifications données par les H.L.M. de "minimum", normal, et "maximum".

- Le minimum s'établit selon la famille à 0,7 et 0,8
- La normale est ..... 1 personne
- Le maximum ne dépasse jamais ..... 1,43

Notons que ce maximum tolérable s'établit pour la plus grande famille envisagée, soit deux parents et huit enfants. On peut donner à cette famille un F.6 (la plus grande unité construite), soit: salle d'eau, cuisine, salle de séjour, cinq chambres. Il n'est pas possible à l'Office des H.L.M. d'étudier la demande de logement d'une famille de plus de huit enfants, sauf à donner plusieurs appartements à la même famille.

Les problèmes que pose l'accroissement spectaculaire des familles maghrébines en place sont alors insolubles. Une réaction possible de l'administration intervient tous les deux ans lors de la réévaluation des ressources par rapport à l'occupation. Cet examen est fait en vue du réajustement de l'allocation logement qui est diminuée, voire supprimée, en cas de surpeuplement.

Ajoutons, pour être objectif, que notre calcul se voudrait rassurant. En effet, prenant en compte la tolérance à l'exiguïté que l'on prête aux familles nord-africaines, il n'exclut pas la cuisine du total des pièces habitables, ce qui augmente d'une unité le nombre "théorique" des pièces. Quoi qu'il en soit la diversité des logements nous incitait à le faire.

Comme les autres, nous avons établi un chiffre traduisant le nombre d'habitants par pièce de logement mais ceci pour notre population.

TABLEAU N° 23

0,7	Normal 17 familles 10,5%	( 1	2,5	Pathogène 31 familles 19%	( 1
0,8		( 2	2,6		2
0,9		( 0	2,7		2
1		( 14	3		7
1,1	Temporairement admissible 89 familles 55,5%	( 5	3,3	100% = 161 familles	5
1,2		( 12	3,5		5
1,3		( 13	3,6		1
1,4		( 7	3,7		2
1,5		( 11	4		1
1,6		( 18	4,2		1
1,7		( 10	4,3		1
1,8		( 12	4,3		1
1,9		( 1	4,5		1
2	Critique 24 familles 15%	( 9	5	N.B. pas de renseignements :39	1
2,1		( 1	6		1
2,2		( 9			
2,3		( 4			
2,4	( 1				

Nacer se situe officiellement à la limite du "critique" (indice 2) car il ne serait pas tenu compte pour lui des 3 personnes qui vivent temporairement chez lui. Elles auraient porté l'indice d'occupation à 2,43 si on les avait prises en compte ...

Pour conclure d'un mot car nous aurons à revenir sur ce problème du logement quand nous parlerons de scolarité, nous dirons que si 66% des familles vivent dans des conditions de logement "temporairement admissibles", il s'en trouve 34% à vivre dans des conditions nettement pathogènes et inadmissibles.

Que signifie ce mot "d'inadmissible" pour qualifier une situation bien connue des pouvoirs publics ? Il faut entendre par là que la vie ne peut pas s'y développer sans que les habitants ne soient soumis à des dangers certains du fait de la promiscuité, du manque de place pour tous, d'un coin personnel pour chacun.

La solution à cet entassement est que chacun essaie de tirer au maximum son épingle du jeu. Nous avons vu que la rue constitue un exutoire normal pour les logements surchargés. Que le rejet de la famille soit explicite ou suggéré il va de soi que des locaux trop petits ne peuvent contenir la turbulence des préadolescents. Qu'ils soient chassés ou non, ces derniers comprennent très vite que leur place n'est pas à la maison où ils ne reçoivent le plus souvent aucun soin affectif particulier à partir d'un certain âge.

On sait que la mère maghrébine se consacre entièrement à ses enfants petits. Ils ont toute sa sollicitude, bénéficient de toutes ses attentions. La mère est réellement à la disposition des petits qu'elle ne sèvre que très tard. En milieu traditionnel même, l'enfant n'avait pas réel contact avec son père avant l'âge de six ou sept ans. En Europe, le père ne prend pas sa figure définitive (sévère) pour les petits qui ont parfois le droit de jouer avec lui. Plus tard prenant enfin son rôle de père il devient réellement menaçant. Raison de plus pour se réfugier dans la rue qui est pour le jeune sa "maison de la culture". MUCCHIELLI affirme "la loi qui se dégage des faits est celle-ci : l'affrontement social précoce désocialise".

(1)

La rue, c'est là que l'enfant s'affronte à ses pairs. C'est là que ses aînés lui font son éducation. Le jeune y apprend à se défendre dans un contexte où la morale n'est pas celle des adultes. Or cette vie, banale en milieu traditionnel, risque d'être vécue en France comme une éviction. Les petits Français ne traînent pas aussi facilement dans la rue. On les imagine mieux logés et les livres de lectures parlent de leur chambre à eux, pleine de leurs jouets.

Les petits vols sur lesquels, en milieu traditionnel, on ferme les yeux, sont ici sanctionnés. Les coupables ne sont pas considérés comme des enfants en train de grandir mais bien comme des ressortissants de la Loi, aptes à subir ses rigueurs. La coutume est "garantie" au Maghreb par tous les adultes du village, au même titre que par les père et mère, car chacun se sent responsable de tous les enfants. Elle n'a plus ici aucune validité.

(1) - Comment ils deviennent délinquants (P. 162).

Et pourtant, les parents transplantés, parents ou voisins, transposent leurs habitudes en vertu d'une adaptation inconsciente à un mode de vie passée qu'ils n'ont pas réellement abandonné. Ils ne sont pas adaptés aux échanges restreints qui sont le lot des familles françaises et auxquelles correspondent la dimension de la cellule familiale ... et celle de son habitat.

Chassé par la soeur ou le frère puiné, jeté à la rue comme d'autres le sont dans la piscine pour apprendre à nager, le jeune garçon nord-africain a très tôt le sentiment de son autonomie. Il sait qu'il doit "se défendre". Il s'y imprègne d'une notion importante pour lui qui est la dimension communautaire de la vie d'un individu.

Il rencontre dans la rue d'autres enfants, placés dans les mêmes conditions que lui. La concentration des familles maghrébines fait que les rassemblements d'enfants sont parfois importants. Ils se stratifient par âge et chaque petit groupe occupe son coin sur la place publique conquise sur les adultes qui n'y ont à certaines heures même plus droit de cité.

Les grandes personnes ne peuvent apparaître dans ces lieux que comme des gardiens d'un ordre que la dignité de l'adolescent ne peut que refuser. D'autant que l'éducation qu'il a reçue l'incite à "être quelqu'un" ce qui lui donnera cette apparence extérieure quelque peu fanfaronne. On a essayé de susciter en lui la force, la virilité, l'énergie, et aussi la fierté et l'amour-propre qui lui dicteront des réponses pas toujours très bien reçues par le monde policé dans lequel il vit en France et pour lequel "répondre" est synonyme de braver.

Soulignons une fois de plus combien est naturelle pour l'enfant maghrébin, l'habitude de se regrouper, de vivre dans une très grande proximité avec d'autres. Il lui faut être entouré. S'il n'a pas envie d'être avec les autres, il ne s'isolera pas mais simplement se taira. Il a une facilité extrême à entrer en relation, non seulement avec ses proches, mais avec ses semblables. Sa répugnance à rester seul est due à toute son éducation première.

Aussi, grande est la surprise s'il voit rejeter ses avances. C'est une réaction qui bouleverse ses schémas et le conduit à réagir agressivement. Or c'est assez tôt, dès la première année d'école, que la différence peut être faite par lui entre l'accueil qui lui est fait par ses amis arabes et par les autres. Très rapidement il se sent quelqu'un à part.

Il n'a pas sa place à la maison, se regroupe avec d'autres aux alentours et assez spontanément retrouve les vieux réflexes d'expédition aventureuse en pays étranger. Ces incursions chez l'indigène hostile, le plus souvent faites en groupe, ne sont pas forcément vécues dans l'antisocialité. On peut au contraire y déceler un espoir de contact. Mais entre le bien et le mal, le permis et le défendu, il n'y a souvent que "le fil du rasoir".

C.O.A.E. 34973 - Examen psychologique.

Dès son enfance, il présente une santé précaire et plusieurs séjours en maisons de repos et de soins sont nécessaires. Sa scolarité en souffre. Il est néanmoins admis en 6ème et 5ème normales après avoir fréquenté des classes spécialisées dans l'enseignement auprès des jeunes émigrés. Inscrit dans une classe de 3ème pratique, son comportement est tel qu'on juge nécessaire de le changer d'établissement scolaire. A la fin du printemps 73, il quitte Lyon et reste en fugue de chez lui. Après un périple dans le midi de la France, il revient dans la région lyonnaise au moment des vendanges où il sera retrouvé.

.  
.  
.

Nous allons, pour étudier le bien-fondé des craintes exprimées, nous arrêter un instant sur ces regroupements d'enfants de la rue que les circonstances (ou quelque jinn peut-être) poussent parfois à la délinquance. Nous reviendrons plus sérieusement par la suite sur cette caractéristique particulière de la délinquance juvénile qu'est le délit en bande. Pour l'instant, considérons sans autre préoccupation l'existence de ces petits groupes.

Il est intéressant de constater que ces bandes peuvent être composées uniquement de Nord-Africains, qu'elles peuvent comporter d'autres étrangers et dans d'autres cas également des Français. Il est vraisemblable que, dans les quartiers à très forte population maghrébine, les regroupements de jeunes se font surtout entre Maghrébins comme dans le quartier Olivier de Serres souvent cité. Les chiffres que nous rapportons concernent les regroupements de 2 à 6 jeunes.

- Font partie d'une bande homogène de Nord-Africains .... 36 jeunes
- Font partie d'une bande d'Arabes avec d'autres étrangers }..... 6 jeunes
- Font partie d'une bande qui comprend aussi des Français mais une minorité d'autochtones }..... 45 jeunes

On peut en conclure, sans risque trop grand d'erreur, que la rue, comme l'école, est un terrain privilégié de rencontre pour les jeunes Maghrébins qui peuvent ou pourraient s'y trouver au contact des autochtones. Il est vrai que nous extrapolons sans tenir compte de l'hypothèse, difficile à vérifier, que ce pourrait être l'introduction d'éléments français qui rendrait délinquants les groupes de jeunes Maghrébins, ou encore l'hypothèse selon laquelle ce serait les mauvais qui se rassemblent car ils ont besoin des uns des autres pour faire leurs mauvais coups. Le caractère occasionnel de nombreux délits laisse à penser que ces groupes ne se sont pas réunis dans un but précis. Nous croyons pouvoir en conclure que dans la rue s'opèrent des rencontres. Notre optimisme d'éducateur nous amène à penser que ce n'est pas toujours pour la mauvaise cause. Mais tous les parents savent bien que c'est à plusieurs que les enfants font des "sottises".

Ils s'y regroupent peu avec des adultes ou avec des filles.

Cependant, l'examen détaillé des bandes de 5 et 6 nous a une fois de plus démontré la difficulté de faire sur de trop petits nombres des généralisations valables : choisis au sein de notre échantillon, les groupes correspondant à la meilleure description de la bande nettement "antisociale" sont composés de cinq à six enfants de 11 à 14 ans que nous ne croyons que "malfaisants" : cinq d'entre eux ont festoyé dans les caves voisines (vol avec effraction). Six jeunes en promenade font tomber par jeu un enfant qui passe à vélo et se sauvent. On les inculpe de blessures volontaires et de non assistance à personne en danger. Il y a aussi, nous ne l'oublions pas, les vols avec effraction, les vols collectifs, et le lot habituel des vols de véhicules à deux ou quatre roues.

Il s'agit surtout de garçons (2 filles pour 138 garçons dans notre échantillon).

Si les filles sont peu délinquantes, c'est sans doute que les familles nord-africaines en France les surveillent presque aussi jalousement qu'au Maghreb. Nous avons vu à quelles explosions aboutit parfois cette semi-claustration.

Il ne nous a pas été donné de constater dans notre échantillon ce qui se murmure, à savoir que les filles sont à la puberté retirées de l'école pour rester à la maison ou être confiées à la famille au Maghreb. Les filles de "nos" familles sont, comme les garçons, régulièrement scolarisées. Leur gentillesse, leur docilité, les font rejeter moins ouvertement que les garçons.

Le rejet du fait de l'école est plus raisonné, plus logique. Pourtant, d'habitude, l'accueil semble fort aimable. C'est dans la considération objective de la réalité que le système puise sa rigueur de condamnation...

MUCCHIELLI le confirme d'une manière plus générale (1).

"On dirait que l'organisme social a pour maxime inconsciente de ses réactions : faciliter la survie du plus apte, du plus robuste socialement, abrégier la vie des moins aptes et des inutilisables (...) le fait est qu'on ne prête qu'aux riches, qu'on n'embauche pas volontiers ceux qui sortent de prison, qu'on ne fait crédit qu'à ceux qui peuvent payer etc... Pour peu que l'on soit déphasé par rapport à elle, on perçoit aussi la Société comme un organisme vivant qui cherchant comme tout vivant à survivre et accroître ses forces a d'abord une réaction de méfiance, de défense, de rejet."

Et Pierre GRANGE déjà cité, d'enchaîner au cours d'une conférence à de jeunes maîtres :

"Ce sont nos gestes, nos paroles, nos actes, nos décisions, le ton de nos paroles qui font naître peu à peu un certain complexe d'infériorité. Pourtant bien des maîtres diront qu'il n'en n'est rien chez leurs élèves, qu'il n'y a aucun problème dans leur classe..."

Mais ont-ils remarqué l'attitude gauche et timide de leurs élèves lorsqu'ils arrivent dans la cour de récréation au milieu de leurs petits camarades français, (...)

(1) - Comment ils devienent délinquants (P. 35)

Le silence des petits étrangers lors d'une discussion, au cours d'une promenade, à la suite d'un film ou d'une partie de ballon, malgré leur active et fructueuse participation à ces activités...

Ce violent désir d'arriver qui se traduit par une assiduité exemplaire, un travail acharné, une discipline qu'envient les maîtres des classes françaises et surtout ce besoin de savoir tout, vite, mais d'une façon définitive".

C'est ainsi que se manifeste le plus souvent chez nos élèves étrangers ce complexe d'infériorité qui constitue un blocage à tout progrès scolaire.

"Pendant longtemps, je n'ai pas su que j'étais arabe parce que personne ne m'insultait. On me l'a seulement appris à l'école" dit le Mohamed d'Emile AJAR. (1)

Deux de "nos" scolaires fréquentant le second cycle, il nous a paru intéressant de confronter cette proportion de 1,5 % établie pour nos inadaptes avec les chiffres d'une population "normale" de Maghrébins. Le relevé a été fait, pour l'année scolaire 1975:76, au Lycée d'Etat Jean Perrin, à Lyon :

**TABLEAU N° 24**

6ème	29	17 filles	12 garçons
5ème	13	9	4 (dont 5 en section 3)
4ème	6	4	2
3ème	5	2	3
2nde	3		3 (dont 1 en C)
1ère	7	2	5 (1 en C - 1 en D)
Terminale	2	1	1 (tous en D)
<b>TOTAUX</b>	<b>65</b>	<b>35</b>	<b>30</b>

soit 20 % pour le second cycle.

A part le clocher inexplicable au niveau de la 1ère, la courbe décroissante des chiffres est significative d'une histoire malheureusement banale qui nous est contée par un certain nombre d'enquêtes.

(1) - La vie devant soi - (P. 12)

Ce processus de détérioration progressive a été déjà relevé par G. AVANZINI.

"On pourrait croire néanmoins que peu à peu le fossé se comble et que la pédagogie apporte progressivement à ceux qui sont initialement défavorisés un complément culturel qui compense ce retard. Mais il n'en est rien : de la sixième à la troisième, il semble que le retard s'accroisse. Certes pendant le premier cycle, le vocabulaire progresse chez tous, mais il s'améliore plus vite chez ceux dont l'entourage est plus cultivé, de sorte que la différence entre les uns et les autres s'accroît. La pédagogie actuelle ne comble pas les différences dues à la famille, elle les laisse persister et contribue même à les augmenter".(1)

Les retards, loin de se réduire, s'aggravent. Ceci permet de supposer que les obstacles rencontrés par les enfants sont dus à une difficulté croissante à combler les handicaps socio-culturels, à mesure que progresse la scolarité, et non pas seulement à une plus ou moins grande ignorance de la langue.

Les encouragements ne manquent pourtant pas de la part de la famille mais le handicap du niveau culturel et du décalage de culture est trop grand. A chaque instant de la vie, les moindres actes quotidiens reçoivent la coloration propre à la culture de celui qui les perçoit : le mystique distinguera Dieu partout, le Marxiste sera sensible à l'évidence des causes économiques. Pour nos migrants, chaque circonstance les convaincra davantage de leur ignorance, de leur qualité d'étranger et de l'impossibilité pour eux d'atteindre leur but :

"Le sou est trop haut accroché, pour nous pauvres. Quand nous peinerions à nous rompre les os, nous n'y arriverons pas. Et si nous ne travaillons pas ... Pour manger, attends demain, voilà ce qu'on te dit, toujours demain ! Et demain n'arrive jamais".(2)

o

o o

Comme il est difficile de s'évader de l'ornière.

Lorsqu'il leur arrivera en famille d'aborder des sujets qui débordent le quotidien, et encore, les adultes ne le feront-ils qu'avec réticence, avec le vocabulaire approximatif, pauvre et approuvant qu'est le leur, et comme à travers un tamis aux mailles trop grandes, alors même ils laisseront passer mille occasions d'enrichissement pour eux et leurs enfants.

(1) - L'échec scolaire - (P. 58)

(2) - Mohamed DIB - La grande maison - (P. 60)

Ainsi s'établit, de plus en plus irréversible, une discontinuité entre ce qui est enseigné à l'école et ce qui est vécu en famille. Cette contradiction ne peut se résoudre en définitive que par le reniement de l'un ou de l'autre. Cette dualité est particulièrement sensible au niveau mêmes des langues parlées. Il y a celle de l'école et celle de la famille. Qui dira dans d'autres cas plus dramatiques le désarroi des familles qui ne disposent même pas de ce trait d'union qu'est la langue de l'autre, même si on ne la possède pas parfaitement. Quel drame pour ces parents de s'entendre traiter par leur propre fils de "pauvres Arabes" !. Ces pauvres Arabes, il faut en convenir, sont étrangers aux exigences des études secondaires de leurs enfants autant que le serait un peintre de la Renaissance affronté par magie à la recherche d'un Picasso. C'est une autre logique, d'autres existences, un autre mode de communication : un autre monde.

De ce monde étranger, ils ne perçoivent pas moins les retombées maléfiques sur leurs enfants.

Ils refusent pour leurs petits les humiliations qu'ils acceptent pour eux. Or c'est pour eux en particulier une humiliation que le placement dans une section spéciale. Leur peine est d'autant plus grande qu'ils s'étaient <sup>laissés</sup> bercer par l'illusion que leur fille, leur fils surtout pourraient devenir quelqu'un de bien, que la malédiction ne passerait pas à l'autre génération. L'histoire de Mansour nous a rappelé la sévérité du père confronté aux mauvais résultats scolaires de son fils. De ces échecs, l'enfant est rendu personnellement responsable. Chaque redoublement est un drame, chaque classement dans une section spéciale une injure car on sait que ces classes regroupent une majorité d'étrangers et qu'elles n'ont pas bonne réputation.

C.O.A.E. 13173

L'examen psychologique nous rend compte de la déception d'un père: (...) Pendant longtemps, Saïd fut l'objet de l'affec- tueuse fierté de son père. Celui-ci, Nord-Africain évolué, avait probablement fondé de grands espoirs sur son fils aîné.

Saïd put plus ou moins satisfaire les aspirations pater- nelles pendant les premières années de sa scolarité. Les résultats étaient médiocres mais on incriminait sa nonchalance, le considé- rant toutefois comme intelligent.

En fait, ses possibilités intellectuelles sont faibles.

Il n'a rien d'un débile mental et il obtient des résultats normaux dans certains domaines, sur le plan graphique notamment. Mais il apparaît très peu doué sur le plan du raisonnement. Ses capacités techniques sont faibles, son vocabulaire français est pauvre. (Il parle également l'arabe)

Il entre dans le jeu de l'entourage et surestime volontiers ses possibilités au cours des échanges verbaux, mais face à un travail il se montre très inhibé, méticuleux. Cette auto-contrainte inquiète se situe dans le contexte d'infériorisation liée à une image écrasante de l'autorité.(...)

Il ne parvient plus à se fixer au travail. Il lui est arrivé de fuguer mais il rôde alors autour du domicile paternel. Il accepte les corrections de son père, reconnaît qu'elles sont méritées.

Pour le père et le fils tout se passe ainsi comme si "la désobéissance et la paresse" de Saïd étaient seules en cause. Le mythe de ses capacités virtuelles est ainsi préservé. La relation privilégiée avec le père, bien qu'ayant pris une forme violente, est maintenue.

La gravité de cet échec est considérable pour tout le groupe familial ainsi qu'il est souligné par ailleurs dans l'ouvrage de G. AVANZINI ci-dessus cité.

"Les familles perçoivent et discernent la gravité de l'échec : il provoque leur inquiétude, voire leur anxiété. Aussi tendent-elles à accroître leur pression sur l'enfant, et même à dramatiser la situation. C'est pourquoi les incidences psychologiques de l'insuccès sont de plus en plus profondes. L'expérience montre à l'évidence que, à quelque âge qu'il soit éprouvé, il y a une résonance extrêmement profonde sur la personnalité. Loin d'être un accident latéral plus ou moins en marge de la vie de l'enfant, il marque en profondeur sa personnalité même si l'élève paraît indifférent".

(1)

Il y a plus grave encore.

o

o o

Nous avons avec des sentiments de gêne relevé les appréciations d'un instituteur sur un garçon. Le début semblait fort prometteur et on se demande sous quelle influence ont pu être écrites les trois dernières lignes.

L'enfant n'a laissé aucune trace dans la mémoire du maître, du moins dans la zone où celui-ci recherche un souvenir de cet enfant-là. Voici l'histoire.

A la maison : Amar est toujours apparu comme un garçon très calme sans manifestation agressive à l'égard de son entourage.

Son père insiste beaucoup sur l'obéissance de son fils et son respect à son égard. Notons que dix enfants vivent encore à la maison.

A l'école : d'après l'instituteur du CM 2

"Le dénommé Amar a été mon élève au CM 2 durant l'année 1970/71. Sur le plan purement scolaire, il a effectué un travail satisfaisant puisqu'il a toujours obtenu sa moyenne avec les places de 2ème, 4ème, 3ème ... Le comportement de ce garçon n'a pas laissé dans mon esprit de souvenirs particuliers, sans être un enfant des plus doués et des plus indisciplinés, il n'a jamais eu une attitude imposant de lourdes sanctions.

L'histoire se poursuit pour Amar.

Au Centre d'Enseignement Technique :

- Année 1972/73 première année de chaudronnerie
- Année 1973/74 deuxième année de chaudronnerie.

"Amar était un élève moyen pouvant obtenir son C.A.P. et qui n'a jamais été remarqué par un comportement difficile. Après une petite histoire au C.E.T. il a refusé de réapparaître et de poursuivre sa scolarité".

Et en conclusion :

"Né en 1958, Amar fit une scolarité normale, et fut admis en C.E.T. en section chaudronnerie. En mai 1974, il refusa toute fréquentation scolaire désirant se mettre au travail.

C'est à partir de cette époque qu'Amar se manifesta à l'extérieur de la famille par une série de délits (cambriolages et vols avec les jeunes Algériens du quartier)".

Il n'y a aucun commentaire, aucune explication de l'enquête sur cette chute de tension de mai 1974. Il semble que cette dégringolade soit caractéristique du processus de dégradation progressive qu'entraînent les mauvais amis de la rue.

Le tableau est plus simple lorsqu'on assiste à l'affectation dans une section spéciale, décision qui est à la fois cause et conséquence d'une dégradation certaine de la scolarité génératrice d'humiliation mal acceptée.

L'humiliation peut être tout à fait intolérable lorsqu'on oblige un "grand" à s'asseoir à côté de petits dans une classe d'initiation. Cette solution, logique aux intelligences adultes, est vécue dans la révolte ouverte ou rentrée. On comprend dans bien des cas que s'installent la méfiance, la susceptibilité exagérée et une hostilité qui s'étend à tout un système scolaire.

### S.S.E.S. 7873

"Fils unique de sa mère veuve et remariée, l'enfant ne s'entend pas avec son beau-père.

Sa mère "le connaît peu". Il aime rester près de la télévision. A l'école on dit de lui qu'il s'est fait détester. Grossier avec les institutrices, méchant avec les camarades, il a plaisir à faire du mal. Il essaie de faire punir.

A son arrivée en France, il y a deux ans, il a été placé dans une classe de petits alors qu'il avait 10 ans. Au début, tout allait bien mais la situation s'est dégradée.

Il n'est sage que seul vis-à-vis de la Directrice, il se montre alors serviable, aimable, très différent de ce qu'il est dans le groupe."

De ce fait, les résultats de la scolarisation sont en général assez médiocres.

Melle TREBONS, dans une étude publiée par l'O.C.D.E. (organisation de coopération pour le développement et l'économie) cite les résultats d'une enquête menée dans six villes de France :

- 20 % d'échecs totaux (les enfants ne savent pas lire quand ils quittent l'école).
- 60 % d'échecs partiels (les enfants rencontrent des difficultés, surtout en langue écrite : orthographe, expression écrite).
- 20 % de réussite (les enfants peuvent s'insérer dans le système).

Nos enquêtes sociales font état de proportions comparables :

**TABIEAU N° 25**

: - Résultats très inférieurs.....	26	20%	} 68 %	:
: - Résultats inférieurs.....	54	40%		:
: - Résultats moyens.....	38	28%		:
: - Bons résultats.....	12	10%	} 12 %	:
: - Très bons résultats .....	3	2%		:
:	133	100 %	:	
:	Cas		:	

Ces chiffres ont été établis pour l'ensemble des scolaires, qu'ils soient dans le primaire, le technique ou le secondaire.

Pour les parents, il n'est pas question pour autant d'incriminer le Maître habituellement vécu "comme un prophète". C'est l'enfant qui est paresseux ou bête, ou "méchant". Soulignons au passage que cette traduction de la réalité procure à l'enfant un alibi commode et lui impose une image à laquelle il ne peut guère que se conformer puisqu'elle lui vient des adultes qui savent, mieux que lui, dire la vérité des choses et font en vérité "payer à l'enfant le prix de l'exil".

"Comme les échanges entre étrangers et indigènes s'effectuent le plus communément dans la langue du colonisateur, il faut tenir compte du fait que celle-ci véhicule avec elle toute une sémantique et une symbolique différentes des moyens d'expression du pays colonisé. La connaissance ou la pratique de la langue sera ainsi plus qu'un moyen de communication, elle constituera tout à la fois un modèle réflexif et un moule culturel. Son enseignement et son usage influenceront les manières de percevoir et de traduire les situations éprouvées" (1)

C.O.A.E. 7372

Bachir est le sixième d'une fratrie de douze enfants. La famille musulmane, d'origine algérienne est venue s'installer en France en 1962. Malgré leur arrivée relativement ancienne à Lyon, les parents de Bachir sont encore peu intégrés en France d'autant plus qu'ils vivent dans un quartier à peu près exclusivement arabe.

(1) - J. SELOSSE - op. cit. (P. 11)

Actuellement Bachir montre peu d'intérêt pour l'école. Il suit cette année une classe de rattrapage spécialement destinée aux enfants algériens. La 5ème de transition qu'il a suivie l'an dernier l'avait déjà beaucoup découragé. Il estime d'ailleurs qu'il est maintenant trop tard pour rattraper son retard scolaire, et voudrait commencer un apprentissage de menuiserie ou de mécanique. En fait, sur le plan intellectuel, Bachir fait preuve d'une intelligence tout à fait normale (...) C'est un garçon éveillé et qui s'exprime très bien.

Ce manque d'intérêt pour les matières scolaires n'est pas très ancien. Il semble qu'il se soit cristallisé au cours de la 5ème de transition qu'il a suivie l'an dernier. Cette classe était mixte avec un professeur femme. Cet échec scolaire rejoint un problème beaucoup plus global chez Bachir de manque d'assurance et de manque de confiance en lui. Il a peur d'échouer, essentiellement devant des personnes du sexe féminin. Il dit lui-même : "A l'école les filles se moquaient de moi, je ne pouvais pas supporter ça". Le même blocage s'est produit en face de l'institutrice.

D'une manière générale, Bachir est très anxieux face à "l'autre" comme d'ailleurs face à son avenir. Derrière une confiance toute enfantine, il cache mal une peur très importante de gâcher son avenir, de ne pas être à la hauteur, de devenir une "épave".

Aussi bien sommes nous amené à constater que de ce côté-ci de la mer se maintiennent les liens dominants-dominés sous forme d'un impérialisme autant culturel qu'économique, projet néo-colonialiste de technocrates qui font passer leur conception du monde à travers l'institution scolaire. Dans cette voie s'engagent les migrants comme s'ils étaient fascinés par le mirage de l'Occident. Peut-être sont-ils l'objet d'un curieux mécanisme psychologique relevé par ERIK H. ERIKSON que nous rapportons ici à titre d'hypothèse : il s'agit de "l'identification compulsive de l'homme dont l'intégrité raciale a été détruite, avec celui-là même qui a détruit cette première identification raciale". (1)

Mais il n'y a peut-être là que le sursaut de fierté déjà signalé par IBN KHALDOUN dans ses Prolégomènes lorsqu'il affirme que "les hommes regardent toujours comme un être supérieur celui qui les a subjugués et qui les domine; inspirés par une crainte révérentielle envers lui, ils le voient entouré de toutes les perfections ou bien les lui attribuent pour ne pas admettre que leur asservissement ait été effectué par des moyens ordinaires".

"Il y a un siècle que les Français viennent chez nous. Il y a un demi siècle que nous allons chez eux. Un échange fraternel dont je suis bâtard authentique " nous confie Mouloud FERAOUN. (1)

A l'enseignement de la langue arabe, longtemps ignoré, revendiqué depuis peu par quelques rares familles, on peut jauger à quel point ces minorités méprisent sans le savoir leurs propres richesses.

Mais il est bien connu que le système scolaire reproduit tout naturellement les inégalités sociales. Ne tend-il pas alors à faire des enfants d'immigrés des immigrés eux-mêmes c'est-à-dire des ouvriers mal payés, mal qualifiés, mal logés qui seront chargés des sales besognes dont les Français ne veulent pas, le jour où les sources de l'immigration seront taries. C'est là une opinion courante et même M. CHAKER, responsable de l'Amicale des Algériens en Europe met en cause à cet égard les classes d'initiation : "Je sais que je porte une accusation très grave mais une enquête que nous avons menée auprès des familles algériennes installées dans la région parisienne montre bien que le retard scolaire de ces enfants est parfois conditionné par une politique délibérée qui vise à les écarter des études secondaires et supérieures et à les assigner par avance à des tâches similaires à celles qu'effectuent leurs parents".

Tout se passe souvent comme si, de propos délibéré, l'opinion publique cherchait à isoler en ghettos les enfants d'immigrés. En effet les parents français rendent ceux-ci responsables du retard qu'accusent les progressions dans les classes primaires. Dans certains quartiers de Lyon il a été donné d'assister à l'exode de certains élèves français qui ont déserté les groupes scolaires à trop forte proportion d'étrangers.

Où est alors le contact avec "l'autre civilisation" dont l'Ecole pourrait être un lieu de prédilection alors qu'il en consacre le rejet en la personne de ce que le migrant a de plus cher au monde?

C.O.A.E. 33772

L'examen psychologique de Kamel indique :

(...) Depuis la fin de sa scolarité primaire, le garçon "flotte" dans des scolarités d'attente et dans des tentatives d'apprentissage d'autant plus brèves que l'enfant est moins motivé. Il trouve néanmoins la satisfaction de la plupart de ses besoins matériels auprès d'un couple parental trop faible pour contrarier ses exigences et imposer de son côté. De temps en temps, il s'enlise dans un groupe de jeunes, marginaux comme lui, plus ou moins délinquant dont il partage la solution de facilité passive qu'ils apportent à leur désarroi (...)

Et l'examen psychiatrique d'expliquer :

(...) La scolarité s'est vite soldée par des échecs accumulés qui l'ont fait diriger vers une classe de transition, puis une classe pratique où il n'a su trouver aucun intérêt réel. L'absentéisme est de plus en plus fréquent et les essais professionnels se succèdent entrecoupés de périodes d'oisiveté. Il est vrai qu'une première tentative d'apprentissage en plomberie prend brutalement fin par suite du refus de la dérogation scolaire sollicitée. Un retour en classe est ~~pas efficace~~, pas plus que ne le seront plusieurs essais professionnels. En avril 1972, il est admis en préformation professionnelle mais il cesse en juillet. A cette époque, la F.P.A. l'ajourne jusqu'en juillet 1973, en raison particulièrement de son manque de motivation. Ce sera ensuite de très brefs emplois salariés (décalcomanie, carrosserie).

A ce jour aucun désir précis n'est exprimé. L'éventualité d'une F.P.A. est évoquée sans plus (plâtrerie, peinture ou plomberie sanitaire).

Kamel apparaît surtout comme un grand adolescent, accoutumé à la marginalité, à une autonomie qui n'est pas loin de l'inquiéter. On ne sent pas en lui d'opposition marquée. Il est plus passif que dynamique, entraîné dans un circuit dont il tente de tirer plaisir au moins pour se convaincre de son bonheur présent.

C.O.A.E. 4773

L'examen psychologique de Hassan retrace l'histoire de sa dégradation scolaire :

Il s'agit d'un jeune adolescent, septième des neuf enfants vivants, orphelin de mère alors qu'il a six ans. Depuis ce décès, son père épousera successivement trois femmes. L'actuelle belle-mère, introduite au foyer en 71 est sans conteste d'un niveau culturel supérieur à celui de son époux. Elle a la réputation de savoir faire preuve d'autorité.

Hassan effectue une scolarité relativement bonne jusqu'à son entrée en 6ème. On le note alors comme un élève plutôt effacé et renfermé. Il semble bien que l'entrée dans le cycle secondaire, particulièrement avec la multiplication des enseignements, ait été un facteur de désarroi pour Hassan. Il tolère mal alors l'autorité des professeurs féminins. L'année de 5ème voit le rendement s'appauvrir au point qu'on le dirige vers une classe de 4ème pratique. Son dépit est à son comble quand il se voit refuser l'entrée du C.E.T. et que du même coup il poursuit le cycle pratique en 3ème, cycle dont il n'attend rien désormais.

Cette note de désengagement domine, pour l'essentiel, l'examen de ce jour. Au-delà d'un habitus racé, agréable, au-delà des possibilités de compréhension, du niveau intellectuel incontestablement au-dessus de la moyenne, Hassan frappe par l'atonie, l'adynamisme (qu'il a souci d'ailleurs de montrer dans le cadre de cette journée). Il est vrai que, par là même, Hassan manifeste son désir de repousser toute intervention de type institutionnel.

Les thèmes dominants des propos tenus restent centrés autour du découragement par lequel il se sent envahi effectivement. L'école le "dégoute", les débuts dans le cycle secondaire auraient été dominés par un conflit l'opposant à une femme professeur; il sortira du conflit par la "démission". Il ne veut pas faire plaisir, fuit, et ce sera la cascade des échecs quasi suicidaires. On est fortement tenté de relier ces faits à l'introduction successive de "mères" au foyer paternel.

Il y a plus dramatique encore que ces rejets perçus mais pas encore vécus comme inéluctables. Au fil des années s'impose à l'enfant cette conviction que quoi qu'il fasse, il restera toujours un étranger enfermé dans son monde clos. Ainsi le jeune glisse-t-il peu à peu sur la pente d'une dégradation progressive de l'image de soi.

Cet effort désespéré pour s'affranchir d'une tradition trop pesante peut être illustré par le roman de Mouloud FERRAOUN déjà cité (1).

En des pages d'une exquise fraîcheur, l'auteur raconte l'histoire de deux êtres exceptionnellement beaux, aux prises avec une tradition représentée par des vieillards lubriques, des femmes rouées, une population veule, sclérosée dans son mode de vie.

COMME UN LIS PARMY LES RONCES

TELLE EST MA COMPAGNE PARMY LES FILLES

COMME UN POMMIER AU MILIEU DES ARBRES DE LA FORET

TEL EST MON CHERI PARMY LES GARÇONS. (2)

Les deux héros ont des qualités d'intelligence et de sensibilité qui les fait d'autant plus prendre pour cible par une tradition niveleuse que le jeune homme est fils d'une Française et que la fille est Chrétienne. Symboliquement, la rupture est notée par l'absence des deux pères. L'un est inconnu, l'autre mort. Les deux mères vivent dans un village de Kabylie dont le roman nous livre la vie familière en des pages hautes en couleurs tendres ou crues.

C'est pour finir la tradition qui l'emporte tragiquement comme la mer montante effacerait une belle histoire d'amour écrite pas à pas sur le sable.

Le livre contient de nombreuses notations touchant à la dualité des civilisations qui se côtoient parallèlement sans jamais se rejoindre vraiment et soulignent les difficultés pour les familles à vivre pleinement leur destinée, écartelées elles aussi entre deux mondes :

(1) - Les chemins qui montent

(2) - Le Cantique des Cantiques - 2 - 2.3

"Les garçons sont écartelés entre deux mondes différents et qui les sollicitent tour à tour sans pouvoir les retenir. Tant qu'ils vivent en France, les plus sérieux mènent l'existence régulière de l'ouvrier consciencieux : ils peuvent fréquenter une jeune fille, avoir une maîtresse ou même se marier. Lorsqu'ils reviennent au pays, ils se replongent sans hésitation dans la vie du village et changent de peau pour la bonne raison qu'ils ont changé de climat. Ils se marient de la même façon qu'ils ont pris une maîtresse et, toujours sans arrière-pensée, font à leur femme le premier enfant. Si, de nouveau, ils repartent en France, il faut bien qu'ils se réadaptent là-bas, en attendant de se réadapter ici, au retour. S'ils restent ils font un deuxième enfant à leur femme. Tout se passe le plus naturellement du monde. Peut-on, dès lors, condamner à la légère et tous en bloc ces braves gens qui ne se sentent nullement coupables et qui voudraient faire mieux?"

(1)

C.O.A.E. 19173

Extrait de l'examen psychologique.

Devant son père il se trouve <sup>dans</sup> une situation oedipienne qu'il ne peut résoudre par une identification parce que l'image paternelle est perçue comme dangereuse et lointaine. "Je ne voudrais pas lui ressembler ... il ne cherche pas à comprendre si on a tort ou raison, il frappe". Il garde le souvenir précis de certaines scènes avec son père qui l'ont impressionné et qu'il ne peut chasser de son esprit en sa présence.

Ce conflit psychologique se double d'une divergence quant au système culturel. Il tolère mal certaines exigences paternelles inscrites dans son appartenance à la culture musulmane.

- Remettre à son père l'intégralité de sa paye car son père est omnipotent,
- Accepter le rôle et la place de la femme : il a mal admis la position de son père à l'égard de sa soeur aînée mariée dans la tradition musulmane.

C.O.A.E. 30473

On se trouve devant un adolescent râblé dont le malaise devant un adulte homme se traduit par une agitation motrice anxieuse (...). Le problème affectif reproduit encore, a minima peut-être,

celui qui avait connu son frère aîné : confrontation à une image paternelle que sa violence inaffective rend redoutable et castratrice au point d'interdire tout épanouissement de la personnalité de l'enfant. L'image de la mère affectueuse et protectrice - dans la mesure de ses moyens d'expression au sein du couple parental - ne suffit pas à effacer cette menace terrifiante (...)

Quittant pour un instant le dépaysement rassurant du roman nous regardons vivre chez nous ces "braves gens qui ne se sentent nullement coupables". Quel genre de famille forment-ils en France, quel cadre donnent-ils à leurs enfants ? De quelle sécurité les assurent-ils ?

Parmi nos 200 familles, 136 sont dites "normales"; entendons qu'elles comportent le père et la mère des enfants présents au foyer.

Les 64 autres, soit une sur trois, sont dissociées ou reconstituées.

Un tableau dira mieux le détail de ces situations :

**TABLEAU N° 26**

	Mère seule	: 32	} 39	19,5 %
Familles dissociées	Père seul	: 4		
	Mère + concubin	: 3		
	Père + concubine	: 0		
Familles reconstituées	Mère et beau-père	: 12	} 25	12,5 %
	Père et belle-mère	: 13		
	TOTAL		64	32 %
Familles normales			136	68 %
			200	100 %

Encore doit-on signaler que parmi ces familles normales, une sur trois est décrite comme présentant une ambiance familiale défectueuse voire même très dégradée. De fait un grand nombre sont donc incapables d'être le refuge pacifiant et socialisant qui permet d'émerger sans perturbation dans la société.

Il y a donc loin de cette réalité à l'opinion assez largement répandue que la famille musulmane est solide comme un rocher. Cette solidité ne se juge pas aux mesures de notre société occidentale.

Les anomalies dans le déroulement de l'histoire légale de la famille sont imputables à ces causes diverses.

TABLEAU N° 27

:	:	:
:	- Abandon de famille	4
:	- Divorce de fait ou en cours	8
:	- Divorce prononcé	24
:	- Mère célibataire	3
:	- Décès du père	19
:	- Décès de la mère	6
:	:	64
:	:	:

Il y aurait fort à dire aussi mais ce n'est pas notre propos sur les difficultés des enfants restés au pays et dont la situation préoccupe très fort les "célibataires de fait" que sont 80 % des migrants maghrébins. (1) De toutes les minorités étrangères, c'est parmi les Algériens que se trouve la proportion la plus élevée d'hommes vivant seuls sans leur famille.

o

o o

Revenons à notre roman et à l'insécurité que crée cette condamnation inéluctable pour celui qui donne l'impression de trahir.

(1) - In Etudes et synthèses RHONE ALPES (INSEE)-Point d'appui n° 7 Juillet-Août 76. La présence des étrangers dans la région Rhône-Alpes de 1967 à 1975 (P. 28)

Les plus horribles malédictions sont réservées à ceux-là qui "passent la ligne", malédictions que profère la gardienne des traditions, la vieille femme, terrifiante comme sait l'être dans la tragédie antique : c'est encore à Mouloud FERRAOUN que nous laissons la parole :

"Nous savons. Nous sommes bêtes mais nous savons quand même. Tu quittes le pays de la faim, tu vas au paradis des hommes. Mais tu y seras étranger et tu reviendras dans ton enfer. Au début tu penseras à nous, là-bas. Va, nous ne t'envions pas. Tu auras à lutter et à souffrir, et s'il t'arrive d'être heureux, à coup sûr tu nous oublieras. Nous te réservons notre mépris, le mépris des damnés pour ceux qui le seront un jour et qui cherchent vainement à fuir.

Monte, crie la vieille, la bouche tordue, prends place, va-t-en ! Toute ma haine est pour ces gens heureux qui te recevront comme un chien, toi, l'unique fruit de ma chair. Toute ma haine sera pour toi, le jour que tu m'abandonneras, quand tu te croiras heureux alors que le bonheur n'existe pas ailleurs qu'ici, dans ton gourbi près de ta mère qui n'aime personne et ne craint personne. Va-t-en. Partez tous, génération de lâches, ma malédiction vous accompagne". (1)

Le désaveu de toute la communauté est indiscutable. Il prend des allures particulièrement dramatiques si l'on considère le sort réservé aux harkis. Ceux-là ont fait à un moment un choix qui leur coûte finalement leur joie de vivre. Pour eux plus de repos. En aucun endroit ils ne peuvent dire qu'ils sont réellement chez eux.

On sait en effet l'importance que revêt pour les Musulmans l'opinion du voisin. On entend dire dans bien des familles que l'enfant délinquant offense leur "hachouma". Ils disent "honte". Ceci est la traduction d'un mot arabe qui signifie la gêne extrême de se sentir en non conformité avec ce que les autres seraient en droit d'attendre de celui qui se conduit si mal. Une sorte de pudeur sociale.

Nous savons que, pour la plupart, nos jeunes ignorent ces enseignements, mais nous formons l'hypothèse qu'ils le reçoivent comme par osmose de leurs parents et de leur communauté.

AH'MAD AMIN résume ainsi ce à quoi nous invite la morale que le Coran a promu chez les premiers Musulmans, morale dont Dieu est le législateur et qui se présente comme la seule voie permettant d'espérer la Récompense et d'échapper au Châtiment : "Être fidèle à la promesse donnée, être

constant dans les adversités, pratiquer l'équité avec ceux qu'on aime et ceux qui nous répugnent, pardonner quand cela est possible, être sobre ... sans exagérer pourtant. Dieu ordonne la bienfaisance, l'équité et la libéralité envers les proches. Il interdit la turpitude, l'acte blâmable et l'insolence". (Fal al-islâm : Aurore de l'Islam).

Comme l'Islam a détruit l'unité tribale et l'unité raciale, il ne peut se prévaloir pour motiver ses ressortissants de l'honneur de la tribu ou de celui de la race pourtant valeur-clé de l'époque pré-islamique. Il affirme par contre que ceux qui ont embrassé l'Islam forment un bloc dont la cohésion réside dans la soumission à Allah et l'accomplissement de ses commandements. "Les croyants sont seulement des frères, établissez donc la concorde entre vos frères et soyez pieux envers Allah, peut-être vous sera-t-il fait miséricorde ?"

C'est dire la charge de malédiction que lance celui qui rejette, chasse ou répudie. Celle-ci explique l'importance qu'attache le Musulman à la cohésion de son groupe, celle-ci fût-elle superficielle ou subie. Toute trace de séparation sonne comme une trahison. Née dans le désert où l'homme seul est un homme condamné à mort, la communauté des croyants défend son intégrité à travers tous les signes d'appartenance, la maintient aussi par ses refus des changements. Mais comment subsister en pays étranger ? Tous n'ont pas la force de caractère du Britannique qui promène depuis des siècles de par le monde la conscience de son "indiscutable" supériorité.

Les jeunes Maghrébins ajustent mal les marques des valeurs traditionnelles de leur pays d'origine et les signes d'une occidentalisation qu'ils désirent. Il s'agit pourtant d'une volonté comparable à celle de leurs parents d'être comme les autres.

Nous savons bien par exemple que toutes les femmes maghrébines n'ont pas conservé l'habitude de porter leurs vêtements orientaux. Nous savons que toutes ne sont pas défigurées par ces tatouages qui pour être admirables parfois dans un contexte oriental n'en sont pas moins en France une réelle infirmité. Il n'est guère possible au jeune migrant de la seconde génération de ne pas vivre très douloureusement cet aspect ditons folklorique de ses parents. Le problème, important pour les garçons est si fondamen-

tal pour des filles qu'il justifiera que l'on y consacre quelques pages, à la fin de ce chapitre centré sur les rejets réciproques de la famille et des enfants.

Nous avons constaté avec l'histoire de Salah que, dans l'immense majorité des cas, le migrant a une profession des plus humbles. Plus encore que le standing réel de cette occupation professionnelle il faut considérer le jugement très subjectif qui s'y attache. Chacun sait que "les Arabes font le travail dont les Français ne veulent pas". Il est convenu de les trouver, lui dans un poste d'éboueur, Elle, quand elle travaille, dans une occupation de femme de service. L'image que s'en font et le Français moyen et le jeune migrant moyen est une image très dévalorisée. Les parents eux-mêmes "poussent" leurs enfants à l'école pour qu'ils ne peinent pas comme eux ont peiné, pour qu'ils ne soient pas méprisés comme eux ont été méprisés. Sur 4.025 cas de silicose grave constatés dans les mines pour les années 1968, 69 et 70, 3.839 concernaient des immigrés. Dans le bâtiment sur 1.797 maladies professionnelles du ciment, 1.699 cas concernaient des immigrés.

Remarquons toutefois que les égoutiers, qui bénéficient d'un statut particulier et d'un salaire établi en fonction de l'insalubrité de leur travail, sont tous Français. Les éboueurs par contre, plus mal payés, sont presque tous étrangers. (1)

La vie courante donne d'ailleurs une sorte de consécration à ce mépris le plus souvent silencieux que les enfants vouent à leur père et plus ouvertement peut-être à leur mère. Rapidement l'écolier sait lire et écrire. Il constitue pour la famille une sorte de Monsieur-bons-offices entre les parents illettrés et les administrations diverses avec lesquelles le migrant doit compter pour vivre : Consulat, Préfecture, Sécurité Sociale, Allocations Familiales, Postes. Cette réelle supériorité jointe à l'habitude de valoriser le garçon dans ses entreprises en font un petit héros domestique. L'indifférence dans laquelle est tenu ce "héros" à l'extérieur lui crée un décalage dont pâtissent encore ceux qui lui doivent une admiration méritée.

#### C.O.A.E. 36470

Ce jeune garçon de onze ans, (nous dit le psychologue) est très conscient de ses obligations sociales toutes centrées sur l'assistance apportée à sa mère. Il se voit comme unique intermé-

(1) - Cité par A. VIEUGUET Français et émigrés - Editions sociales 1975 - in "textes et documents pour la classe, P. 5 : les travailleurs émigrés en France.

diaire entre elle et le monde : elle ne parle pas le français, il traduit, et non seulement elle ne comprend pas mais présente une hypoacousie et seule la prononciation de son fils est assimilable.

Tout se passe comme s'il faisait partie intégrante de sa mère : il est l'organe de communication indispensable et vit en symbiose avec elle. S'il devait être séparé d'elle, il pense qu'elle ne pourrait survivre.

Il assume bien ce rôle actuellement, et paraît bien adapté à cette situation mais il est évident que ce mode de vie ne sera pas possible dans un épanouissement normal lors des années ultérieures de l'adolescence et il est nécessaire de prévoir dès maintenant l'établissement d'un processus d'autonomie

°  
° °

Tout nouveau rejet vécu à l'extérieur comme une humiliation renforce encore pour l'adolescent sa nécessaire adhésion à un groupe. Mais on sait mal comment se franchit le passage entre le groupe d'amis et la bande antisociale.

Il est caractéristique de constater que 64 % des délinquants de notre échantillon ont commis leur délit en groupe de 2 à 6 (90 sur un total de 150).

TABLEAU N° 28

Classification des bandes			
Seulement des N. Af.	39 bandes	13 X 2 jeunes	} Soit 64 % ensemble des délits
		12 X 3 -	
		8 X 4 -	
		4 X 5 -	
		2 X 6 -	
Seulement des étrangers	6 bandes	2 X 2 -	
		2 X 3 -	
		2 X 5 -	
Avec des Français aussi	45 bandes	6 X 2 -	
		5 X 3 -	
		14 X 4 -	
		5 X 5 -	
		14 X 6 -	

90 Bandes de 2 à 6 jeunes

Nos jeunes délinquants nord-africains, les chiffres l'attestent, se regroupent un peu plus volontiers que les autres, le chiffre des délits en groupe de 2 à 6 (64,2 %) est un peu supérieur à celui que donne Monique CHERVIN dans l'étude qu'elle a menée sur les conduites délinquantes d'adolescents français (1). On y étudie 852 cas (alors que notre échantillon en comporte 140).

Contrairement aux conclusions de cet article il ne semble pas que nos récidivistes nord-africains affectionnent les grandes bandes :

TABLEAU N° 29

:	:
:	- 15 d'entre eux ont récidivé seuls :
:	- 10 étaient à 2 :
:	- 10 faisaient partie d'un groupe de 3 :
:	- 12 faisaient partie d'un groupe de 4 :
:	- 10 seulement d'une bande de 5 ou 6 :
:	:

Peut-être est-il possible d'en conclure qu'en général il s'agit de sujets peu enfoncés dans leur antisocialité. Sans doute faut-il surtout les considérer comme en réaction contre une société qui les rejette. Mais pour autant le mouvement inverse de rejet par les jeunes n'est pas aussi fort ici que dans les cas de la "vraie" délinquance telle que la décrit MAILLOUX et à sa suite d'autres criminologues comme MUCCHIELLI.

Il s'agit bien le plus souvent d'un problème de confrontation de mentalité et de civilisation, ou d'habitudes de vie. Au sens littéral cette nouvelle vie les dérange, les contraignant à ranger dans un ordre nouveau les éléments de leur vie intérieure ou à rester en perpétuel désordre faute de trouver une harmonie que "l'Étranger" de Camus n'a trouvé qu'en prison.

(1) - Annales de Vaucresson N° 12 - 1974

Il est difficile de se faire une idée des incohérences nées de la juxtaposition de deux systèmes non synchronisés de valeurs sociales et humaines. C'est dans l'espoir de rendre perceptible cette dysharmonie et ses conséquences que nous voudrions aborder maintenant le dernier chapitre de cette partie de notre travail consacrée à la compréhension de l'adaptation des jeunes Maghrébins. Nous le ferons en proposant à notre lecteur l'exercice difficile qui consiste à entrer sans y être trop préparé, dans l'émotion qui a été éclairante pour celui qui écrit ces lignes. Il s'agit d'une certaine lecture de "l'Etranger" de Albert CAMUS. Nous nous laisserons guider par celui qui reçut le prix Nobel pour une oeuvre "qui met en lumière les problèmes se posant de nos jours à la conscience des hommes". Nous imaginerons que l'Etranger est la figure symbolique de ce que vit le Nord-Africain en France.

CAMUS lui-même nous indique dans "le mythe de Sisyphe" ce qu'est pour lui la lecture d'un symbole.

"- Un symbole est toujours dans le général et, si précise que soit sa traduction, un artiste ne peut y restituer que le mouvement : il n'y a pas de mot à mot. Au reste rien n'est plus difficile à entendre qu'une oeuvre symbolique. Un symbole dépasse toujours celui qui en use et lui fait dire en réalité plus qu'il n'a conscience d'exprimer. A cet égard, le plus sûr moyen de s'en saisir, c'est de ne pas le provoquer, d'entamer l'oeuvre avec un esprit non concerté et de ne pas chercher ses courants secrets"(1).

Tout plein de notre désir de comprendre le mécanisme secret des étrangers, de l'Etranger, nous avons créé à notre usage personnel ce lexique dont parle CAMUS :

"- Un symbole en effet suppose deux plans, deux modes d'idées et de sensations et un dictionnaire de correspondance entre l'un et l'autre. C'est ce lexique qui est le plus difficile à établir. Mais prendre conscience des deux mondes mis en présence, c'est se mettre sur le chemin de leurs relations secrètes". (2)

La première partie du roman commence par la description de l'isolement d'un homme dont le passé est mort depuis longtemps sans doute. "Aujourd'hui maman est morte, ou peut-être hier, je ne sais pas ...".

(1) - Pages 171 - 172

(2) - Page 174

Les attaches sont rompues. Pas de tristesse chez cet homme qui ne pleure pas sur ce qui était son passé. Cela est quelque peu scandaleux pour les autres qui voudraient bien que l'orphelin soit encore attaché à sa mère par quelque invisible et tenace cordon. Aucune forfanterie, nulle fanfaronnade dans cette indifférence. Après l'enterrement, ce sera une affaire classée et tout aura revêtu une allure plus officielle. Il fait pourtant ce qu'il faut pour enterrer ce passé, perd le temps qu'il faut, reçoit qui il doit recevoir, accomplit comme un automate les gestes indispensables qui n'engagent pas ses propres sentiments absents.

Puis la vie reprend. C'est la seconde partie. Il connaît une fille, travaille, dort, mange, aime ... Comme ça. Cette tranche de vie s'est éclairée pour nous grâce à l'épisode du chien de Salamano maltraité par son maître et par la vie, ce chien continue à vivre et revient sans songer à s'enfuir. Pourquoi quitter une vie absurde pour une autre aussi absurde ? Pourquoi aller à Paris comme on le lui propose ?

C'est dans son pays que le guettait le Destin au gré des rencontres fortuites. Pour lui le Destin est petit, avec de larges épaules.

"- Dans le quartier on dit qu'il vit des femmes. On lui demande son métier, pourtant, il est "magasinier". En général il n'est guère aimé. Mais il me parle souvent et quelquefois il passe un moment chez moi parce que je l'écoute. Je trouve que ce qu'il dit est intéressant. D'ailleurs je n'ai aucune raison de ne pas lui parler. Il s'appelle Raymond SINTES. Il est petit, avec de larges épaules et un nez de boxeur."

Et c'est le drame qui se noue avec le soleil et le désir de l'eau. Tout aurait très bien pu ne pas arriver. Or tout cela s'est passé. Allez donc dire que c'est à cause du soleil et du désir de l'eau qu'il a tué un homme.

Impossible d'évoquer cette raison à l'Instruction qui impose à cet homme dont la vie n'était que pointillés un effort de cohésion et de lucidité sur soi : tout avait donc de l'importance, les rencontres, les événements, les gestes les plus simples. Tout était comme une série de flèches toutes tournées vers la cible. C'est régulier. Donc il accepte d'être puni et puis "même sur un banc d'accusé, il est toujours intéressant d'entendre parler de soi".

La quatrième et dernière partie décrit la fin du processus de conscientisation de l'individu. C'est la réflexion qui a fait de lui un adulte. Il refuse le secours de la religion car sa mort lui appartient. C'est elle qui donne son vrai sens à la vie. Il a enfin résolu la grande énigme qui naît de la confrontation entre l'irrationnel de la vie et le désir éperdu de clarté qui résonne au plus profond de l'homme. Il a compris qu'il est sans espoir et sans lendemain, qu'il est à lui-même sa propre fin. Il est enfin libre.

Cette dernière partie expression de la théorie propre à CAMUS et son école, nous ne la présentons qu'à titre d'hypothèse pour souligner avec l'auteur que le destin de ces personnes dont nous parlons leur appartient en propre. Nous reconstituons à leur profit la scène du Juge d'Instruction car nous voudrions bien donner un sens à toutes les observations que nous avons faites.

A cet effet, nous étudierons le phénomène de transplantation sur un mode statistique, puis nous essaierons d'approfondir l'incidence du sentiment religieux dans la condition misérable du transplanté. Nous verrons enfin si le fait d'être étranger ordonne l'esprit d'une certaine manière.

Ce n'est que plus tard, dans la toute dernière partie de notre travail, que nous nous demanderons quel genre de verdict nous prononcerons pour l'Etranger et avec quels compagnons nous le condamnons à exister, coupé de ses racines.

### TRANSPLANTATION

"Donc j'étais tout à l'heure au jardin public. La racine du marronnier s'enfonçait dans la terre juste au dessous de mon banc. Je ne me rappelais plus que c'était une racine. Les mots s'étaient évanouis et avec eux la signification des choses (...). Et puis j'ai eu cette illumination.

Ça m'a coupé le souffle. Jamais avant ces derniers jours je n'avais pressenti ce que voulait dire "exister". J'étais comme les autres, ceux qui se promènent au bord de la mer dans leurs habits de printemps. Je disais comme eux "la mer est verte" (...) mais je ne sentais pas que ça existait (...). A l'ordinaire l'existence se cache. Elle est là autour de nous, en nous, elle est nous (...) la diversité des choses leur individualité n'étaient qu'une apparence, un vernis. Ce vernis avait fondu ...(1)

(1) - La Nausée - J.P. SARTRE

Le vernis uniforme de misère derrière lequel se cachent nos clients, la sourde irritation que nous cause leur délinquance et le vague malaise de notre culpabilité collective nous font parfois manquer du recul nécessaire pour baisser le regard sur eux jusqu'au niveau de leurs racines.

Directement issus du vocabulaire jardinier ces mots nous parlent encore, à nous dont au moins un grand-père a entretenu un jardin : déracinés, transplantés, acclimatés, emploi fructueux, école épanouissante, terrain favorable ... et aussi graine de voyou.

Si il est vrai que l'inadaptation des jeunes est le plus souvent le reflet de l'inadaptation de leurs parents, il ne nous sera pas inutile de considérer la situation globale de la famille dans le domaine particulier qui retient notre attention, la transplantation.

Plusieurs schémas sont classiques :

- Le père vient d'abord, rejoint par sa femme et les enfants quelques années plus tard ;
- Le futur père après quelques années en France, va se marier au Maghreb et ramène immédiatement sa jeune femme ;
- Toute la famille arrive en même temps (le cas est plus rare) ;
- Pour mémoire, il y a tous ceux dont la famille ne vient jamais en France et qui sont des "célibataires de fait".

Voyons en un tableau l'âge des enfants de notre échantillon à leur arrivée en France.

TABLEAU N° 30

:	:
:	- Nés en France..... 60% :
:	- Agés de 1 à 5 ans à l'arrivée en France..... 18% :
:	- Agés de 6 à 10 ans à l'arrivée en France..... 18% :
:	- Agés de 11 ans et plus ..... 4% :
:	----- :
:	100% :

Nous avons choisi notre illustration en raison du caractère assez évident du problème posé. Nos premières conclusions sur ce cas pourront être aussi valables pour les autres. Cet exemple est pris dans la catégorie des enfants venus en France entre 6 et 10 ans.

S.S.E.S. 6074 - JAMEL

Jamel est né à Tunis. Il avait 6 ans lorsque avec sa mère et ses deux cadets il est venu rejoindre son père en France. L'histoire de la famille a dû être patiemment reconstituée par l'assistante sociale car les parents en France depuis 16 et 9 ans parlent très mal le français. Cette enquête remarquable dans sa sobriété, dépeint sans détails inutiles une des difficultés-types que connaissent un certain nombre de jeunes Maghrébins à la recherche de leur identité et d'un équilibre de vie.

Le père de Jamel travaille en France depuis 1948. C'est un ouvrier assidu, estimé de son entourage. Il retourne à Tunis pour se marier en 1950. Il a alors 22 ans, sa jeune femme 15. Il la laisse en Tunisie. Il travaille régulièrement à Lyon et retourne chaque année à Tunis, et ramène enfin ses trois enfants et leur mère en France. Nous sommes en 1965.

Jamel a 6 ans. C'est l'aîné et c'est un garçon. Il n'a vu son père que pour de brefs séjours. On peut imaginer sa vie auprès d'une mère seule dans le contexte maghrébin où l'aîné exerce les mêmes prérogatives toutes puissantes que le chef de famille sur une mère qui est sa servante dévouée et son esclave consentante.

À Lyon, Jamel va devoir vivre et compter avec son père, encore que celui-ci se tienne fort peu à la maison puisqu'il fait la journée continue et qu'il travaille les samedis et dimanches à droite et à gauche pour arrondir ses revenus. Ils étaient installés dans le 3ème arrondissement très petitement. Les enfants continuaient à naître.

Finalement ils déménagèrent dans un immeuble très correct du cinquième arrondissement de Villeurbanne dans un appartement de type F 5 au milieu de co-propriétaires bien installés. La famille fut rejetée car trop bruyante, différente des autres familles "ils ne cessaient d'y avoir des histoires". Le loyer était très cher, et il y avait même une menace d'expulsion.

Par l'intermédiaire de Services Sociaux d'entreprise et du quartier, la famille vient d'être relogée dans un appartement aussi grand à Rillieux.

La mère se sent encore très dépaycée dans cette Z.U.P. et elle a compris le rejet de Villeurbanne. Elle se plaint de l'éloignement, de l'isolement et paraît déprimée.

Les sept enfants sont le plus souvent seuls avec leur mère dans l'appartement, un F5 très convenable. La mère est très lasse, tendue, isolée et accablée par des charges matérielles qu'elle ne connaissait pas en Tunisie. Elle tient la maison et les enfants de façon irréprochable mais "elle n'a pas reçu de formation pour les aider à grandir". Elle vit à l'écart du voisinage, ne prend pas d'initiatives. Elle attend un huitième enfant.

L'impression retenue des contacts avec le père est que nous avons à faire à un homme ouvert, travailleur, courageux mais très fruste qui cherche chez les autres un appui pour compenser sa propre pauvreté culturelle.

Jamel réussit assez bien à l'école. Il en a su très vite beaucoup plus que son père et sa mère réunis : on ne nous rapporte pas comment se sont passées ses années de 6 à 15 ans mais on sait que le jeune adolescent refuse de plus en plus l'autorité de sa mère et s'esquive pour échapper à la tutelle du père d'ailleurs le plus souvent absent. Il commence à fumer alors qu'il n'a que 15 ans. Le détail n'est pas insignifiant. On sait qu'au Maghreb il est inconvenant pour un fils de fumer devant son père ...

Père et mère ne saisissent pas très bien les problèmes d'éducation de leur aîné et le pourquoi des choses qu'ils observent. Les autres enfants sont pourtant dociles. La soeur cadette n'a pas 14 ans et pourtant elle aide déjà beaucoup la maman. Quant à Jamel, on distingue mal à partir des discours qu'il tient dans le Centre d'Accueil où il a été placé par le Juge des Enfants s'il est parti de chez lui ou s'il a été mis à la porte, ce qui reflète bien l'ambivalence générale de la situation envers laquelle suivant les jours, le garçon semble se poser de façon différente.

Il est à constater que l'ambiance du Centre d'Accueil, très ouvert mais solide et rassurant a beaucoup pacifié Jamel. Il y a cependant eu une courte phase difficile au cours de laquelle il a tâté le terrain.

Son comportement au C.E.S. s'améliore visiblement. L'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et l'amour-propre se développent. Il occupe une place intéressante dans le groupe. Il est assez respectueux avec ses maîtres et sensible aux récompenses. Les relations avec la famille sont reprises : de part et d'autre avec à la fois beaucoup de joie et de pondération. Il semble que chacun comprenne qu'il faut laisser les choses mûrir.

Le cas de Jamel nous rassure : il semble que le problème soit clair, relativement banal. Cette banalité cependant permet que nous nous posions la question de savoir si les "explications d'école" que nous nous donnons ne nous empêchent pas d'apercevoir des aspects fort importants des situations considérées. L'aspect évidemment oedipien des problèmes de Jamel nous avait fait oublier que par trois fois cet enfant a dû être transplanté : la première de Tunisie en France, la seconde d'un petit appartement dans un F 5 assez cosu. La troisième transplantation a lieu après une menace d'expulsion.

On ne peut passer sous silence les deux changements d'école qu'a dû subir Jamel. Et on peut imaginer ses sentiments au sein d'une famille chassée d'un trop beau quartier par l'assemblée des co-propriétaires.

On est frappé aussi dès cet exemple des plus simples par ce mécanisme de "ghettoïsation" que les sociologues ont observé depuis longtemps en Amérique et que l'on constate de plus en plus dans nos grosses agglomérations lyonnaise, marseillaise ou parisienne.

Voyons la situation géographique de nos familles.

Le nom du quartier ou du lieu-dit porté à droite est significatif d'un regroupement nord-africain bien connu des habitants de la région.

TABIEAU N° 3I

BRON .....	3	
GIVORS .....	8	(Cité Logirel)
LYON .....	66	
1er arrondissement	6	Montée de la Grande côte
2e " "	0	La presqu'île commerçante
3e " "	9	La place du Pont
4e " "	5	La Croix-Rousse
5e " "	8	Quartier Saint-Jean
6e " "	9	Quartier Moncey
7e " "	5	Quartier Gerland
8e " "	15	ZUP de Mermoz
9e " "	9	Vaise
MIIONS .....	2	Malgré <sup>la</sup> présence <sup>d'une</sup> cité de relogement
OULLINS .....	6	Présence d'une cité de transit
RILLIEUX .....	11	Une ZUP d'implantation récente
SAINTE FOIS .....	4	
VAULX EN VELIN .....	11	
VENISSIEUX .....	29	Plusieurs ZUP
VILLEURBANNE .....	36	dont 24 rue O. de Serres.
DIVERSES COMMUNES .....	24	
	---	
	200	

Notons qu'à quelques différences près qui ne valent pas de commentaires, la statistique générale pour le département du Rhône recouvre nos constatations partielles.

Même aventure pour un jeune Marocain arrivé en France à onze ans.

C.O.A.E. 537I

Rabah est inculpé de plusieurs vols de porte-monnaie.

Agé de treize ans, il est l'aîné d'une fratrie de huit, issue d'un foyer normalement constitué d'origine nord-africaine. Le père est en France depuis quatorze ans mais n'y a fait venir sa famille qu'en 69. Si bien que jusqu'à l'âge de onze ans, Rabah,

l'aîné des garçons, a vécu au Maroc avec sa mère et ses frères et sœurs. Il ne voyait son père que pendant les vacances.

Cette situation a entraîné chez le garçon une très grosse culpabilité oedipienne. Il a été très attaché à sa mère, sans limite ni contrainte - il avait le champ libre puisque son rival était très loin - mais a dû apprendre à la partager lorsqu'ils sont arrivés en France. Il y a chez le garçon une impossibilité à admettre la présence de plusieurs personnes autour de la mère, une impossibilité de coexistence avec le père "Je suis né dit-il le jour où mon père est parti (ce qui est faux). Tout cela est très culpabilisé d'autant plus que le retour près du père se situe à une période très sensible de l'évolution du garçon (abords de l'adolescence).

Cela a créé chez lui des désirs de négation pure et simple du père, dont il s'est très vite rendu compte qu'ils étaient irréalisables et trop dangereux dans leur éventuelle réalisation.

Rabah est donc maintenant dans un état très dépressif (présence dans les tests projectifs de nombreux thèmes de mort, ainsi que des thèmes de castration).

C.O.A.E. 26072

Extraits de l'examen psychologique.

Hassan est né à Tunis alors que son père travaillait déjà en France. Il déclare que sa mère et lui ont rejoint son père à Marseille alors qu'il avait 7 ans. Puis il est retourné en Tunisie avec sa mère. Il a treize ans et demi lorsque la famille vient rejoindre le père à Lyon.

Son père alors commence à se charger de l'éducation de cet enfant qu'il ne connaissait guère en lui donnant des corrections.

Les séparations que le garçon a connues depuis l'enfance, la différence des milieux de vie et de l'ambiance culturelle ont affecté la nature des liens affectifs. Ceux-ci sont plutôt de l'ordre de la nostalgie.

Habitué aux incohérences de la vie familiale il a appris à compenser avec un apparent fatalisme. Actuellement il ne garde guère rancune des corrections de son père.(...) Cette apparente soumission adaptée aux circonstances ne traduit cependant qu'un aspect de la personnalité. Plus profondément, il existe une attitude égocentrique à tonalité discrètement autistique, qui fait

obstacle à la création de nouveaux liens solides et durables. Hassan se plie aux exigences du moment, mais il ne s'implique pas profondément ...

Cette attitude ne se manifeste pas dans le détail de la vie quotidienne mais compromettra l'adaptation pendant longtemps.

En effet deux mouvements sont à considérer. La plus importante est la grande transplantation entre l'Afrique et l'Europe qui touche toujours les parents, parfois les parents et les enfants.

Non négligeables non plus, il y a ces multiples déménagements de ville en ville ou même, comme pour la famille de Jamal, de quartier à quartier.

Dans un mémoire consacré à la transplantation Geneviève QUILLET, éducatrice, établit un parallèle entre, d'une part, le nombre de transplantation et, d'autre part, l'importance relative pour une population d'inadaptés, entre les délinquants considérés comme très inadaptés, et les enfants en assistance éducative qui sont moins inadaptés que les premiers.

L'importance en "qualité" de l'inadaptation croît avec le nombre de transplantations.

Le phénomène s'aggrave d'ailleurs de lui-même car nous avons déjà signalé que les transplantations augmentent avec l'inadaptation : loyers trop chers, voisinage rejetant, solitude insupportable.

S.S.E.S. 26172 - Extrait de l'histoire d'une famille ...

(...) Après un très court séjour à Roubaix, la famille est arrivée à Villeurbanne courant 63 et s'est installée rue Olivier de Serre où M. BENAIDA avait déjà des parentes. En 66, M. BENAIDA est entré au service de la Voierie à la ville de Villeurbanne. Courant 67, pour loger sa famille dans de meilleures conditions M. BENAIDA loue un appartement dans le quartier Mermoz-Sud en versant une somme relativement importante avant d'entrer. Il semble avoir été victime d'une indécatesse et a dû quitter rapidement le logement. Il a donc acheté un vieil appartement à la Croix-Rousse où la famille est actuellement installée. Il rembourse chaque mois 330 F pour l'emprunt contracté lors de l'achat du logement.

L'entente entre les époux n'est pas bonne, les disputes sont fréquentes et parfois violentes. Après avoir parlé de partir à plusieurs reprises la mère a quitté le foyer en Août 1971 emmenant avec elle six de ses dix enfants dans sa famille en Algérie, elle est revenue début 1972 juste avant la naissance de Kamel en mars.

Actuellement, toute la famille est réunie, pour le moment, tous les enfants sont au foyer, soit au moins six transplantations pour les enfants.

S.S.E.S. 13070

Zaïra est née après des conditions de grossesse et d'accouchement normales aux dires de sa mère. D'après celle-ci le développement psychomoteur de sa fille s'est déroulé avec peu de difficultés. A noter une énurésie jusqu'à l'âge de 7 ans.

A 8 ans et demi, Zaïra fut hospitalisée pour asthme à l'hôpital E. Herriot pendant 3 mois.

Dès l'âge de 5 ans, et jusqu'à son départ en Algérie avec sa mère, alors qu'elle avait 9 ans et demi, Zaïra connut comme ses frères de longues périodes de placement à la Cité de l'Enfance et à l'internat avec quelques épisodes de vie au domicile de sa mère.

D'octobre 1970 à Mai 1972, Zaïra ne fut pas scolarisée en Algérie où sa mère l'avait emmenée.

A son retour en France, elle reste au domicile de sa mère et s'inscrit elle-même à l'école du quartier.

Au mois de Janvier 1973, après avoir été fortement battue par sa mère, elle demande à partir chez son père.

Depuis cette date, Zaïra suit sa scolarité à VAULX EN VELIN et habite avec la nouvelle famille de son père. Elle n'a pas revu sa mère.

L'étude citée de G. QUILLET ajoute, à l'examen d'une population de migrants, les cas de Français d'origine. Pour eux aussi inadaptation et transplantation (de quartier à quartier ou de ville en ville) vont de pair. L'auteur risque même cette conclusion: "La transplantation est la condition nécessaire et suffisante de l'inadaptation sociale".

Dans son film "Mama Roma", PASOLINI montre à l'évidence de quel prix un adolescent doit payer son "entrée" dans la bande du quartier. Le transplanté ne rencontre que ceux qui traînent, ceux qui sont dans la rue, disponibles à toutes mauvaises rencontres et constituant pour les autres les mauvaises rencontres que redoutent les parents.

Les parents sont eux-mêmes souvent des déracinés. Il y a d'ailleurs d'autres déracinements que le changement de résidence. Il y a l'adoption d'un mode inhabituel de vie.

Lakdar AMIDA dans ses "Années de braise" montre un paysan venu travailler à la carrière : balbutiement vers la société industrielle. Au milieu de la matinée, son fils lui apporte à manger et l'homme, comme aux champs, s'arrête et mange. Scandale dans un monde réglé par le sifflet du contremaître.

Scandale aussi pour ces enfants (40% de notre échantillon) qui doivent passer de la vie libre du Maghreb à l'enrégimentement de nos écoles et de nos vies professionnelles qui rangent les pères et bornent leur avenir.

"La révolution industrielle, l'extension des moyens de communication dans le monde, la standardisation, la centralisation et la mécanisation menacent les identités que l'homme a héritées des cultures primitives, agraires, féodales et patriciennes. L'équilibre interne que pouvait offrir ces cultures est maintenant menacé à une échelle gigantesque. Comme la crainte de la perte de l'identité domine une bonne partie de notre motivation irrationnelle, elle éveille tout l'arsenal des peurs qui subsistent dans chaque individu du simple fait de son enfance".(1)

C.O.A.E. 16071 - Extrait d'un examen psychologique

(...) Le père est un homme obséquieux qui veut à tout prix faire bonne impression. Il dit et répète à tout propos qu'il a pris la nationalité française et pense que cela devrait lui donner tous les droits. Mais sa personnalité est perturbée par le fait qu'il renie tout de ses origines, de son passé et de ses traditions, de sa religion. Il dit souffrir du racisme des français qui ne le reconnaissent pas comme l'un des leurs ... (comme si sa nationalité était inscrite sur son front). Il veut à tout prix s'adapter à la société française : achat d'un appartement en co-propriété, titularisation de ses fils aînés dans des collectivités locales, etc..

(1) - Erik H. ERIKSON - Enfance et Société (P. 276)

Il élève ses fils avec ces mêmes principes, ils ont toujours raison, c'est leur entourage scolaire ou professionnel qui ne les comprend pas ... mais si les garçons se font remarquer défavorablement, blessé dans son amour-propre il n'hésite pas à sévir violemment (Amar est fréquemment corrigé à coups de ceinture, même par son frère aîné, ce qui a motivé l'intervention des voisins).

Le père dit d'Amar: "Il sera un bourricot comme les Algériens".

Cette image du bourricot, animal décrié s'il en fut, nous amène à nous demander si le Musulman en France ne se sent pas sous le coup de quelque obscure malédiction ?

Pour saisir mieux cet aspect de la psychologie du croyant, nous allons essayer d'entrer plus avant dans sa mentalité et plus précisément dans la conception du monde que porte, au plus profond de lui maintenant, le Musulman de culture traditionnelle. Notre compréhension sera aidée par quelques réflexions à propos du "problème du pur et de l'impur". Notre civilisation qui perd peu à peu "le sens du péché" est moins sensible que la civilisation islamique à ces aspects du sacré dans les choses, sacré positif ou sacré négatif.

Précisons d'abord que pureté n'est pas toujours synonyme de propreté. Par exemple, l'alcool peut être chimiquement pur, il n'en reste pas moins qu'il est prohibé, impur. Par contre, un pèlerin couvert de sueur et de poussière peut accomplir parce qu'il est pur les actes les plus sacrés. Dans le premier cas, l'impureté tient à la chose même : rien ne peut rendre pure une viande impure. Dans le second il s'agit d'une pureté occasionnelle. On pourrait imaginer un croyant ayant rompu avec sa pureté pour avoir par exemple touché une viande impure. Dans ce cas peuvent être efficaces les procédés habituels de lustration.

Il existe enfin une autre souillure, c'est la transgression d'une loi religieuse ou d'une règle morale. Elle introduit également un changement d'état, un désordre qui suscite un sentiment de culpabilité, un dégoût semblable à celui qu'on ressent au contact d'une impureté matérielle. De fait le contrevenant se considère indigne de participer à la vie religieuse, sinon au prix d'une profanation, avant d'avoir accompli les rites appropriés qui sont le plus souvent les procédés courants de purification par l'eau ou le sable.

Mais il y a plus ici qu'un simple sentiment : "Les effets de l'impureté sont également d'ordre matériel et moral, ils se traduisent par des pertes de biens, par la maladie, la mort, la réclusion, le rejet du corps social. La souillure est en effet incompatible avec la prospérité et le bonheur, lesquels sont associés à la baraka".(1)

Avant d'illustrer ce paragraphe sur le pur et l'impur, arrêtons nous l'instant d'une brève parenthèse sur les conditions de vie des jeunes émigrés et surtout sur celles de leurs parents. Nous nous sommes demandés sans pouvoir en apporter la preuve, si, pour les esprits simples qu'ils sont parfois, leurs malheurs ne constituent pas le signe d'une accusation.

(1) - J. CHEIHOD - Les structures du sacré chez les Arabes (P. 54)

Ce serait en somme une punition qui leur serait adressée pour sanctionner une vie en constant contact avec l'impur.

o  
o o

Nous nous aiderons pour illustrer notre propos des images que nous offre cet extraordinaire livre de la Bible qu'est "Job". Cette entrée comme par une porte dérobée dans la sensibilité religieuse du fidèle de l'Islam pourra paraître paradoxale. Elle n'a pour but que de faire reconnaître mieux les cheminements parfois angoissés d'une certaine sensibilité religieuse, humaine avant que d'être juive, chrétienne ou musulmane. Par ce procédé pédagogique, nous voudrions faire partager les découvertes que nous avons faites à la lecture du texte inspiré que présente et commente Jean STEINMANN. Soulignons toutefois que pour la tradition musulmane JOB n'est pas un inconnu puisqu'il apparaît dans quatre sourates (en particulier XXXVIII - 40.41) où il est présenté comme instrument de Dieu "pour l'édification de ceux qui veulent comprendre".

Les trois aspects de ce "drame lyrique" nous serviront de cadre pour exposer le problème de la rétribution due par Allah au croyant fidèle.

Job est contemporain d'Abraham, Père des croyants. L'auteur du Livre Saint écrit quinze siècles plus tard le drame du Sage du Pays d'Ous. Dans cette région nomadisent, non loin de Médine, des bédouins dont les conditions de vie sont sans doute très semblables à cette époque à celles des contemporains de Mohammed. L'auteur inconnu chante dans une langue merveilleusement riche d'images les plus saisissantes le dialogue de l'Homme avec son Créateur.

L'"intrigue" est connue : Au Ciel, Job est accusé par le Satan d'être intéressé dans sa piété. Iahwé permet que Job soit mis à l'épreuve dans ses biens et dans sa personne. Trois amis visitent le Croyant en pleine détresse. Il crie son innocence à ses visiteurs qui dans ses revers voient naturellement la preuve de son péché. Iahwé met enfin un terme aux épreuves du Juste demeuré fidèle.

"Il était une fois au pays d'Ous, un homme appelé Job. Cet homme était d'une parfaite droiture. Il vénérât Elohim et il évitait le mal. Aussi (c'est nous qui soulignons) lui était-il né sept fils et trois filles.

Ses troupeaux comptaient sept milliers de brebis, trois milliers de chameaux, sept cents paires de boeufs et cinq cents ânesses. En outre il avait une domesticité très nombreuse. Cet homme était le plus grand de tous les fils de l'Orient".(1)

Postérité nombreuse comme celle des patriarches, troupeaux considérables et nombreux esclaves, vie simple des riches de ce temps qui chaque jour mangeaient à leur faim ; rites primitifs de purification pour se concilier Dieu, tel est le tableau du début. Job est un riche. Quand il apparaît, entouré de tous ses fils, tout le monde se tait. Il se glorifie de sa fidélité conjugale et de sa générosité envers les veuves et les orphelins.

On reconnaît là le portrait du Juste décrit dans nos pages sur la religion islamique. Il ne manque guère que le Ramadan et le Pèlerinage pour faire de ce païen monothéisme un vrai Musulman. Nous avons vu en effet que rien d'autre n'est quotidiennement demandé au croyant que de proclamer sa soumission en professant sa foi en un Dieu unique, rendre gloire à Dieu, par la prière et pratiquer l'aumône. Le succès temporel et plus encore le Paradis après la mort doivent normalement suivre la fidélité aux prescriptions ainsi qu'il est promis dans nombre de versets qui par contre menacent l'Infidèle de la fureur de Dieu. Heureux encore quand cette vengeance ne s'abat pas sur plusieurs générations comme en d'autres lieux il le fit sur la famille des Atrides. "A QUICONQUE SE FERME A L'EDIFICATION DU BIENFAITEUR NOUS ASSIGNONS UN DEMON DONT IL EST LE COMPAGNON". (2)

Les récompenses consistaient en une longue vie, une bonne santé et des richesses abondantes. Par contre les adversités, la maladie étaient signes infaillibles du péché, partant de la vindicte de Dieu : le résultat de cet état d'esprit était le respect du vieillard, de la mère de famille nombreuse, de l'homme riche. Autre résultat, le caractère souvent intéressé de la piété dont l'expression semblait (et semble encore ?) un "placement de bon père de famille". Les promesses sont aussi clairement exprimées que les menaces. Le protégé reçoit la "baraka" bénédiction que Dieu accorde à ses fidèles. Il réussit dans ses entreprises.

Le texte le plus connu puisque le plus récité est celui de la Sourate I, La Liminaire, qui sans autres précisions demande pieusement : "CONDUIS NOUS DANS LA VOIE DROITE, LA VOIE DE CEUX A QUI TU AS DONNE TES BIENFAITS, QUI NE SONT NI L'OBJET DE TON COURROUX, NI LES EGARES". (3)

(1) - Job 1-1 à 3

(2) - Coran XLIII - 35

(3) - Coran I - 6.7.

La grande promesse est bien sûr celle du Paradis : "CEUX-LA (QUI SONT VENUS AU REPENTIR, ONT CRU ET ONT FAIT OEUVRE PIE) ENTRERONT AU JARDIN OU ILS NE MANQUERONT DE RIEN".(1)

Mais, la promesse d'une rétribution immédiate et terrestre est précise puisqu'elle fait s'écrier aux Elus : "LOUANGE A ALLAH QUE NOUS AVONS RECONNU FIDELE A SA PROMESSE QUAND IL NOUS DONNA LA TERRE EN HERITAGE ! NOUS NOUS INSTALLONS EN CE JARDIN OU NOUS LE DESIRONS. COMME ELLE EST AGREABLE, LA RETRIBUTION DE CEUX QUI FONT LE BIEN".(2)

Cependant ce tableau idyllique ne correspond pas toujours à la réalité apparente. Que penser de celui à qui il arrive malheur ? Il encoure les réflexions acerbes ou ironiques du style de celles que font les "amis" de Job. Celles-ci sont inspirées par la sagesse officielle de ce temps-là.

#### LEVITIQUE 26-3.4.5.14

Si vous suivez mes lois, si vous gardez mes commandements et les mettez en pratique, je vous donnerai les pluies en leur saison ; la terre donnera ses produits et les arbres des champs donneront leurs fruits ; le battage durera jusqu'à la vendange et la vendange durera jusqu'aux semailles ... etc ...

Si vous ne m'écoutez pas et ne mettez pas tous ces commandements en pratique, si vous rejetez mes lois ... eh bien ! voici ce que moi je ferai. Je mobiliserai contre vous pour vous épouvanter la consommation et la fièvre qui épuisent les regards et grignotent la vie. Vous ferez en vain vos semailles ... etc ...

"Quel innocent a jamais péri ? Où les Justes furent-ils anéantis ? D'après ce que j'ai vu, ceux qui cultivent l'iniquité et sèment la misère les récoltent en retour !" (3)

"Aussi bien (Iahvé) connaît-il les gens fourbes il voit le crime et y prête attention ... Quant à toi, reprends ton bon sens, tends vers lui tes paumes. Si tu écarter de tes mains le crime, si tu ne laisses pas l'injustice habiter sous ta tente, alors tu lèveras un visage immaculé, tu seras ferme et tu ne craindras plus." (4)

(1) - Coran XIX - 61.62

(2) - Coran XXXIX - 74

(3) - Job-4- 7.8

(4) - Job-II - 11 à 15

Il y a donc dans l'échec une condamnation, un désaveu :

Désaveu d'ordre divin de celui qui vit mal en pays étranger à végéter dans un appartement lépreux que n'agrandit aucune place publique ? Désaveu de celui qui travaille comme un esclave à construire des maisons qu'il n'habitera pas et à faire des routes qu'emprunteront les voitures des autres ?

Désaveu de celui qui lutte pour faire vivre sa famille et ne reçoit en retour que le mépris qui est le lot de l'illettré ?

Désaveu de celui qui, travaillant sans le savoir à la prospérité d'un pays qui n'est pas le sien, n'obtient en récompense que mépris, injures et coups ?

Désaveu pour celui qui ne pourrait que rentrer pauvre chez lui et qui n'acceptant pas sa honte s'endette pour combler ses amis de cadeaux.

Aussi dans la longue plainte de Job, deux arguments reviennent lancinants : Dieu est injuste puisqu'il frappe l'Innocent ; or je suis innocent et ne mérite pas le sort qui m'est fait. Convenir de la Justice de Dieu serait convenir de mon crime.

Même si l'année durant "il n'a mangé que des patates" l'exilé qui revient chez lui doit, par les cadeaux du retour, démontrer une réussite certaine. Il ne peut sous peine de se détruire faire état de son malheur qui signifierait sa malédiction. Il ne peut pas se plaindre et il est indécent de pleurer : cette situation est un véritable piège dont chacun essaie de sortir en jouant la comédie de la réussite.

Mais qui trompe-t-on réellement ? Trompe-t-il son entourage celui qui met des gants pour qu'on ne voie pas ses mains ? Trompe-t-il son fils qui le regarde et lit dans son silence l'immense doute qui l'emplit. C'est à ce désespoir du Croyant que se confrontent nos migrants de la seconde génération. C'est cette mauvaise image de soi que le migrant cache à son milieu. Quelle gomme effacera jamais tout le noir de cette image ?

Est-ce à lui que s'applique le verset suivant, à lui qui a quitté le pays de ses pères pour aller à l'étranger ?

"ALLAH PROPOSE LA PARABOLE D'UNE CITE QUI A ETE PAISIBLE ET TRANQUILLE QUI A REÇU SES DONS EN ABONDANCE DE TOUTES PARTS ET QUI A NIE LES BIENFAITS D'ALLAH. CELUI-CI EN PUNITION DE CE QUE LES GENS DE CETTE CITE ONT ACCOMPLI, LEUR A FAIT GOUTER LA FAIM ET LA PEUR" (1)

Dans ce pays de la faim et de la peur qu'est le nôtre, la prière rituelle est presque impossible comme est impossible le jeûne annuel. La confession de la foi ne peut guère s'envisager avec les Européens. Un certain respect des parents est ridiculisé par les faits. Quant aux efforts de concorde, ils sombrent dans un monde de violence dans lequel les Musulmans se sentent souvent particulièrement visés ... C'est sur ce tableau aux couleurs sombres que se tisse péniblement, patiemment, la volonté de survivre de nos clients. C'est leur groupe entier qui se sent vivre dans l'impiété. On se reportera à ce qui a été dit à propos des "pères" sur leurs espoirs déçus qui sont le plus souvent leur lot en pays d'exil. Nous ajouterons pour achever le tout que l'opinion des autochtones restés au pays n'est pas des plus favorables pour ceux qui sont partis. Car on mésestime leurs souffrances et leur sacrifice pour ne penser qu'à tout ce qui fait difficultés condamnables dans la vie qu'ils ont choisie. Rien de bon ne peut leur arriver, ils n'ont pas la "baraka".

Ce mot est entré dans le langage populaire, on comprend ce qu'il veut dire, il désigne la chance communicative, la "veine", la bonne étoile. Elle est l'abondance de la prairie, la croissance du troupeau, l'efficacité du remède, la bénédiction visible de Dieu, la fine fleur de toute action humaine, la réussite déjà en germe dans l'accueil que l'on réserve à l'hôte auquel Dieu accorde les fleurs de Sa Miséricorde comme il sème dans le désert ses roses des sables.

... mais nos hôtes Nord-Africains ne cueillent chez nous que les fleurs amères de l'exil.

Pourtant il y a dans le Coran une grande promesse ; il s'y exprime la grande bonté de Dieu en même temps que sa sévérité. Les fidèles sont, il faut le reconnaître, plus souvent sensibles à celle-ci qu'à celle-là.

"A CEUX QUI AURONT CRU ET AURONT ACCOMPLI DES OEUVRES PIES, LE BIENFAITEUR ACCORDERA (SON) AMOUR." (1)

Il s'en trouve donc beaucoup dont la soumission est dénuée de crainte et pourraient s'exprimer comme Job à la fin de l'histoire :

"J'ai parlé sans les comprendre de merveilles qui me dépassent et que je ne connais pas. C'est pourquoi je fonds en larmes et me repens dans la poussière".

"Ce qu'il lui avait été enlevé, Iahwé le rendit à Job pendant qu'il priait pour ses amis. Et Iahwé accrut au double ce qui était à Job".  
(1)

Cette soumission à Dieu est exprimée à peu près dans les mêmes termes par le Coran :

"NOUS LUI RENDIMES LES SIENS ET AUTANT QU'EUX AVEC EUX PAR MISE-  
RICORDE DE NOTRE PART ET PAR EDIFICATION POUR CEUX DOUES D'ESPRIT". (2)

Cette soumission au milieu de grands malheurs confond d'admiration le travailleur social qui la rencontre. Chevillée au corps de l'homme musulman dort l'espérance qui est le durable cadeau du Miséricordieux à ses croyants. Cette espérance prend le plus souvent pour le migrant le visage même de ses enfants.

Mais les jeunes migrants de la seconde génération qui sont l'Islam de demain sont souvent, comme leurs pères, convaincus d'être eux aussi de "mauvais objets". Le compte-rendu de l'examen psychiatrique de Fayçal donne de cette mauvaise image de soi une intéressante illustration :

#### C.O.A.E. 673

FAYÇAL est un garçon de 13 ans et demi dont le développement statur pondéral est normal pour son âge. Dans ses antécédents pathologiques on ne note qu'un rachitisme qui a nécessité un séjour de 6 mois à l'hôpital Renée Sabran à Giens vers l'âge de 5 ans. Actuellement il se sent un corps sinon malade du moins insuffisant.

A l'examen, Fayçal est plutôt réticent, présentant toutes sortes de défenses pour ne pas être vu par l'observateur. Il pense en effet être un mauvais objet qui ne peut inspirer que de la répulsion. Cette image dévalorisée de lui-même paraît être en rapport avec l'introjction d'une mauvaise image maternelle au stade oral et d'une identification à un père dévirilisé lors du stade oedipien difficile à liquider (Maladé, éthylique mais en même temps représentant un danger certain dans un vécu de castration).

Ceci entraîne à la fois une mauvaise préhension de lui-même et une impossibilité à se trouver des caractères virils. Actuellement il ne peut supporter son appartenance au groupe familial qui lui renvoie sans cesse le reflet d'un moi déprécié. Il demande donc d'être séparé de ses "miroirs".

(1) - Job - 42 3.6.10

(2) - Coran XXXVIII 40.41

On accède à sa demande non pour aller simplement dans son sens mais pour lui fournir d'autres moyens de réflexion et d'autres mobiles d'identification.

"SACHEZ QUE LA VIE IMMEDIATE EST JEU, DISTRACTION, VAINNE PARURE, LUTTE DE JACTANCE ENTRE VOUS, LUTTE AU SUJET DES BIENS ET DES ENFANTS. ELLE EST A LA RESSEMBLANCE D'UNE ONDEE ; LA VEGETATION QUI LA SUIV PLAIT AUX INFIDELES MAIS ENSUITE CETTE VEGETATION SE FLETRIT, TU LA VOIS JAUNIR PUIS DEVENIR DEBRIS DESSECHES." (1)

o  
o o

Nous acceptons volontiers l'expression que M. CHOMBARD DE LAUWE donne à notre doute (2):

"Ce qui nous fait défaut, c'est une anthropologie des aspirations des hommes d'aujourd'hui en fonction de l'avenir qui s'impose à eux, en fonction des valeurs auxquelles ils sont attachés, des croyances et des symboles, des mythes qui orientent leur pensée dans la civilisation d'aujourd'hui". Autrement dit, pour nous, la meilleure compréhension de nos clients en vue de les aider à entrer sans heurts dans un avenir forcément complexe se doit de faire ce que Mohamed BOUGHALI appelle "des plongées sympathiques régulières à la fois dans leur présent vivant et dans leur passé proche ou lointain qui en est la source". Pour cet auteur ces réflexions peuvent servir à établir des points de repère pour l'évaluation du niveau auquel se situent les problèmes possibles ; elles aident aussi à "soupçonner et à faire toucher du doigt les points brûlants de ce laborieux ajustage que la modernité semble imposer, avec une froide indifférence, à ces hommes". (2) En effet, il doit être possible de prévoir les points d'accrochage inévitables des aspects fondamentaux de leur Weltanschauung ébauchée sur un mode traditionnel avec les normes récentes où prévalent d'autres perspectives à peine encore soupçonnées et des soucis à peine devinés. En effet, chacun de nos jeunes Nord-Africains devra se procurer et mettre en oeuvre l'engrais culturel d'importation qu'il convient d'ajouter au fonds traditionnel pour créer en lui la récolte de l'avenir.

Le malaise, voire l'angoisse, qu'ils vivent et dont nous ne voyons que les manifestations de surface peut être considéré comme un réel symptôme de la recherche désespérée de leurs sources originelles ; or cette quête

(1) - Coran LVII - 19

(2) - Des hommes et des villes - (P. 85)

se fait en eau trouble que chacun s'applique à brouiller encore. Ceci peut se résumer, en gros, en deux problèmes fondamentaux : détermination de leur antique conception du monde et reconversion de ces valeurs passées en nouveaux signifiants. Le danger est la dégradation définitive de tout un univers mental fragile comme l'est une voûte avant que ne soit posée la dernière pierre qui donne force et cohésion à ce qui n'était que deux routes hasardeuses et sans certitude tendues l'une vers l'autre. Notre travail s'adresse aux éducateurs qui pourraient être les "cintres de support" qui soutiennent le douloureux équilibre de ce qui n'est pas encore une voûte.

### C O N C L U S I O N

Une jeune Algérienne disait, au cours d'une interview, au travailleur social qui l'interrogeait sur sa condition au sein de la société moderne, que les émigrés sont "une troisième race condamnée à jouer à cloche-pieds sur la frontière". Un peu de vérité est peut-être enfouie dans cette formule qui refuse en fait toute assimilation, celle des Français et celle des Arabes.

Les premiers, avec des attitudes très diverses font assez systématiquement preuve d'un sentiment de supériorité, que ce soit dans le refus du groupe des Arabes ou dans l'affirmation que leurs qualités valent bien les nôtres. Il y a autant d'assimilation par malveillance que par excès de bonne volonté. "Ils" ne peuvent exister ou mourir que par rapport à "nous".

Les seconds présentent le même comportement en miroir. L'exemple le plus caractéristique est le refus de s'intéresser au cas des Harkis, leurs difficultés étant considéré par les Algériens comme un problème français. Pour les autres, ils sont des nationaux. Leur sort est de revenir sur la terre de leurs pères et leur vie actuelle doit être orientée vers ce retour.

Les deux attitudes, en quelque sorte tournées vers le passé, refusent l'hypothèse de la troisième race. Il est bien difficile, nous l'avons constaté, de ne pas enfermer un groupe humain dans une catégorie, cette catégorie fût-elle élargie jusqu'aux limites d'une "civilisation". Prisonniers de leur bienveillance les travailleurs sociaux éprouvent de grandes difficultés à être "à l'écoute".

La dernière partie de notre travail voudrait favoriser cette écoute en découvrant quelques uns des rouages qui transmettent le mouvement dans notre machine sociale.

TROISIEME PARTIE

COMMENT FONCTIONNE L'INSTITUTION "JUSTICE"

POUR LES JEUNES MAGHREBINS

Parvenu à la dernière étape de notre recherche, nous nous sentons à la fois sécurisé par le chemin parcouru et inquiet devant les pistes dont il nous faut maintenant reconnaître le tracé incertain. Celles-ci doivent cependant nous rapprocher davantage de la réponse à notre question. En une première partie, nous avons en quelque sorte photographié notre population de jeunes Maghrébins dans leur cadre. Dans les chapitres suivants, nous nous sommes appliqué à comparer leur inadaptation avec celle des jeunes autochtones et nous avons constaté que les deux inadaptations sont comme les mêmes fruits épineux de mauvaises conditions d'existence. Nous sommes certain maintenant que nos migrants de la seconde génération sont, du fait de leur qualité de "demi-étrangers", plus fragiles que les autres jeunes, plus exposés de ce fait à l'inadaptation sociale objet de notre étude. Il va de soi que pour eux comme pour les autres, le passage à l'acte reste un mystère.

Mais sont-ils seulement, pour reprendre l'expression de Pierre VOIRIN, "les plus pauvres parmi les pauvres" dont nous nous occupons ? Sont-ils seulement les plus mal logés, les plus exposés aux accidents du chantier de leur père, économiquement les plus faibles, les moins bien compris, les plus abandonnés, les plus entourés de sollicitude et de mépris ? Leur inadaptation extrême est-elle en un mot du même ordre que celle des jeunes autochtones qu'ils rencontrent dans leurs bandes ou sur les bancs de classes de transition ? Avons nous à faire au contraire à des incidents de parcours caractéristiques d'une micro-société en voie d'acculturation ?

Notre démonstration va emprunter le cheminement de certaines démonstrations mathématiques en supposant le problème résolu : nous allons considérer les relations qui existent entre deux ensembles à qui, par hypothèse, nous reconnaitrons qu'ils sont originaux, d'une part la société française actuelle et, d'autre part, la société des travailleurs migrants.

Nous ne savons pas d'une manière certaine où passe la ligne qui sépare et en même temps unit ces deux parties du puzzle social. Notre hypothèse est d'affirmer que cette frontière existe. Nous allons ainsi décrire non pas les ressemblances, comme nous l'avons fait dans notre seconde partie, mais bien les caractéristiques qui font du groupe des étrangers un "ensemble" original. La validité de notre hypothèse est fonction de l'authenticité des différences qu'il nous sera donné d'inventorier et de décrire.

En d'autres termes, si l'effet de mimétisme a pu nous faire considérer au premier examen que ces différences semblent de l'ordre de la nuance, peut-être allons nous nous apercevoir, à la faveur d'un changement dans notre système d'observation, que les indubitables ressemblances cachent des différences fondamentales.

Notre démonstration entend assurer sa sécurité en se maintenant dans le domaine de la sociologie ou, plus précisément encore, dans le vécu institutionnel. C'est en effet sur des faits observables que nous voulons appuyer nos réflexions sur l'inadaptation des jeunes Maghrébins ? Nous essaierons d'éviter la spéculation philosophique encore que celle-ci nous ait été d'un précieux secours pour notre recherche personnelle.

Notre premier chapitre, de mise en place, sera consacré à déterminer une nouvelle distribution des éléments en présence, née du changement de notre système d'observation. C'est en quelque sorte la description des grilles de lecture avec lesquelles nous allons considérer la micro-société en voie d'acculturation que constituent les migrants maghrébins de la seconde génération.

Notre second regard sur l'Institution aura pour objectif de jauger la manière assez particulière dont elle fonctionne pour les jeunes Arabes, tant au Tribunal que dans les Etablissements.

Nous essaierons d'évaluer, à leur poids d'aujourd'hui, un certain nombre de constatations que nos Magistrats sont amenés à faire et qui les incitent à ouvrir un dossier d'accusation ou de protection, ou les deux. Il semble en effet certain que ce qu'on appelle infraction ou délit (voire seulement manifestation antisociale non sanctionnée par la loi) n'est qu'un reflet dans le miroir d'une certaine société : citons à titre d'exemple, le suicide, qui unanimement réprouvé par les Eglises Chrétiennes, est un délit en Grande Bretagne alors qu'en France, un suicide manqué n'ouvre pas la porte du tribunal. Ainsi la relative stabilité des affaires de moeurs

est-elle moins le signe d'une plus grande moralité que celui d'une adaptation de la moralité publique aux moeurs d'aujourd'hui (du moins à couleurs de peau égales entre les juges et les justiciables).

La loi n'a pourtant pas changé mais nous savons l'importance "du fonctionnement de l'Institution judiciaire, en un territoire donné, à un moment donné et par rapport à une population donnée." (1) Nous constaterons la pertinence de cette mise en garde à propos des jeunes Maghrébins, objets, nous le verrons, d'une bienveillante rigueur et d'une stricte sollicitude.

En un troisième chapitre, nous essaierons de serrer de plus près encore notre sujet en nous demandant quelle sorte de liens unissent le jeune Maghrébin et son éducateur. Quelle espèce de Père celui-ci est-il pour celui-là. En quoi n'est-il pas le même avec le jeune Arabe et avec les autres. De quel investissement est-il l'objet et comment la réponse peut-elle être ajustée à la demande.

Il est vrai que cet examen ne saurait être réalisé sans une évocation du contexte particulier qu'est la société en France au moment considéré. L'instant qui passe ne peut avoir sa vraie mesure qu'en fonction de la place qu'il tient dans une évolution. Il semble que le jeune Algérien ne peut pas être appréhendé de la même manière que les autres car son devenir n'est peut-être pas le même que celui de ses coréligionnaires du Maghreb Est et Ouest.

Notre étude abandonnera, pour finir cette troisième partie, le cliché de l'éducateur masculin de descendance européenne pour considérer la situation difficile de l'éducatrice et celle qui ne l'est pas moins de l'éducateur maghrébin en France.

(1) - H. MICHARD cité page 10

CHAPITRE I - UNE MICRO-SOCIÉTÉ EN VOIE D'ACCULTURATION

Démontrer comme cela a pu être fait dans la seconde partie de ce travail que le cheminement du délinquant maghrébin est parallèle à celui du délinquant d'origine européenne était en son temps établir une affirmation utile. Celle-ci s'oppose dans une certaine mesure à une conception erronée qui tendrait à faire considérer les Arabes comme des êtres à part, comme venus d'un continent lointain et porteurs de germes maléfiques, dont il conviendrait avant tout de se défaire tant ils représentent pour la société française une menace sourde mais certaine.

L'accent mis sur une parenté dans le cheminement délinquantiel risque cependant d'être à la limite considérablement réducteur. Il pourrait traduire d'une autre manière, plus sournoise celle-là, le même désir d'anéantissement par suppression arbitraire de différences significatives. Or le groupe des Maghrébins, par mille manifestations, proclame son existence originale.

Mais démontrer l'originalité de cette population, comme nous espérons le faire de manière convaincante, nous obligera, puisque nous avons affirmé le parallélisme des cheminements délinquantiels, à découvrir les différences profondes sous les apparences comparables.

Il nous faut donc poser maintenant le problème d'une manière radicalement différente et considérer le groupe des Maghrébins en France, par conséquent le sous-ensemble des jeunes inadaptés, comme ayant une originalité propre. C'est cette personnalité qui va être maintenant dégagée. Notre but est de démontrer que cette population présente des caractères propres et que ceux-ci sont encore accentués par la volonté de ceux qui ne sont pas de ce groupe d'affirmer le particularisme de ces étrangers dont ils soulignent toujours beaucoup plus les différences que les ressemblances avec la population d'accueil.

Le fil conducteur de notre description empruntera la vieille trilogie dont a usé TAINÉ pour caractériser les situations ou les productions de "cet animal d'espèce supérieure" qu'est l'homme : la race, le milieu, le moment.

La notion de "race" est des plus fragiles. Il est sans doute vain de vouloir cerner les caractères propres à distinguer des autres races la "race arabe". Ce mot est pourtant souvent employé, le plus souvent d'ailleurs, avec une tonalité péjorative. Le meilleur critère de distinction pour le groupe qui nous intéresse, est sans doute l'idée que s'en font les autres. C'est plus encore de l'extérieur que s'impose le sentiment d'appartenance à une certaine "ethnie", ce mot étant moins faux que celui de "race". Ce regroupement humain, issu, dans bien des esprits, d'une généralisation hâtive, tient à une histoire faite de contacts séculaires, de langages ayant une tonalité commune, d'une apparence physique commune, forgée pour "nos" Arabes d'Afrique du Nord par des siècles de vie dans un bout de continent et qui ont développé un certain habitus commun. Cent ans de colonisation subie en commun par les diverses ethnies du Maghreb ont quelque peu nivelé les différences de surface.. Mais, pour le fond, rien n'est changé. Il est fréquent, en particulier, d'enregistrer les fières protestations des Kabyles qui refusent vigoureusement d'être pris pour des Arabes. Toutefois, l'homme de la rue ignore ce qui n'est pour lui que subtilités de la politique intérieure des Etats Arabes. Il se livre ainsi à une vaste globalisation, aidant curieusement en cela ceux qui militent dans le sens d'un pan-arabisme, ou, mieux encore, d'un nationalisme faisant fi des vieilles querelles. "Il n'est pas au Maghreb de monde clos et partant, pur et intact; pas de groupe, si isolé, si replié sur soi, qui ne se pense, ne se juge en référence à des modèles étrangers. Chaque groupe recherche et constitue son identité dans la différence; mais si l'analyse doit atteindre ces différences, c'est pour découvrir par delà, l'identité qu'elles dissimulent ou s'efforcent de dissimuler. Sans songer à réduire à ce schéma les contacts entre la civilisation européenne et la civilisation autochtone, (...) reste qu'on peut voir dans le débat douloureux d'une société contrainte de se poser et de se définir en référence à une autre, déchirée de ce fait entre le doute sur soi et la complaisance orgueilleuse en soi-même, entre l'adhésion à autrui et la défense farouche de la personnalité assiégée, une des clés du drame actuel." (1)

Notre propos procèdera d'un certain esprit de simplification lorsque, considérant le groupe des Maghrébins, nous confondrons des personnes aussi différentes entre elles que Berbères et Arabes - Algériens, Tunisiens et Marocains - gens des villes et ceux du bled - anciens de l'armée française et jeunes révolutionnaires.

(1) - Pierre BOURDIEU - Sociologie de l'Algérie (p. 8)

U25

Dépassant la pluralité des langages du Maghreb, l'unité puissante de ses habitants vient d'abord de la langue arabe. Il y a plus dans cette langue qu'un simple moyen de communication entre hommes. C'est une langue sacrée, celle-là même dont Allah s'est servi pour mettre sa parole sur les lèvres du Prophète. Au delà des divergences passagères, l'usage quotidien de cette langue constitue un ciment indestructible entre les Croyants. Il n'est peut-être pas déplacé de dire ici le caractère sacré du Coran, véritable "Verbe de Dieu", pourrions-nous dire, s'il nous était permis d'employer d'une manière un peu excessive ce mot emprunté à un autre contexte. C'est la Parole même de Dieu, dans la langue même que Dieu a utilisée pour communiquer avec les hommes. Cette langue est sacrée. Ce livre est sacré plus que le Prophète lui-même.

Bien que nos jeunes n'aient pas fait le pèlerinage, et que moins encore que leurs parents ils connaissent le Coran, il reste que ce lien est très vivace entre eux.

La lecture et la récitation du Coran se font unanimement de nos jours sur un texte appelé "La Vulgate", canon coranique établi par une commission rassemblée par OTHMAN, troisième Calife, qui vécut au milieu du septième siècle de notre ère. Cette unité est importante car on sait la grande diversité des dialectes et langues arabes. Cette diversité a pu, par la bouche des "lecteurs" du Coran, donner des inflexions diverses au texte même de la révélation. "Les lecteurs de la première génération musulmane ne font naturellement pas un métier de leur science. Ils transmettent simplement ce qu'ils ont entendu de la bouche du Prophète et le font avec une fidélité totale (...) Leur lecture reçoit la sanction de l'écriture, mais trop imparfaitement pour qu'il soit possible de se passer de leur enseignement oral". (1)

La langue du Coran est très semblable à celle dont, avant Mohammed même, usaient communément les poètes et les orateurs ; elle était comprise sur une aire géographique considérable par ceux-là même qui, dans la vie courante, usaient de leur propre dialecte.

Elle est si particulière, cette langue du Coran, qu'on a pu parler "du dogme de son inimitabilité". C'est qu'elle porte en elle, au sens fort du terme, un charme qui n'est pas étranger à l'enthousiasme soulevé par la prédication coranique, à la fois émotion poétique et ferveur religieuse créées par la magie du verbe et de ce qu'il révélait. Pour les premiers convertis c'était, dit BLACHERE, "une sorte d'incantation qui ne suscitait pas d'interprétations logiques, mais un état assez semblable à celui que provoque la musique pure". (2)

(1) - Introduction au Coran de BLACHERE - (P. 104)

(2) - Op. Cit. (P. 172)

U25

202

La traduction en langue étrangère, n'est jamais parvenue à rendre, même d'une manière approchée, la séduction qui se dégage de la récitation de certaines sourates.

207

Il y a plus encore : la langue arabe, de par sa texture, modèle une mentalité commune à ceux qui l'emploient : A la différence de la langue française qui articule le discours sur les conjugaisons du verbe, la langue arabe situe toujours l'action dans le présent. Le passé et le futur ne sont que des adjuvants à l'action présente dont ils ne sont que les racines et les prolongements. C'est dire que la notion de temps est différente. En d'autres termes, si notre pensée rationnelle s'articule sur la causalité, la langue arabe maintient l'individu dans le présent. Un des aspects originaux de cette communauté réside dans cette commune mesure du temps qui passe.

Mais plus encore faut-il mettre en relief l'influence d'une certaine mentalité qui favorise parmi les Maghrébins l'emploi plus facile du "nous". Issues de la civilisation du désert où l'union seule maintient la vie, les habitudes de vie en pays arabe mettent en valeur les qualités communautaires de l'existence. Au désert l'homme seul est un homme mort, une société sans chef ne peut survivre, la désobéissance à la loi est une atteinte à la survie même du groupe. Mais ce "nous" si profondément ancré dans la mentalité arabe peut être aussi chargé de sentiments de dévalorisation commune et s'alourdir d'un handicap d'infériorité collective. En opposition à notre individualisation compétitive, l'esprit communautaire du musulman met volontiers en avant la solidarité du groupe, la référence à l'environnement. L'Arabe ne se raconte pas facilement. Il fait rarement allusion à son histoire personnelle, sa littérature pas plus que ses confidences ne cèdent volontiers à l'introspection. Son rapport au monde est de l'ordre de l'action et du sentiment, voire de la sensation. Car, dès son enfance, le jeune Africain est plongé dans un monde excessif d'odeurs et de musique, de caresses et de couleurs, de piment et de foule bigarrée et bruyante. ( Comment ne pas songer en cet instant à la solitude glacée des rues de Lyon ? ).



On ne doit pas mésestimer non plus le lien puissant qu'est la religion. Vécue comme en prise directe par les migrants de la première génération, elle ne recouvre sans doute pour ceux de la seconde les mêmes réalités. Elle est plus pour eux occasion d'affirmation de soi, protestation d'existence, preuve d'identité pour ceux là même qui ignorent les élémentaires enseignements du Coran mais vivent encore de tradition. Qui donc fréquentera les mosquées qui un peu partout se construisent en Algérie ? se demandent les jeunes. A qui correspond exactement la demande de lieux de prière en France ? Il y a sans doute à la fois volonté d'être Arabe et aussi Musulman mais aussi de s'affirmer différent de celui qui est encore le colonisateur. La vie de l'Islam s'est manifestée elle aussi de par le monde par une variété d'expression au moins égale à celle de nos ordres religieux par des querelles intérieures et des divisions aussi passionnées que les nôtres, par des mystiques et des saints aussi grands que les nôtres et par une tradition multiple qu'alimentent cent peuples qui se disent d'Islam comme au Moyen Age on se disait de Chrétienté. Pour les Musulmans la certitude d'appartenir à la Cité des Croyants n'est pas seulement intellectuelle : chaque année à Mekka se réalise un incroyable rendez-vous auquel on ne peut comparer que la représentation de l'Assemblée des Elus au Paradis des Chrétiens telle qu'en la voit sur les vieux tableaux ou sur les vitraux de nos cathédrales.

Aussi bien n'aurons nous aucune peine à la fin de ce travail pour rendre sa dignité à notre délinquant arabe humilié, à trouver pour lui des raisons d'être fier de ses pères. Les Musulmans sont aujourd'hui près de cinq cents millions.

Par surcroît, c'est dans une histoire récente, dans un hier tout proche qu'il est possible de lire la cohésion toute neuve du groupe des Maghrébins en face de ceux qui n'ont pas encore rompu les liens de sujétion installés en 1830 par la conquête armée et prolongés de nos jours par la domination économique.

Ces longues années d'épreuves communes sont remises en mémoire par les "agressions caractérisées" infligées dans les rues obscures ou dans le métro à ceux dont on considère qu'ils sont un groupe homogène. Ceux qui agressent font autant pour l'unité du peuple que les discours des leaders politiques.

Parallèlement aux forces qui de l'extérieur concourent au regroupement existent des actions importantes qui, de l'intérieur cette fois, visent à une cohésion meilleure de cet ensemble jadis épars. L'effort le plus systématique est celui que mène le gouvernement révolutionnaire socialiste d'Algérie pour donner un esprit commun à cette jeune nation. Cet effort héroïque de rajeunissement nous évoque la lutte forcenée de l'insecte qui dans sa métamorphose se défait fièvreusement de sa vieille carapace pour revivre, à la fois différent et semblable, sous une nouvelle apparence qui ne renie pas entièrement l'ancienne.

La nouvelle Charte que se donnent les Algériens, ceux d'Algérie et les émigrés aussi, est l'affirmation d'une volonté de vivre un présent qu'inspire une certaine tradition.

"J'ai compris que j'avais un pays et qu'en dehors de ce pays je ne serais jamais qu'un étranger. Il m'a fallu vingt ans pour découvrir cette vérité subtile. Ensuite, j'ai hâte de partir, d'aller le revoir, pour en prendre possession, le fouler de mes pieds, emplir mes yeux de ses différents horizons ... recevoir son soleil brûlant" (1)

Mais avant de nous engager dans les méandres de nos investigations, il nous paraît important de regarder de loin le chemin à parcourir mais surtout de nous demander pourquoi et pour qui nous désirons le parcourir. Nous savons qu'il y faudra beaucoup de compréhension et de sympathie car il ne s'agit rien moins que de pénétrer un univers qui nous est étranger. Plus encore cet univers mal assuré encore n'a pas bien conscience de lui-même. Il se trouve au carrefour de deux modes de pensées, celui des racines traditionnelles de la génération dont sont issus nos jeunes et celui de la culture occidentale dont ces derniers sont, de par leur situation historique, "un peu les enfants naturels". Mohamed BOUGHALI auquel nous empruntons cette image hardie et plusieurs des thèmes rapportés ici ajoute dans son ouvrage sur "La représentation de l'espace chez le Marocain illettré" que les enfants naturels sont généralement réputés particulièrement intelligents et c'est à ce destin sans modestie qu'il convie les jeunes générations d'Afrique du Nord qui doivent assumer "d'être le lieu de rencontre de deux cultures dont l'une modèle tardivement la tête tandis que l'autre en est la réelle racine". (2)

La résultante en est d'autant plus importante qu'elle s'incarne en un ensemble de réalités très tangibles. Toute improvisation et inconséquence peuvent être catastrophiques. La résolution de mépriser ce qui relève

(1) - Les chemins qui mentent - M. FERAOUN (P. 127)

(2) - La représentation de l'espace chez le Marocain illettré - M. BOUGHALI

de la Tradition s'est par exemple avérée monstrueuse dans l'exemple cité des nouveaux quartiers de Marrakech où les "boîtes à habiter" que sont les quartiers récents, pour avoir négligé les évidences de la tradition, se présentent comme des entreprises de déshumanisation dans lesquelles personne ne se sent chez soi. Nous pensons qu'en d'autres domaines aussi la négligence plus ou moins volontaire des évidences, l'ignorance plus ou moins voulue de connaissances élémentaires peut conduire aussi à des énormités.

Voici donc l'observateur placé devant un tableau des plus complexes où chaque variable évolue d'une manière particulière, à la fois autonome et dépendante : une sorte d'échiquier prodigieux sur lequel les pièces hésitent entre les deux couleurs en une partie dont l'enjeu lui-même n'est pas déterminé. En clair, s'il est possible de comprendre mieux à la lumière de l'histoire la situation des jeunes migrants de la seconde génération, il est plus difficile d'évaluer dans quelle direction ils s'orientent tant sont incertains pour eux leurs projets de "retour" en Afrique ou de maintien en Europe. Et pourtant ainsi que nous le verrons plus loin, c'est cette adhésion consciente ou non qui va déterminer un des caractères les plus originaux de l'inadaptation de ces jeunes.

Copiant la démarche de Roger BASTIDE dans un article qu'il intitule "La socialisation de l'enfant en situation d'acculturation" nous allons prendre quelques exemples types de situations vécues par les principaux protagonistes de l'action décrite. En effet "l'acculturation s'inscrit dans des situations sociologiques diverses et ce sont ces situations qui sont, en dernière analyse, explicatives", puisqu'aussi bien c'est au travers des individus porteurs de cultures que ces cultures entrent en contact.(1)

Notre description s'attachera d'abord au système primitif dans lequel ont vécu les migrants de la première génération, (celle des pères et des mères de la première partie de notre travail). Décrite par R. BASTIDE, cette "situation de la grande famille esolavagiste" est essentiellement intégratrice puisque, dans une position subordonnée, les domestiques font tout de même partie de la famille des maîtres et que les enfants des uns et des autres vont être socialisés à la fois à travers les deux modèles culturels, africain et occidental. Cette civilisation pourrait être dite dans notre contexte, celle des "Pieds-noirs". C'est au sein de cette société que

(1) - Op. Cit. P. 27

Le migrant de la première génération a intériorisé, non pas son propre géniteur mais "son second Père, le Maître Blanc, chef de cette grande famille patriarcale étendue". A ce chef est reconnue une supériorité hiérarchique très conforme à la tradition islamique, elle-même basée sur le fonctionnement du clan et soumise à la loi naturelle du plus fort. Cette intériorisation rend compte de la raison pour laquelle, à travers la révolution, l'idéal de vie n'a pas changé et reste avant tout occidental. Ceci est vrai surtout pour nos migrants dont l'avenir est dans une certaine mesure à l'image du passé proche. ~~Leurs rêves eux-même ont été colonisés.~~

De l'autre côté du triptyque se situe le tableau de notre société occidentale contemporaine. Dans ce système, c'est la famille conjugale qui est la règle. L'acculturation est confiée en grande partie à l'École. La base de la pédagogie en est la concurrence entre individus sur un terrain qu'on pourrait qualifier de technologique. Tout est sacrifié au rendement, la sélection impitoyable du système assurant à l'élite une vie meilleure. Fruit d'une civilisation industrielle capitaliste, l'idéal de vie est un idéal de consommation maximale. Une publicité tous azimuts encourage cette conception de vie qui est fallacieusement assimilée à l'idéal occidental. Et devant ce miroir aux alouettes s'arrêtent le fellah misérable et l'adolescent plein de désirs comme avant eux s'étaient arrêtés beaucoup d'autres.

Entre ces deux civilisations, en étroite appartenance avec l'une et l'autre, se trouve le tableau qui représente nos migrants de la seconde génération, dans un système que R. BASTIDE qualifie d'anomique car "il se définit plus par une perte des règles de la socialisation que par un conflit de deux systèmes".(1)

C'est à Margaret MEAD, et en particulier à son ouvrage intitulé "Le fossé des générations" que seront empruntés le vocabulaire et la plupart des citations par lesquelles nous tenterons de caractériser la société particulière que constituent nos jeunes Maghrébins.

De leurs parents façonnés par une culture "postfigurative" c'est-à-dire tournée vers le passé et caractérisée par la présence conjointe de trois générations, M. MEAD affirme que dans une culture étrangère "leur intégration intérieure ne change pas ; elle est si solide qu'ils peuvent effectuer la substitution d'un grand nombre d'éléments sans perdre leur identité".(2)

La description que Margaret MEAD fait des "cultures cofiguratives" est si pleinement conforme au spectacle que nous avons sous les yeux que nous céderons à la tentation de citer de larges extraits.

(1) - Op; Cit. P. 32

(2) - Le fossé des générations P.42

Dans cette société, les aînés gardent une situation dominante mais acceptent avec les jeunes que s'instaurent de nouveaux comportements. Certes, il y a cassure, mais cassure acceptée car dans cette situation les parents "sont contraints, par une force extérieure ou par l'intensité de leurs propres désirs, d'encourager leurs enfants à faire partie du nouvel ordre - à se détourner d'eux - en apprenant la nouvelle langue, les nouvelles coutumes, les nouvelles habitudes qui, de leur point de vue, peuvent prendre l'aspect d'une nouvelle échelle de valeurs". (1)

"Souvent ces enfants n'ont pas entièrement accès à l'existence caractéristique de la culture à laquelle on leur demande de s'adapter et leurs parents peuvent n'y avoir pas accès du tout. Mais à l'école, ou dans le travail, ou à l'armée, ils entrent en contact avec des pairs auxquels ils peuvent se comparer.(...) Dans ces situations les nouveaux venus considèrent que leurs pairs appartenant au système sont leurs meilleurs guides. Tel est le cas dans les institutions comme les prisons et les maisons de santé". (2)

Nous pourrions ajouter à cet inventaire les ghettos dans lesquels se regroupe une certaine population comportant nombre d'étrangers dont certains, plus affranchis que les autres servent de modèles.

Ce trait donne une valeur particulière aux remarques que nous faisons à propos d'une certaine prédominance de la délinquance en bande pour notre population. Car il s'ajoute à cette description faite d'après des modèles américains, une habitude très nord-africaine celle-là de pratiquer une certaine co-éducation au sein de la fratrie. La "fratrie", nous l'avons vu, est vécue d'une manière assez large et inclut aussi des jeunes Français et des fils de migrants d'autres nationalités, les uns et les autres de situations socio-économiques équivalentes. (3)

"Lorsque les grands parents sont absents ou perdent leur pouvoir, les jeunes peuvent ignorer ostensiblement les principes des adultes ou se montrer indifférents à leur égard. L'adolescent joue alors son rôle limité et typifié en prenant pour public le groupe jeune le plus proche ; une pleine configuration s'institue ainsi, où ceux qui fournissent les modèles n'ont que quelques années de plus que ceux qui les adoptent". (4)

(1) - Op. Cit. P. 74

(2) - Op. Cit. P. 75

(3) - L'histoire de Tahar, quelques pages plus bas, est typique de cet assemblage de jeunes "mal-adaptés", dont nous avons parlé plus haut.

(4) - Op. Cit. P. 82

D'une manière originale, les enfants plus encore que sur leurs pairs exercent sur leurs propres parents une influence que leur confèrent leur connaissance de la langue et leur habileté à lire et à écrire. Cette qualité est considérable pour des parents illettrés dans un pays où les vrais pauvres sont ceux qui ne connaissent personne dans les bureaux ...

Nous ne pouvons cependant accueillir sans réserves les conclusions de M. MEAD car il est le plus souvent question dans ses ouvrages de migrants "définitifs". L'originalité de notre groupe est que sans cesse se pose pour lui le problème de sa permanence dans le pays d'accueil.

o

o o

Nous retrouvons dans ce nouvel aspect de notre questionnement l'ambiguïté que nous pointons de chacun de nos postes d'observation, à savoir le tiraillement entre deux pôles d'attraction.

H. LE MASNE a présenté récemment une excellente étude sur les projets de 80 émigrés de la Région Rhône-Alpes : "les émigrés algériens et les perspectives de retour". La connaissance de la langue arabe que possède parfaitement l'auteur jointe à sa qualité de religieux assurent aux contacts entre l'enquêteur et ceux qui sont ses amis une réelle authenticité. Le mémoire témoigne à la fois d'une grande lucidité dans un problème des plus complexes et d'un respect absolu des positions prises par les sujets interviewés dont les réponses même sont rapportées souvent en arabe. Il se trouve enfin que l'échantillon est assez varié et qualitativement caractéristique de l'ensemble des Algériens immigrés.

Ces remarques liminaires étaient utiles en un domaine où l'objectivité est sujette à des pressions d'ordre politique, familial et surtout affectif et cela à plus d'un titre.

Les Migrants sont toujours, d'une manière ou d'une autre, un élément important dans l'économie nationale des pays. Indispensable main-d'œuvre d'appoint pour la France, leur groupe résorbe une partie du chômage dans leur propre pays auquel ils apportent une quantité non négligeable de devises étrangères. Mais cet intérêt à court terme ne fait pas oublier en particulier à l'Algérie, que son économie aura, à plus long terme besoin de tous ses enfants, que cette exportation des forces vives du pays est un cadeau à une nation déjà riche, qu'il est important pour elle de garder des relations étroites avec ses ressortissants. Il y a donc tiraillement entre les deux puissances pour lesquelles les migrants sont économi-

quement des plus précieux. Malgré l'ambiguïté de certaines prises de position, les visées économiques sont claires. Les personnes sont l'objet d'une curieuse concurrence : d'une part à la fois le désir d'une main-d'oeuvre à bon marché mais aussi des conduites racistes et d'autre part l'exportation des forces vives mais aussi la crainte du chômage intérieur.

Dans cet ordre de préoccupations classons les problèmes de la formation professionnelle qui est à la fois source de profits immédiats et promesse d'un mieux-être ultérieur pour la patrie d'origine. Le migrant de la première génération, cela est certain, ne peut acquérir une qualification que s'il est jeune et scolarisé. La politique de la main-d'oeuvre en France ne va d'ailleurs pas au perfectionnement de ces manoeuvres faciles à manipuler et qui ne font jamais concurrence aux autochtones.

Quoi qu'il en soit le migrant célibataire (ou celui qui vit seul) est à même de faire, conformément à son intérêt ou par patriotisme des choix plus simples que celui qui est venu avec sa famille.

627  
Témoin de l'embarras dans lequel se trouve son père, le jeune fils de migrant sait bien de quel poids il pèse, lui et les autres enfants, sur la décision du chef de famille à propos d'un retour éventuel. Car s'il est possible de revenir avec des enfants jeunes, ce retour est de plus en plus difficile lorsque les enfants sont en cours de scolarité. C'est d'ailleurs souvent pour les mettre à l'école que leur père les a fait venir en France. Mais encore que l'école algérienne n'abandonne pas l'étude du Français, l'école française, résolument intégratrice, s'attache peu à l'arabisation des jeunes Maghrébins. Ceux-ci prennent l'habitude de parler entre eux la langue de leurs Maîtres, ignorant le plus souvent celle de leurs Pères. Les retours, même temporaires à l'occasion des vacances, sont parfois difficiles. Difficile aussi la décision de consentir aux deux ans de service militaire en Algérie où le jeune se sent souvent plus étranger encore qu'en France. Malgré des difficultés réelles, il semble pourtant que ces contacts avec la communauté d'origine soit psychologiquement très favorables à ceux qui ont le courage de les provoquer.

628  
Mais, dans le cercle familial, c'est surtout par les femmes et par les filles que l'idée de "retour" est mal tolérée. Elles ont vécu ou entendu parler d'une vie qui les rebute. A fortiori cette opposition se fait-elle plus forte quand l'épouse est Européenne, ce qui n'est pas rare. Autant de familles, autant de cas différents.

H. LE MASNE fait une nette distinction entre les "assimilés" qui ont fait un choix définitif et les "intégrés" qui ont su se faire une place à l'étranger mais gardent leur coeur au pays.

A ce niveau du sentiment, en une sorte de mal du pays, se situent les contradictions les plus douloureuses du Maghrébin, qu'il soit vieux ou jeune. Le vieux regrette le temps de sa jeunesse, le bonheur perdu de ses fêtes, la paix du village, et les souvenirs des amis du temps passé qui sont le seul baume capable d'adoucir sa blessure. Mais il sait aussi que ce n'est plus là-bas comme avant. Et il y a aussi cette "habitude de la France" qu'il a contractée, faite de libertés à prendre, de pouvoir d'achat toujours renouvelé, et aussi d'une certaine qualité de relation avec ses proches, Arabes ou Français. Et du moins ici a-t-il un logement pour sa famille. Du moins est-il sûr que chacun sera convenablement soigné en cas de malheur. Il accepterait mieux ses difficultés matérielles s'il ne se sentait, lui et ses coréligionnaires, en butte au racisme de nombreux Français.

Les jeunes aussi, qui souffrent du racisme, songent à cette Afrique inconnue pleine de soleil, embellie par les récits des vieux, et dans laquelle monte la sève nouvelle d'un patriotisme qui ne les laisse pas indifférents. Mais ils ont eux aussi l'habitude de la France, les amis de leur âge dans un pays qui est aussi le leur puisqu'il leur permet de vivre plus largement que "chez eux". Il y a aussi et surtout la crainte de l'inconnu, la peur d'être étrangers dans cette Algérie dont ils ne savent pas grand chose.

Or il est à constater qu'à un niveau différent, les Algériens en Algérie vivent également une expérience de cultures cofiguratives. Mais si les pères ont la même culture que ceux de France, les cousins suivent des chemins parfaitement différents qui ne préparent guère les rencontres de demain.

En effet, la ligne avouée qui signale la rupture est le plus souvent le choix d'une école : normalement, reprend Margaret MEAD, "la première rupture avec le style parental se produit en liaison avec l'éducation, lorsque les parents choisissent pour les enfants un nouveau genre d'instruction, avec de nouvelles visées professionnelles". (1) C'est dans cette voie extra-familiale de formation personnelle que vont se forger les caractéristiques de devenir divergents de ce côté-ci de la Méditerranée et de l'autre.

Mais peut-on de nos jours se risquer à être prophète ? Rien n'est moins sûr car plus que jamais le "moment" impose sa marque à l'évolution de nos contemporains.

(1) - Le fossé des générations - (P. 77)

"Ce bouleversement radical de l'univers économique, social et psychologique détermine un désarroi profond qui s'exprime dans le roman de langue française et dans la littérature orale d'inspiration populaire. Exposé aux conflits qu'entraînent l'affaiblissement des systèmes de sanction traditionnelle et la dualité des règles de vie, sans cesse affronté, en raison de l'intrusion de nouvelles dimensions axiologiques, à des alternatives, et pourtant contraint de porter au niveau de la conscience les prémisses implicites ou les modèles inconscients de sa tradition, chaque Algérien vit comme une double vie intérieure, éprouve frustration et déchirement, en sorte qu'il est sans cesse tenté par l'identification anxieuse ou le négativisme révolté."(1)

Une des caractéristiques les plus originales de l'époque est sans doute l'ampleur des phénomènes qui séparent entre elles les générations. La distance s'affirme à la lumière de la révolte des jeunes. Des mouvements diversement rationalisés dans divers pays à la faveur de conditions locales variées n'en sont pas moins identiques si l'on en gomme ce qui n'est que l'accessoire.

L'observateur est frappé d'abord par l'universalité de l'affirmation de soi que clament les jeunes. La rapidité de la diffusion des nouvelles par les mass-média n'a pas pu contribuer à la prise de conscience, au niveau du globe, d'une communauté unie par des connaissances partagées et soumise à une même commune menace dans son existence même. Il est évident que jamais les moyens de communication n'avaient été aussi rapides, aussi pénétrants. D'autre part les jeunes générations ne mésestiment pas, comme les plus anciennes, le réel danger que fait peser sur elles l'armement atomique avec lequel leurs pères "font joujou" sans y attacher trop d'importance, naïvement persuadés qu'ils sont de ce que personne n'osera jamais en faire usage. Les fils "d'avant le déluge" sont plus réalistes car s'ils n'ont pas connu la bataille de Verdun, ils ont vécu les lendemains d'Hiroshima et Nagasaki, la course aux armements et la guerre froide. Tous les jeunes Maghrébins portent en eux une sorte de sourde inquiétude du lendemain, comme une menace de destruction à laquelle donne corps le feu qui couve un peu partout dans le monde arabe et soudain fuse en rafales de mitrailleuses. Or chacun sait bien que ces menaces d'anéantissement ne sont pas réservées "aux autres" seulement. Ils perçoivent cette période particulièrement anxiogène de la vie de la communauté comme un passage à vide.

En effet, ils ne peuvent pas accepter le modèle qu'auraient pu leur proposer les anciens s'ils avaient osé le faire et ils ne peuvent croire aux espoirs chimériques conçus à leur usage et que le quotidien

anéanti à l'évidence. Ce passage à vide n'est guère susceptible d'être rempli par un projet à long terme car, plus encore que les autres jeunes inadaptés, les jeunes Maghrébins sont surtout accessibles à l'immédiat, peu susceptibles de recevoir cette "consolation" que leur adresse Margaret MEAD : "Aujourd'hui, tout individu né et élevé avant la seconde guerre mondiale est un immigrant - un immigrant qui se déplace dans le temps comme ses ancêtres s'étaient déplacés dans l'espace et qui s'attaque à sa manière aux conditions déconcertantes qui prévalent dans cette ère nouvelle". (1)

Ils ne savent pas, et nous non plus sans doute, que tous ceux de leur âge de par le monde sont aussi des migrants de la seconde génération...

Abandonnant cette hypothèse quelque peu paradoxale selon laquelle, "l'avenir est déjà maintenant" puisque nous sommes, sans le savoir, des immigrés dans le futur, il nous faut conclure ce premier chapitre, au cours duquel nous nous sommes attaché à cerner l'identité du groupe des Maghrébins en France et plus précisément dans le domaine qui touche aux relations entre le sous-groupe des parents et celui des enfants.

Nous avons constaté que ce dernier existe réellement non seulement au sein de la société contemporaine mais aussi au coeur du groupe qu'ils forment avec leurs parents. Reconnus de l'intérieur comme de l'extérieur, ils ont en quelque sorte un statut et un rôle. Ils sont considérés comme un groupe à part et de ce fait adoptent des attitudes que leur inspirent la tradition et la société d'accueil, car de l'une comme de l'autre ils veulent se démarquer. Ainsi vivent-ils leur inadaptation congénitale un peu à la manière des enfants de foyers dissociés, prenant appui tantôt sur l'un tantôt sur l'autre de leurs géniteurs.

Notre analyse va s'appliquer à décrire ce statut et ce rôle. En effet, seule la description peut en l'espèce nous aider car "la sympathie et la curiosité intellectuelle ne suffisent pas pour pouvoir rendre compte d'une mentalité ou d'une culture", encore faut-il (- ajoutons nous à cette mise en garde de J. SELOSSE - ) actualiser les processus reconnus par une description aussi complète que possible de la réalité complexe observée.

Peut-être alors serons nous en meilleure condition pour percevoir ce qu'ils veulent nous dire, car "aussi longtemps que les adultes penseront que, comme les parents et les maîtres d'antan, ils peuvent procéder par

(1) - Le fossé des générations - (P. II6)

introspection, invoquer leur propre jeunesse pour comprendre la jeunesse actuelle, ils seront perdus. Ils n'entendront pas (...) ce que la jeune génération tente d'exprimer". (1)

Quel contenu a donc l'accusation qu'ils portent contre le monde si complexe des adultes ?

(†) J. SELOSSE

- Les cadres sociaux de l'acculturation - (P. 127)

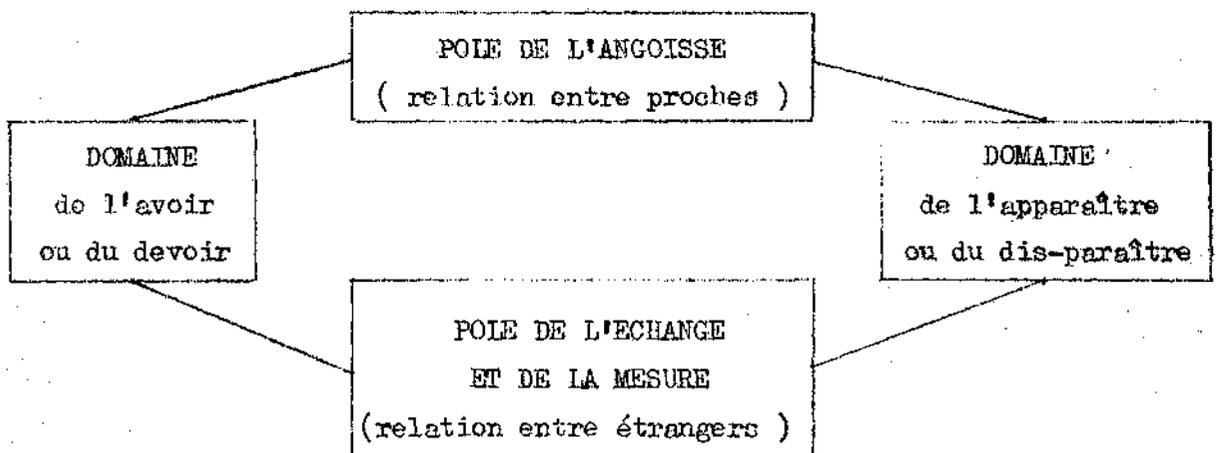
## CHAPITRE II - L'ACCUSATION

Dans un ouvrage qu'il intitule "l'accusation" (1), François TRICAUD évalue de quel poids pèsent sur les hommes les divers manquements à la règle commune. Les remarques de ce philosophe nous ont été d'un précieux secours non seulement par l'éclairage qu'elles ont donné à nos propres réflexions mais par la cohérence qu'elles permettent d'établir entre nombre d'observations qui paraissent contradictoires au premier abord. **Ajustées le plus possible** à nos propres préoccupations, les commentaires dont seront assorties les grandes lignes de la démonstration que nous reproduisons ici suivent parfois d'assez loin le discours d'origine qui est pourtant leur support.

Le premier point est sans doute que "la morale (...) se développe selon deux systèmes complémentaires, mais tout à fait distincts selon qu'elle doit régler "ma relation avec mon prochain ou avec mon lointain". (2) Elle est alors génératrice selon le cas soit d'un sentiment "d'angoisse", soit d'un besoin de réparation, de l'ordre de "l'échange ou de la mesure". (La balance de la Justice).

Le second point est que ces manquements s'exercent dans deux domaines, celui des biens ou celui des personnes, de l'avoir ou de l'être, soit "le monde où l'on peut avoir ou devoir", soit "le monde où l'on peut apparaître (dans l'honneur) ou disparaître (dans l'humiliation)". (3)

F. TRICAUD inscrit cette double dichotomie dans un schéma quaternaire que nous reproduisons ici bien que son auteur demande "qu'on ne prenne pas tout à fait au sérieux cette esquisse" en forme de jeu.



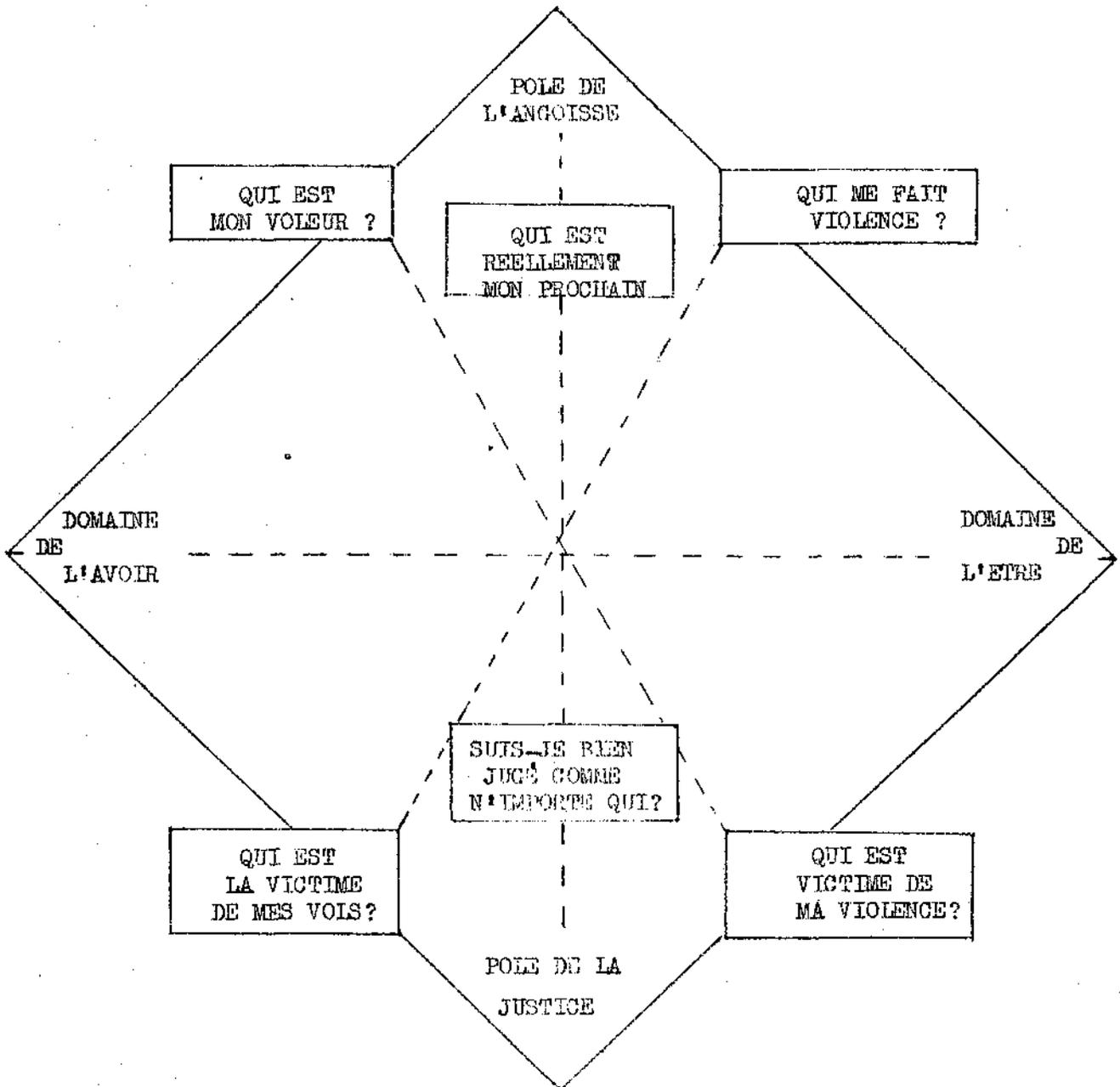
(1) - l'accusation, recherche sur les figures de l'agression éthique

(2) - Op. Cit. P. 4

(3) - Op. Cit. P. 3

Or voici qu'appliqué à nos propres préoccupations, ce "jeu" peut trouver une traduction libre dans laquelle chacun des quatre coins est très dépendant des trois autres.

Voici d'autre part que de ces rapprochements naissent des questions qui ne peuvent laisser indifférent :



Chacune de ces six interrogations s'ouvre sur un éventail de problèmes dont quelques uns trouveront ici une solution approchée. Plusieurs autres seraient susceptibles d'inspirer d'autres recherches qu'assureraient des statistiques plus fines et des investigations psychologiques plus poussées qu'il n'était possible de les entreprendre dans le cadre du présent travail.

Il semble difficile de répondre à la question concernant le "prochain" sans prendre le temps d'une réflexion sur la "loi".

La loi écrite, règle du jeu de nos sociétés modernes n'est pas une invention récente mais l'existence d'une loi est sans doute un fait aussi ancien que l'existence même des hommes. La loi non écrite et l'autre, cheminent parallèlement et parfois s'ignorent. La première, seule existante dans la petite enfance des individus et aussi des sociétés, a autant de formes qu'il y a de groupements. Chaque groupe, fut-il groupuscule, possède la sienne et les moins formulées de ces prescriptions ne sont pas les moins impératives. L'exemple le plus prestigieux de ces systèmes parallèles à la loi officielle des États est la loi que se donnent certains groupes religieux. Dans ce cas elle est un ensemble de traditions orales et de prescriptions inscrites dans les livres saints. Le Coran, et également les premiers livres de La Bible qui contiennent la loi de Moïse, comportent des recensements aussi complets que possible des diverses situations de l'homme en société. Des réponses sont recommandées, d'autres tolérées ou défendues. Cette loi vient de l'ancêtre prestigieux, voire de Dieu lui-même. La qualité de son auteur ou de son interprète garantit à cette loi son caractère de rigueur. Elle a un pouvoir de rassemblement, et vise à installer la paix dans la communauté :

Exemple I : Si ton frère a péché contre toi, va et reprends le entre toi et lui tout seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit décidée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter dis-le à l'église ; et s'il refuse d'écouter l'église, qu'il soit pour toi comme le païen ou le péager, (collecteur d'impôts excommunié). En vérité, je vous le déclare, tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.(1)

Exemple II : Comment sans discernement pourriez vous nouer un pacte avec les infidèles alors qu'ils l'emportent sur vous, n'observent à votre égard ni alliance, ni engagement. Ils vous disent de bonnes paroles qu'ils ne pensent pas car la plupart sont des pervers. Ils ont troqué à vil prix la parole de Dieu et se sont écartés de son chemin ? Combien mauvaise est leur conduite(...) Mais s'ils reviennent de leurs erreurs, font la Prière et donnent l'Aumône, ils seront vos frères en religion. Nous exposons clairement notre volonté à ceux qui peuvent comprendre. (1)

C'est, toutes proportions gardées, une loi de cet ordre qui socialise l'enfant au sein de sa famille qui lui enseigne les premiers interdits : il est défendu de parler ou de faire du bruit lorsque Papa est là. Un fils ne doit pas fumer devant son père, cependant il n'est pas défendu de mouiller son lit même si on a cinq ans puisque on n'est pas grondé si on le fait.

Encore que nous ne connaissions que très mal la vie du gynécée, nous pouvons penser que là aussi les manquements observés peuvent trouver réparation. Chaque communauté décide de la réglementation plus ou moins complexe par laquelle elle accorde son pardon par des pratiques de purification, d'expiation ou simplement par un témoignage public de repentance. L'enfant demande le pardon de sa mère qui l'embrasse en signe de réconciliation.

La punition ne peut s'imposer qu'à un membre du groupe et la sanction extrême est l'exclusion, qu'elle se nomme exil, ostracisme, excommunication, banissement ou simplement mise au piquet ou au cabinet noir, ou au cachot ... à moins qu'il ne s'agisse d'une expulsion politique. La richesse du vocabulaire est en elle-même un signe de l'importance de la frontière imprécise mais terriblement réelle qui sépare l'in-group de l'out-groupe.

C'est donc seulement à l'intérieur du cercle que se manifeste "l'étrange pouvoir des mots : J'ACCUSE dont chacun sent bien qu'ils ouvrent un temps et un espace tragiques" car l'accusation au sens où l'emploie F. TRICAUD "est exactement l'inverse du pardon". Elle est "pure folie" car elle menace de dissociation, voire d'anéantissement, rupture d'équilibre et de vie fusionnelle, désintégration.

"Tout royaume divisé contre lui-même court à la ruine et toute ville et toute maison divisée contre elle-même ne pourra subsister." (2)

"Qui est ma mère et qui sont mes frères ? (...)

Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là m'est un frère, une soeur, et une mère." (3)

(1) - Coran IX - 8.9.11.

(2) - Evangile de MATHIEU 12,25

(3) - Evangile de MATHIEU 12,48.50

Dite sur un autre registre, "l'accusation" est menace de perdre l'amour de la Mère outragée, danger de castration de la part du Père offensé, abandon impitoyable dans un monde menaçant où la débilité du coupable le condamne à mort.

"Le système des valeurs qui régit le groupe des proches se définit par l'intensité des tabous qu'il implique et par l'intensité du dévouement qu'il réclame (comme si tout projet personnel non récupérable par le groupe violait lui aussi un tabou). Toute transgression de ces normes ouvre en puissance sur une culpabilité véritablement illimitée. Aussi est-ce la communauté fortement intégrée qui constitue le haut-lieu de l'accusation".(1)

Le groupe constitue parallèlement un haut-lieu de culpabilité. Or cet aspect, comme en relief, fait apprécier combien le sentiment de culpabilité est absent ou considérablement "en creux" hors du contexte familial. Par exemple de paisibles chauffeurs échangent d'une voiture à l'autre, des invectives qu'ils rougiraient d'attribuer à leurs propres amis.

Pour juger une conduite, le problème se pose donc de savoir dans quel groupe on évolue, dans quel groupe se situe l'acte qui selon le cas sera faute monstrueuse ou pécadille sans lendemain. En d'autres termes plus adaptés à notre projet, quel manquement à une règle est générateur de culpabilité pour nos jeunes Maghrébins qui ne fument pas devant leur père mais sont capables de couvrir d'injures le passant qui leur a jeté "un sale oeil", (le mauvais oeil); ces deux attitudes d'ailleurs au nom d'une certaine dignité. Ne diffèrent dans ces exemples que la qualité de l'Autre, proche dans le premier exemple, moins proche dans le second.

Mais qui est donc "le prochain" ?

A cette question répond, par une parabole bien connue, la communauté dont LUC nous rapporte la tradition dans le chapitre IO de son Evangelie "Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho"... Laissé pour mort par des voleurs, le pitoyable blessé ne retient pas l'attention d'un prêtre ni celle d'un serviteur du temple qui passaient par là. Il est finalement pris en charge par un étranger d'une autre religion, un Samaritain. Jésus pose alors la question : "Lequel de ces trois à ton avis, s'est montré le prochain de l'homme tombé aux mains des brigands ? Il répondit : Celui là qui a pratiqué la miséricorde à son égard. Et Jésus lui dit : Va et toi aussi fais de même". (2)

(1) - F. TRICAUD - L'accusation - (P. 4)

(2) - Evangelie de LUC - IO, 30-37

Peu importants les détails, la parabole insiste sur le fait que ce n'est pas la race ni la religion qui donnent à un homme sa qualité de "proche" ; c'est au contraire, le sentiment de commisération et la volonté d'adhésion qui constituent le ciment d'une communauté humaine.

Nous ne pourrions oublier cette première conclusion lorsque nous examinerons la qualité des victimes qui est une des variables importantes dans le problème qui nous retient car la personnalité de l'Autre est capable de mobiliser très différemment les capacités de culpabilisation que présente le délinquant considéré.

La "Légende dorée" de l'Education Surveillée au Maroc rapporte l'exploit cent fois renouvelé d'éducateurs européens traversant sans encombre les quartiers populaires de Casablanca en émeute, protégés certes par leur baraka, mais surtout par "la miséricorde qu'ils avaient pratiquée" envers les petits Marocains de Ben M'sik ou Sidi Marouf.

Légendes pour légende, la perception de l'homme de la rue français est beaucoup plus vague. Nous l'évoquons ici en souriant car elle est aux couleurs des images d'Epinal.

Le "Maure" lui apparaissait sous l'aspect de l'envahisseur propagandiste d'une religion impie qui fait ployer sous le nombre les vaillants compagnons de Roland. Il ne les extermine d'ailleurs qu'à la faveur d'une trahison avant de fuir "à l'horizon lointain" avant le retour de Charlemagne. Un peu plus loin dans le livre d'histoire, c'est "l'Arabe" qui succombe sous les coups de Charles Martel à Poitiers. Les jeunes Français au début de ce siècle retenaient tous la date de cette bataille haute en couleurs dont l'éclat dépassait de beaucoup à leurs yeux bien d'autres combats empachés. Mieux encore, cette victoire sur les "Sarrazins" se prolonge par l'épopée des Croisades contre les "Infidèles". L'Ecole laïque insistait modérément sur ces chevauchées soulignant pourtant la séduction que ces pays hautement civilisés exerçaient sur les rustres en armure venus reconquérir le Tombeau du Christ. La Croix contre le "Croissant".

L'épopée colonialiste en Afrique du Nord au début du siècle dernier, plus encore que par le livre, est connue par le cinéma et la chanson. L'héroïsme du vaincu rehausse encore la gloire de nos vaillants soldats qui par la valeur de leurs généraux ont su donner un empire à la France.

L'as-tu vue la casquette du Père Bugeaud ? Le cinéma a beaucoup popularisé l'action de pacification de la Légion Étrangère contre les traîtres armés de couteaux effilés qui tuaient à la faveur de la nuit les Jean Gabin postés en sentinelle. "Les salopards" sont dans la plaine chantait Fréhel dans le Fanion de la Légion. Oh la la la, la belle histoire. L'acteur Dalio meurt plus de trente fois dans les seuls films de légionnaires. Il va de soi que la Chanson de geste du petit peuple en Afrique émeut Margot plus que le génie d'un Lyautey, trop grand sans doute pour être mis en roman-photos.

Avec Charles de Foucauld, la religion musulmane pénètre un peu dans le livre d'images. Par bonheur pour que l'histoire finisse bien, l'ermite de Tamanrasset est assassiné par des "fanatiques". Mais ce n'est pas à lui que pensaient des générations de scouts chantant des chansons dont nous pouvons avoir honte maintenant et mimant sur le mode ridicule les gestes sacrés de la Prière de l'Islam. On les connaît ces gestes. On sait aussi que les Musulmans ne mangent pas de porc ni ne boivent de vin. Ainsi va en boitillant la légende.

Curieusement, il ne semble pas, malgré la solide amitié qu'ils portent aux Musulmans, que les "Pieds Noirs" eux-mêmes connaissent bien la religion de leurs amis, du moins en profondeur. La guerre d'Algérie enfin, avec ses ombres et son éclat, est trop proche encore pour être entrée dans le folklore, du moins en France où elle est encore vivante plus qu'en Algérie où déjà elle est incorporée à l'Histoire au moment où nous écrivons.

Pour l'homme de la rue, en résumé, l'Arabe est souvent un être insaisissable donc fourbe, aux habitudes déplaisantes, qui peut devenir grâce à son pétrole, son atavisme belliqueux et ses nombreux enfants un danger pour la paix française.

Nous n'avons pas le sentiment d'avoir forcé la couleur des images qui sont le "cinéma intérieur" du Français de la rue qui rencontre l'Arabe de la rue et de l'usine. Nous verrons plus tard de quel poids de dévalorisation pèse ce regard sur l'image que le jeune Arabe se fait de lui et de ses parents.

Mais rentré chez lui, l'Homme de la rue écoute son poste, feuillette des magazines, lit le journal. Le fait divers dans ce qu'il a de scandaleux l'oblige à réfléchir. Il perçoit de plus en plus les échos d'un important courant de pensée qui porte le Français, l'Européen, le Chrétien, l'Homme, à s'intéresser à son ami, son voisin, son frère devant Dieu, à l'Homme arabe dans ses tribulations de ce côté-ci de la mare nostrum et de l'autre.

Le Séminaire Islamo-Chrétien de Tripoli de 1976, organisant pour la première fois depuis 13 siècles un dialogue qui semblait impossible, n'a pas été sans poser problème à plus d'un croyant de chacun des "trois rameaux de l'arbre abrahamique" (1)

Ayant évoqué une réponse possible à la question de savoir qui est le prochain, nous allons poser un problème que n'a pas soulevé l'Évangéliste et qui concerne les voleurs dont il n'est guère question dans la parabole de LUC, autrement que pour dire qu'ils ont laissé leur victime dans un piteux état après lui avoir enlevé tout ce qu'il portait de valeur.

Pour répondre à la question "Qui est mon voleur ?" nous avons effectué sur 100 enquêtes sociales un pointage concernant les ressources des familles maghrébines. Ces documents ont été choisis dans notre échantillon de 1973-74 en raison de la précision des renseignements rapportés. Ont été exclues les enquêtes incomplètes ou celles trop anciennes qui pouvaient faire état de salaires inférieurs. (Les salaires ont pratiquement doublé entre 1964 et 1973)).

Le chiffre des ressources comporte le salaire mensuel et les prestations sociales (allocations familiales et allocation logement), mensuelles également.

- Total des 100 salaires	:	149.000 F	soit 53%
- Total des prestations sociales	:	131.000 F	soit 47%
		<hr/>	<hr/>
Total des ressources	:	281.000 F	100%

Le détail des salaires mensuels nets révèle :

- Moins de 1 000 F .....	8	) Rappelons que le SMIG qui a ) changé 7 fois entre Février 73 ) et Décembre 74 est passé de ) 4,64 à 6,75, soit un salaire ) moyen mensuel de 1 100 F à ) 1 350 F sans heures supplémen- ) taires.
- de 1 000 à 1 500 F .....	56	
- de 1 501 à 2 000 F .....	26	
- plus de 2 000 F .....	10	

(1) - L'expression est de Louis MASSIGNON.

La moyenne des ressources totales par personne et par mois s'établit ainsi :

- Moins de 200 F .....	0
- de 200 à 250 F .....	14
- de 251 à 300 F .....	19
- de 301 à 350 F .....	32
- de 351 à 400 F .....	16
- plus de 400 F .....	19
	<hr/>
	100

Un élément de comparaison aidera à donner sa vraie valeur à ces chiffres : les agents non spécialistes d'Etat (veilleur de nuit, femme de ménage, aide de cuisine) percevaient dans le même temps :

- Salaire du chef de famille augmenté	) Octobre 1974
des allocations familiales pour 3 enfants	) 2 000 à 2 800 F
	<hr/>
soit par personne et par mois .....	) Octobre 1974
	) 400 à 560 Francs

~~Il n'est plus à démontrer que les étrangers occupent des postes de travail dont les Français ne veulent pas. Parmi les Lyonnais interrogés par les enquêteurs de l'I.N.E.D. , 82 % le pensent, 12 % seulement estiment qu'ils sont en concurrence avec les Français. 74 % pensent que les étrangers rendent des services au pays. La moitié des autres précisent que ces services sont rendus par quelques uns seulement. (1)~~

Une juxtaposition faite avec des chiffres pris dans des enquêtes de 1973 ne concernant pas des familles Nord-Africaines permet des impressions intéressantes :

(1) - Population Nov. Déc. 1974 (P. 1037)

**TABLEAU N°32**

	Nord Africains	Autres
Salaires mensuels nets		
Moins de 1 000 F	8 %	8 %
de 1 000 à 1 500 F	56 %	40 %
de 1 501 à 2 000 F	26 %	16 %
plus de 2 000 F	10 %	36 %
Total de 100 Salaires	149 000	181 400
Prestations sociales	131 000	52 800
Moyenne des ressources totales par personne et par mois		
Moins de 200 F	0 %	0 %
de 200 à 250 F	14 %	6 %
de 251 à 300 F	19 %	10 %
de 301 à 350 F	32 %	12 %
de 351 à 400 F	16 %	20 %
Plus de 400 F	19 %	52 %

Il nous paraît important de souligner les difficultés que nous avons éprouvées à établir ces comparaisons : les situations familiales sont extrêmement complexes et les budgets familiaux le plus souvent compliqués par les salaires complémentaires des grands enfants et de l'épouse. Les revenus très bas (invalides, chômeurs) sont difficiles à évaluer ainsi que les salaires des commerçants, ainsi que tous ceux qui sont notés comme "confortables", "suffisants", "situation aisée", ces derniers ne comportant pas de chiffres. N'ont été pris en comptes pour cette comparaison somme toute assez grossière que les enquêtes comportant des chiffres précis et des situations de famille relativement simples. C'est dire que notre tableau est plus impressionniste que rigoureux.

Il est clair cependant que le pouvoir d'achat des familles maghrébines est inférieur à celui des autres familles.

Voici comment s'établissent les activités professionnelles des pères de notre échantillon.

**TABIEAU N° 33**

	Valeur absolue	Pourcentage
- Retraité, invalide	20	10 %
- Inconnu, absent, décédé,	14	7 %
- Oisif, chômeur	4	2 %
- Cadre moyen	3	1,5 %
- Ouvrier	117	58,5 %
- Services (cantonnier, fossoyeur)	30	15 %
- commerçant	8	4 %
- pas de renseignement	4	2 %
	200	100 %

**TABIEAU N° 34**

En d'autres termes :

- cadres et commerçants .....	5,5 %
- ouvriers et services .....	73,5 %
- oisifs, chômeurs .....	2 %
- inconnus, décédés, } retraités	19 %
soit un total de près de 80 % d'actifs	

Nous avons vu avec l'histoire de Fatima que 78 % des femmes ne travaillent pas à l'extérieur de leur foyer. 16 % occupent des postes comparables à celui des femmes de ménage alors que 4 % ont une quelconque qualification. Rappelons aussi qu'elles ont en moyenne plus de sept enfants à la maison.

La C.G.T. a publié, en février 1974, une étude portant sur les prestations familiales versées aux travailleurs migrants dont les familles résident dans les pays d'origine. Ce document qui porte sur les années 1972-73 démontre, chiffres à l'appui, que la Caisse Nationale Française d'Allocations Familiales réalise des bénéfices considérables dont les travailleurs immigrés, particulièrement les Algériens, font les frais. Ils paient en effet des cotisations identiques à celles que versent les salariés français, sans pour autant percevoir en retour des allocations égales pour les enfants restés au pays.

Ce qui est valable pour la Caisse Nationale des Allocations Familiales l'est aussi pour la Sécurité Sociale et les Caisses de retraite.

"Cette pièce est à verser au dossier des discriminations légales dont sont victimes les travailleurs migrants. Le moins qu'on puisse dire (conclut le Journal des Algériens en Europe qui rapporte des chiffres) est que nous sommes loin du stéréotype selon lequel les immigrés pillent les caisses des services nationaux".

Ces revendications intéressaient selon les statistiques de la C.N.A.F. 135.204 familles algériennes, 37.296 marocaines et 16.872 tunisiennes soit environ 190.000 familles pour 1973. Chacune se voit frustrée par rapport à une famille française d'une somme moyenne évaluée à 2.500 F environ. A dire vrai, ce serait davantage si l'on ne tenait pas compte des conventions signées avec les trois pays qui limitent à quatre enfants les bénéficiaires d'allocations familiales. On pourrait ajouter aussi certaines prestations qui ne sont pas versées aux étrangers. La différence par rapport aux familles françaises dépasserait alors 4.000 F. le total de ces chiffres qui ne sont pas théoriques atteint 475 ou 760 millions de francs lourds.

Une partie de ces sommes alimente le Fonds d'Action Sociale : le F.A.S., organisme officiel habituellement présenté comme un témoignage de la générosité de l'Etat envers les migrants. Dans ce F.A.S. les migrants n'ont aucun pouvoir car ils ne disposent d'aucun représentant comparable à ceux des usagers de la Sécurité Sociale pour des sommes qui sont prélevées sur leurs salaires.

Il est vrai que 57 % seulement des personnes interrogées par l'I.N.E.D. à Lyon estimaient souhaitable d'avoir donné aux travailleurs étrangers salariés le droit de voter aux élections pour désigner les représentants du personnel et le droit d'être élus.

Abdelkader CHAKER, dans son étude sur "l'adaptation sociale de la jeunesse algérienne dans la région parisienne" constate que "le sous-paiement et l'absence de toute perspective de mobilité professionnelle supportés par la première génération suscite la révolte de la génération suivante lorsqu'elle se retrouve au même niveau socio-professionnel que ses parents".

Il est vrai que, quelque soit la cause de la décision, le refus devant une demande de formation professionnelle est vécu par les jeunes Algériens comme la perpétuation de cent trente deux ans de colonisation, qui se manifeste par l'utilisation pure et simple d'une main-d'oeuvre à bon marché en une forme plus moderne de colonialisme.

La liste serait longue des griefs qui alimentent les conversations moroses de la Montée de la Grand Côte ou de La Place du Pont. Il n'est pas question ici de les mettre en discussion mais bien de faire un constat du contentieux dont l'exposé complet serait la meilleure réponse à la question que nous posions du lieu où se trouve notre jeune inadapté : Qui est mon voleur ?

A la question voisine "Qui me fait violence ?" nous répondrons par un fait divers qui concerne un adolescent :

"A l'entrée d'un bal, à la salle des fêtes de Chatelet-en-Brie (77) un jeune Algérien est abattu d'une décharge de plombs tirée avec un fusil de chasse" ... titre un journal du soir.

C'est dans des circonstances désormais classiques que ce drame a eu lieu. En effet, après une altercation dans un bar de la ville entre un jeune homme de 28 ans et de jeunes Maghrébins ceux-ci avaient quitté les lieux sur intervention du propriétaire. On pouvait croire que l'affaire était close. Ce n'était pas le cas puisque R. M. était rentré chez lui pour s'armer d'un fusil de chasse et s'était mis à la recherche des jeunes. Lorsqu'il les trouva à l'entrée de la salle des fêtes, il n'hésita pas à tirer : un adolescent de nationalité algérienne s'écroulait, atteint mortellement en pleine tête d'une décharge de plombs.

Il est difficile d'imaginer qu'une aventure comme celle-là soit totalement improvisée.

Les accidents du travail sont moins criminels mais frappent beaucoup plus de migrants dans les postes dangereux qu'ils occupent.

La ségrégation raciale tue elle aussi, mais plus lentement, plus sournoisement.

Khalil GIBRAN, poète libanais du début de ce siècle, nous confie :

"Souvent je vous ai entendu parler de celui qui commet une mauvaise action comme s'il n'était pas l'un des vôtres, mais un étranger parmi vous et un intrus dans votre monde.

"Mais je vous le dis, de même que le saint et le juste ne peuvent s'élever au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé en chacun de vous,

"ainsi le mauvais et le faible ne peuvent tomber au-dessous de ce qu'il y a de plus bas en vous.(...)

"Ainsi le malfaiteur ne peut agir mal sans le secret assentiment de vous tous.(...)

"Et ceci encore, dût le mot peser lourdement sur vos cœurs :

"L'assassiné n'est pas irresponsable de son propre assassinat, et le volé n'est pas irréprochable d'avoir été volé". (1)

(1) - Le prophète - (P. 40,41)

Qui donc est le voleur, qui donc est le volé ?

Le désir de dominer enfin cette confusion nous incite à nous protéger par des chiffres. Il y en a. Il y en a même beaucoup trop. Il nous manque pourtant en ce qui concerne la délinquance, le chiffre de base, celui que pourraient établir tout au début du processus ceux qui décident parfois de leur propre chef de ne pas donner suite à l'affaire qui leur vient. Ce qu'on appelle "le chiffre noir" de la délinquance n'existe pas puisque nul ne lui a jamais donné existence. Force nous est donc de nous contenter de la délinquance constatée officiellement au niveau du Procureur de la République.

Notre attention va donc se mobiliser quelques instants sur les chiffres officiels qui confrontent, sous forme de pourcentages le plus souvent, les délinquants Nord-Africains et les autres. Parfois sera mis en évidence aussi le groupe des étrangers ou simplement celui des Portugais et aussi des nombreuses ethnies qui composent les classes les plus défavorisées de notre société.

Il est constant que les délinquants se recrutent parmi ces classes là.(1)

Une recherche comparative effectuée parallèlement en Pologne et en France par Hanna MALEWSKA et Vincent PEYRE (2) dans le cadre du Centre d'études de l'Education Surveillée témoigne catégoriquement de ce fait : les jeunes délinquants sont proportionnellement plus nombreux dans les couches socio-économiques les moins favorisées. Et cela quel que soit le niveau de développement économique de la société, la plus grande pauvreté ou la moindre richesse étant par nature des données relatives. Tout se passe donc comme si le passage à l'acte des jeunes délinquants visait à rétablir un équilibre dont l'absence choque leur sens de la justice et provoque en eux un sentiment de frustration.

Nous devons donc nous attendre à voir figurer un nombre important de fils de migrants dans les statistiques de délinquance juvénile. En effet leurs pères sont parmi les moins payés d'entre les salariés. Nous savons que la plupart des chefs de famille sont ouvriers. Les mères nord-africaines, lorsque par exception elles travaillent, sont femmes de ménage le plus souvent.

(1) - G. LECOMANT - Quelques déterminants sociaux de la délinquance juvénile

(2) - Délinquance juvénile, famille, école et Société.

Ce n'est pas dire pour autant que leur sort soit misérable. Il est peut-être pécuniairement plus enviable que celui des plus favorisés de certaines régions. Qu'importe. C'est avec le voisinage immédiat que s'établissent les comparaisons. Les moins démunis des régions très pauvres seront moins délinquants que les autres; mieux encore, l'enquête déjà citée établit qu'il y a une proportion relativement plus forte de délinquants dans les régions riches que dans les régions pauvres.

Ainsi nous devons nous attendre à des chiffres importants de délinquants dans notre nation "occidentale riche". Les biens y sont considérables : ils encombrant les grands magasins qui regorgent de marchandises; et les rues de nos villes exposent des files ininterrompues de voitures en stationnement ; chaque pâté de maison abrite une succursale de banque et les boutiques rivalisent de luxe et de frivolité. Témoin ce grand couturier qui propose à ses élégantes clientes des pantalons "traités" en lamé d'argent sur lesquels des reprises sont en lamé d'or "Une sorte de misère de haut luxe"... commentait-il à la télévision. Les jeunes inadaptés qui reçoivent cette opulence comme une provocation sont-ils nombreux ?

Au cours des années 1973-74, les quatre juges des enfants du Rhône ont prononcé plus de 4.000 décisions.

**TABIEAU N° 35**

Nature des dossiers jugés	1973	1974
- Délinquants	1.655	1.724
- Mineurs en danger	2.296	2.415
- Mineurs soumis à la tutelle aux prestations familiales	199	168
TOTAL	4.149	4.307
Mineurs à la Cour d'Assises	+ 3	+ 4

Un pointage se fait chaque année sur l'origine ethnique des mineurs jugés par le Tribunal des Enfants de Lyon, à l'exclusion donc des enfants en assistance éducative et de certains délinquants jugés par le "Juge seul"

dans son cabinet. Dans ce dernier cas les décisions ne peuvent être que le maintien ou le retour dans la famille puisque seul le Tribunal au complet (trois juges) peut décider d'un retrait de la famille.

**TABIEAU N° 36**

	1973	1974
Nombre d'enfants et d'adolescents sur lesquels porte la recherche	1.038	1.074
- Maghrébins	338 : 91,1%	367 : 93,2%
- Espagnols	11 : 3 %	6 : 1,5%
- Italiens	7 : 2 %	11 : 2,8%
- Portugais	6 : 1,6%	7 : 1,8%
- Yougoslaves	5 : 1,3%	- : -
- Divers	4 : 1 %	3 : 0,7%
Total des étrangers	371 : 100 %	394 : 100 %
Et par rapport à l'ensemble des délinquants	35,7% de l'ensemble	36,6% de l'ensemble

Des chiffres qui proviennent de la région parisienne indiquent des chiffres comparables en ce qui concerne les étrangers. Les tribunaux de Bobigny, Créteil et Versailles atteignent en moyenne une proportion de jeunes Nord-africains de 22% . Les "autres étrangers" accusent 13,5%. Parmi les étrangers, les Maghrébins de ces départements représentent donc un pourcentage moindre que dans le Rhône, et ceci, vraisemblablement, correspond à une proportion dans la population des migrants adultes.

Le Procureur de la République, en la personne de son Substitut, a le choix, pour l'instruction du dossier, de confier cette mission au Juge des enfants ou à un Juge d'instruction ... ou de classer le dossier.

Dans le paragraphe qui suit nous avons repris presque mot à mot l'enquête sur "le classement des dossiers" qui éclaire d'un certain jour la délinquance nord-africaine. Il s'agit du classement sans suite par le Procureur de la République d'un certain nombre de dossiers. Cette décision de ne pas poursuivre le délinquant peut être motivée par plusieurs raisons à la fois qui sont le plus souvent : le genre de l'infraction et le dédommagement de la victime. Certes l'argent n'efface pas le délit, mais lorsque

la victime est indemnisée, il peut se faire que l'on ne juge plus nécessaire de poursuivre. Le coupable n'est pas alors considéré comme présentant un danger pour la société. On fait en quelque sorte confiance à l'avenir, on veut éviter à l'enfant de le stigmatiser par des poursuites judiciaires et pour cela on tient compte des possibilités éducatives de la famille ... ou de la constatation qu'il n'y a rien de mieux à faire.

C'est ainsi, souligne l'enquête parisienne que l'absence de plainte, le retrait de la plainte ou le dédommagement représentent 45% des motifs de classement pour les mineurs français, 25,4% seulement pour les Maghrébins (et 21,7% pour les Portugais).

L'ordre est inversé en ce qui concerne "la confiance faite à la famille" pour classer le dossier : Français 4,5% - Nord-Africains 10,4% (Portugais 8,7%).

En 1973, le Substitut du Procureur de la République de Lyon a donné 197 dossiers à 6 juges d'instruction, en 1974, 210 dossiers à 7 juges d'instruction.

Ces dossiers sont habituellement les plus difficiles ou encore ceux qui comportent des co-inceulés majeurs avec les mineurs. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris devant le nombre des incarcérations préventives prononcées par les Juges d'Instruction.

En 1973, 55 mandats de dépôt soit 27% des mineurs déferés.

En 1974, 106 mandats de dépôt soit 50% des mineurs déferés.

Le Substitut commente en ces termes ce pourcentage de 50% : "Il ne faut pas voir dans ce chiffre élevé l'illustration de la fonction répressive du Juge d'instruction chargé des affaires de mineurs. Il n'exprime en réalité que le caractère de gravité plus grand des affaires qui sont soumises au Juge d'instruction, la saisine du Juge des Enfants restant le droit commun (1.500 mineurs et 85 mandats de dépôt)", soit 5,5% seulement.

Au mois d'octobre 1974 a été mis en place au Palais de Justice de Lyon un service d'orientation éducative, chargé de fournir aux magistrats de l'enfance des solutions possibles autres que la prison. Les chiffres que donne ce service rendent compte par contre coup du "réflexe carcéral du juge d'instruction de permanence". Ce dernier reçoit tous les mineurs qui ne sont pas convoqués et qu'amène la police : il s'agit des mineurs "présentés". D'octobre 74 à décembre 75, le nombre des mineurs présentés a été de 146 et parmi eux un certain nombre de jeunes Nord-Africains.

TABLEAU N° 37

	T O T A L	Nord Africains	Français et autres
Présentés Oct. 74 à Déc. 75	146 100 %	63 43 %	83 57 %
Décision prise			
- Libres	69 47 %	21 33,5 %	47 57 %
- incarcérés	77 53 %	42 66,5 %	36 43 %
TOTAUX PARTIELS		63 100 %	83 100 %

L'éventualité d'incarcération s'établit pour la période considérée à 66,5 % pour les Nord-Africains et à 43 % pour le groupe qui comprend le Français et les autres. En somme, trois "chances" pour les premiers contre deux pour les seconds. Le détail qui suit nous permet de prendre la mesure de l'aspect conjoncturel de ces chiffres.

- Dernier trimestre 74	N. Af. = 77 %	contre 47% pour les autres
- Année 1975	N. Af. = 55 %	contre 40% " " "
- Rappel de l'ensemble	N. Af. = 66,5 %	contre 43% " " "

Il semble possible de lire la réelle efficacité du Service d'Orientalisation éducative dans le fait que les risques d'incarcération diminuent entre 74 et 75.

On a parlé de "Justice de classe". Peut-être est-ce ici la place d'insérer cette invective clamée par Mohamed DIB (1).  
 "Ce qu'ils appellent la Justice n'est que leur justice, elle est faite uniquement pour les protéger, pour garantir leur pouvoir sur nous, pour nous réduire et nous mater. Aux yeux d'une telle justice je suis toujours coupable. Elle m'a condamné avant même que je sois né. Elle nous condamne sans avoir besoin de notre culpabilité. Cette justice est faite contre nous parce qu'elle n'est pas celle de tous les hommes. Je ne veux pas me soumettre à cette justice..."

(1) - La Grande maison - (P. 52)

Y aurait-il malveillance dans ce que nous avons appelé le réflexe carcéral du Juge d'instruction ?

Jean FOYER, ancien Garde des Sceaux rappelle que la détention provisoire dont il est ici question est ordonnée "lorsqu'elle est l'unique moyen de conserver les preuves ou les indices matériels, ou d'empêcher, soit une pression sur les témoins, soit une consultation frauduleuse entre inculpé et complices ou bien lorsque la détention est nécessaire pour préserver l'ordre public causé par l'infraction, ou pour prévenir son renouvellement ou pour garantir le maintien de l'inculpé à la disposition de la justice".

On peut se demander dans quelle mesure l'ordre public est troublé par les agissements des mineurs maghrébins. La détention provisoire dont il est fait en l'espèce un large emploi ne traduit-il pas plutôt un essai d'intimidation pour prévenir le renouvellement de l'infraction ?

Ce qui a été dit plus haut sur la manière dont "ils" deviennent réellement délinquants va radicalement à l'encontre d'une pseudo-prévention par l'incarcération. Considérer les jeunes Maghrébins comme des éléments particulièrement nuisibles ne peut que les confirmer dans ce rôle.

Mais nous sommes là dans un domaine délicat où il est difficile de dire d'un fait s'il est cause ou conséquence. Il est vrai que les jeunes Arabes sont plus récidivistes que les autres. Est-ce la conséquence des agissements de la justice à leur égard ? Est-ce en réaction à cette délinquance plus affirmée que les magistrats prononcent plus volontiers pour eux une détention préventive ou une peine de prison ?

Certains indices laisseraient à penser qu'il n'y a chez les Juges des enfants aucun parti pris négatif : ils font en effet bénéficier leur clientèle nord-africaine de tous les éléments positifs dont ils disposent, enquêtes sociales et prises en charge par un service éducatif.

Au cours des années 1973-74 le Service Social de l'Education Surveillée a fait 832 enquêtes. Sur ce total, 186 concernaient des familles Maghrébines, soit 22% c'est-à-dire une proportion très importante à laquelle on doit ajouter un certain nombre de demandes de renseignements. Sachant que l'action du Service Social est marquée par une volonté de compréhension et d'aide au profit des familles, on peut dire que, de la part du juge qui décide cette enquête, il y a une démarche positive.

Un commentaire identique peut être apporté au fait que le Juge des Enfants, président du Tribunal pour Enfants, décide volontiers un placement éducatif dans une des Institutions spéciales d'Education Surveillée. Il s'agit bien pour lui d'aider les jeunes en particulier sur le plan de la formation scolaire et professionnelle. L'I.S.E.S. de SAINT-GENIS-LES-OLLIERES a compté, au cours de l'année 1975, 52% de jeunes Arabes sur le total des entrants et 70% si l'on ne considère que le sous-groupe des hébergés, pensionnaires ou non.

Et on sait combien ces services coûtent chers.

Cette dernière considération plus que les autres encore nous permet de donner une réponse nette à la question posée "Sommes nous jugés comme n'importe qui ?"

La réponse est affirmative d'autant qu'il s'agit faut-il le préciser? d'un jugement devant le tribunal et non d'une évaluation au nom d'une morale quelconque. Elle est encore plus claire, cette réponse, si l'on admet que le Droit moderne se veut impartial, c'est-à-dire indépendant des querelles partisans et des particularismes. Dans cet esprit même il lui arrive de trancher en des domaines longtemps réservés à la conscience individuelle. Par exemple, un père peut être inculpé de non assistance à personne en danger s'il refuse de faire soigner son fils selon des pratiques réprouvées par sa foi religieuse.

Au banc des accusés comme à celui des accusateurs les migrants se trouvent aux côtés des autochtones, les uns et les autres étant égaux devant le Droit en tant que personne résidant en France. En effet, par décision tacite, tous ont accepté de se soumettre aux lois en vigueur, qu'ils aient ou non contribué à leur mise en place. Un père Maghrébin qui voudrait soustraire sa fille mineure de seize ans à la loi de l'obligation scolaire devrait - comme il le fait parfois - lui faire quitter le territoire français.

Certes la loi établit entre ses ressortissants des différences génératrices de droits et de devoirs différents. Elle ne traite pas de la même manière les garçons et les filles inégalement astreints au service militaire ; elle fait des différences entre ceux qui ont ou n'ont pas le droit de vote ; elle fait appliquer des règlements particuliers aux commerçants, aux diplomates, aux imposables. Mais quelle que soit la qualité de ces personnes et que l'on considère les domaines de "l'être" ou celui de "l'avoir" le Droit est le même pour tous, même si tous ne sont pas concernés.

Le problème de la culpabilité des personnes est tout autre. C'est toute la différence entre coupable et culpabilisé - entre infraction et faute - entre défendu et honteux. Nous n'osons nous aventurer plus avant dans ce domaine pourtant riche d'enseignements. Notre seule incursion consistera en un examen critique des victimes de nos délinquants, et surtout de leur violence.

Nous avons constaté que les délits faisant appel à la violence sont relativement plus nombreux pour les délinquants Nord-africains. La recherche déjà citée portant sur des dossiers de la région parisienne aboutit à des constatations identiques.

Si l'on additionne les blessures volontaires contre les personnes, les infractions contre les mœurs, la délinquance violente contre les biens et les vols avec violence on aboutit aux chiffres suivants :

- Français	18,8 %	du nombre total de leurs délits,
- Nord-Africains	31,9 %	
- Portugais	23,4 %	
- Autres	17,6 %	

(Les Maghrébins sont par contre moins voleurs de voitures, ils enfreignent moins les règlements ou la chose publique en général, et présentent moins d'atteintes involontaires contre les personnes. Cette sous-criminalité reconnue pour la périphérie de Paris est identique chez nos Maghrébins du Rhône.)

Donc se sont plutôt des violents.

Constatons, sans établir d'autre relation entre les faits qu'une simple association d'idées, les chiffres suivants : chaque année sur les chantiers et dans les usines 30.000 étrangers sont blessés, 1.000 meurent au travail de mort violente par accident.

o

o o

Quelques séquences empruntées à nos dossiers donneront un visage à cette violence : La première est l'histoire de DJAMAL (SSES 3574 - SSES 3774 - SSES 3874).

Nous sommes le 20 Décembre 1973. Demain commenceront les vacances. Le trimestre s'achève dans la fatigue et l'énervement. Ce matin là, les enfants "qui devinent la neige" ont été particulièrement agités. M. LEGRIS, l'instituteur a dû donner une gifle à l'un des plus excités des enfants, le jeune Djamel. C'est un petit Algérien qui malgré ses 13 ans végète au C.M.2. Rieur et épanoui, cet enfant ne pose habituellement pas de problème à l'intérieur de l'école. Il était ce jour-là un peu plus agité que les autres et c'est lui qui donnait le ton. C'est donc lui qu'il convenait de calmer puisque c'était lui le plus grand. Un calme relatif avait été obtenu.

A midi, Djamel raconte l'histoire aux copains, son humiliation devant les petits, le racisme du maître et des autres, la "ratonnade" dont il a été la victime. Son frère aîné, Smail, prend tout de suite feu et flamme. Lui aussi, du haut de ses quinze ans et demi, reçoit l'injure faite à son frère. Elle fait écho à d'autres humiliations, en particulier celle qu'il a ressentie à l'occasion de son placement injuste en classe de transition, injuste car il eût été très capable de suivre en C.E.T. Il ira, lui l'aîné, s'expliquer avec M. LEGRIS son ancien instituteur. Qui aurait pu imaginer de tels ressentiments ? Sa qualité de frère aîné suscite soudain chez cet enfant paisible un sens de l'honneur dans la ligne de la tradition la plus stricte.

Nordine, un ami des deux frères, est lui aussi indigné. C'est un enfant de 12 ans, aîné d'une famille de six, tranquille et serviable avec tous, qui mène en tête des études normales. Il a très bonne réputation dans l'entourage. Dans le petit groupe, le plus agressif est sans doute Charles, 15 ans, qui doit peut-être à son grand-père Nord-africain non seulement son nom de famille mais aussi la sympathie qu'il éprouve pour Nordine, Djamel et Smail. Lui aussi, après deux sixièmes et une cinquième pénibles a été dirigé sur une quatrième pratique. C'est lui aussi un garçon sympathique, apprécié par ses frères et sœur et par ses nombreux camarades. Il ne laissera pas tomber ses amis dans leur démarche auprès de M. LEGRIS. D'autant que la formation en groupe convient particulièrement à cette démarche de dignité : ils veulent que M. Legris cesse de frapper ses élèves.

C'est alors qu'intervient le drame dont les protagonistes eux-mêmes seront surpris. Les deux frères attendent ensemble l'instituteur sur sa route habituelle. Nordine les prévient : le voilà. Ils approchent.

"Pour croire véritablement à l'existence de l'inconscient, il faut s'être mesuré avec lui, l'avoir vu inventer inlassablement, génialement, de nouvelles ruses, à peine les anciennes étaient-elles démasquées (...) On ne peut s'empêcher de rester sceptique devant certaines des explications portant (...) sur les conduites collectives des hommes rassemblés en sociétés."

Que s'est-il passé le temps de cette citation empruntée à Gérard MENDEL dans sa présentation de la "Révolte contre le Père" (P.9). M. Legris est maintenant à terre, victime des coups du trio pacifique. Le plus acharné des trois a sans doute été Charles qui a frappé l'homme au visage.

L'interrogatoire de Charles donne sa version des faits dans un style d'une admirable sobriété :

"Le jeudi 20 décembre, je me trouvais en compagnie d'autres camarades d'école dans le Foyer que nous avons aménagé dans un garage à bicyclettes de notre domicile quand Djamel est arrivé disant que M. Legris l'avait frappé. Nous avons décidé d'aller le voir pour qu'il ne frappe plus ses élèves.

C'est au moment de sa sortie de l'école que je me suis adressé à lui en lui demandant si c'était lui qui avait frappé Djamel. Il s'est arrêté et m'a répondu "Oui", et a continué son chemin. Un garçon que je ne connais pas lui a donné un coup de pied par derrière. Il s'est retourné et m'a frappé croyant que c'était moi. J'ai reculé, et je ne sais ce qui m'est arrivé, j'ai pris la chaîne du chien que nous gardons dans notre "foyer" et j'ai frappé".

On ne peut rester indifférent devant la solitude affective dans laquelle les adultes, parents et éducateur, abandonnent ces enfants.

Mais personne ne comprend réellement au sein de ces trois honorables familles ce qui a pu se passer. Les quatre enfants inculpés de coups et blessures volontaires sont les derniers qu'on aurait suspectés de la violence dont ils ont fait preuve. De quels figurants le Destin s'est-il servi pour se jouer la tragédie ? Quel visage l'enfant a-t-il essayé de gommer ? De quelle multitude M. Legris a-t-il eu peur. Nul ne le saura sans doute jamais car si on reparle de cette affaire aux cinq personnages, tous ont l'air gêné comme au réveil d'un cauchemar difficile à raconter à cause du vilain rôle qu'on y a tenu malgré soi.

L'histoire suivante raconte l'aventure de YUCEF :

(SSES 22571)

Elle se lit comme un mauvais roman policier dans lequel le coupable revient sur les lieux de son méfait où il a laissé assez d'indices pour qu'on le reconnaisse. Comme souvent dans ce genre d'histoire, le voleur est plus sympathique que le volé.

Ouvrant un matin les portes de son magasin, l'Epicier constate qu'on a cambriolé sa boutique. Le voleur a laissé dans la terre fraîchement ratisée d'un petit massif devant la fenêtre deux empreintes que le Policier reconnaît pour être des marques de "Pataugas". Voici alors, que par là, traîne Youcef, un jeune Algérien, qui de temps à autre donne un coup de main à l'épicerie. Il porte des Pataugas. Les empreintes coïncident. Il avoue. On retrouve sous un tas de terre dans la cave du garçon les 250 F de même monnaie qu'il n'a pas eu le temps d'entamer. L'Epicier affirme qu'il lui manque au moins 1.000 F.

Youcef a mauvaise presse à la maison. La mère pas plus que son concubin ne le défendent : "C'est un ingrat qui ne manque de rien à qui nous donnons assez d'argent pour qu'il aille au cinéma et à la piscine. Ils l'abandonnent comme ils avaient déjà abandonné l'aîné des fils à la justice bienveillante et peu coûteuse du Juge des Enfants. Ce dernier place Youcef dans un Centre de rééducation.

Où donc est la violence dans cette affaire banale ?

Elle est d'abord chez cet enfant de quinze ans violence reçue :

Il a perdu son père alors qu'il avait quatre ans. Trois ans après sa mère se remarie. Elle travaille depuis comme femme de service dans un hôpital. L'homme qui vient à la maison n'a pas un passé irréprochable. Youcef ne se sent pas en sécurité dans cette famille qui abandonne si facilement les enfants : l'aîné est suivi par le Juge, la cadette placée par la D.A.S.S., une autre soeur confiée à l'amiable par sa mère à une voisine ... Il a beaucoup traîné dans les rues après la mort de son vieux père quand sa mère s'était mise à fréquenter le café pour Nord-Africains de leur ancien quartier. Et puis il y a eu ces incessantes disputes avec son nouveau "mari".

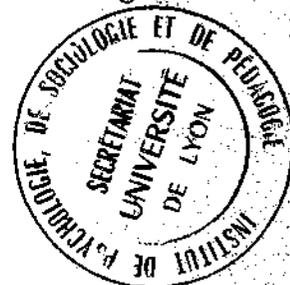
L'examen psychologique parle de fond dépressif, d'agressivité mal contrôlée, de "sur-moi" faible ... Youcef n'est pas très intelligent, il est d'ailleurs en classe pratique, mais du fond de sa petite débilité, il a compris qu'il ne devait guère compter que sur lui-même. Ainsi, voyant des jeunes comme lui aider l'Épicier, il a proposé ses services. Plusieurs fois il a aidé à décharger le camion. Mais jamais, dit-il, on ne lui a donné le moindre salaire pour son travail. Il n'a pas osé demander. Youcef est timide. Peut-être parce qu'il est infirme depuis qu'il est tombé de la fenêtre du premier étage alors qu'il avait 12 ans, peut-être parce qu'il a une très mauvaise vue, peut-être surtout parce que chez lui il est toujours rabroué ?

Quoi qu'il en soit, il est en pleine révolte rentrée et décidé de se payer lui-même de l'injustice de l'Épicier. Alors que tous dormaient il est sorti de la maison, a traversé la rue. Il n'a eu qu'à pousser le carton qui obturait la vitre cassée pour entrer dans l'épicerie. Là, il a fait main basse sur le tiroir caisse de l'Épicier, un Algérien comme lui, un voleur comme lui puisqu'il vole le travail des autres et n'a pas su se montrer un bon père.

Youcef a confié à l'Assistante Sociale, son rêve d'aller vivre en Algérie où il pourrait s'installer ... comme épicier.

Parlant de la délinquance juvénile en général, M. HENRY nous donne un point de vue qu'illustre parfaitement le cas de Youcef (1).

Elle nous paraît traduire chez les jeunes une difficulté croissante à s'identifier selon les modes traditionnels. Elle est une tentative désespérée de rétablir, sur un mode quelque peu magique, un ordre existentiel brisé. Le jeune en quelque sorte, veut contraindre "l'autre-rejetant" à le reconnaître au moins comme "contestataire rejeté" ; peut-être est-elle pour certains le dernier refuge d'une identité écrasée par une infériorité personnelle relationnelle, sociale. Elle nous alerte ainsi sur un grave malaise dans la "civilisation".



(1) - Conférence à de jeunes Magistrats par M. HENRY, magistrat spécialisé.

Dans l'histoire qui suit nous avons retenu le cas de TAHAR.

Dans un quartier périphérique de Lyon, près de la Cité de l'Abbé Pierre qui abrite leurs familles, cinq jeunes partagent leur ennui. Le mois d'avril leur met en tête des idées de printemps. Ils décident d'aller tenter leur chance au "vieux fort", petit coin encore vert des environs, où les jeunes vont volontiers sacrifier sans trop de fatigue, à leur besoin de nature. Guido a vingt ans, il est italien. Tahar, José et Rabia n'en ont que dix-sept, ils sont respectivement Marocain, Espagnol et Algérien. Bruno Napoli est le seul Français. A part Rabia qui a été placé par le Juge, ce sont de bons garçons. Certes Bruno a déjà été "admonesté" et José s'est trouvé mêlé à une histoire de vol de pantalon ... Mais dans l'ensemble les renseignements que l'on recueillera sur eux sont bons.

Par là aussi Agnès, seize ans, et deux de ses petits amis de classe. Le père leur a confié sa fille avec le sérieux qu'il met chaque matin à distribuer le travail dans l'atelier dont il a la responsabilité. Mais les deux gamins ne sont pas de taille à défendre la jeune fille contre les cinq rouleurs d'épaules dont chacun s'encourage des forfanteries et vantardises des quatre autres. Paralysée par la terreur, Agnès ne songe même pas à résister aux brefs préliminaires qu'ont popularisés les films du temps des "blousons noirs".

Guido est le plus entreprenant. C'est lui qui a menacé le trio avec une paire de ciseaux. Il offre la fille au leader de la bande, Rabia. Mais la connaissance que ce dernier a de la Justice l'incite à refuser : il exige que Guido s'exécute devant tous. Celui-ci obéit, mal à l'aise, honteux de révéler à tous son inexpérience totale et son inefficacité.

Plusieurs fois la petite perd connaissance. On la ranime avec des gifles et on la rhabille à la diable.

Tahar, à la fois tenté et gêné, n'a demandé à la jeune fille anéantie qu'une assistance de quelques instants au plaisir solitaire qu'il n'a jamais dépassé. Il a été comme délivré quand la fille s'est d'elle-même arrêtée. "A aucun moment, dit-il, je n'ai menacé". Et il est exact que la violence des situations épargne souvent aux acteurs le sentiment de leur responsabilité personnelle, leur permettant de profiter à bon compte des circonstances qui les autorisent à avoir bonne conscience.

Les faits qui viennent d'être brièvement relatés ont été correctionnalisés, qualifiés de "violence avec guet-apens".

Les mineurs ont été punis de quatre mois de prison et de cinq mille francs d'amende. Cependant (une rodomontade en valant d'autres), le Tribunal s'est donné à son tour bonne conscience par un "attendu" d'excellente venue :

"Attendu qu'il est du devoir du Tribunal de sanctionner très énergiquement ces faits, tant pour protéger d'éventuelles victimes que pour laisser à ceux qu'une pareille aventure tenterait, le sentiment du prix dont il faudrait la payer ... etc...

"A l'intérieur de la délinquance sanctionnée, l'évolution fait apparaître l'importance croissante des conduites liées à une immaturité, un blocage, un refoulement de l'affectivité. Ces troubles se traduisent par l'avidité, l'égoïsme, le sentiment d'injustice subie, l'impossibilité de s'identifier à autrui, un état de passivité devant les pulsions, la difficulté d'intégrer l'instant dans la durée, de tenir compte des leçons du passé, d'envisager l'avenir. Bien des conduites sont une tentative de sortir d'une ambivalence, faite d'affirmation consciente et de négation inconsciente de soi. Si, comme dans la délinquance "normale", la conduite est dirigée vers la réalité, le cortège des symptômes qui l'accompagnent montre en même temps son irréalité, son caractère de fuite, dans la poursuite obsédante et symbolique de cette réalité. Cela vaut pour les vols de voiture. De même les viols collectifs sont des conduites hypogénitales. De même la violence affichée contre l'autorité dissimule mal l'évitement d'une confrontation authentique avec l'adulte, confrontation qui est transposée du plan individuel au plan collectif".(1)

Soulignons qu'il n'est question ici que de "délinquance sanctionnée". Il y aurait beaucoup à dire sur les divers filtres à travers lesquels disparaît une grande partie des délinquants et<sup>qui</sup> rendent aléatoire l'approximation d'un "chiffre noir" de la délinquance. Filtres du plaignant, de la police, de l'opinion publique, du judiciaire, du parquet et de l'institution, filtre enfin du jugement ...

(1) - M. HENRY - dans une conférence à de futurs juges des enfants.

#### CHAPITRE IV : L'EDUCATEUR DE JEUNES INADAPTES MAGHREBINS

L'action d'un certain nombre de personnes ayant quelque autorité peut être symbolisée par des filtres qui tamisent l'ensemble des jeunes inadaptes et retiennent de préférence les jeunes Nord-Africains. Mais il s'agit là "des autres" ceux que les travailleurs sociaux pourraient suspecter de partialité voire d'un certain racisme par souci du maintien d'un certain ordre.

Nous mettrons maintenant à l'épreuve de notre "radioscopie" l'Éducateur lui-même, nous demandant si dans l'exercice de son travail il ne créerait pas pour le jeune maghrébin un apartheid qui assignerait à ce jeune inadapte une place particulière. En d'autres termes et pour reprendre le questionnement de P. ESCUDIER dont nous avons beaucoup retenu dans ce texte d'une conférence qu'il a faite lors d'un colloque sur les migrants à l'École d'État d'Éducateurs de Toulouse : de quel lieu le jeune Nord-Africain nous interpelle-t-il ? Or nous comprendrons que dans la relation éducative aussi, il nous interpelle souvent du lieu de son exil.

Cette relation semble poser davantage de problèmes lorsqu'elle va de l'éducateur vers le jeune que dans l'autre sens : la dénomination de "jeune" ou "d'enfant" souligne une sorte d'option patriarcale selon laquelle il semble naturel que ce soient les "vieux" qui détiennent la vérité. La qualification de "mineur" ou de "gamin" est pire encore et celle "d'élève" souvent utilisée dans les établissements ne vaut guère mieux. Les travailleurs sociaux parlent volontiers de leur "client" fermant les yeux sur la liberté qui est la marque de la relation de clientèle. Personne n'a jamais songé sérieusement à dire pour souligner la responsabilité des principaux intéressés que l'éducateur s'occupe des "se formant" ou des "s'éduquant"... Restent alors les multiples dénominations trop familières pour être citées ici autrement qu'entre parenthèses (les tapirs, les ius, etc ...) Ces incertitudes de vocabulaires traduisent plus qu'elles ne semblent dire.

Il est important pour bien faire comprendre notre point de vue, de poser le problème d'abord en des termes généraux. Nous admettons que la relation éducative est une aventure menée à deux, chacun des partenaires s'engageant dans ce devenir pour le plus grand bénéfice de celui qui en a le plus besoin, sans exclusive d'un bénéfice pour l'autre aussi.

De là, la nécessité d'avoir une vue claire de ce qui implique, relie et différencie l'enfant à éduquer et l'éducateur. Qu'est-ce que chacun vient trouver dans cette aventure, QUI est-ce qu'on vient y trouver ? Le problème ne se pose à l'évidence que si le postulat de départ est admis. Il ne s'agit pas de la part de l'éducateur d'un jeu de rôle, il ne fonctionne pas comme une machine perfectionnée à enseigner ou à éduquer. Cependant, il y a dans le fait de déterminer une fonction à chacun la reconnaissance d'un certain nombre de règles de bon fonctionnement pour que le tandem soit viable. Sinon, il n'y aurait rien de fait. Ce qui se vit ou se revit entre l'un et l'autre n'est pas neutre, mais il y a une dépendance mutuelle ou si l'on veut - et pour emprunter une expression d'ESCUDIER "un caractère réciproque de nécessité dans la relation qui a pour but de connaître en quoi autrui est étranger et en quoi il lui est semblable".

Paul FUSTIER de son côté écrit "On voit bien que celui qui veut s'occuper d'enfants, est amené à formuler ce désir dans la mesure où il cherche, dans sa relation avec celui-ci, une réponse à la question de son identité. C'est parce que celle-ci lui pose problème, qu'il va demander à l'enfant de l'aider à en formuler les limites" (1)

D'après cet auteur qui s'est livré à un travail approfondi sur les motivations de l'éducateur, celui qui se destine à cette profession serait, plus que la moyenne de ses contemporains, à la recherche d'une réponse à la question de sa propre enfance. Il nous est rapporté que dans les faits, le sentiment d'avoir eu une enfance malheureuse et perturbée est chez les éducateurs plus fréquents que chez les autres. On aboutit à une situation paradoxale fort bien décrite par P. FUSTIER, dans sa complexité : "l'Éducateur spécialisé, de par son contact quotidien avec l'enfant inadapté, voit son identité en question dans la mesure où il est personnellement confronté avec l'ambiguïté d'un semblable différent. Mais de plus, cette altérité de l'enfant inadapté ne peut être facilement assumée dans la mesure où elle met en cause "l'autre en moi", à un niveau très fondamental, puisque c'est au niveau même de ce qui a pu provoquer ce type de choix professionnel. On voit dès lors le paradoxe : c'est un adulte en interrogation sur son identité qui, pour cette raison, choisit d'exercer une profession dont il pense qu'elle l'aidera à savoir qui il est, alors que dans la réalité, celle-ci le met en cause au lieu même de sa fragilité." (2)

(1) - Identité de l'Éducateur - (P. 100)

(2) - P. FUSTIER - Op. Cit. (P. 100-101)

Un jeune éducateur exprime sa difficulté :

"En quelque sorte, le travailleur social est utilisé comme alibi pour prouver la bonne volonté que met la classe dirigeante à soulager les problèmes des plus pauvres. (...)

Ainsi la véritable portée de l'action éducative, c'est la protection du fonctionnement social. Cette prise de conscience m'oblige à souligner la contradiction que je ressens dans ma fonction. Alors que par la prise de conscience des réalités sociales, par la place qu'occupent dans la société, les familles que je côtoie, je prends position pour une refonte du système économique et politique, je suis payé pour préserver ce fonctionnement social, pour contrôler et intégrer aux normes de ce système ceux qui se marginalisent.

Cette contradiction se retrouve à chaque étape de la pratique : Comment instaurer des rapports d'éducation qui favorisent la mise en cause de l'ensemble des rapports sociaux au lieu de les conduire à leur acceptation ? Comment rompre avec la manipulation des jeunes ? Comment leur octroyer la parole ? ..."(1)

On explique l'inconfort, l'angoisse, la panique même de l'éducateur débutant particulièrement, lorsqu'il se trouve en situation de confrontation avec un groupe. Car il s'agit en fait d'affronter une hydre à têtes multiples, toutes menaçantes, dont peut rendre compte l'image quelque peu surréaliste d'un miroir brisé qui lui renverrait par ses morceaux une image contradictoire et insaisissable de lui-même.

Focaliser sur "l'aspect subjectif de la profession d'éducateur" va nous permettre aussi, en comprenant ce qui doit se passer pour une relation réussie, de voir comment s'articule cette opération accrochage, non plus sur un plan général mais lorsqu'il s'agit d'un enfant de travailleur immigré, d'un Arabe, pour être plus particulier encore, et rester dans le cadre de notre étude que nous n'oublions à aucun moment quand bien même un élargissement du cadre s'avère parfois nécessaire.

(1) - Extrait d'un mémoire de fin d'études d'un élève éducateur portant sur des "actions éducatives en milieu ouvert auprès d'enfants de travailleurs maghrébins". A. PREVOTAT - Juin 1976 (P. 46)

Comment l'éducateur réalisera-t-il l'ajustement obligatoire avec ceux qu'il a choisis pour être ses référents ? Comment intégrera-t-il son propre chant à ces thèmes discordants ? Car il est bien clair que nul travail en commun, nulle confrontation même, ne peut être possible sans une certaine harmonie. A ce problème deux solutions extrêmes qui sont la fusion ou le rejet, celle-là se présentant plus volontiers que celui-ci car le mouvement spontané du jeune<sup>qui</sup> se veut éducateur est bien de se sentir proche du jeune inadapté.

Aussi bien est-ce de cette manière que certains éducateurs abordent leur travail, résorbant leur angoisse par un système de protection basé sur un renforcement de similitude (ce que la sagesse populaire appelle "hurler avec les loups"). Paul FUSTIER trace avec un humour discret mais cependant féroce, du moins l'avons nous lu ainsi, la caricature d'un certain type d'éducateur. Pour avoir moins peur de sa propre étrangeté, celui-ci appelle à son secours les forces puissantes d'une certaine idéologie, conséquence d'un choix politique dont le moindre bénéfice n'est pas qu'il rend tolérable son inconfort. L'éducateur spécialisé, refusant d'admettre les distances que d'autres ont établies avec le jeune inadapté et dont il s'affirme semblable, refuse d'être agent de "récupération" pour la Société, nie un quelconque rôle de transmetteur des valeurs en cours. Il se veut "avec l'enfant" et même dans certains cas extrêmes "comme l'enfant". Il gomme ainsi, pour en finir, les dernières différences afin de réfuter jusqu'à l'absolu le "stéréotype social d'adulte à vocation pédagogique". P. FUSTIER à qui nous empruntons l'expression, hésite à dire possible cette attitude pour le moins excessive. Il souligne combien tout cela est en réalité "refus d'avoir à se constituer comme obstacle ou résistance face à certains comportements susceptibles de dévoiler des différences avec l'enfant inadapté."

De fait, l'enfant n'admet pas l'attitude caricaturée qui vient d'être décrite. On sait d'expérience qu'un tel comportement chez un éducateur se solde toujours par la faillite. Et l'on se plaît à imaginer que c'est à l'enfant que revient en définitive le choix du style de la relation. Mais c'est sans doute une vue trop optimiste des faits que d'imaginer que les conditions positives d'un accrochage ne puissent venir que du mineur. Il est évident que ce lien ne peut se créer que si celui qui a l'initiative, celui qui reçoit, celui dont c'est le métier d'accueillir, rend possible ce lien. A fortiori, faudrait-il qu'il ne le refuse pas d'emblée. Et c'est l'autre système de défense : après la fusion voyons le rejet qui se traduit sans heurt dans la pratique par l'affirmation de l'altérité de l'éducateur.

N'exagérons pas l'aspect "raciste" de cette situation particulière, nous ne parlons pas encore de rejet du jeune Maghrébin. Cette attitude est simplement celle qui se présente lorsqu'un établissement de Lyon reçoit avec un peu de lassitude "encore un gars de St Fons ou de Vaulx-en-Velin". Le mal est donc souvent plus grave que s'il s'adressait à une seule fraction de notre clientèle : notre réaction à une "nouvelle arrivée" n'est-elle pas en effet de classer immédiatement cet enfant comme un inadapté parmi les autres. "Qu'il ait commis un délit ou pas, l'enfant, du moment qu'il advient à nos Services, est un enfant généralement méconnu et déprécié. Précisément il est sorti de l'anonymat normal en venant chez nous" nous dit P. ESCUDIER. Il entre dans une catégorie. Le plus souvent d'ailleurs pèse sur cet enfant, plus ou moins implicitement, le grand reproche adressé aux parents, ou à une certaine communauté généralement "sous-privilegiée" (selon la curieuse expression des rapports officiels).

Nous avons du mal à nous dégager de la dévalorisation latente que traînent comme un boulet les clients du Tribunal, fût-ce le Tribunal pour Enfants. Et quand bien même ce dernier aurait été sollicité par les intéressés eux-mêmes. Le grand nombre a imposé ses stéréotypes avec la médiocrité des ressources parentales, l'ivrognerie des pères, l'incapacité des mères, la déchéance des milieux de loisirs, jugés dissolus et pervertissants.

En bref, le groupe des proches se présente sous une forme socialement amoindrie, la famille surtout. Et cela dans une Société où la famille est la gardienne élémentaire des valeurs sociales, la source des vérités apprises et indiscutées par lesquelles une société assure sa survie. Notre langage pour en parler dans les dossiers et nos conversations prend vite l'allure d'un réquisitoire. En somme, comme dans les westerns classiques, il y a les bons et les mauvais, ce sont toujours les mauvais qui ont tort.

Le premier regard sur ces enfants vise à condamner les parents. Notre relation à eux est une relation de rivalité. C'est naturellement l'enfant qui est en jeu dans cet affrontement du Bien et du Mal. L'enfant, fruit de quelque déchéance sociale, doit être changé. Il est récupérable ou irrécupérable. Par lui, on doit faire disparaître un peu de ce mal aux multiples visages dont le nom pourrait être "légion". Il évoque, en effet, une certaine conception de la tâche de l'éducateur, qui pour bien des gens ne relève pas seulement du domaine social, mais se situe dans l'ordre de la conjuration, voire de l'exorcisme :

"Sors de cet homme, esprit impur !  
Quel est ton nom ?  
Mon nom est Légion car nous sommes nombreux ...  
... et ils suppliaient Jésus de ne pas les envoyer  
hors du pays." (1)

L'éducateur est vécu aussi parfois en réformiste.

Remarquons à ce sujet combien est important le préfixe "RE" dans notre vocabulaire qui parle de rééducation, de redressement, de réhabilitation, de réadaptation, de reconditionnement. Il s'agit d'une renaissance ou au moins d'un renouveau pour ce jeune qui se nomme si souvent Mansour, Abdel Ahmid ou Tahar. Mais ce nom n'est-il pas un handicap insurmontable pour un nouveau départ. Nous connaissons trop mal leurs origines pour imaginer possible un changement profond tant nous semble indélébile l'empreinte reçue. Nous nous faisons peu à peu à l'idée qu'ils sont de "mauvais sujets". Ne sont-ils pas presque toujours associés à l'état de "mauvais objets".

Nous voyons en quoi cette origine est susceptible de donner une coloration plus sombre encore à cette rencontre|adulte-éducateur et l'enfant à éduquer. Parlant de cette rencontre avec l'enfant qui est toujours remise en question de l'identité de l'Éducateur, P. FUSTIER observe que le problème devient particulièrement aigu si le jeune est délinquant ou seulement inadapte. Nous ajouterons que s'il est Nord-Africain, la confrontation est encore plus difficile. Devant tant de difficultés, il est possible de considérer qu'un des fondements de la position d'éducateur spécialisé peut être la mise en place de systèmes défensifs dont l'objet est de maintenir à tout pris une intégrité dangereusement menacée, nous pourrions même dire trop dangereusement menacée pour que l'éducateur accepte que le jeune Nord-Africain puisse être si peu que ce soit le miroir dans lequel il se reconnaîtrait.

En quoi le grand nombre de Nord-Africains dans nos groupes peut-il accroître pour ceux-là le statut de "mauvais objets" ? Une évolution relativement récente est à souligner. Le problème a pris réellement corps avec le nombre de plus en plus important des jeunes Maghrébins dans nos

(1) - Evangile de Marc 5, 8-10

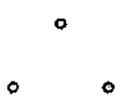
institutions. Dès 1963, il est arrivé au C.O.P.E.S. de Collonges de compter dans un groupe de scolaires 12 Nord-Africains sur 15 enfants (problème des minorités). C'est cet afflux qui a posé problème. Certains Centres se sont protégés en fixant une proportion de 10%, 15%. Ceux qui ont ouvert leurs portes se sont retrouvés comme l'I.S.E.S. de Saint-Genis avec 80% de Maghrébins dans certains groupes. Il va de soi qu'un tel rassemblement d'étrangers constitue à l'intérieur d'un groupe un sous-groupe indigeste. Les échanges en arabe y sont fort mal perçus par l'éducateur qui en est de fait exclu et qui se sent agressé : les habitudes de vie entre jeunes arabes, le ton des discussions, la qualité des objets de communication, la culture dans ce qu'elle a de quotidien, autant de domaines devant lesquels l'éducateur se sent étranger. Que dire des rivalités ethniques avec les jeunes européens défenseurs pour le coup des valeurs d'Occident et de ses moyens financiers pillés par les envahisseurs étrangers. Que de tentation pour une pseudo-guerre sainte au niveau des insultes, des arguments échangés.

En effet, "au-delà d'un certain seuil, les comportements autres, surtout s'ils ont une signification agressive, ne sont plus supportables. Pour soulager l'insécurité qu'ils provoquent, un processus va apparaître grâce auquel l'identité de l'entourage ne sera plus menacée, dans la mesure où l'adolescent marginal sera exclusivement défini par son altérité".(1)

De la même manière qu'il y a souvent dans un groupe un "mouton noir", il s'avère à l'usage qu'au niveau de l'Institution le groupe des jeunes arabes ont la fonction d'incarner bien plus que les autres enfants la fonction du mauvais objet. Ce mauvais objet a un visage. On peut s'opposer à lui. Ajoutons quelques notes supplémentaires dans le concert d'ensemble. L'actualité économique, la crise du pétrole et surtout les retombées quotidiennes au niveau des automobilistes ou des frileux, l'actualité politique avec ce qu'elle a parfois de difficile, ont noirci encore un tableau gris. En effet, bien des rancœurs, avouées ou non, traînent dans nos Centres depuis le rapatriement des Européens en 1962. Les seuls Services Lyonnais de l'Education Surveillée ont reçu 14 agents de tous grades qui ont remarquablement pris leur place parmi les 60 personnes qui composaient le personnel à cette époque. Beaucoup avaient laissé en Algérie non seulement ce qui était leur réussite ou leurs espérances matérielles mais aussi le cadre de leur vie affective, le paysage de leur bonheur. La plupart ont très bien tourné la page. Pour d'autres, ce n'est pas si simple. Et il y a tous ceux qui n'ont pas, comme nos Educateurs, des raisons de vouloir oublier le passé.

(1) - P. FUSTIER - Op. Cit. P. 101

Pour l'opinion Publique française, la guerre d'Algérie est-elle réellement terminée malgré les affirmations officielles ? (voyage de M. Giscard d'Estaing à Alger en 1975).



Et puis sommes nous dans un domaine accessible seulement au raisonnement ? C'est alors qu'il nous faut revenir aux débuts de notre interrogation. Nous nous demanderons le contenu de cette dépendance mutuelle, de cette réciproque nécessité entre l'enfant et l'éducateur. Les besoins de l'enfant, ses investissements, le terrain qu'il choisit pour assurer à sa personnalité encore fragile un nid confortable, tout cela est un domaine bien reconnu. On sait la recherche passionnée de l'enfant pour trouver chez un autre les qualités qu'il aurait aimé trouver chez son propre père. Chaque éducateur a connu ce cadeau merveilleux qu'est la confiance accordée par un jeune.

Nous nous sommes attaché à l'autre demande, celle qui émane de l'éducateur et qui est l'autre face de sa vie intérieure, celle qui reçoit en complément de celle qui donne. En effet, si quelque chose de la personne de l'éducateur est engagé dans son travail, il faut admettre que quelque chose est capté par l'enfant. Mais par ce fait même, ce dernier renvoie à l'éducateur un témoignage dont celui-ci a besoin, ne serait-ce que le signe de son identité d'éducateur, de la cohésion entre son projet et sa concrétisation, un reflet de l'image qu'il a de lui, un certain accord pacifiant. C'est ce qui fait dire à P. ESCUDIER, à qui j'emprunte parfois mot pour mot l'essentiel de son exposé, qu'à ce moment là, nous pouvons dire que "pour l'éducateur une adéquation de soi à soi s'opère par l'intermédiaire de l'enfant". C'est en ce sens que l'enfant occupe une position nécessaire pour cet adulte en recherche.

Il est nécessaire aussi dans la mesure où l'enfant représente le support vivant dans lequel l'éducateur retrouve non seulement quelque chose de lui enfant, mais surtout dans la mesure où cette part d'enfance même de l'éducateur trouve à s'incarner dans la présence de l'enfant. Dans ce cas l'enfant constitue le bon objet, celui auquel l'éducateur s'identifie puisqu'il y repère l'identité de quelque chose de son enfance.

C'est à ce niveau que se pose la question de savoir si les fils d'émigrés peuvent accéder à la fonction de bon objet pour l'éducateur ? Lorsque cette réponse est positive et cela n'est pas impossible, nous sommes ramenés au cas général. Mais que se passe-t-il lorsque ce que le MOI de l'Éducateur investit habituellement chez l'enfant, est barré lorsqu'il s'agit d'un jeune arabe ? Qu'advient-il lorsque ce que certains appellent le facteur racial stérilise la relation intersubjective ? Si l'enfant n'est pas tenu par l'éducateur pour un semblable virtuel et potentiel à lui-même, que l'enfant ne puisse prendre la place et la fonction de bon objet parce que réellement "étranger", la relation intersubjective de l'éducation s'inscrit selon le trajet de sa propre annulation. A ne pouvoir reconnaître l'enfant l'éducateur barre celui-ci à devenir son semblable. Cette situation sans appel n'apparaît pas immédiatement. La signification du refus entre certains éducateurs et des fils d'émigrés s'exprime sous des langages psychologiques et des rationalisations verbales qui cachent mal en définitive la peur très archaïque dont elles témoignent. "C'est peut-être une préservation narcissique que révèle chez certains éducateurs la présence d'enfant d'émigrés. Plutôt que de chercher en eux-mêmes leur refus, ils les projettent sur ces enfants en justifiant leur attitude parfois avec beaucoup de sincérité".

Notre conclusion, nous l'emprunterons également à P. ESCUDIER dont nous avons apprécié l'enseignement. "Notre refus de l'enfant étranger passe par nous-mêmes. C'est chez nous qu'un essentiel est à interroger si tant est que nous puissions rencontrer en quoi nous structure le préjugé à l'égard des enfants de travailleurs immigrés. De notre aptitude d'être libres vis-à-vis de nos alibis, et surtout lorsque ceux-ci n'ont pris forme et poids d'habitudes, de cela dépend notre pouvoir de questionner".

Après avoir exposé le point de vue de l'éducateur, notre investigation s'adressera à l'enfant lui-même qui est le siège d'une sorte de bataille intérieure. Au niveau d'une simplification extrême des positions, et c'est le cas dans toute guerre, on assiste à l'affrontement du Bien et du Mal qui prend ici un caractère particulier.

Le mal, il est facile à distinguer. Conformément à la psychologie simpliste que nous avons exposée lorsque nous parlions de la "religion de rétribution", les bons sont gratifiés et les méchants sanctionnés. Conformément aussi à quelques siècles de cette propagande bien orchestrée dont nous parlions au début de notre travail et qui vise à maudire le Maure, conformément enfin au fait que les Nord-Africains sont nombreux à être clients du Juge des Enfants, conformément en bref à cents raisons convergentes, le jeune Musulman se perçoit volontiers comme mauvais objet.

En d'autres termes, dans cette conception manichéenne du monde, le jeune Arabe risque de se placer du mauvais côté. Son père lui a raconté peut-être qu'il avait jadis été envoyé par son clan, pour quatre ou cinq ans, afin de faire fortune en France. Ils avaient choisi le plus solide, le plus apte à réussir, le meilleur ambassadeur. Et voilà qu'il a échoué. Confiant dans l'estime que lui prodiguait la grande famille, il avait cru, ce père, que ses mérites lui vaudraient la réussite en cette France où tout est possible, où les emplois et l'argent ne manquent pas, où les mêmes femmes sont faciles. Et voilà qu'il doit raturer jusqu'à la laideur ce portrait qui s'était fait de lui-même.

Comment le Fils ne laisserait-il pas naître en lui l'amertume voire le mépris pour tant d'échecs accumulés ? Comment dans certains cas, ne nourrirait-il pas en lui une haine de plus en plus avouée à mesure que les jours l'attisent de leurs injures et de leur humiliation ? Père et fils ne pourront revenir au pays, ni avec la richesse qu'ils convoitaient, ni même la gloire prometteuse d'une réussite universitaire ou professionnelle. Ils sentent qu'ils ne sont bons en rien, bons à rien, mauvais objets reconnus par tous et ce qui est pire, par eux-mêmes.

Cette mauvaise image de soi s'alimente encore du décalage que le jeune constate entre une réalité que la télévision ou le voyage lui révèlent et la survalorisation du pays mythique dont parlent les parents. Ceux-ci très vite ne sont plus crédibles par l'adolescent. Ils perdent encore à cette occasion un peu de l'admiration que leur vouait l'enfant. Mais c'est souvent avec déchirement que le jeune homme, la jeune fille contemplant le spectacle de ces parents qui se racontent des histoires. Et ils regardent pleins d'admiration et de haine très ancienne ce paradis fait pour les autres. Ils ne savent plus du tout ce qu'ils doivent détester le plus de leurs conditions de vie actuelles ou de ce que serait leur existence dans le pays sous-développé de leurs parents. Ils n'ont pas de racines et périssent de n'en pas avoir.

Ainsi perçues, ces deux "civilisations" dont l'une écrase l'autre sans pouvoir en tirer de gloire, apparaissent-elles d'une manière caricaturale sous leurs aspects les plus pauvres, les plus négatifs. Cette constatation est pour le jeune désespérante. Il cherche à fuir son histoire sans gloire, rayant d'un trait tout espoir de retour dans ce pays qui n'est pas le sien et ne recèle pour lui pas le moindre avenir. Cela ne l'empêche pas, naturellement, de rationaliser son choix. Le jeune Algérien invoque son ignorance de la langue, les contraintes du service obligatoire, le manque de loisirs, la peur de ne pouvoir revenir en France s'il le désirait après un essai qui malgré tout le tente. Cette rationalisation, pour les jeunes Tunisiens qui ne reviennent pas au pays, passe par d'autres chemins ...

Le conflit culturel est très intériorisé, et cela depuis l'enfance. Il porte la marque d'une blessure jamais cicatrisée au niveau narcissique. Le problème des jeunes Arabes en France, plus encore des Enfants de Justice est de devoir accepter cette situation inextricable qui piège non seulement l'enfant dans son désir de vivre, mais aussi sa famille et ses éducateurs. Il lui est pratiquement impossible de "se construire" s'il n'accepte pas de vivre avec ce qu'il a d'ombre en lui et aussi ce qu'il a de lumière et que d'autres plus que lui sont capables de voir.

Aussi le travail de l'éducateur est-il de rompre avec le processus infernal de dévalorisation pour faire enfin prendre en compte une meilleure image de soi. Ce travail se situe objectivement à contre courant de l'action que mènent pêle-mêle, le milieu scolaire, la famille, le journal et la société globale des deux côtés de la Méditerranée.

Dans cette restauration de l'image de soi qui est la grande tâche des jeunes migrants de la seconde génération, l'éducateur peut apporter une aide importante s'il sait prendre le recul nécessaire.

Il est à souligner qu'une tâche semblable devra sans doute être menée aussi par les jeunes restés au pays car ils sont eux aussi tiraillés entre les souvenirs ambivalents du passé et la séduction ambiguë de ce qui pourrait être leur avenir : le choix d'une solution révolutionnaire n'est pas si facile à faire. C'est donc une action qui requiert beaucoup de lucidité car elle comporte des pièges dangereux : délire paranoïaque de la gloire nationale, désespoir psychotisant devant les trop nombreuses difficultés, stérilité de la fuite dans l'assimilation trompeuse d'une vie à l'européenne.

Dans cette entreprise constructive, l'éducateur devra déployer beaucoup d'habileté pour se refuser aux manipulations et aux sollicitations de tous ordres. C'est comme un reflet lucide qu'il devra proposer au jeune à qui il ne volera pas sa recherche mais auquel il communiquera sa confiance dans le succès final de la lutte.

Comme bien souvent en ce qui concerne les problèmes d'éducation nous avons parlé au masculin. C'est une vieille habitude qui n'est pas particulière à la civilisation musulmane mais que partage notre tradition gréco-latine, méditerranéenne elle aussi. La mixité pose dans une telle continuité séculaire les problèmes de toujours. Cependant les relations entre hommes et femmes prennent une particulière importance dans le domaine de l'éducation. Des réponses traditionnelles sont apportées quand il s'agit, au sein de la famille, des conduites pédagogiques du père et de la mère. Mais l'éducation spécialisée, dont un des principes importants est la mixité de l'équipe éducative, pose aux éducatrices un problème particulier quand il s'agit de l'éducation de jeunes Maghrébins. Nous verrons parallèlement un peu plus bas les conditions spéciales de l'action d'éducateurs auprès de jeunes filles maghrébines. Ce dernier problème est à la fois plus simple et plus global que celui qui se pose aux garçons car lorsqu'il se déclare, des étapes difficiles ont déjà été franchies.

Les variables en présence tiennent d'abord à l'âge des protagonistes, celui des garçons, celui de l'éducatrice. En second lieu intervient le niveau de la connaissance que chacun a de l'autre : intégration plus ou moins grande dans la société européenne, connaissance plus ou moins poussée des traditions maghrébines. Notons enfin pour mémoire tout ce qui fait l'originalité du problème différent dans chaque cas d'espèce : éléments caractériels de part et d'autre, environnement, circonstances ponctuelles.

Un livre de Néfissa ZERDOUMI contient d'excellentes pages sur l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien. Encore qu'il soit aussi un témoignage, il est beaucoup plus qu'un livre de souvenirs. Le monde dans lequel l'auteur nous introduit, celui dans lequel elle a vécu, auquel elle a participé, le monde de l'enfance, est pour l'éducateur d'un intérêt primordial. C'est l'univers où se forme le comportement profond des hommes et

et des femmes, la mentalité collective qui sera celle de tout un peuple. Nous lisons dans cet ouvrage tout ce qui, dans le Coran et la tradition, concerne l'enfance. Nous suivons l'enfant depuis le moment où il a été conçu jusqu'à l'âge où, ayant reçu l'éducation traditionnelle il quitte le monde secret du gynécée pour celui des adultes. Les faits très nombreux qui sont rapportés et les réflexions de cette femme intelligente et bienveillante éclairent beaucoup pour nous le mystère de la mentalité arabe. Nous avons retenu ces quelques lignes concernant l'éducation des filles:(1)

"Le garçon en colère passe souvent sa rage sur sa soeur et ce ne sont point les principes éducatifs traditionnels qui peuvent décourager les manifestations agressives à l'égard de celle-ci : C'est une grand-mère qui donne un bâton à son petit fils pour lui permettre de battre sa soeur ; c'est une mère qui attrape la petite fille pour que son frère puisse la battre. Elle va jusqu'à l'encourager en lui disant : tu es un homme, donne lui des coups, elle n'est qu'une pissense. Si la petite fille a une réaction de défense, la mère intervient pour la corriger elle-même. L'âge ne joue pas, une fille aînée doit supporter les coups d'un frère plus jeune."

Nous ne parlons pas ici de traditions révolues.

Néfissa ZERDOUMI nous dresse au long des pages un portrait de la jeune femme bien élevée. (Il n'est guère possible d'y reconnaître l'image de nos éducatrices de l'Education Surveillée). On enseigne à celle-là la soumission inconditionnelle à l'Homme, les vertus du silence et de la pudeur. On lui attribue toutes les tâches matérielles même les plus dures et on lui apprend à se satisfaire des commentaires les plus acerbes si ses services ne sont pas parfaitement exécutés. On peut la considérer comme l'esclave de la maison.

Mais elle en est aussi la reine car elle est avant tout considérée comme la Maîtresse de la maison. (Nous savons que l'homme règne à l'extérieur) Sa vocation est de donner satisfaction à son mari dont elle élève les enfants dans la bonne tradition : cela signifie entre autres choses qu'elle habitue les garçons à parler en maîtres devant les femmes alors qu'ils doivent se taire respectueusement devant leur père. Elle enseignera aux filles l'obéissance, la tenue de la maison et le désir d'une nombreuse descendance propre à combler les vœux de son mari dont elle sera en quelque sorte le "faire-valoir" domestique.

(1) - Enfants d'hier - (P.169)

On n'imagine pas volontiers qu'une femme ainsi considérée à la maison puisse avoir à l'extérieur une existence propre, avoir des relations d'affaire, exercer une profession, être par exemple magistrat, assistante sociale, médecin ou éducatrice. Certes, le jeune Maghrébin convient bien que la femme occidentale n'est pas comme sa mère. Il n'est pour autant pas préparé à admettre dans son entourage proche une femme aussi différente de celle qu'il a connue.

L'éducatrice est investie à ses yeux de pouvoirs exorbitants, on pourrait même dire contre nature. Qu'elle s'habillement de manière indécente, qu'elle parle et rie très haut, qu'elle ait des relations égalitaires avec des hommes, qu'elle soit instruite et syndiquée, et qu'elle ait un pouvoir d'échat autonome, il sait bien qu'il n'y peut rien mais il entend bien ne pas entrer dans ce jeu là.

Il a en effet, pendant toute son enfance, été conditionné à faire d'une certaine manière preuve de sa virilité, prônée comme une vertu de premier ordre et il lui paraît qu'être différent avec les femmes reviendrait à n'être plus un homme.

Et sans doute serait-ce en quelque sorte le détruire que de le confirmer un peu plus encore dans la mauvaise image qu'il a déjà de lui-même.

C'est dire que les premiers contacts de l'adolescent maghrébin avec une éducatrice sont pour le moins difficiles de part et d'autre.

Ces relations sont très difficiles si l'éducatrice est jeune. Elle n'est alors qu'une "partenaire" possible dont tout le comportement est interprété de mauvaise manière. Car il va de soi qu'une fille ayant une telle allure ne peut être qu'une femme facile.

On objectera que le jeune doit bien savoir dans quel milieu il est, et qu'un groupe du Centre de rééducation est une réalité particulière que le jeune doit intégrer globalement, y compris le fait que le personnel comprend des éducatrices. Et il est vrai qu'on accepte plus facilement l'ensemble d'une réalité totalement étrangère. Mais ce serait méconnaître l'aspect familial que présente un groupe d'internat pour de jeunes Maghrébins. Ceux-ci ne sont pas choqués, bien au contraire, par tout ce qui peut y surprendre un Européen : la forte proportion de jeunes Arabes aidant, ils se sentent rapidement à l'aise dans une société d'adolescents. L'aspect hiérarchique de l'institution va dans le sens de sa tradition surtout si les chefs savent y être des chefs, c'est-à-dire savent commander.

Pas de place dans ce tableau pour des postes d'autorité tenus par des femmes.

Notons que les éducateurs eux aussi ont de la peine à faire comprendre que leur rôle n'est pas spécialement à base de commandements. Bien des comportements de nos jeunes Maghrébins n'ont pas d'autre objet que celui d'imposer à leurs éducateurs le comportement qu'ils attendent de lui. Mais il faut convenir qu'il est plus facile à un homme qu'à une femme d'appliquer le principe de LYAUTEY "montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir".

N'a de chance d'être comprise réellement que la femme mariée. Et plus encore si elle est mère de famille et dotée par les années d'une respectabilité que n'ont jamais les trop jeunes.

Le dialogue est à la longue possible. L'approche aura été longue, mais c'est dans ce lent cheminement que l'adolescent pourra se sentant accepté, comprendre qu'un autre peut exister qui ne soit pas un alter ego.

Le problème de l'éducateur de jeunes Maghrébins n'est donc pas d'intégrer, encore moins d'assimiler. Il est de comprendre puis de faire comprendre, d'admettre puis de faire admettre la différence.

Son savoir-faire doit beaucoup à la bonne connaissance qu'il lui faut avoir de la civilisation arabe. Il saura en particulier que l'adhésion d'un individu ne sera réelle que lorsqu'elle aura été "proclamée" devant le groupe. Il nous est difficile de jauger avec pertinence l'importance de la communauté, tant notre mentalité occidentale a été forgée dès l'enfance à la lutte individualiste. Elle est pourtant primordiale, non seulement dans les institutions qui regroupent les mineurs mais aussi dans les services de "milieu ouvert" où l'action est en général plus individualisée. Plus fragile en milieu maghrébin puisqu'alors elle ne touche plus le groupe, elle est sujette à des sautes d'efficacité importantes qu'il est parfois difficile de comprendre faute d'avoir les éléments nécessaires. Mais toutes les informations ne sont pas données aux étrangers même bienveillants. C'est aussi une affaire de "pudeur".

Un éducateur Maghrébin serait-il plus que des Européens apte à une meilleure connaissance des cas ? Cela est possible s'il a la formation mais surtout le recul nécessaire par rapport aux problèmes de sa propre ethnie. Il nous a été donné de rencontrer en France des éducateurs arabes remarquables.

Mais la formation d'équipe éducative la plus satisfaisante nous paraît celle qui comporte un membre spécialement averti des divers aspects de la civilisation musulmane et des problèmes réels des immigrés. Nous avons vu fonctionner d'excellents cliniciens maghrébins qui ont su donner aux équipes, plus encore que leurs connaissances, une compréhension du dedans que ne pouvaient pas avoir des éducateurs européens trop plongés dans le quotidien. Il ne nous paraît pas, mais ceci demanderait à être plus sérieusement étayé, qu'une éducatrice, un éducateur arabes apportent en vérité plus de facilitation que d'autres. Plus sans doute que dans d'autres postes, c'est aux qualités de la personne qu'il paraît souhaitable de s'attacher plus qu'à sa nationalité ou à son ethnie.

#### C O N C L U S I O N

Donnons, pour conclure ce chapitre, la parole à un jeune pensionnaire du Foyer d'Epinaÿ sur Seine qui signe FOUAID (journal du F.A.E. - SES 93 déc. 75). Il nous parle, par delà ses éducateurs, de tous ceux qui de près ou de loin l'accueillent, de l'Institution toute entière.

"Il y a quatre sortes d'éducateurs ;

trois sont de faux éducateurs :

- il y a l'éducateur-balance, qui compte ses services afin de rendre juste ce qu'il faut, sans donner ni plus ni moins.
- il y a l'éducateur-fleurs, qui emprunte notre nom (délinquant) afin de s'en faire une couronne de lauriers, et de s'en vanter à l'extérieur.
- il y a l'éducateur-montagne qui nous aime de loin, et qui attend que l'on vienne le voir pour nous accueillir à bras ouverts.

Le seul, le vrai éducateur, c'est l'éducateur -terre qui d'une simple graine grise, vous rend de tout coeur un bel arbre, aux fruits mûrs.<sup>A</sup>

## CONCLUSIONS

Nous nous étions demandé, au cours des premières pages de ce travail, dans quelle mesure était important, pour nos jeunes inadaptés maghrébins, le fait d'appartenir à une double civilisation. Toute notre démonstration a consisté à démontrer le mécanisme de cette "appartenance". Mais nous pensons, au moment de rassembler nos conclusions, que notre sujet pourrait être posé autrement afin de respecter davantage la dignité de l'Homme et sa réalité au sein du monde qu'il habite : il nous paraît maintenant important d'affirmer que ces deux civilisations auxquelles nous avons fait si souvent référence appartiennent à nos jeunes inadaptés, et non ceux-ci à celles-là. Chacun d'eux est sujet important des transformations qui s'opèrent en lui et autour de lui. L'important pour l'Éducateur est moins le choc quasi cosmique des civilisations que l'évolution de chacun de nos jeunes Maghrébins, bousculés dans leur développement personnel plus encore <sup>que l'avaient été leurs</sup> sans doute ~~peres~~ <sup>peres</sup> en d'autres temps, à l'époque du Prophète.

De cette époque date la mise en place d'un système autant social que religieux qui organise d'un seul texte toutes les activités de l'Homme musulman. Si assourdis que soient les échos qui parviennent aux jeunes migrants de la seconde génération, de ce côté-ci de la Méditerranée, les traces sont assez profondes pour qu'on puisse parler à leur sujet "d'imprégnation religieuse". Certes, les fils de BRAHIM (1) ne pratiquent pas comme leur père. Du moins ont-ils, avec le lait de leur mère, sucé ce rien indéfinissable qui fait que le Musulman ne se sent qu'un étranger en pays non musulman. Au moins ont-ils intégré cette force de vie, cette dignité d'être, cette volonté d'exister qui font le dynamisme des sujets de ce groupe. On les trouve partout obstinés à faire leur place au soleil, que ce soit par la recherche d'un travail et d'un logement ou dans les mille occasions qu'ils trouvent de faire vivre mieux leur petite famille, espoir de leur race. Ils savent d'ailleurs très bien exploiter les ressources du pays. La tradition qui semble parfois absente n'est qu'endormie, et l'entourage, par ses rappels à l'ordre, excelle à réveiller le Roi Mage qui s'est travesti en éboueur.

(1) - Voir le chapitre 1 de la première partie.

Notre première partie en témoigne, les conditions de vie des migrants les différencient radicalement de leurs camarades du chantier et de l'usine. Malgré les très grandes facultés d'adaptation de ces populations intégrées au prolétariat de nos villes, la réalité demeure en elles vivace d'une tradition que n'a pas détruit complètement un siècle et demi de domination.

La réflexion, somme toute, nous confirme dans le point de vue que nous avons adopté au début de considérer nos migrants comme des Maghrébins plus que comme des prolétaires. De ceux-ci, ils n'ont que le vêtement. Disons toutefois que leur courage s'est hissé au niveau de l'héroïsme dans certaines luttes sociales où l'arme absolue de l'adversaire est l'expulsion immédiate que les textes rendent possible. Cette expulsion, spectre menaçant que brandit la propagande chuchotée, est un handicap considérable pour les Pères. Ceux-ci hésitent à appartenir à quelque association que ce soit, fût-ce à une pacifique association de parents d'élèves. Il y va, leur semble-t-il, de la sécurité de leur famille. Or, on sait qu'une conscience de classe s'acquiert peu à peu. On clame aux Pères Maghrébins qu'ils sont avant tout des Arabes. Et comme on le dit, ils le sont. Leurs luttes sont surtout le fait de minorités bafouées.

Mais peut-être n'en est-il pas de même pour les Fils qui, de fait, pénètrent par la petite porte de l'inadaptation dans ce pays qui, à défaut de fraternité, voire de liberté, leur offre l'égalité de sa Justice.

Comme tous ceux qui résident en France, ils sont soumis au code des Français et comme ils sont les plus inadaptés, il n'y a pas lieu d'être surpris de voir figurer leurs noms parmi les protégés du Juge des Enfants et les accusés du Tribunal pour Enfants. Nous nous sommes attaché à la description des circonstances ayant favorisé les délits. En effet, l'acte de délinquance est toujours au point de rencontre d'une personnalité et d'une situation. Nous avons essayé de démontrer au cours de notre seconde partie, que leur délinquance, et à un moindre degré leur inadaptation, est à relier à une série de rejets successifs, de plus en plus

massifs, dont le mauvais logement, une scolarisation non satisfaisante, et de médiocres conditions de travail marquent les étapes.

Nous n'avons pas exclu, cela va de soi, l'évolution vers une possible "vraie délinquance". Cet aspect extrême de l'antisocialité n'étant pas l'objet de notre étude, nous avons borné nos investigations à l'étude de ces "délinquants occasionnels" qui sont l'immense majorité. Nous avons vu que leur malaise personnel se manifeste essentiellement par des actes de violence, fruits de l'égoïsme et de l'immaturité affective.

L'égoïsme s'exprime chez eux dans la ligne de leur mentalité par la méconnaissance de "l'autre" en tant que personne : cet autre n'est évalué que comme individu membre d'une communauté de vie. D'où l'incapacité de résoudre un problème moral faute de points de référence précis dans une société étrangère, aux moeurs mal intégrées. Les attitudes critiques, l'absence de la responsabilité, et surtout le sentiment de l'injustice subie, vont de pair. L'immaturité affective se manifeste par l'incapacité de renoncer à une satisfaction immédiate malgré l'éventualité d'une sanction, tant est massive l'insuffisance de contrôle émotionnel et constante la sollicitation en ce pays riche et méprisant.

Est-il nécessaire de souligner que ce portrait un peu sommaire devrait admettre bien des correctifs selon les cas envisagés. Les difficultés dues aux transplantations successives de la famille n'expliquent en effet pas toujours l'image ternie qu'en fin de compte le jeune migrant, enfant de Justice, perçoit de lui-même.

Mais c'est sans doute au cours de notre troisième partie qu'apparaît avec le plus de netteté la réponse très positive à la question que nous posions de l'influence sur leur inadaptation d'une médiocre appropriation de deux civilisations. Nous avons vu qu'en contradiction avec les convictions rassurantes d'un pays d'accueil plein de bonnes intentions, nous découvrons une pratique très spéciale de la Société en général et de l'Institution judiciaire en particulier. Nous avons démontré que pour

leur éducateur, les jeunes arabes ne sont pas toujours des enfants comme les autres; que leur inadaptation apparaît de ce fait différente de celle des jeunes européens. Au fond même de leur misère, ils demeurent des étrangers. Mais aussi, le demeurant, gardent-ils au coeur l'espoir d'un retour à un pays de rêve, le pays de la jeunesse des parents dont chaque saison qui passe les éloigne un peu plus. La distance qui les sépare des maîtres européens ne diminue pas pour autant malgré leur désir de supprimer les différences. "L'accusation" que se portent réciproquement, à travers les enfants maghrébins, les deux communautés, met l'accent sur l'importance des différences qui les opposent.

De récentes difficultés dues à un chômage grandissant ont souligné à quel point blesse le bât. On pardonnerait au Musulman ses particularités s'il n'était pas en France un concurrent. Le lecteur sait la montagne d'ignorances qui fait écran à la vérité; mais l'homme de la rue n'a pas encore été informé comme il faut. Il se laisse aller aux réflexes primitifs que nous avons décrits.

Nomades comme le furent leurs Pères, les filles, les fils de migrants, en une sorte de génération sacrifiée font en France leur "traversée du désert". Souhaitons leur d'avoir à constater que, sur terre, le soleil, en fin de compte, brille pour tout le monde, même sur eux qui dans la grave dévalorisation qu'ils subissent, ne savent ni qui ils sont, ni où ils vont.

*Car il n'y a  
rien d'important pour eux.  
à cela.*

Prenons le temps, en une dernière page, de lire encore une histoire. Elle est extraite de La Bible d'où elle sort, vivante et intacte comme un manuscrit de la Mer Morte. C'est l'histoire d'ISMAËL, père des Arabes, dont le Coran, au verset 65 de la Sourate 60 dit "qu'il fut sincère en sa promesse, apôtre et prophète", un fils d'émigrée lui aussi.

Dans la Genèse 16, 1-16 (1)

Saraï, femme d'Abram, ne lui avait pas donné d'enfant. Elle avait une servante égyptienne du nom de Hagar, et Saraï dit à Abram : voici que le Seigneur m'a empêché d'enfanter. Va donc vers ma servante. Peut-être que par elle j'aurai un fils. Abram écouta la proposition de Saraï (...) Il alla vers Hagar qui devint enceinte (...)

L'ange du Seigneur lui dit : Voici que tu es enceinte, et tu vas enfanter un fils, tu lui donneras le nom d'Ismaël, car le Seigneur a perçu ta détresse. Véritable âme sauvage que cet homme ! Sa main contre tous, la main de tous contre lui, à la face de tous ses frères, il demeure

Abram avait 86 ans quand Hagar lui donna Ismaël.

17, 18-21

Abraham dit à Dieu ; Puisse Ismaël vivre en ta présence.

Dieu dit : mais non ! Ta femme Sara va t'enfanter un fils et tu lui donneras le nom d'Isaac. J'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle pour sa descendance après lui.

Pour Ismaël, je t'exauce. Vois je le bénis, je le rends fécond, prolifique à l'extrême, il engendrera douze princes et je ferai sortir de lui une grande nation.

Mais j'établirai mon alliance avec Isaac que Sara te donnera l'année prochaine à cette date.

21, 14-21

Abraham se leva de bon matin, prit du pain et une outre d'eau qu'il donna à Hagar. Il mit l'enfant sur ses épaules et la renvoya. Elle s'en alla errer dans le désert de Béert-Shéva (...)

Dieu fut avec le garçon qui grandit et habita au désert. C'était un tireur d'arc. Il habita dans le désert de Parân et sa mère lui fit épouser une femme du pays d'Égypte.

25, 12-18

Voici les noms des fils d'Ismaël, leurs noms selon leurs familles : Nebayoth, Qédar, Abdéel, Mivsâm, Mishma, Douma et Massa, Hadad, Téma, Yetour, Nafish et Qédma. Ce sont eux les fils d'Ismaël, et tels sont leurs noms .

Etablis en douars et campements, ils avaient douze chefs pour autant de groupes (...)

Les Ismaélites demeurèrent de Hawila à Shour aux confins de l'Egypte jusqu'à Ashour, chacun face à tous ses frères, prêt à leur tomber dessus.

Ainsi il n'y aurait rien de nouveau sous le soleil depuis quelque 3 000 ans ? L'histoire d'Ismaël aurait pu se passer hier.

Mais serait-il possible qu'elle se produise demain ?

On a de la peine à le croire car le monde est en train de changer à toute vitesse, les heurts de civilisations n'étant que les épiphénomènes d'un monde divisé qui se désagrège au profit d'un autre que nous ne connaissons pas.

Nous voudrions dire ici notre espérance.

"Une crise de cette ampleur, pour être résolue, exige plus qu'une révolution : une mutation radicale" prophétise Roger GARAUDY (1).

C'est par la bouche aussi de nos inadaptés Maghrébins, des jeunes filles surtout que notre monde crie dans les douleurs de l'enfantement d'un avenir qui est déjà commencé.

Le temps n'est plus où le clan était à même de résoudre ses problèmes. Et dans ce sens, la présente étude de problèmes contemporains est déjà dépassée. Mais peut-être les confrontations qu'elle décrit sont-elles significatives de la grande confrontation nécessaire, celle qui jugera de nos institutions et de nos valeurs en une remise en cause fondamentale de notre mode de vie ? (2)

"En mettant bout à bout les interpellations et les défis, les confidences et les colères, les désespoirs et les luttes quelle que soit leur diversité, si profondes que soient les contradictions, je suis sûr qu'aujourd'hui nous pouvons discerner notre avenir en train de naître : dans la faillite de notre civilisation et parfois de nos révolutions, je suis sûr que s'esquisse déjà la grande alternative. A condition de savoir entendre, au-delà des cris, ce que cette jeunesse dénonce et ce qu'elle annonce".

(1) - L'alternative (P. 11)

(2) - La citation qui suit est de l'ouvrage cité (P. 19)

## ANNEXES

Lyon, le 25 Février 1973

CONFIDENTIEL

Dossier social N° 39/71

ENQUETE SOCIALE

BENASIA Fayçal

Date et lieu de naissance

12 Juin 1959 à Lyon 2è

Nationalité

algérienne

Adresse du mineur

chez ses parents : M. et Mme BENASIA  
BRON

ORDONNANCE DE CONSULTATION DE MONSIEUR LE PREMIER JUGE  
DES ENFANTS DE LYON, EN DATE DU 9 JANVIER 1973

Le mineur fait l'objet d'une mesure d'Assistance Educa-  
tive. Il est en liberté.

Antécédents Judiciaires

Aucun connu .

Demande d'assistance éducative de Mme BENASLA mère du mineur

Fayçal ne veut plus aller à l'école, il est violent et insolent en famille.

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Parents : Union légale BENASLA/LAMNI le 20 Mars 1951 à  
Philippeville Algérie

Père

BENASLA Taieb  
né en 1921 à Bougie Algérie  
en maladie de longue durée

Mère

LAMNI Fathia épouse BENASLA  
née le 12 Décembre 1934 à Bône Algérie  
sans profession

Enfants

De l'union légale BENASLA/LAMNI 7 enfants vivants

Fatima

née le 19 Juin 1956 à Lyon 2è  
reste à la maison

Djamel

né le 19 Avril 1957 à Lyon 2è  
placé à l'I.S.E.S. de Saint Genis les  
Ollières 69

Fayçal

né le 12 Juin 1959 à Lyon 2è  
le mineur en cause

Fehrat

né le 9 Juillet 1961 à Lyon 2è  
écolier

Rabia

né le 4 Février 1964 à Lyon 2è  
écolier

Mohamed

né le 12 Mai 1965 à Lyon 2è  
écolier

Rachid

né le 12 Avril 1970 à Lyon 2è

SITUATION MATERIELLE

BUDGET

Ressources

Indemnités journalières Sécurité Sociale	900 F. par mois
Allocations Familiales + Allocation logement	1 759 F. par mois
	<hr/>
	2 659 F. par mois

Charges

Loyer mensuel	500 F.
---------------	--------

SECURITE SOCIALE

Caisse primaire de Vénissieux  
N° d'immatriculation : .....

DERNIER EMPLOYEUR DU PERE

X  
CIFRANCE

## MILIEU FAMILIAL

### HISTOIRE DE LA FAMILLE

M. et Mme BENASLA sont tous deux originaires de la région de Philippeville en Algérie et enfants d'ouvriers agricoles.

M. BENASLA vint en France au moment de la guerre de 39-45, il fut embauché chez CIFRANCE où il faisait toujours partie du personnel en qualité d'O.S. jusqu'à sa maladie qui débuta en Janvier 1970.

En 1951 M. BENASLA retourne en Algérie pour épouser une jeune fille de son village, sa cadette de 13 ans, il revient seul en France, sa jeune femme ne le rejoindra qu'en 1955.

Le jeune ménage demeure rue Moncey pendant deux ans puis obtient par l'intermédiaire des Etablissements CIFRANCE un appartement H.L.M. à l'adresse actuelle.

Sept enfants sont nés dans la famille.

En Janvier 1970 M. BENASLA est hospitalisé pour tuberculose pulmonaire et depuis il va de sanatorium en maison de repos. Il est de retour dans sa famille depuis le 12 Décembre 1972 provisoirement, dans un état de santé encore bien déficient.

Mme BENASLA à son tour fut hospitalisée pour tuberculose rénale d'Avril 1971 à Décembre 1971. Tous les enfants furent alors confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, sauf Djamel l'aîné des garçons, qui est placé au Centre de Collonges sur Ordonnance de Placement Provisoire de Monsieur le Juge des Enfants. Le garçon avait fait l'objet d'une mesure d'Assistance Educative peu de temps auparavant.

Depuis Juin 1972 les enfants sont revenus au foyer sauf Djamel qui du Centre de Collonges a été transféré à l'I.S.E.S. de Saint Genis les Ollières.

Mme BENASLA a de nouveau des ennuis de santé. Une nouvelle hospitalisation est prévue prochainement.

### HABITAT

Dans un grand ensemble H.L.M. récent sur la commune de BRON, la famille BENASLA occupe un appartement de type F 5 au rez-de-chaussée de l'un des immeubles. Le logement est correctement aménagé et entretenu.

## RENSEIGNEMENTS OBTENUS SUR LA FAMILLE

Auprès de l'Assistante Sociale de secteur, de l'Assistante Sociale des usines CIFRANCE, du Directeur de l'Ecole du quartier.

### 1 - Sur la mère

Mme BENASLA menue et fragile a toujours donné des inquiétudes pour sa santé.

Bonne ménagère, elle parvient à gérer son budget apparemment sans problème. Bien que ne sachant ni lire, ni écrire, Mme BENASLA parle assez bien le français qu'elle a appris par la radio et pendant ses séjours en maternité. Elle semble assez bien adaptée à la vie française.

Mme BENASLA aime ses enfants et s'occupe d'eux correctement mais dès qu'ils atteignent l'adolescence elle est dépassée par leur éducation. Des problèmes sont apparus avec Djamel et maintenant avec Fayçal. Le père étant resté plus de deux ans hospitalisé elle s'est trouvée devant des difficultés de toutes sortes et n'a pu faire face à tout.

### 2 - Sur le père

Ouvrier pendant 23 ans chez CIFRANCE il est considéré comme un élément stable mais bien moyen sur le plan professionnel, il avait un penchant assez prononcé pour la boisson.

L'Assistante sociale de secteur pense que sur le plan de l'autorité l'absence de M. BENASLA ne s'est pas trop fait sentir puisqu'il a toujours été incapable d'en faire preuve.

Plusieurs personnes qualifient M. BENASLA de "roublard".

## CONTACTS AVEC LA FAMILLE ET OPINION DE L'ASSISTANTE SOCIALE

### Le père

Il arrive de maison de repos, son état physique fort délabré influence tout son comportement. Il est incapable de réaction, ne peut que se plaindre du comportement de Fayçal. Il a peur de son fils, des coups qu'il lui donne ... M. BENASLA est presque content que Djamel fugue de Saint Genis les Ollières pour venir faire régner l'ordre à la maison.

### La mère

Elle est toujours dans le même état dépressif que lors de l'enquête concernant Djamel. Pendant les entretiens elle est prostrée sur son siège, le visage fermé et triste, elle ne sourit jamais. Sa propre maladie et la longue absence de son époux l'ont laissé très désespérée.

Si elle a toujours été ambivalente à l'égard de Djamel qu'elle craint et qu'elle considère en même temps comme le chef de famille, il n'en est pas de même vis-à-vis de Fayçal qu'elle rejette ouvertement parce qu'il lui fait peur

## LE MINEUR

### HISTOIRE DU MINEUR : MILIEUX DE VIE

Fayçal BENASLA est né le 12 Juin 1959 à Lyon 2<sup>e</sup>. Il est le troisième d'une fratrie de sept. Il a vécu dans sa famille jusqu'en avril 1971, date de l'hospitalisation de sa mère, le père était déjà en sanatorium depuis Janvier 1970. Fayçal fut donc avec ses jeunes frères confié à l'Aide Sociale à l'Enfance et placé chez une nourrice à Brinda où il restera 15 mois, il fréquentera l'école de la localité.

En Juin 1972 Fayçal revient dans sa famille, à la rentrée scolaire de Septembre 1972 il est inscrit en 5<sup>ème</sup> de transition d'un C.E.S. de BRON mais refuse d'aller en classe. C'est cet absentéisme scolaire accompagné de ses violences à la maison qui conduisent sa mère à formuler une demande d'Assistance Educative.

### SANTE

#### ANTECEDENTS HEREDITAIRES ET FAMILIAUX

Lignée paternelle : grands'parents : aucun renseignement  
père : tuberculose pulmonaire : en traitement

Lignée maternelle : grands'parents : vivent en Algérie  
mère : tuberculose rénale  
très dépressive

#### ANTECEDENTS PERSONNELS

Grossesse et accouchement normaux.

Premiers pas à 14 mois.

A l'âge de 5 ans séjour de 6 mois à Giens pour rachitisme.

## RENSEIGNEMENTS OBTENUS SUR LE MINEUR

### A la maison

"Il casse tout, les meubles, les fenêtres, il tape ses frères et même son père et sa mère, il est jaloux de tout le monde. M. et Mme BENASLA ont tous deux peur de leur fils.

### Scolarité

Ecole primaire de BRON - de septembre 1967 à Avril 1971

Garçon d'un niveau intellectuel normal. Il fréquentait le C.M.1 au moment où il a quitté l'école. Il obtenait des résultats scolaires moyens car il était très paresseux.

C'était un garçon fier, orgueilleux, qui se contrôlait bien, qui manifestait un esprit d'initiative particulièrement développé lorsqu'il s'agissait d'échapper au travail.

Indifférent en apparence il était cependant touché par les punitions ou récompenses.

Avec les autres élèves il se montrait sournois avec une grande aptitude à s'intégrer aux bandes.

C'était un enfant faible de caractère et facilement influençable.

Avec sa famille Fayçal était dominateur, violent et grossier.

Ecole primaire de Brinda - de Mai 1971 à Juin 1972

Fayçal a fréquenté le C.M.2, son niveau intellectuel était normal mais ses résultats scolaires insuffisants.

Attentif, stable, consciencieux, actif, il a laissé le souvenir d'un enfant doux, très sociable qui souffrait de l'attitude raciste de certains, il semblait aimer ses parents.

### LOISIRS

Aucun d'organisé .

### ENTREVUE AVEC LE MINEUR

Fayçal est un garçon triste, il s'accuse d'être méchant, d'insulter sa mère "je ne sais pas pourquoi" dit-il.

Il ne veut absolument plus aller à l'école, et souhaite être placé.

Fayçal est actuellement très désemparé, ses parents ne lui apportent pas ce qu'il désire et il est très insatisfait de lui-même.

EN RESUME

Fayçal BENASLA aura 14 ans en Juin 1973. Il est le troisième d'une fratrie de sept, issu d'un foyer musulman algérien. Le père et la mère sont tous deux gravement malades, leur état physique les rend incapables de mener à bien l'éducation de leurs enfants. La famille se désagrège peu à peu, et il serait souhaitable que les quatre garçons nés après Fayçal soient également placés ensemble prochainement.

Vis-à-vis de Fayçal l'incapacité éducative des parents se complique d'un rejet certain dû à la peur qu'ils ont du garçon.

En effet Fayçal se montre en famille, violent et grossier, sans doute parce qu'il est malheureux.

Un placement en internat spécialisé paraît indispensable.

ENQUETE EFFECTUEE PAR MADAME W , ASSISTANTE SOCIALE

C.O.E. 673

DOSSIER

-----

de

CONSULTATION

-----

BENASLA Fayçal né le 12 Juin 1959 à Lyon

Demeurant à BRON

• •

R A P P O R T   d e   S Y N T H E S E   d e   C O N S U L T A T I O N  
-----

Fayçal, 13 ans et demi, a été présenté à la consultation sur ordonnance de Monsieur le Premier Juge des Enfants, à LYON, à la demande de ses parents.

Il fait l'objet d'une procédure d'assistance éducative. Son frère est également passé à la consultation et se trouve placé actuellement à l'I.S.E.S. de St Genis-les-Ollières.

°  
°   °

Fayçal est le troisième d'une fratrie de sept issue d'un foyer musulman algérien.

Il vit dans un milieu familial fortement perturbé par la maladie et les hospitalisations nombreuses d'un père alcoolique et tuberculeux, et l'état dépressif d'une mère désemparée.

Tous deux sont incapables de lui donner un minimum d'éducation ni même de lui témoigner de l'affection.

Partagé, donc, entre un père inexistant et dévalorisé, et une mère rejetante, Fayçal se sent mal à l'aise dans les relations avec eux.

Sa personnalité a ainsi du mal à s'affirmer, doute d'elle-même est en quête de références viriles valorisantes. Elle révèle des signes d'agressivité importants et un fond dépressif certain.

C'est un garçon au développement physique normal, mais au niveau intellectuel inférieur à la moyenne.

Il a un abord froid et fuyant et un contact difficile.

°  
°   °

P R O P O S I T I O N  
-----

Pour permettre l'épanouissement du jeune Fayçal, un retrait familial et un placement en Internat Spécialisé semble nécessaire et souhaitable.

Le 10 Avril 1973

LE DIRECTEUR

COMPTE-RENDU D'EXAMEN PSYCHIATRIQUE

(Cité dans le texte page 190)

C.O.A.E. 673

Fayçal est un garçon de 13 ans et demi dont le développement staturométrique est normal pour son âge. Dans ses antécédents pathologiques on ne note qu'un rachitisme qui a nécessité un séjour de six mois à l'hôpital Renée Sabran à GIENS vers l'âge de cinq ans. Actuellement il se sent un corps sinon malade, du moins insuffisant.

A l'examen, Fayçal est plutôt réticent, présentant toutes sortes de défenses pour ne pas être vu par l'observateur. Il pense en effet être un mauvais objet qui ne peut inspirer que de la répulsion. Cette image dévalorisée de lui-même paraît être en rapport avec l'introjection d'une mauvaise image maternelle au stade oral et d'une identification à un père dévirilisé lors du stade oedipien difficile à liquider (Malade, éthylique mais en même temps représentant un danger certain dans un vécu de castration).

Ceci entraîne à la fois une mauvaise appréhension de lui-même et une impossibilité à se trouver des caractères virils. Actuellement il ne peut supporter son appartenance au groupe familial qui lui renvoie sans cesse le reflet d'un moi déprécié. Il demande donc d'être séparé de ses "miroirs".

On accède à sa demande non pour aller simplement dans son sens mais pour lui fournir d'autres moyens de réflexion et d'autres mobiles d'identification.

## COMPTE RENDU D'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE

-----

Le garçon est présenté à la consultation dans le cadre d'une procédure d'assistance éducative introduite à la demande des parents.

Agé de 13 ans et demi, Fayçal est le 3<sup>e</sup> enfant d'une fratrie de sept. Nous avons précédemment examiné son frère aîné, placé à l'I.S.E.S. de St Genis les Ollières. La situation familiale demeure toujours aussi précaire : père tuberculeux, alcoolique ; mère dépressive, dépassée par les événements, et la carence affective et éducative du milieu ne peut que s'aggraver.

Fayçal se montre assez réticent dans l'entretien, adoptant une attitude défensive faite surtout de passivité avec parfois une décharge agressive.

La relation aux parents est particulièrement mauvaise. L'image maternelle est nettement insuffisante, voire abandonnante. Les thèmes de frustrations orales avec pour corollaire une forte rivalité fraternelle sont fréquents. Quant au père, il est perçu à la fois comme dévalorisé - de par sa maladie, ses absences, son attrait pour la boisson - mais en même temps comme représentant un danger certain dans un vécu de castration.

Face à ces images parentales dépréciées et insatisfaisantes, se sentant mal accepté par le groupe familial, Fayçal s'est constitué une très mauvaise image de lui-même. Il se perçoit comme mauvais objet, à la fois dévalorisé, fragile, et "méchant". Il doute de ses possibilités et de sa capacité à réussir. Il a beaucoup de difficultés à s'affirmer en temps que personne virile, sinon de façon plus ou moins cohérente où les manifestations d'agressivité tiennent une place importante. Le fond est bien sûr à tendance dépressive.

Le niveau intellectuel se situe globalement en dessous de la moyenne des garçons de cet âge. Mais il faut noter la nette prédominance de l'intelligence pratique - tout à fait satisfaisante - sur les facteurs verbaux (25 points de différence). A l'échelle de Wechsler Bellevue étalonnage américain Q.I Global 84, Q.I. Verbal 73, Q.I. Performance 98.

Compte tenu de la carence familiale un placement en internat spécialisé est souhaitable.

LYON, le 6 août 1976

C.O.A.E. ...76

D O S S I E R

-----

de

C O N S U L T A T I O N

-----

Rabah X.....

né en 1960 en ALGERIE  
Actuellement placé à la Cité de  
l'enfance

\*

\*

\*

- Ordonnance de consultation de Monsieur le Premier Juge  
des Enfants (art. 376 du C.C.)

En date du ..... 30 Juin 1976

Enquête sociale - Mme R.

Examen psychologique - M. P.

Examen psychiatrique - Dr. G.

Contacts éducatifs et  
rédaction de synthèse - Melle C.

Réunion de consultation  
en date du ..... 27 Juillet 1976

\*

\*

\*

R A P P O R T D E S Y N T H E S E D E C O N S U L T A T I O N

Rabah est présenté à la consultation sur ordonnance de Monsieur le Premier Juge des Enfants à Lyon, et placé à la Cité de l'Enfance depuis un mois, après une tentative de suicide. Un conflit relationnel important l'oppose à son père et il souhaite s'éloigner du milieu familial.

\*

\* \* \*

Rabah est le fils aîné d'une fratrie de deux enfants issue d'une première union du père. Il a été élevé en Algérie par sa grand'mère maternelle. En 1971, alors qu'il a onze ans, son père le reprend lorsqu'il installe sa nouvelle famille en France.

Elevé jusqu'alors dans un univers exclusivement féminin, sans aucune référence masculine, il doit alors, outre les difficultés propres à la transplantation, se confronter à un père, souvent autoritaire et rigide, et s'inscrire comme fils aîné dans une fratrie augmentée de cinq enfants.

La relation établie avec sa belle-mère est satisfaisante.

Sa personne donne l'impression d'une grande fragilité tant physique que psychologique. Mal dans son corps, ayant une mauvaise image de lui-même et de ses possibilités, il a besoin sans cesse d'être rassuré, sécurisé. Son angoisse, sa difficulté à vivre <sup>se</sup> manifestent par des comportements tantôt agressifs, tantôt très dépressifs.

En France, sa scolarité effectuée dans des classes spéciales de rattrapage, lui a permis de combler une partie de son retard. Il pourrait bénéficier d'une formation professionnelle si, bien adaptée à son niveau, elle lui permettait une valorisation personnelle.

P R O P O S I T I O N

Rabah souhaite un placement qui entérinerait la séparation d'avec le père. Compte tenu de sa fragilité et de ses besoins, en relation avec ses difficultés affectives et relationnelles, un internat professionnel ou un foyer à petit effectif serait souhaitable.

Pour l'Equipe,  
Le Directeur,

LYON, le 27 Juillet 1976

Rabah .....

COMPTE RENDU D'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE

Il s'agit d'un garçon de 16 ans, dont la situation familiale est fort complexe (cf. enquête sociale). Il y a un mois, il a été placé à la Cité de l'enfance à la suite d'une tentative de suicide consécutive à de grosses difficultés familiales.

Rabah est venu en France à onze ans. Jusqu'à cet âge, il a été élevé en Algérie par sa grand'mère. Pendant toute cette période il n'a pratiquement pas eu de contact avec ses parents, qui s'étaient séparés peu après sa naissance. Lorsqu'il vient en France, il "découvre" son père, sa belle-mère et plusieurs enfants nés de cette union.

L'entretien et les épreuves projectives mettent en évidence :

- Un important conflit avec le père : Rabah qui, pendant les premières années de sa vie a vécu chez sa grand'mère sans aucune référence masculine, a fait connaissance à onze ans avec son père : sa grand'mère lui montrant un homme du doigt, lui a dit "regarde, c'est celui-là ton père" ; faute d'avoir eu un vécu commun pendant l'enfance du garçon, il était très difficile, à onze ans, de parvenir à une acceptation réciproque ; les difficultés relationnelles ont donc très rapidement surgi , et le conflit s'est progressivement aggravé. Actuellement, la cohabitation est pratiquement impossible.
- Une bonne image de la grand'mère et une bonne relation avec la belle-mère dont l'apport affectif n'est pas négligeable.

Rabah manque de tonus ; l'impression dominante concernant sa personnalité est celle d'une grande fragilité, d'une grande fatigue tant physique que psychologique. Il est manifestement "mal dans sa peau" ; il a de lui-même une image dévalorisée (n'est pas satisfait de son corps, se trouve "pas assez costaud", se sent souvent las...). Les tendances dépressives sont fortes. Devant les tests de niveau, il manque d'assurance ; il se fatigue vite, se décourage à la moindre difficulté. Il est engagé dans un processus d'échecs à répétition. Il a besoin de se mettre en valeur, d'attirer le regard (mais ses terrains de valorisation sont parfois peu adaptés socialement). Il a besoin d'être rassuré sur ses possibilités, particulièrement sur ses possibilités d'affirmer sa puissance sur autrui. Soumis, dépendant, voire obséquieux avec un plus fort dont il recherchera la protection, il pourra être despotique avec un plus faible.

Scolarisé en France à l'âge de onze ans alors qu'il ne parlait pratiquement pas le français, un enseignement approprié lui a permis d'acquérir les bases élémentaires : lecture, écriture...

Le niveau intellectuel est faible, surtout à cause d'importants blocages en ce qui concerne l'expression des possibilités. A l'Echelle performance du Wechsler Bellevue - étalonnage américain il obtient un Q.I.P. = 75 (l'Echelle Verbale n'a pas été passée, car elle serait sans grande signification, compte tenu du déracinement linguistique culturel...).

L'importance du conflit avec le père rend un retour en famille difficilement envisageable. Le placement dans une institution qui soit compatible avec la grande fragilité du garçon et où l'on soit attentif à ses difficultés (difficultés affectives, difficultés de relation avec autrui, difficultés en rapport avec la mauvaise perception qu'il a de lui-même) est souhaitable.

Le Psychologue,

LYON, le 27 Juillet 1976

Rabah .....

COMPTE RENDU D'EXAMEN PSYCHIATRIQUE

Rabah est un adolescent de seize ans qui a été reçu au Pavillon d'urgence il y a quelques semaines, à la suite d'une tentative de suicide qui a pour origine sa situation familiale.

L'équipe psycho-éducative du Pavillon d'urgence a fait un signalement au Juge des Enfants et a obtenu son placement provisoire à la Cité de l'Enfance.

Ce qui caractérise l'enfance de Rabah c'est l'absence de son père et de sa mère, séparés à sa naissance. Il a été élevé jusqu'à onze ans par une grand'mère et ce n'est qu'à onze ans, lors de sa venue en France qu'il a fait la rencontre d'un groupe familial constitué totalement sans lui et comprenant son père, sa nouvelle femme et les enfants nés de cette union.

La rencontre avec ce père réel paraît avoir été totalement impossible, heurtant le père imaginaire qu'il avait faiblement constitué durant son enfance. Ceci d'autant plus nettement que l'image spéculaire avait été très pauvre malgré la présence d'une grand'mère relativement satisfaisante. Il est tout entier encore à son âge dans un effort narcissique important, cherchant en autrui des images qui puissent renforcer les faibles images du moi.

Cette faiblesse rend le rapport au père dangereux, celui-ci n'est vu que comme destructeur quelle que soit la réalité de ce dernier.

Il n'est donc pas possible de continuer cette épreuve relationnelle entre lui et son père, mais la mise en situation avec des personnages rappelant la position paternelle va de toute manière être difficile et il faudra choisir une institution où l'assistance individuelle soit importante.

Docteur G.

LYON, le 11 Août 1976

ENQUETE SOCIALE

CONFIDENTIEL

Dr. Social N° .....

Rabah .....

Date et lieu de naissance :

en 1960 à ANNABA - ALGERIE

Nationalité :

Algérienne

Adresse du mineur :

Cité de l'Enfance  
Rue Lionel Terray - BRON

Adresse du père :

.....

ORDONNANCE D'ENQUETE SOCIALE DE MONSIEUR LE PREMIER  
JUGE DES ENFANTS A LYON EN DATE DU 24 MAI 1976.

Ordonnance de Consultation en date du 30 Juin 1976.

Co-Inculpé :

Azedine ..... - 18 ans et demi.

Résumé des faits :

Courant Mars 1976, les deux garçons pénètrent dans les douches-vestiaires du stade de DECINES, pour dérober du cuivre. Ils démontent les robinets.

Ils ont également volé des disques au magasin Leclerc.

\*

\* \*

COMPOSITION DE LA FAMILLE

PARENTS

- Union légale X/Y  
en 1960 à ANNABA
- Union légale X/Z  
en 1962 à ASFOUR

Père : X... Mohamed  
né en 1932 à ASFOUR - ALGERIE  
employé à la COURLY

Première épouse, mère du mineur :  
Y.... Fatma  
née en 1941 à MERDES - ALGERIE  
vit en ALGERIE

Deuxième épouse  
Z.... Samira  
née en 1943 à ASFOUR - ALGERIE  
vit avec son mari.

ENFANTS NES DE L'UNION X/Y

Deux enfants vivants :

- Rabah  
né en 1960 à ANNABA  
le mineur en cause
- Yasmina  
née en 1963 à ASFOUR  
vit à ..... chez son père et belle-mère.

ENFANTS NES DE L'UNION X/Z

Cinq enfants vivants sur sept

- Amara  
née en 1963 à ASFOUR  
écolière
- Yacine  
né en 1966 à ASFOUR  
écolier
- Kadjette }  
• Haïet } nées en 1966  
          } décédées en 1970

- . Meriam  
née en 1971 à ASFOUR
- . Saïd  
né en 1972 à LYON 3è
- . Faysal  
né en 1974 à LYON 3è

SITUATION MATERIELLE

BUDGET

Ressources :

Salaire du père ..... 2 820.00 Frs par mois  
 Allocations Familiales..... 2 320.00 Frs par mois

Charges :

Loyer mensuel..... 1 250.00 Frs par mois

SECURITE SOCIALE

Caisse primaire de .....  
 N° d'immatriculation du père : .....

ALLOCATIONS FAMILIALES

CAFAL 23 Bd Jules-Favre  
 N° allocataire : .....

EMPLOYEUR DU PERE

COURLY -  
 LYON.

\*

\* \*

## M I L I E U F A M I L I A L

---

### HISTOIRE DE LA FAMILLE

Mohamed X .... est venu en France à l'âge de 20 ans en 1952 pour y effectuer son service militaire, l'armée lui plaît, il y restera pendant 9 ans et séjournera en Allemagne puis pendant les deux dernières années en Algérie. Avant d'être démobilisé il épouse en 1960, Fatma Y ....., son premier enfant le mineur en cause naît un mois plus tard. Dès que son engagement militaire est terminé, Monsieur X .... revient seul en France dans la région Lyonnaise, il travaille dans une entreprise de charpente métallique et retourne en Algérie, deux ou trois fois par an. C'est ainsi qu'en Décembre 1962, il prend une deuxième épouse. Ses deux femmes ne cohabiteront pas, la première lui donne encore une fille en Mars 1963 et il ne la revoit pas. Les deux enfants du premier mariage dont le mineur sont alors élevés par leur grand'mère maternelle, la mère ne s'en occupe pas, on ne sait pas ce qu'elle est devenue. La deuxième épouse de M. X .... aura 7 enfants.

En 1971, Monsieur X ... décide de faire venir sa famille en France, Madame Z .... exige que les deux enfants de son mari viennent avec eux. Rabah a onze ans, c'est la première fois qu'il vit avec son père.

Tout le monde s'installe à ..... à la cité des Marais, et depuis deux ans, à l'adresse actuelle.

Depuis un an, Monsieur X .... travaille comme cantonnier sur la commune de VILLEURBANNE.

Tous les enfants sont au foyer.

### CONTACTS AVEC LA FAMILLE ET OPINION DE L'ASSISTANTE SOCIALE

#### . Le père :

Au moment de l'enquête il passait seul des vacances en Algérie, et je n'ai pu le rencontrer qu'à son retour, le lendemain de la journée de consultation.

C'est un nord-africain, racé, de beaucoup d'allure, mais très énigmatique.

Dans son comportement familial, il est très autoritaire, c'est le maître absolu avec un sens de l'honneur très prononcé, ne manifestant jamais ses sentiments s'il en a.

Son fils aîné qu'il a pris avec lui parce que sa seconde femme le voulait, n'est qu'un étranger et en plus, il ne lui attire que des ennuis. Il ne souhaite pas qu'il revienne à la maison.

Ses rapports avec ses autres enfants ne sont pas plus chaleureux, ils étaient ravis d'être seuls avec leur mère pendant le séjour du père en Algérie.

En matière d'éducation, Monsieur X .... ne connaît que la manière forte. Il ne laisse à sa femme, pour toute initiative, que le ménage et la cuisine, il garde tout l'argent et ne lui octroie que 30 Frs par jour.

. La belle-mère :

Elle ne parle pas français, ne sort pas, souffre continuellement de maux de tête, mais est étonnamment maternelle, elle ne fait aucune différence entre ses propres enfants et les deux autres. Elle s'inquiète pour Rabah qui ne lui paraît pas en bonne santé et veut qu'il revienne à la maison.

L E M I N E U R

HISTOIRE DU MINEUR - MILIEUX DE VIE

Rabah ....., né en 1960 en Algérie, est l'aîné de sept enfants, il a une soeur et cinq demi-frères et sœurs.

Dès sa naissance, il est élevé par sa grand'mère maternelle âgée d'une soixantaine d'années, sa sœur le rejoint à sa naissance trois ans plus tard. Les enfants vivent alors loin de leur père et mère.

Onze ans plus tard, en 1971, Rabah repris par son père, débarque de son douar en France, avec un père pratiquement inconnu et une belle-mère qui l'est encore plus. Seule sa sœur le rattache au passé.

L'adaptation ne peut être que difficile d'autant plus que son père ne lui manifeste aucune affection.

Rabah qui ne parle pas français, fréquente une école spécialisée pour nord-africains au bourg de ....., Puis en 1973, il est admis au C.E.S. de ..... en classe d'initiation puis en 4<sup>e</sup> C.P.P.N.

En Janvier 1976, il entre à l'école de rattrapage de ....., il y reste jusqu'en Juin 1976.

Fin Juin 1976, Monsieur X . . . . , fort contrarié par le délit de son fils, décide de l'amener avec lui en Algérie, mais de l'y laisser. Le garçon fait alors une tentative de suicide en absorbant divers comprimés et de l'alcool à brûler. Il est admis au Pavillon N de l'hôpital Edouard-Herriot, et à sa sortie, confié par le Juge des Enfants à la Cité de l'Enfance où il est toujours.

Il s'est fait inscrire à l'I.S.S.A. place Abbé Larrue Lyon (5ème) pour un stage de pré-formation de 3 mois et demi qui doit commencer le 13 Septembre.

#### RENSEIGNEMENTS OBTENUS SUR LE MINEUR

##### . A la maison :

Rabah s'exprime peu, mais d'après sa belle-mère il est gentil.

##### . Scolarité :

- Au C.E.S. de . . . . .  
de septembre 1973 à décembre 1975.

"Elève arrivé depuis peu de temps en France, il est d'un niveau scolaire très élémentaire, mais semble avoir des possibilités.

Pendant la première année en classe d'initiation, il était très motivé, avait un bon esprit et s'était très attaché à son institutrice. En 4ème C.P.P.N., il se trouvait en infériorité par le niveau scolaire, il était mal accepté et acceptait mal la classe d'où des réactions de colère et d'agressivité.

En classe pour étrangers rue de Condé, il se comportait mieux paraît-il. Il revenait de temps à autre au C.E.S. pour donner des nouvelles et exprimer des regrets de son comportement précédent.

#### ENTREVUE AVEC LE MINEUR

Très maigre, le thorax creusé, Rabah ne respire pas la santé. C'est un garçon craintif, très pauvre gosse, replié sur lui-même, sans doute un peu lâche. Son comportement avec les autres le conduit à être victime de coups, il se met alors à pleurer et recherche la protection de l'adulte quitte à l'injurier quelques instants plus tard. C'est ce qu'il fait à la Cité.

Rabah ne veut pas retourner chez son père.

C'est un garçon qui a grand besoin de protection et en même temps qu'il faut aider à mûrir.

\*

\* \*

## EN RESUME

Rabah, âgé de 16 ans, est issu d'un milieu algérien dissocié de fait dès sa naissance.

Jusqu'à onze ans, il a vécu dans un douar perdu avec sa grand'mère et sa soeur seulement. Puis il a été transplanté près d'un père et d'une belle-mère qu'il découvrirait dans un pays inconnu.

Il n'a pratiquement aucun rapport avec son père mais a une belle-mère chaleureuse et affectueuse.

Rabah est "mal dans sa peau", aussi bien physiquement que psychiquement. Il lui faut un entourage qui le protège et qui lui permette d'acquérir l'autonomie indispensable.

Un placement en internat spécialisé est souhaitable, le stage de pré-formation auquel il s'est inscrit n'est pas suffisant.

Les éducateurs de la Cité de l'Enfance proposent de le garder jusqu'à son placement en septembre 1976.

ENQUETE EFFECTUEE PAR MADAME R.

ASSISTANTE SOCIALE

## B I B L I O G R A P H I E

### I - OUVRAGES GENERAUX

AMMOUR - LEUCATE - MOULIN  
La voie algérienne  
Maspéro - Paris 1974 250 p.

AVANZINI G.  
L'échec scolaire  
Ed. Universitaires - Paris 1967 202 p.

BENACHENHOU A.  
L'Islam  
Edition populaire de l'armée algérienne 1975 352 p.

BELLOULA T.  
Les Algériens en France  
Editions nationales algériennes 1965 254 p.

BERQUE J.  
Les Arabes d'hier à demain  
Seuil - Paris 1969 350 p.

BLACHERE R.  
Le Coran  
G.P. Maisonneuve Paris 1949 2 volumes 1434 p.

BLACHERE R.  
Introduction de Coran  
G.P. Maisonneuve Paris 1959 310 p.

BOUGHALI M.  
La représentation de l'espace  
chez le Marocain illettré  
Anthropos Paris 1974 304 p.

BOURDIEU  
Sociologie de l'Algérie  
Que sais-je N° 802  
P.U.F. Paris 1963 128 p.

BOUSQUET G.H.  
Les grandes pratiques rituelles de l'Islam  
P.U.F. Paris 1949 136 p.

BOUSQUET G.H.  
Le droit musulman  
A. Colin Paris 1963 206 p.

BUREAU EUROPEEN DE L'ADMINISTRATION DE  
L'ASSISTANCE TECHNIQUE  
Application des principes du Case-Work dans  
l'examen ou le traitement des enfants  
socialement inadaptés  
Nations Unies 1957

CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE  
DE L'EDUCATION SURVEILLEE - VAUCRESSON  
500 jeunes délinquants  
Imprimerie administrative Melun 1963 254 p.

CHELHOD J.  
Les structures du Sacré chez les Arabes  
Maisonneuve - Larose Paris 1964 288 p.

DERMENGHENE  
Mahomet et la tradition islamique  
Seuil Paris 1970 192 p.

DINET E. et EL HADJ SLIMAN BEN IBRAHIM  
La vie de Mohamed  
Edition populaire de l'armée algérienne 276 p.

DJAÏT H.  
La personnalité et le devenir arabo-islamique  
Seuil Paris 1974 302 p.

ECOLE BIBLIQUE DE JERUSALEM  
La Bible  
Edition Cerf Paris 1955 . 3 volumes 4050 p.

ERIKSON E.H.  
Enfance et Société  
Delachaux et Niestlé, Neufchatel 1966 284 p.

FUSTIER P.  
L'identité de l'éducateur spécialisé  
Ed. Universitaires Paris 1972 136 p.

GAILLAC H.  
Les Maisons de correction  
1830 - 1945  
Cujas Paris 1971 378 p.

GARAUDY R.  
L'alternative  
Robert Laffont Paris 1974 252 p.

GAUDEFROY-DEMONBYNES  
Mahomet  
Albin Michel Paris 1969 700 p.

GRANOTIER B.  
Les travailleurs immigrés en France  
Maspéro Paris 1970 250 p.

GUINDON J.  
Les étapes de la rééducation  
des jeunes délinquants et des autres  
Fleurus Paris 1970 307 p.

- HAEDRICH M.  
Et Moïse créa Dieu  
Robert Laffont Paris 1970 218 p.
- HIJAZI M.  
Délinquance juvénile et  
réalisation de soi  
Masson Paris 1966 296 p.
- ILLICH I.  
Une société sans école  
Seuil Paris 1971 187 p.
- ILLICH I.  
La convivialité  
Seuil Paris 1973 160 p.
- JULIEN C. A.  
L'Afrique du Nord en marche  
Juliard Paris 1972
- Traduction de KASIMIZSKI  
Le Coran  
Garnier-Flammarion Paris 1970 510 p.
- LAOUST H.  
Les schismes dans l'Islam  
Payot Paris 1965 466p.
- LEVADE M.  
La délinquance des jeunes en France 1925-1968  
Préface de MICHARD H.  
Cujas Paris 1972 4 volumes non paginé
- LEVI-STRAUSS C.  
La pensée sauvage  
Plon Paris 1962 396 p.
- LUTZ P.  
La rééducation des enfants et  
des adolescents inadaptés  
Privat Paris 1960 120 p.
- MAILLOUX N.  
Jeunes sans dialogue  
Pleurus Paris 1971 398 p.
- MALEWSKA H., PEYRE V.  
Délinquance juvénile, famille, école et société  
Imprimerie administrative Melun 1972 214 p.
- MASSIGNON L.  
Parole donnée  
Union Générale d'Editions 10-18 Paris 1970 504 p.

MEAD M.  
Le fossé des générations  
Denoël Paris 1970 153 p.

MENDEL G.  
La crise des générations  
Payot Paris 1969 264 p.

MENDEL G.  
Pour décoloniser l'enfant  
Payot Paris 1971 232 p.

MENDEL G.  
La révolte contre le père  
Payot Paris 2<sup>e</sup> Edition 1969 436 p.

MICHARD H. préface à l'ouvrage de LEVADE  
La délinquance des jeunes en France de 1925 à 1968  
Cujas Paris 1972 pp. 21 à 71

MINCES J.  
Les travailleurs étrangers en France  
Seuil Paris 1972 472 p.

MOHAMMED ALI  
La pensée de Mahomet  
Corréa Paris 1949 206 p.

MONTEIL V.  
Clefs pour la pensée arabe  
Seghers Paris 1974 204 p.

M'RABET  
Les Algériennes  
Maspéro Série cahiers libres N° 103  
Paris 1967 303 p.

M'RABET  
La femme algérienne  
Maspéro Paris 1965 300 p.

MUCCHIELLI R.  
Comment ils deviennent délinquants  
Ed. Sociales Françaises Paris 1965 226 p.

MYSSSEN H.  
L'Algérie en 1970  
Arthaud Paris 1970 158 p.

*Douglas Smith, Burns au d*  
RODINSON M.  
Mahomet  
Seuil Paris 1961 282 p.

SEROUYA  
La pensée arabe  
P.U.F. Paris 1962 128 p.

- SOURDEL D.  
L'Islam  
P.U.F. Paris 9è édition 1975 128 p.
- STEINMANN J.  
Job  
Desclée et Brouwer Paris 1961 156 p.
- Traduction Oecuménique de la Bible  
Cerf Paris 1975 2 volumes 2262 p. et 826 p.
- TRICAUD F.  
L'accusation, recherche sur les figures  
de l'agression éthique  
Daloz Paris 1977 210 p.
- VALABRÈGNE C.  
L'Education Sexuelle à l'étranger  
Casterman Paris 1972 150 p.
- VILLARS G.  
Inadaptation scolaire et  
délinquance juvénile  
Tome I : Les écoliers perdus  
Tome II: L'organisation du désordre  
Armana Colin Paris 1972 - 1973 320 + 303 p.
- VISSER Y.F.  
Dossier Immigration  
Témo Editions Paris 1974 142 p.
- VOIRIN P.  
De la solitude à la présence  
Privat Paris 1971 120 p.
- WESTERMARCH E.  
Survivances païennes dans la civilisation mahométane  
Payot Paris 1935 230 p.
- D.W. WINICOTT  
Processus de maturation  
chez l'enfant  
Payot Paris 1974 256 p.
- ZEHRAOUI A.  
Les travailleurs algériens  
en France  
Maspéro Paris 1971 262 p.
- ZERDOUMI N.  
Enfants d'hier  
Maspéro Paris 1970 232 p.

## II - ROMANS ET ESSAIS

AHMED

Une vie d'algérien, est-ce que ça fait  
un livre que les gens vont lire ?

Seuil Paris 1973 184 p.

BENSOUSSAN A.

La Béhaigne

Desnoël Paris 1974 166 p.

BITTARI Z.

O mes soeurs musulmanes, pleurez

N.R.F. Paris 1965 216 p.

BOUDJEDRA R.

La vie quotidienne en Algérie

Hachette Paris 1971 244 p.

BOURJEDRA R.

L'insolation

Desnoël Paris 1972 236 p.

BOUMAHDI A.

Le village des asphodèles

Laffont Paris 1970

CAMUS A.

L'étranger

Gallimard Paris 1942 172 p.

CAMUS A.

Le mythe de Sisyphe

N.R.F. Paris 1942 190 p.

DEMEERSEMAN A.

Lumière et ombre au Maghreb

Hommes et Migrations Paris 1970 256 p.

DIB M.

La grande maison

Seuil Paris 1952 190 p.

DIB M.

L'incendie

Seuil Paris 1954 190 p.

DIB M.

Le métier à tisser

Seuil Paris 1957 208 p.

DIB M.

Qui se souvient de la mer

Seuil Paris 1962 192 p.

LES ECOLIERS DE BARBINIA  
Lettre à une maîtresse d'école  
Mercure de France Paris 1968 190 p.

FERAOUN M.  
Le fils du pauvre  
Seuil Paris 1954 132 p.

FERAOUN M.  
Les chemins qui montent  
Seuil Paris 1957 224 p.

FERAOUN M.  
Journal 1955-1962  
Seuil Paris 1962 348 p.

GIBRAN K.  
Le prophète  
Casterman Paris 1974 96 p.

JACQUEMART S.  
Le mariage berbère  
Seuil 1975 198 p.

KHATIBI A.K.  
La mémoire tatouée  
Denoël Paris 1971 192 p.

MAKARENKO  
Poème pédagogique  
écrit en 1935  
Ed. Langues étrangères Moscou URSS  
3 volumes 446 - 358 - 441 p.

MARKANDAYA K.  
Le Lépreux dans la ville  
Robert Laffont Paris 1975 376 p.

MOHAMED  
Journal de Mohamed  
Stock Paris 1973 222 p.

MOHAMED et FASI  
Chants anciens des femmes de Fèz  
Seghers Paris 1967 120 p.

PELEGRI J.  
Le Maboul  
Gallimard Paris 1963 296 p.

III - MEMOIRES

ALGAN A.

Image de soi chez l'adolescente  
socialement inadaptée  
Thèse 3<sup>e</sup> cycle 1974

AMODEO - JOUSSELME - PRICAZ  
Les travailleurs étrangers en France  
Mémoire 1971

AMRANI K.

Le corps de la femme dans la société endogame Le Maroc  
Thèse 3<sup>e</sup> cycle Paris VII 1976

AZZOPARDI - POURKAT  
Les jeunes inadaptés Nord-Africains à Marseille  
Mémoire 1970

LAMARE M.

L'avenir des enfants des  
émigrés maghrébins  
Mémoire 1974

LE MASNE H.

Les émigrés algériens et la  
perspective du retour  
Mémoire 1974

MICHAL - PREVOST - SCHUMEDER  
Les travailleurs étrangers dans  
les différents secteurs de  
l'économie française  
Mémoire 1970

MORALES G. et GARCIA E.

L'inadaptation des jeunes dans les familles migrantes  
Mémoire - Diplôme de criminologie 1974

QUILLET G.

Transplantation et inadaptation  
Mémoire 1975

RAMAHALEO J.

La délinquance des jeunes  
Nord-Africains à Lyon  
de 1956 à 1960  
Mémoire 1961

RIVOIRE T.

Expérience éducative auprès  
de filles maghrébines  
Mémoire 1974

SELOSSE J.

Les cadres sociaux et l'acculturation  
Thèse d'Etat soutenue en 1968 2 volumes

IV - ARTICLES DE REVUES

BASTIDE R.

La socialisation de l'enfant en  
situation d'acculturation  
in Carnets de l'enfance Juin 1969 N° 10 pp. 26-35

BLEY R.

La migration algérienne vers la France  
in Rééducation Mai 1968

BORRMANS

Morale islamique et monde moderne  
dans Comprendre N° 116 1972 38 p.

BORRMANS

Les Musulmans et leur Islam  
dans Comprendre N° 90 1974 16 p.

CHARVIN M.

Etude des conduites délinquantes d'adolescents  
Annales de Vaucresson 1974 N° 12 pp. 59 à 118

COMPRENDRE

Liste des articles  
20, rue du Printemps 75017 Paris

FURTER P.

La formation des Immigrés  
Recherches et documents  
Thomas More 1974 22 p.

HESSEL S.

in Le courrier de Suresnes  
La scolarisation des enfants d'origine étrangère  
N° 16 1975 pp. 15 à 23

Hommes et migrations

6, rue Barye Paris VI  
Numéros 113 et 114 de 1969

INFORMATIONS SOCIALES

Les enfants des travailleurs  
migrants  
N° 5 et 6 1969

LEOMANT C.

Quelques déterminants sociaux  
de la délinquance juvénile  
Annales de Vaucresson 1974 pp. 11 à 56

MICHARD H.

La délinquance des jeunes  
en France  
Documentation française 1973 64 p.

POPULATION, revue de l'I.N.E.D.  
27, rue du Commandeur Paris  
N° 6 1974 pp. 1005 à 1206

SAGNE J.C.  
Analyse psychologique de la culpabilité  
Recherches et documents du  
Centre Thomas More 1974

TOMBKIEWICZ et ZEILLER  
Jeunes délinquants et répression  
dans Autrement 1er trimestre 1975

UNESCO  
Perspective N° 3 - volume IV  
Où en est l'éducation des  
travailleurs migrants 1974 pp. 375 à 436

VINCENT G.  
La déviance, constante historique  
et fonction sociale  
dans Autrement 1er trimestre 1975

## T A B L E   D E S   M A T I E R E S

	Page
<u>INTRODUCTION</u> :	
Origine de la recherche	I
Problématique	6
Matériel d'enquête, échantillon	9
Bibliographie, documentation	13
Annonce du Plan	14
<u>PREMIERE PARTIE</u> : La tradition arabe telle qu'elle apparaît au jeune Maghrébin	16
<u>Chapitre I</u> : L'homme musulman, chef de famille en France	
A : Respecter le Coran = Brahim	18
B : Agir sans faiblesse = Mansour	28
C : S'assurer un logement = Nacer	33
D : Faire vivre sa famille = Salah	36
E : Se faire une place au soleil = Farid	44
<u>Chapitre II</u> : La femme musulmane, servante de la famille	
A : Garder la tradition = Souria	52
B : Conduire sa maison = Fathia	62
C : Assurer à l'homme une descendance = Houria	68
D : Se consacrer à la famille = Fatima	77
E : Se savoir enfin reconnue = Yasmina	85
<u>Chapitre III</u> : Les enfants, espoirs de la race	
A : Vivre dans la rue	93
B : Tenter sa chance à l'école	96
C : Apprendre du cinéma et de la télévision	101
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : Notre compréhension de la délinquance vaut-elle aussi pour les Maghrébins	105
<u>Chapitre I</u> : L'inadaptation des Maghrébins et celle des Européens	106
<u>Chapitre II</u> : Comment les jeunes Maghrébins deviennent délinquants	128
<u>Chapitre III</u> : Ils sont victimes de mauvaises conditions de vie	143
<u>Chapitre IV</u> : L'image qu'ils ont d'eux-même se détériore peu à peu	162
<u>Chapitre V</u> : Peut-être se sentent-ils l'objet d'une obscure malédiction	184

	Page
<u>TROISIEME PARTIE</u> : Comment fonctionne l'Institution pour les jeunes Maghrébins	193
<u>Chapitre I</u> : Une micro-société en voie d'acculturation	196
<u>Chapitre II</u> : L'accusation	211
<u>Chapitre III</u> : Fonctionnement de l'institution judiciaire	225
<u>Chapitre IV</u> : L'Educateur de jeunes inadaptés Maghrébins	239
<u>CONCLUSIONS</u>	255
<u>ANNEXES</u> : Deux dossiers = Enquête Sociale, examens psychologique et psychiatrique	261
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	285
<u>TABLE DES MATIERES</u>	295